This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06184435 7

Niceron
A.

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME XIII.

Niceron
A

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.
TOME XIII.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES.
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.
TOME XIII.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques,
à la Science.

M. DCC. XXX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

LIVRES NOUVEAUX.

JOurnal Litteraire, Année 1730. Tome 15. seconde partie, *la Haye*.

Traité de l'Ortographe pour perfectionner toutes les Langues d'Europe, par M. l'Abbé de S. Pierre, 8°. 1730.

Histoire des Juifs par Joseph, traduite par Arnaud d'Andilly, fol. fig. *Amst.* 1700.

Dictionnaire Historique & critique de Bayle avec sa vie, par M. Desmaizeaux, fol. 4. Vol. 1730.

Cours de Physique avec plusieurs Piéces de Physique, & un extrait critique des Lettres de M. Leevenhoeck, 4°. *la Haye* 1730.

Recueil des meilleurs endroits des Poëtes François, 5. Vol.

Memoires de Me. du Noyer écrits par elle-même, *Amsterd.* .. 4. vol.

Les Oeuvres d'Horace, de la traduction, & avec des notes, de M. Dacier, in 12. 10. vol. *Amst.*

M. Pallingenij, *Zodiacus vitæ, carmina de vita & moribus instituendis* 8°. *Roterd.* 1727.

Th. Burnetius *de Statu mortuorum & resurgentium, & de futura restauratione Judaeorum, & Epistolae duae de Archaeologicis Philosophicis* 8o. *Roter.* 1729.

Grammaire Angloise par Boyer 8o. *Roterd.*

Jod. Lomnius *de febribus* 8o. *Roterd.*

Lettres Philosophiques sur la formation des Sels & des Cristaux, & sur la génération & le mécanisme organique des Plantes & des Animaux, par Bourget, in 12. *Amst.* 1729.

Quatre Lettres sur les Jeux de hasard, & une cinquiéme sur l'usage de se faire céler pour éviter une visite incommode, 8o. *la Haye.*

Fortuita Sacra, & de Cymbalis, 8o. *Roterd* 1728.

Les Parodies joüées sur le nouveau Theâtre Italien, 3. vol. in 12. avec les Airs gravez, 1730.

Projet pour imprimer l'Histoire des Papes, 4. vol. in 4o. en souscription, pour laquelle on peut souscrire entre les mains du Libraire.

Les Oeuvres de Dufreny, 6. vol. sous Presse.

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

ALAMANNI. (Louis) *P.* 53
AMONTONS. (Guillaume) 347
AUBERY. (Antoine) 305
BARBIER D'AUCOUR. (Jean) 316
BOISSAT. (Pierre de) 382
BOSCAN. (Jean) 374
CORAS. (Jean) 1
ESPENCE. (Claude d') 183
GUILANDIN. (Melchior) 84
MERKLINUS. (George - Abraham) 179
MOYNE. (Etienne le) 79
NAVAGERO. (André) 361
NIEUWENTYT. (Bernard) 356
ORSATO. (Sertorio) 175
PEUTINGER. (Conrad) 328
RAMUS. (Pierre) 259
RUCELLAI. (Jean) 236
SACCO. (Joſeph Pompée) 27
SANSON. (Nicolas) 210
SPINOSA. (Benoît de) 30
TEMPLE. (Guillaume) 148

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME XIII.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE DES LETTRES.
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNE'
de leurs Ouvrages.
TOME XIII.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

M. DCC. XXX.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

I. CORAS. *louse.* Les Capitouls ayant mis en délibération dans un Conseil, si on le recuseroit ou non? On convint non-seulement de le recuser, mais encore de se pourvoir contre lui, au nom du Syndic de la Ville en réparation des injures qu'il avoit laissé glisser dans un de ses Livres (*a*) contre les Capitouls & les autres Officiers de l'Hôtel-de-Ville.

Il faut convenir que *Coras* étoit dans le tort, d'avoir gratuitement & sans raison maltraité les Magistrats Municipaux d'une des plus grande Villes du Royaume, dans laquelle il se faisoit gloire d'avoir reçû la naissance; cependant il ne paroît pas que l'Instance en réparation d'injures ait été poursuivie. La vénération qu'on avoit pour *Coras* fit apparemment oublier les termes fâcheux qu'il avoit laissé échapper.

Coras étoit grand Justicier, mais fier & farouche; ce qui lui attira bien des affaires. Il en eut une avec le Cardinal *Strossi*, Evêque d'*Albi*, de laquelle il se tira pourtant avec honneur, comme il paroît par un

(*a*) *Miscell. Juris. Lib.* 3 *c.* 6.

Arrêt du 1565. qui est dans les Regîtres du Parlement. J. Coras

Au commencement de l'année 1568. les nouvelles étant arrivées que les Chefs des Huguenots, la Reine de Navarre & le Roi son fils s'étoient retirez à *la Rochelle*, & que la paix étoit rompuë, la guerre se ralluma dans le Royaume, & les Religionaires se retirerent dans les Villes de leur parti. Plusieurs Conseillers du Parlement de *Toulouse* en userent ainsi, entr'autres *Coras*, qui se refugia à *Realmont*.

L'Histoire manuscrite, qui rapporte ce fait, ajoûte que les Conseillers fugitifs, qui étoient la fleur du Parlement, obtinrent commission du Prince de *Condé*, pour dresser une Chambre Souveraine. Commission qu'on leur fit dans la suite un crime d'avoir recherchée, & ce fut une des principales causes de la mort de *Coras*, qui arriva ainsi.

Le dernier jour d'Août de l'année 1572. on apprit à *Toulouse* les premieres nouvelles de ce qui s'étoit passé à *Paris* au massacre de la

J. CORAS. S. Barthelemi. Le lendemain premier Septembre, les Catholiques s'assemblerent, & il fut résolu entre eux de se saisir de ceux de la Religion. Le 4. du même mois *Coras* fut emprisonné avec plusieurs autres. Loin de se troubler, il consola les compagnons de son malheur. Il fut interrogé & sommé de faire l'aveu de certaines écritures privées, & il se défendit avec beaucoup de force & de presence d'esprit. Il ne paroît pas que le Parlement, qui lu faisoit le procès, Chambres assemblées, l'ait condamné.

Le quatre Octobre suivant, qui étoit un samedi avant le soleil levé, quelques écoliers, batteurs de pavé, conduits par un nommé *la Tour*, entrerent dans la Conciergerie, on ne sçait par quel ordre. Ils étoient armez de haches & de coutelas, & faisant descendre les prisonniers les uns après les autres, ils les massacrerent aux pieds des degrez, sans leur donner le tems de se plaindre. *Coras* y périt avec deux de ses Confreres. Après les avoir ainsi massacrez, on les pendit avec les Robbes

longues, dont ils se trouverent vêtus, à l'Orme de la cour du Palais. J. CORAS.

Coras avoit fait son testament. Il ne laissa qu'une fille appellée *Jeanne*. Il mourut âgé de 59. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

Les differens Ouvrages de *Coras* concernans l'interprétation du Droit Civil ont été ramassez en deux volumes *in-fol.*

Le premier imprimé à *Lyon* chez *Vincent Desportes* en 1556. renferme les Ouvrages suivans.

1. *Scholia in duodeviginti titulos ex prioribus Pandectarum.* Ce Traité est rempli de curieuses recherches. Mais comme elles roulent principalement sur les devoirs des Magistrats, on ne s'empresse gueres de les lire.

2. *Ad leg. Filium, Cod. Famil. Commentarii.* Ces Commentaires, que *Coras* donna au Public la même année que l'Ouvrage précedent, lui firent beaucoup d'honneur. La matiere de la Legitime, & des Quartes Falcidie & Trebellianique, y est traitée avec beaucoup d'ordre.

J. CORAS. 3. *Ad leg. cum virum, Cod. de Fideicom. Commentarii. Coras* y parcourt les questions qui regardent la restitution des fideicommis, mais assez legerement.

4. *In titulum Cod. de Impuberum & aliis substitutionibus Commentarii. Coras* mit la derniere main à cet Ouvrage, ayant à peine atteint sa vingt-septiéme année; car il parut en 1540. pour la premiere fois. Le sçavant *Arnoul Ferrier* en fit l'éloge.

5. *In §. Nihil commune leg. Naturaliter ff. de Acquir. Poss. paraphrasis.* Cette paraphrase embrasse ce qu'on appelle au Palais le Possessoire & le Petitoire. Il faut avoüer qu'il y a d'excellentes choses.

6. *Miscellaneorum Juris Civilis Libri tres.* C'est de tous les Ouvrages de *Coras* le plus recherché.

7. *Centum Quæstiones ex Jurisconsultorum Libris exceptæ.* Ce sont les cent questions sur lesquelles *Coras* répondit à *Padoue* en 1535. n'étant âgé que de 21. ans, & qui lui attirerent l'estime generale des Etrangers.

8. Jure-
jurando jamiuan (. Coras
y traite avec be coı clarté la
matiere du Sen
9. In titulum J Senatoribus Commentarii. Ce Ti renferme des remarques très-c rieuses, mais peu utiles.

Le second volume imprimé à *Lyon* en 1558. chez *Antoine Vincent* comprend;

1. *In legem* (*de Posthumis Haredib* ıı . *In leg. queties de Rei I ıca Commentarii*. Ce furent ı pr ıers Traitez que *Coras* (ıa à ıes écoliers. Ils sont bons pc ır l'Ecole & de peu d'usage pour le Palais.

2. *In titulum Pandectarum de Justitia & Jure, ac sequentes legum Juris, Magistratuumque titulos Commentarii, quibus omnes publici privatique Juris potestas ad sinceram antiquitatis fidem explicatur; accesserunt & Commentarii ad titulum Pandectarum de Jurisdictione, & in aliquot Justinianei Codicis responsa & enarrationes*. Ce sont des Ouvrages que *Coras* avoit dictez à ses écoliers, &

J. Co-ras. qu'il revit à *Ferrare*. On y trouve des Dissertations claires & très-solides. L'Auteur est sur tout loüable de les avoir debarassées des citations qu'il jette à la marge ; ce qui fait que son stile amuse agréablement le Lecteur.

Ces deux volumes des Ouvrages de *Coras* ont été réimprimez à *Wittemberg* en 1603. On a outre cela de lui les Ouvrages suivans.

1. *In universam Sacerdotiorum materiam erudita sane ac luculenta paraphrasis. Cum notis Joannis Solier, in Senatu Tolosano Patroni, ac veterani expeditionum Romanæ Curiæ Bancherii. Tolosæ* 1687. *in*-4°. Ce Traité des Benefices est fort cité. Il ne se ressent pas de la religion de son Auteur ; & il faut convenir que son prix a été fort rehaussé par les sçavantes notes de M. *Solier*.

2. *Paraphrase sur l'Edit des Mariages clandestinement contractez par les enfans de famille, contre le gré & consentement de leurs peres & meres. Lyon* 1605. *in*-8°. C'est l'Edit d'*Henri II.* du mois de Fevrier 1556. dont il s'agit ici. *Coras* avoit

soûtenu en 1546. que les enfans ne pouvoient se marier sans le consentement de leurs parens, & il fut vivement contredit sur cela par les envieux de sa gloire. Mais il se vengea par cette Paraphrase, lorsque son avis eut acquit le degré de superiorité que lui donnoit l'Edit, qui y étoit conforme. J. CORAS.

3. *Memorabilium Senatusconsultorum summæ apud Tolosates Curiæ ac Sententiarum tum Scholasticarum, tum Forensium, Centuria.* Avec l'Ouvrage précedent. Ce titre promet plus que le Livre ne rend. On s'attend à trouver beaucoup d'Arrêts; du moins en falloit-il cent, pour accomplir la Centurie; màis à peine y en a-t'il deux ou trois, encore sont-ils ensevelis sous un amas d'inutilitez. Apparemment que pour mieux debiter le Livre, on a enflé le titre. La Préface nous apprend que *Coras* avoit composé trois autres Centuries, qui se sont égarées; mais si elles étoient dans le même goût que celle-ci, on peut se consoler de leur perte.

4. *Les douze Regles du Seigneur*

J. Co- *Jean Pic de la Mirandole, lesquelles*
RAS. *adressent l'homme au combat spirituel, pour s'acheminer à la vertu & pour résister aux tentations du monde, traduites du Latin. Lyon* 1605. *in*-8°. Avec l'Ouvrage suivant. *Coras* fit cette traduction en 1559. pour *Jeanne* sa fille, à qui il la dédia.

5. *Discours des parties & office d'un bon & entier Juge. Lyon* 1605. *in*-8°. Ce Discours est rempli de plusieurs traits d'Histoire. Il est peu lû, mais il meriteroit de l'être.

6. *Arrêt memorable du Parlement de Tolose, contenant une Histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de notre tems, enrichie de cent & onze belles & doctes annotations par M. Jean de Coras, prononcé ès Arrêts generaux le* 12. *Septembre* 1560. *Paris* 1572. *in*-4°. It. *Lyon* 1605. *in*-8°. L'Histoire dont il s'agit ici, est celle de *Martin Guerre*; on en peut voir un abregé dans le Dictionnaire de Morery. *Coras* fut le Rapporteur du Procès. Ses annotations sur l'Arrêt sont remplies d'érudition : mais elles seroient plus estimées, si cette érudition étoit à sa place.

[Cet

[Cet Ouvrage a été traduit en Latin par *Hugues Suraus*, & imprimé en cette Langue à *Francfort* en 1588. *in-8°. Cats*, fameux Poëte Hollandois, a mis aussi en Vers Hollandois l'avanture qui en fait le sujet.] J. CORAS.

V. les Préfaces de ses Ouvrages. Les *Bibliothèques de la Croix du Maine* & de *du Verdier*. *Sainte Marthe*. *M. de Thou*, *Hist. liv.* 32. *&* 52. *La Faille*, *Annales de Toulouse*. *Matthieu Wesenbecius*, *Orat. de Joanne Corasio*.

Cet article est de M. *D'Aurier*, Avocat au Parlement de *Toulouse*.

ROBERT TITI.

R. TITI.

ROBERT *Titi* naquit à *Borgo San-Sepolcro*, petite ville de la Toscane, le 4. Mars 1551. de *Benoist Titi* & de *Laure Picconi*, tous deux de familles très-illustres.

Après avoir commencé ses études à *Boulogne*, il les alla continuer à *Rome* & à *Pise*. Il entra l'an 1570. dans le College Ducal de la Sapience, fondé dans cette derniere Ville

TITI. vingt ans auparavant par le Grand Duc *Cosme I.* pour un certain nombre de jeunes gens de naissance, qui n'ont pas assez de bien pour s'entretenir pendant leurs études ; & il y demeura pendant cinq ou six ans.

Il acheva de s'y perfectionner dans les Langues Grecque & Latine, y fit sa Philosophie & s'appliqua ensuite à l'étude du Droit, pour laquelle cependant il se sentoit moins d'inclination que pour celle des Belles Lettres.

Enfin le 28. Novembre 1576. il fut reçu Docteur en Droit, après avoir donné les preuves ordinaires de son habileté & de sa science.

Il alla après cela à *Florence*, où son merite le fit bientôt connoître, & lui gagna l'amitié de plusieurs sçavans hommes, entr'autres de *Pierre Vettori*, qui voyant qu'il n'étoit pas trop bien partagé des biens de la fortune, voulut lui procurer de l'emploi auprès de l'Empereur *Rodolphe II.* par le moyen des amis qu'il avoit à sa Cour. Mais *Titi* ne voulut point aller en Allemagne,

& aima mieux demeurer à *Florence*. R. Titi

Malgré son peu d'inclination pour la Jurisprudence, la necessité l'obligea à s'y addonner, & il se mit à frequenter le Barreau ; ce qu'il fit avec tant de succès, qu'il devint en peu de tems un des plus fameux Avocats de *Florence*.

Les occupations que le Barreau lui donnoit ne l'empêcherent pas de trouver du tems pour satisfaire la passion dominante qu'il avoit pour la Poësie & les Belles Lettres, & il se fit par le moyen des Ouvrages qu'il composa en ce genre une grande réputation.

Il attendoit toujours l'occasion favorable pour quitter un emploi qu'il n'aimoit point, & il la trouva en 1597. Il vacquoit à *Boulogne* par la mort de *Thomas Correa* une chaire d'Humanitez, il la rechercha & l'obtint à la recommandation de *Mercurialis* & de *Riccoboni*, & par les bons offices du Cardinal *Paleotti*. Il y fut nommé le 27. Fevrier de cette année, & on lui assigna quatre cens écus de gages.

L. TITI. Il remplit ce poste pendant neuf ou dix ans d'une maniere fort glorieuse pour lui, & fort utile pour le Public ; & il l'auroit toujours conservé, si le Grand Duc ne l'eût enlevé à la ville de *Boulogne*. Car jaloux de voir qu'elle joüissoit d'un sujet qui lui appartenoit, & qui étoit en état de faire honneur à l'Université de *Pise*, il le redemanda avec tant d'instance qu'on ne put le lui refuser.

Titi ne perdit point à ce changement ; car le Grand Duc lui donna outre les gages ordinaires qui étoient de trois cens écus, & les profits des Doctorats, qui alloient à peu près à la même somme, une pension de cent écus. De plus, afin qu'il pût faire le voyage de *Boulogne* à *Pise* plus facilement, il lui envoya des litieres & des voitures pour transporter sa famille & ses meubles, & cent écus pour les frais necessaires.

Il commença ses leçons à *Pise* à la fin de l'année 1607. La situation heureuse où il se trouva alors ne fut pas de durée ; car 2. ans après, étant

allé à *Florence* pour y passer ses vacances, il y tomba malade, & y mourut en 1609. âgé de 58. ans, laissant de *Marie Mancini* sa femme un grand nombre d'enfans, tous en bas âge. R. TITI.

Il avoit amassé une riche Bibliotheque, que sa veuve fut obligée de vendre pour établir ses enfans, dont la plûpart prirent le parti de la Religion.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Ad Antonium Meliorium, Carminum liber primus.* Pierre *Gherardi*, compatriote de *Titi*, ayant publié quelques-unes de ses Poësies Latines, sous ce titre : *Petri Gherardi Burgensis Carminum libri duo. Florentiæ* 1571. *in*-8°. il y joignit celles de *Titi*, dans le dessein de faire connoître son merite & de lui procurer de l'emploi.

2. *Locorum Controversorum libri decem, in quibus plurimi veterum Scriptorum loci conferuntur, explicantur & emendantur multò aliter, quam hactenùs à quopiam factum sit. Ad Franciscum Mugghionium. Florentiæ* 1583. *in*-4°. Cet Ouvrage fit beaucoup

R. TITI. d'honneur à *Titi*, non-seulemen dans toute l'Italie, mais encor dans les Pays Etrangers. Il trouv cependant un Critique dans la per sonne de *Juste-Joseph Scaliger* qu attaqua l'Auteur en ennemi, & d'u ne maniere si violente, qu'il n'os pas mettre son nom à son Livre mais le publia sous un nom étran ger. Il est intitulé : *Yvonis Villiomar Aremorici in Locos Controversos Ro berti Titii Animadversionum Liber. Paris.* 1586. *in*-8°. Les amis de *Tit* vouloient lui persuader de répon dre à *Scaliger* d'un stile conforme à sa Critique ; mais persuadé que ce stile ne convient point à un hon nête homme & à un vrai sçavant, i oublia toutes les injures dont so Livre étoit rempli, & se borna à répondre à sa Critique ; c'est ce qu'il fit dans l'Ouvrage suivant.

3. *Pro suis Locis controversis Asser tio adversus Yvonem quemdam Villio marum Italici nominis Calumniatorem Florentiæ* 1589. *in*-4°.

4. *Nereus, in Nuptias sereniss. Fer dinandi Medices, & Christinæ Lotha ringiæ Carmen. Florentiæ* 1589. *in*-4°

[illegible] Nemesiani R. Ti
[illegible] & Calphurnii Si-
Bucolica, nuper à situ, & squal.
vindicata, novis[...] e Commentar
exposita, opera ac studio Roberti
. Florentiæ 1590. in-4°. On trou-
à la fin de ces Commentaires
Lettre Latine d'Ugolino Mar-
, Evêque de Gl[...]deve en Pro-
ce, par laquelle il remercie Titi
cet Ouvrage qu'il lui avoit en-
é, & lui fourni quelques re-
ques sur les Poëtes qu'il con-
t.

. Brevi Annotazioni sopra le Api
Rucellai. Ces Remarques ont été
rimées pour la premiere fois à
ence l'an 1590. in-8°. avec La
tivazione di Luigi Alamanni è le
di Giovanni Rucellai. Elles l'ont
de nouveau dans la nouvelle
ion de ces Poësies faite à Flo-
e en 1718. in-4°.

. In duodecim Libros Syriados Pe-
Angelii Scholia. Ces notes se
ivent à la suite du Poëme de
re Angeli de Barga, intitulé:
as, hoc est, expeditio illa celeber-
s Christianorum principum, qua

R. Titi. *Hierosolyma ductu Goffredi Bulionis, Lotharingiæ Ducis, à Turcarum tyrannide liberata est. Florentiæ* 1591. *in*-4°.

8. *In Georgica Virgilii Prælectiones quatuor. Bononiæ* 1597. *in*-4°.

9. *Oratio Bononiæ habita, cum is primùm litteras humaniores in nobilissimo illo Gymnasio interpretari cœpisset. Bononiæ* 1597. *in*-4°.

10. *In Clementem VIII. P. M. Oratio & Carmen. Bononiæ* 1598. *in*-4°.

11. *Ad Ill. & Rev. Cynthium Aldobrandinum, Sacro Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem Carmen. Ibid.* 1598. *in*-4°.

12. *Ad Cæsaris Commentarios de Bello Gallico Prælectiones quatuor. Ib.* 1598. *in*-4°.

13. *Prælectiones quatuor ad Catulli Galliambum sive Carmen LXIV. Bononiæ* 1599. *in*-4°. Cet Ouvrage a été aussi inseré dans les éditions de ce Poëte, qui ont été faites à *Paris* par les soins de *Frederic Morel* en 1601. 1608. & 1615. *in-fol.* & ensuite dans celle que *Jean-George Grævius* a donnée à *Utrecht* en

1680.

1680. *in-8°. cum notis variorum.* R. TITI.

14. *Oratio Pisis habita in Exordio studiorum hujus anni* 1607. *Florentiæ* 1607. *in-4°.* Le sujet de ce Discours est l'utilité que l'on retire des Universitez. Une chose fort loüable dans l'Auteur, c'est que malgré toutes les injures que *Scaliger* lui avoit dites, il ne laisse pas d'y faire son éloge, avec celui de plusieurs autres sçavans hommes.

15. *Egloga ad Hieronymum Guicciardinum.* Cette Piece est jointe au Discours précedent.

16. *Apologia pro Petronio Arbitro. Helenopoli* 1610. *in-8°.*

17. *In sacram Deiparæ imaginem sancti Lucæ manu pictam Carmen.* Inseré dans un Recüeil intitulé: *Diversorum Poëtarum Carmina Latina, Italica, Græca in sacram Deiparæ Virginis imaginem S. Lucæ manu pictam, quæ in monte Guardiæ, Bononiæ adjacente, asservatur. Bononiæ* 1601. *in-8°.*

18. *Rime.* Ses Poësies se trouvent éparses de côté & d'autre. Il y a quatre Sonnets de sa façon à la loüange d. *Nicolas Lorenzini*, qui

R. TITI. sont joints au Poëme de cet Auteur, intitulé : *Il Peccator contrito. In Firenza* 1591. *in*-4°. Quatre autres à la loüange du Cardinal *Cintio Aldobrandini* à la page 60. d'un Livre intitulé : *Il Tempio all' Illust. e Reverend. Sign. Cintio Aldobrandini Cardinale. in*-4°. 1600. Dix autres encore à la page 119. du Recüeil qui a pour titre : *Il Parnasso de' Poëtici ingegni d'Alessandro Scajoli Reggiano. In Parma* 1611. *in*-12. Deux encore aux pages 322. & 633. du *Riposo di Raffaello Borghini. In Firenza* 1584. *in*-8°. Et un Madrigal fort joli sur la Rose qui se trouve dans ses Remarques sur les Abeilles de *Rucellai.*

19. On a trois de ses Lettres parmi les Ouvrages de *Marc Velser*, imprimez à *Nuremberg* en 1682. *in-fol.*

Il a fait encore plusieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimez, & dont on peut voir la liste dans la seconde partie du trente-troisiéme tome du *Journal de Venise*, p. 207.

V. son éloge par *François-Marie*

Cessini Florentin, Professeur en Droit Civil à *Pise*, inseré dans le même tome du *Journal de Venise*, p. 177.

JOSEPH POMPE'E SACCO.

JOseph Pompée Sacco naquit à J. P.
Parme le 14. Mai 1634. de *Fla-* SACCO.
vio Sacco Medecin, & de *Barbe* fille de *Paul Simonetta* de *Plaisance*, Professeur en Chirurgie à *Parme*. *Pompée Cornazzani*, Evêque de cette Ville, qui fut son parrain, lui donna le nom de *Pompée*.

Après ses études d'Humanitez & de Philosophie, il passa à celles de Medecine, après lesquelles il fut reçu le 19. Août 1652. Docteur en ces deux Facultez, en même tems que son frere aîné *Bonaventure* le fut en Philosophie. Ce fut un grand sujet de joïe pour leur pere, qui étoit alors âgé de 82. ans, & qui eut outre cela le plaisir de les voir Aggregez, l'aîné au College des Philosophes, & le cadet à celui des Philosophes & des Medecins.

Le Duc de *Parme* le nomma le

J. P. SACCO. 3. Novembre 1661. Professeur en Medecine Theorique, & il remplit ce poste jusqu'à l'an 1694. avec tant de réputation, que la Faculté de Medecine fit mettre ses armes accompagnées d'une inscription à sa loüange, dans la salle où il enseignoit.

La Republique de *Venise* lui offrit en 1694. une place de premier Professeur extraordinaire en Medecine pratique dans l'Université de *Padoue*, & il l'accepta. Il passa bientôt après à une chaire de premier Professeur ordinaire en Medecine theorique, & eut encore depuis le titre de Président de l'Université.

Cependant le Duc de *Parme*, connoissant la perte que son Université avoit faite, en se le laissant enlever, le rappella en 1702. en lui offrant la chaire de premier Professeur en Medecine, qui étoit vacante depuis plusieurs années. *Sacco* ne put résister aux avances que fit son Prince pour le ravoir, & prit possession de cet emploi, qu'il a conservé jusqu'à sa mort, quoiqu'il eût perdu la vûë sur la fin de sa vie.

Il mourut le 23. Fevrier 1718. dans sa quatre-vingt-quatriéme année, & fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, qui est dans l'Eglise de *S. Jean l'Evangeliste.* J. P. SACCO.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Iris febrilis, fœdus inter antiquorum & recentiorum opiniones febribus promittens. Geneva* 1683. *in*-8°.

2. *Nova Methodus febres curandi fundamentis Alkali & Acidi superstructa. Geneva* 1683. *in*-8°. Ces deux Ouvrages ont été réimprimez ensemble en 1695. à *Venise in*-8°.

3. *Novum Systema Medicum ex unitate Doctrina recentiorum & antiquorum. Parma* 1693. *in*-4°.

4. *Medicina theorico-practica, ad saniorem sæculi mentem centenis & ultrà consultationibus digesta, quibus penè omnium abdita morborum causa illustrantur, atque præconceptis inhærendo principiis, optima ex optimis congeruntur medicamenta, ad præfinitam morborum ideam studiosè concinnata. Parma* 1696. *in-fol.*

5. *Medicina practica rationalis Hippocratis sanioribus Neotericorum Doctrinis illustrata. Parma* 1717. *in-fol.*

J. P. SACCO. Cet Ouvrage peut passer pour un Traité complet de Medecine pratique. L'Auteur y traite de toutes les maladies avec une exactitude, qui fait qu'il ne sçauroit être que très-utile à tous les Medecins. C'est le jugement que le *Journal des Sçavans* en porte.

V. son éloge dans le *Journal de Venise*, tome 32. p. 467.

BENOIST DE SPINOSA.

B. DE SPINOSA. BENOIST *de Spinosa* naquit à *Amsterdam* le 24. Novembre 1632. de parens Juifs, qui le nommerent peu après sa naissance *Baruch*; nom qu'il changea en celui de *Benoît*, lorsqu'il abandonna le Judaïsme.

Il fit voir dès sa jeunesse une imagination vive & un esprit pénétrant. Ses parens, qui n'étoient pas en état de le pousser dans le commerce, lui trouvant du goût & de la disposition pour l'étude, lui permirent de s'y appliquer.

Il étudia la Langue Latine sous

François van den Ende, qui l'enseignoit alors à *Amsterdam*, & y exerçoit en même tems la profession de Medecin. Cet homme enseignoit avec beaucoup de succès & de réputation; desorte que les plus riches Marchands de la Ville lui confioient l'instruction de leurs enfans, avant qu'on eût reconnu qu'il enseignoit à ses disciples autre chose que le Latin : car on découvrit enfin qu'il répandoit dans l'esprit de ces jeunes gens des semences d'Athéisme. Cette découverte l'ayant décredité, il fut obligé d'aller chercher de l'emploi ailleurs, & passa en France, où quelques années après, c'est-à-dire en 1674. il fut pendu, pour avoir trempé dans l'affaire du Chevalier de *Rohan*. B. DE SPINOSA.

Spinosa, après avoir appris la Langue Latine sous cet homme, qui ne lui inspira que trop ses principes dangereux, comme il parut dans la suite, s'appliqua à l'étude de la Theologie, qui l'occupa pendant quelques années. Il passa ensuite à la Philosophie, qui eut pour lui un attrait particulier. Il dé-

B. DE SPINOSA.

beroit sur le choix d'un Maître qui pût lui servir de guide dans cette science, lorsque les Œuvres de *Descartes* lui tomberent entre les mains. Il les lut avec avidité, elles lui plurent, & il a souvent declaré depuis que c'étoit de là qu'il avoit puisé tout ce qu'il sçavoit de Philosophie.

Il étoit sur tout charmé de cette maxime de *Descartes*, qu'on ne doit jamais rien recevoir comme veritable, qu'il n'ait été auparavant prouvé par de bonnes & solides raisons; & il en tira cette conséquence, que la doctrine & les principes ridicules des Rabbins Juifs ne pouvoient être admis par un homme de bon sens; puisque ces principes sont établis uniquement sur l'autorité des Rabbins même, sans que ce qu'ils enseignent vienne de Dieu, comme ils le prétendent sans aucune raison.

Il commença alors à être fort reservé avec les Docteurs Juifs, dont il évita depuis le commerce autant qu'il lui fut possible; & on le vit rarement dans leurs synagogues, où il ne se trouvoit que par maniere

l'acquit ; ce qui les irrita extrê- B. DE SPINOSA
mement contre lui. Car ils ne doutoient point qu'il ne dût bientôt les abandonner, & se faire Chrétien.

Cependant il n'a jamais embrassé le Christianisme, ni reçu le Batême; & quoiqu'il ait eu depuis sa desertion du Judaïsme de fréquentes conversations avec quelques sçavans Mennonites, aussi-bien qu'avec les personnes les plus éclairées des autres sectes Chrétiennes, il ne s'est pourtant jamais declaré pour aucune, & n'en a jamais fait profession.

Les Juifs firent tout leur possible pour le retenir, & lui offrirent même pour cela une pension, qui devoit aller à douze florins ; mais il la refusa, quoiqu'il continuât de garder quelques mesures avec eux, & il les auroit peut-être toujours menagez, sans l'accident qui lui arriva.

Un jour qu'il sortoit de la synagogue, il vit auprès de lui un homme le poignard à la main prêt à le frapper, ce qui l'obligea à s'écarter & à éviter le coup, qui porta seule-

ment dans son habit. Il a toujours gardé depuis cet habit, pour en conserver la memoire. *Jean Colerus*, qui rapporte ce fait, dit l'avoir appris de l'Hôte & de l'Hôtesse de *Spinosa*, à qui il l'avoit souvent raconté. Ainsi il est plus sûr de s'en rapporter à lui, qu'à *Bayle*, qui dit que ce fut en sortant de la Comedie qu'il fut attaqué par un Juif, qui lui donna un coup de couteau, dont la blessure fut legere.

Quoiqu'il en soit de ce fait, il est sûr que *Spinosa* rompit alors entierement avec les Juifs; ce qui fut la cause de son excommunication, qu'on ne prononça cependant contre lui, qu'après qu'il eut paru encore devant les anciens de la synagogue.

Il avoit été accusé de mépriser la loi de *Moyse*, mais il s'en défendit toujours, & le nia constamment, jusqu'à ce qu'on produisît contre lui des témoins, avec lesquels il s'étoit expliqué sur ses vrais sentimens, & qui déposerent » qu'ils » l'avoient oüi se mocquer des Juifs, » comme de gens superstitieux,

& élevez dans l'ignorance, B. DE
ne sçavent ce que c'est que SPINOSA
ı, & qui néanmoins ont l'au-
de se dire son peuple, au
ris des autres Nations; que
r la Loi elle avoit été insti-
par un homme plus adroit
ux, à la verité, en matiere
politique, mais qui n'étoit
es plus éclairé dans la Phy-
:, ni même dans la Theolo-
; qu'avec une once de bon
on en pouvoit découvrir l'im-
ıre, & qu'il falloit être aussi
ide que les Hebreux du tems
Moyse, pour s'en rapporter à

s paroles impies exciterent
nation de la Synagogue, qui
ui avoir donné un délai, sui-
a coutume, prononça contre
Sentence d'excommunica-
& le retrancha de son corps.
a composa alors en Espagnol
pologie, mais cet écrit n'a
é imprimé, il en a seulement
plusieurs choses dans son
itus Theologico-Politicus.
conduite des Juifs à son égard

B. DE SPINOSA. le fit penser sérieusement à executer un dessein qu'il avoit depuis long-tems, qui étoit de se retirer à la campagne, pour s'éloigner du tumulte & du bruit, & pour se livrer entierement aux meditations philosophiques, qui faisoient tout son plaisir.

Il voulut cependant sçavoir auparavant un métier, pour y trouver une ressource pour les besoins de la vie. Il apprit donc à faire des verres de lunettes, & s'appliqua aussi au dessein, & il réüssit dans ces deux choses.

Quand il s'y fut rendu suffisamment habile, il quitta *Amsterdam*, & alla loger chez un homme de sa connoissance, qui demeuroit sur la route d'*Amsterdam* à *Auuverkerke*. Il sortit de ce lieu en 1664. & se retira à *Rhynsburg* près de *Leyde*, où il passa l'hyver : mais il en partit aussi-tôt après, & alla demeurer à *Voorburg* à une lieuë de *la Haye*.

Il demeura trois ou quatre ans en cet endroit, & se fit pendant ce tems un grand nombre d'amis à *la Haye*, tous gens distinguez par

leur condition, & par leurs emplois dans le Gouvernement & à l'armée. B. DE SPINOSA

Ce fut par leurs sollicitations qu'il se détermina à s'établir & à se fixer en ce dernier lieu, qu'il préfera à *Amsterdam*, parce que l'air y est plus sain.

Quoiqu'il aimât la solitude, & qu'il passât quelquefois deux ou trois jours dans sa chambre sans voir qui que ce soit, plusieurs personnes recherchoient sa compagnie, & se faisoient un plaisir de l'entendre. La curiosité de voir un homme, à qui ses sentimens hardis avoient fait un certain nom dans le monde, & de les lui entendre debiter, lui attiroit de fréquentes visites.

M. le Prince de *Condé* étant à *Utrecht* en 1673. eut cette curiosité comme les autres, & lui envoya un passe-port afin qu'il vint l'y trouver. *Spinosa* y alla effectivement; mais les Auteurs ne s'accordent point sur la réussite de son voyage. *Bayle* a avancé dans la premiere édition de son Dictionnaire sur un oüi-dire, que M. le Prince » fut

B. DE SPINOSA.

» obligé d'aller visiter un poste le » jour que *Spinosa* devoit arriver, » & que le terme de son passe-port » expira avant que ce Prince fût » retourné à *Utrecht*, desorte qu'il » ne le vit point.« Mais il se retracta dans l'édition suivante, où il dit : » que s'étant informé plus » exactement de cette affaire, il » avoit appris que le Prince de » *Condé* fut de retour à *Utrecht* avant » que *Spinosa* en partît, & qu'il est » très-vrai qu'il confera avec cet » Auteur. La vie de *Spinosa* écrite par *Colerus*, lui fit quelque tems après reprendre son premier sentiment, comme il paroît par une de ses Lettres (*Tome* 3. *p.* 1081. *de l'édition de M. Des-Maizeaux.*) *Colerus* dit dans cet Ouvrage que l'Hôte & l'Hôtesse de *Spinosa* » l'avoient » assuré qu'à son retour d'*Utrecht*, » il leur avoit dit positivement qu'il » n'avoit pû voir le Prince de *Condé*, » qui en étoit parti quelques jours » avant qu'il y arrivât. *Bayle* crut devoir déferer à une autorité si positive, qui cependant n'est pas tout-à-fait concluante, car il se

peut bien faire que *Spinosa*, pour ôter tout sujet de soupçon & de crainte à son Hôte, ait jugé à propos de lui cacher la verité. M. *Des-Maizeaux*, pour éclaircir ce fait, a consulté M. *Morelli*, qui avoit connu *Spinosa*, & qui lui a fait cette réponse. B. DE SPINOSA.

» J'ai connu très-particulierement M. *Spinosa*. Il m'a dit plus » d'une fois qu'étant à *Utrecht* avec » M. le Prince de *Condé*, ce Prince » après s'être entretenu avec lui, » lui fit de grandes instances pour » l'engager de le suivre à *Paris*, & » d'y rester auprès de sa personne ; » ajoûtant qu'outre sa protection, » sur laquelle il pouvoit compter, » il y auroit logement, bouche à » Cour & mille écus de pension : à » quoi *Spinosa* répondit, qu'il supplioit son Altesse de considerer » que tout son pouvoir ne seroit » pas capable de le soûtenir [contre » le zele de quelques-uns] d'autant » plus que son nom étoit déja fort » décrié par le *Traité Theologique &* » *Politique*, & qu'il n'y auroit point » de sûreté pour lui, ni de satis-

B. DE SPINOSA.

» faction pour son Altesse.... Mais » qu'il étoit prêt d'accompagner » son Altesse dans les armées, pour » le délasser, s'il en étoit capable, » de ses travaux guerriers. M. le » Prince goûta ces raisons & le re» mercia.

» J'ai aussi consulté, ajoûte M. » *Des-Maizeaux*, M. *Buissiere*, cele» bre Chirurgien de *Londres*, qui » étoit alors à *Utrecht* en qualité » de Chirurgien de l'Hopital de » l'Armée : il m'a assuré qu'il avoit » vû plusieurs fois *Spinosa* entrer » dans l'appartement de M. le Prin» ce de *Condé*. Ainsi il n'y a plus » lieu de douter que ce Prince ne » se soit effectivement entretenu » avec ce Philosophe. (*Not. sur la Lettre 282. de Bayle.*)

Le voyage de *Spinosa* à *Utrecht* pensa lui faire des affaires. On le soupçonna d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, & son Hôte voulut le faire sortir de chez lui, dans la crainte de voir piller sa maison, mais il le rassura, & cette affaire n'eut point de suite.

La même année 1673. l'Electeur Palatin

Palatin *Charles Louis* ayant entendu parler avantageusement de sa capacité, & ayant vû son Ouvrage sur la Philosophie de *Descartes* imprimé en 1663. mais ignorant le venin qu'il cachoit dans son sein, voulut l'attirer à *Heidelberg*, pour y enseigner la Philosophie, & donna ordre au Docteur *Fabricius*, Professeur en Theologie, & l'un de ses Conseillers, de lui en faire la proposition. B. DE SPINOSA.

Fabricius lui écrivit donc le 16. Fevrier de cette année & lui offrit au nom de son Prince une chaire de Philosophie, avec une liberté très-étenduë de raisonner suivant ses principes, comme il le jugeroit à propos, *Philosophandi libertatem habebis amplissimam.* Mais à cette offre il joignit une condition, qui n'accommoda point *Spinosa*; ce fut qu'il n'abuseroit point de cette liberté au préjudice de la Religion établie par les Loix; *quâ te ad publicè stabilitam Religionem conturbandam non abusurum credit.*

Spinosa vit bien l'impossibilité où il étoit de raisonner suivant ses prin-

B. DE SPINOSA. cipes, & de ne rien avancer en même tems qui fût contraire à la Religion établie, & ce fut ce qui l'engagea à refuser le poste qu'on lui offroit. Sa Lettre à *Fabricius* est du 30. Mars 1673. Il lui mande que *l'instruction de la jeunesse seroit un obstacle à ses propres études, & que jamais il n'avoit eu la pensée d'embrasser une semblable profession.* Mais ce n'étoit là qu'un prétexte, & il fait assez connoître la veritable raison de son refus, en ajoûtant: *De plus, je fais reflexion, que vous ne me marquez point dans quelles bornes doit être renfermée cette liberté, pour ne pas choquer la Religion établie.*

Ce qu'on trouve dans le *Menagiana*, to. 3. p. 30. sur le compte de *Spinosa*, n'est qu'une suite de faussetez. On y fait parler ainsi M. *Menage.* » J'ai oüi dire que *Spinosa* étoit » mort de peur qu'il avoit eu d'être » mis à la Bastille. Il étoit venu en » France, attiré par deux person- » nes de qualité, qui avoient envie » de le voir. M. de *Pompone* en fut » averti; & comme c'étoit un Mi- » nistre fort zelé pour la Religion,

» il ne jugea pas à propos de souf-
» frir *Spinosa* en France, où il étoit
» capable de faire bien du desordre,
» & pour l'en empêcher, il résolut
» de le faire mettre à la Bastille.
» *Spinosa*, qui en eut avis, se sauva
» en habit de Cordelier, mais je ne
» garantis pas cette derniere cir-
» constance. Ce qui est certain, est
» que bien des personnes qui l'ont
» vû, m'ont assuré qu'il étoit petit,
» jaunâtre, qu'il avoit quelque chose
» de noir dans la physionomie, &
» qu'il portoit sur son visage un ca-
» ractere de reprobation.

Ce dernier article est vrai, suivant *Bayle*, qui assûre avoir entendu dire la même chose à des personnes qui l'avoient vû. Pour ce qui est de son voyage en France, & des circonstances dont on l'a accompagné, il n'est rien de plus faux. Il n'y a jamais mis le pied, quoique des personnes de distinction ayent voulu l'y attirer. Sa mort ne doit donc pas être attribuée à la crainte d'être mis à la Bastille.

Il étoit d'une constitution très-foible, mal sain, maigre, & attaqué

de phtisie depuis plus de vingt ans, ce qui l'obligeoit à vivre de regime & à être extrêmement sobre. Cependant on croyoit qu'il vivroit encore du tems dans cet état, lorsque son Hôte & sa femme revenant du Sermon le 21. Mai 1677. le trouverent mort. *Colerus* le fait mourir à la page 164. le 23. Fevrier, & à la page 181. le 21. Cette derniere date est la veritable & s'accorde avec celle de l'Auteur de la Préface des Œuvres Posthumes de *Spinosa*. La premiere est sûrement fausse, puisque le 23. n'étoit pas un Dimanche, comme *Colerus* le dit, mais un Mardi. Il étoit alors dans sa quarante-cinquiéme année.

Tout le monde convient que c'étoit un homme d'un bon commerce, affable, honnête, officieux, parfaitement désinteressé, & fort reglé dans ses mœurs. Mais si l'on n'a que du bien à dire de sa conduite, on ne peut dire que du mal de sa doctrine, qui n'est qu'un tissu d'absurditez & d'impietez, sans liaison & sans ordre.

Catalogue de ses Ouvrages. B. DE SPINOSA.

1. *Renati Descartes Principiorum Philosophiæ pars prima & secunda more Geometrico demonstrata, per Benedictum de Spinosa Amstelodamensem. Accesserunt ejusdem Cogitata Metaphysica, in quibus difficiliores, quæ tam in parte Metaphysices generali, quam speciali occurrunt, quæstiones breviter explicantur. Amstelodami* 1663. *in*-4°. *Spinosa* paroît dans cet Ouvrage aussi orthodoxe sur la Nature de Dieu, que l'étoit *Descartes*; ce qui pourroit faire croire qu'il n'étoit pas encore dans les sentimens impies dont il a rempli ses autres Ouvrages. Mais il est bon de sçavoir qu'il n'y parle point selon sa pensée; comme on l'apprend par la Préface, qui est d'un de ses disciples, nommé *Louis Meyer*, Medecin d'*Amsterdam*, dont on a deux autres Ouvrages dans les mêmes principes que les siens intitulez, l'un : *Lucii Antistii Constantis de Jure Ecclesiasticorum liber singularis, quo docetur, quodcumque divini humanique Juris Ecclesiasticis tribuitur, vel ipsi sibi tribuunt, hoc aut falso impieque ipsi tri-*

B. DE SPINOSA. *bui, aut non aliunde quam à suis, hoc est, ejus Reipublicæ sive Civitatis Prodiis, in qua sunt constituti, accepisse. Eleutheropoli* 1655. *in*-8°. L'autre: *Philosophia Sacræ Scripturæ Interpres; Exercitatio paradoxa, in qua veram Philosophiam infallibilem S. Litteras interpretandi normam esse demonstratur. Eleutheropoli* 1666. *in*-4°. Je ne cite ici ces deux Ouvrages, que parce que quelques Auteurs les ont attribuez à *Spinosa*, mais mal-à-propos, puisque tous ceux qui ont écrit sa vie n'en disent pas le moindre mot; au lieu que *Colerus* & plusieurs autres les donnent à *Meyer*.

2. *Tractatus Theologico-Politicus continens Dissertationes aliquot, quibus ostenditur libertatem Philosophandi non tantum salva pietate & Reipublicæ pace posse concedi; sed eandem nisi cum pace Reipublicæ, ipsaque pietate tolli non posse. Hamburgi* 1670. *in*-4°. Quoique le titre de ce Livre porte qu'il a été imprimé à *Hambourg*, il est sûr qu'il l'a été à *Amsterdam*. On en a une traduction Françoise, faite par le Sieur de *S. Glain*, Angevin, Capitaine au service des

Etats de Hollande, qui a ensuite travaillé à la Gazette d'*Amsterdam*. Il avoit été Calviniste, mais dès qu'il eût connu *Spinosa*, il devint un de ses disciples & de ses plus grands admirateurs. Sa traduction parut à *Amsterdam* en 1678. *in*-12. Il l'intitula d'abord *La Clef du Sanctuaire*; mais ce titre ayant fait beaucoup de bruit, sur tout dans les Pays Catholiques, on jugea à propos, pour faciliter le debit du Livre, d'ôter ce premier titre, & d'y substituer celui de *Traité des Cérémonies superstitieuses des Juifs tant anciens que modernes*. La même raison y fit encore ôter dans la suite celui-là, pour l'intituler *Reflexions curieuses d'un esprit desinteressé, sur les matieres les plus importantes au salut tant public que particulier*. Ces trois titres differens ont fait croire à quelques personnes qu'il y avoit eu trois éditions differentes de cette traduction, mais il n'y en a eu qu'une, dont on a seulement changé la premiere feüille. Il est beaucoup plus rare de la trouver sous le premier titre, que sous les deux autres. On voit à la

B. DE SPINOSA.

B. DE SPINOSA. fin de la traduction des *Remarques curieuses & necessaires pour l'intelligence de ce Livre*, qui sont de *Spinosa*, & qui n'étoient pas dans le Latin. L'Original Latin a été réimprimé *in*-8°. sous differens titres bizarres, pour tromper le Public, & éluder les défenses des Magistrats. Ainsi on le trouve sous celui-ci, sous lequel on ne s'aviseroit pas de l'aller chercher : *Dan. Heinsii Operum Historicorum Collectio. Lugd. Bat.* 1673. *in*-8°. On en a donné une traduction Flamande à *Breme*, ou plutôt en Hollande, en 1694. sous ce titre : *Le Theologien judicieux & politique.* Elle est de *Jean Henri Glasemaker.* Au reste cet Ouvrage impie, qui tend à renverser la Religion en attaquant la Revelation, a été refuté par plusieurs personnes, qui se sont appliquées à mettre au jour les semences d'Athéisme qu'il renferme ; tels sont.

François Cuper, Socinien, qui mourut à Rotterdam l'an 1695. dans son Livre intitulé : *Arcana Atheismi revelata, philosophice & paradoxe refutata, examine Tractatus Theologico-*

politici

politici ... *Spinosa.* ... *dami* 1676. ... 4°.

B. DE SPINOSA

Regnier de M... *lt*, Professeur à *Utrecht* dans son *Liber Posthumus adversus Anonym*... *Th*...*ico-Politicum. Amstelod.* 1674. 4°.

Jean Bred...*be*..., ... de *Rotterdam* dans son *E*...*tio Tractatus Theologico-Po*...*i*, *ac* ... *demonstratione*, *geo*... *n* ... *e* ... *sita*, *naturam n*... *esse D*... *effati contrario prae*...*bus Tract*... *innititur. Roterod.* 1675. 4°. C'est un des mei...rs ... vrages qu'on ait composé sur cette matiere. Comme l'Auteur ne possedoit pas parfaitement la Langue Latine, il fut obligé de l'écrire en Flamand, & de se servir de la plume d'un autre pour le traduire.

Pierre Yvon, disciple de *Labadie*, & Ministre des Labadistes dans leur retraite de *Wievvert* en Frise, qui publia l'Ouvrage intitulé : *L'Impieté convaincuë en deux Traitez*, *dont le premier établit clairement l'existence de Dieu*, *comme la premiere & la plus certaine de toutes les veritez*, *& le second contient la défense de l'Ecriture*

B. DE SPINOSA. *Sainte par l'entiere refutation du Livre impie de Spinosa nommé* Traité Theologique-Politique. *Amsterdam* 1681. *in*-8°.

Jacques Batalerius, dans ses *Vindiciæ miraculorum, per quæ divinæ Religionis, & fidei Christianæ veritas olim confirmata fuit, adversus profanum Autorem Tractatus Theologico-Politici*. *Amstelodami* 1674. *in*-12.

Jean Musæus, Professeur en Theologie à *Iene* dans son *Tractatus Theologico-Politicus ad veritatis lumen examinatus. Jenæ* 1674. *in*-4°. *Colerus* dit que c'est l'Auteur qui a refuté le plus solidement *Spinosa*.

Noël Aubert de Versé, dans son Livre intitulé : *L'impie convaincu*, ou *Dissertation contre Spinosa, dans laquelle on refute les fondemens de son Athéisme. Amsterdam* 1684. *in*-8°.

Jean Melchior, Ministre, dans cet Ouvrage : *Religio ejusque natura & principium, sive Epistola qua ad examen vocatur Tractatus Theologico-Politicus. Ultrajecti* 1672. *in*-8°.

Matthieu Earbery, dans un Livre Anglois, qui a pour titre : *Le Déisme examiné & refuté*, ou *Réponse à*

... Livre ... : Tractatus Theologico-Politicus. *Londres* 1697. *in*-8°. B. DE SPINOSA.

5. *B. D. S. Opera Posthuma* 1677. *in*-4°. Ce Recüeil, qui a été imprimé à *Amsterdam*, contient cinq parties.

La premiere est : *Ethica ordine Geometrico demonstrata, & in quinque partes distributa, in quibus agitur* 1°. *de Deo.* 2°. *de Natura & Origine mentis.* 3°. *de Origine & Natura affectuum.* 4°. *De servitate humana; sive de affectuum viribus.* 5°. *De potentia intellectus, seu de Libertate Humana.* Ce Traité encore plus rempli d'impietez que son Ouvrage précédent, a été aussi refuté par une infinité d'Auteurs, qu'il seroit trop long de citer ici.

La seconde : *Tractatus Politicus, in quo demonstratur, quomodo societas, ubi Imperium Monarchicum locum habet, sicut & ea, ubi Optimi imperant, debet institui, ne in Tyrannidem labatur, & ut pax, libertasque Civium inviolata maneat.*

La troisiéme : *Tractatus de intellectus emendatione, & de via quâ op-*

B. DE SPINOSA. *time in veram rerum cognitionem dir gitur.*

La quatriéme : *Epistola Doctoru quorumdam virorum ad B. D. S.* *Auctoris Responsiones, ad aliorum ej operum elucidationem non parum f cientes.*

La cinquiéme : *Compendium Gran matices Linguæ Hebreæ.*

V. sa vie par *Jean Colerus.* *Haye* 1706. *in*-12. Le Sieur *Luca* fameux en Hollande par ses *Qui tessences*, & plus encore par s mœurs & sa maniere de vivre, a composé une autre, qui est vrai Panegyrique de ce fame Athée ; elle se trouve dans le dixi me tome des *Nouvelles Litteraires du Sauzet*, p. 40. *Bayle* en a don aussi un article fort étendu, où parle au long de ses sentimens.

LOUIS ALAMANNI.

LOUIS *Alamanni* naquit à *Florence* le 28. Octobre 1495. de *Pierre Alamanni* & de *Genievre Paganelli*, tous deux de familles nobles. L. ALAMANNI.

Il fit ses études dans sa Patrie. Quelques-uns prétendent qu'il y eut pour maître *Jacques Diacceto*; mais il est probable qu'ils se trompent, puisqu'ils étoient à peu près du même âge, & que *Benoît Varchi* dit dans la vie de *François Cattani de Diacceto*, qu'il eut pour disciples *Louis Alamanni*, *Zenobe Buondelmonte*, *Jacques Diacceto*, *Antoine Brucciols*, &c. Ainsi ils ont pris un *Diaccetto* pour l'autre: car il est à remarquer qu'il y avoit en même tems à *Florence* trois Sçavans de ce nom, deux nommez *François*, & l'autre *Jacques*. Les deux *François* étoient distinguez par les surnoms de *Pavonazzo* (le violet) & de *Nero* (le noir) qui étoient les couleurs des habits qu'ils avoient cou-

L. ALAMANNI. tume de porter, & le premier est celui dont *Varchi* a écrit la vie. Pour ce qui est de *Jacques*, qui étoit beaucoup plus jeune qu'eux, on le distinguoit par le nom de *Diaccetino*. Quelques Auteurs leur ont donné le nom de *Ghiaccetto*, au lieu de *Diaccetto*; mais cette difference ne doit pas surprendre, parce que les Florentins prononcent de même ces deux mots.

L'amitié qu'*Alamanni* contracta avec *Buondelmonte* & avec *Diaccetino*, lui fut dans la suite funeste, & l'obligea à s'exiler de sa Patrie. Son pere avoit été fort attaché à la Maison de *Medicis*, & lui-même étoit aimé du Cardinal *Jules de Medicis*, qui gouvernoit alors la Republique de *Florence*; mais une injure qu'il prétendit en avoir reçûë, l'aliéna entierement de lui, & lui fit naître des desirs de vengeance. Il avoit été trouvé la nuit avec des armes, contre la défense du Cardinal, & avoit été obligé de subir la peine portée par son Ordonnance, dont il croyoit être exemt. Ne pouvant digerer cet affront, il se lia avec

Buondelmonte & *Diaccettino*, qui étoient aussi mécontens du Cardinal, & ils formerent ensemble une conjuration sous le prétexte specieux du bien public, & dans le dessein de s'acquerir par sa mort le titre de liberateur de la Patrie. L. ALAMANNI.

La mort du Pape *Leon X.* arrivée le 2. Decembre 1521. leur parut une occasion favorable pour executer leur complot, dans lequel ils trouverent le moyen de faire entrer plusieurs personnes, entr'autres un cousin d'*Alamanni*, nommé comme lui, (*a*) *Nicolas Martelli* & *Antoine Brucciolì*.

Mais leurs desseins furent bientôt découverts; *Jacques Diaccetino* ayant été mis en prison sur quelques indices vers le 22. Mai 1522. *Brucciolì* sortit aussi-tôt de *Florence*, & alla avertir *Alamanni*, qui étoit alors à la campagne. Celui-ci voyant bien qu'il n'y avoit point de tems

(*a*) Il n'étoit pas frere de notre Auteur, comme le disent les Auteurs de la *Bibliotheque Italique*, tome 1. p. 263. mais fils de *Thomas*, son cousin germain, *fratel cugino*, dit le *Journal de Venise*.

L. ALAMANNI. à perdre, songea d'abord à se mettre en sûreté, & se retira dans le Duché d'*Urbin*. Sa fuite fut si précipitée, qu'il ne songea point à avertir son cousin, qui étoit en garnison à *Arezzo*, de ce qui se passoit. Cet oubli fut la cause de sa perte, car il fut arrêté peu de tems après, & conduit à *Florence*, où il eut la tête tranchée avec *Diacettino* le 7. Juin suivant. Quant à notre Auteur & à *Buondelmonte*, qui s'étoit aussi évadé, ils furent proscrits, & leur tête fut mise à prix. (*a*)

Ils se retirerent tous les deux par differentes routes à *Venise*, où le Senateur *Charles Cappello* les reçut dans son Palais. Mais ils ne demeurerent pas long-tems en cette Ville, car le Cardinal *Jules de Medicis* ayant été l'année suivante 1523. élû Pape sous le nom de *Clement VII.* ils ne s'y crurent pas en sûreté, & formerent le dessein de se retirer en France.

(*a*) Les mêmes Journalistes de la *Bibliot. Italique* ont mal traduit ces paroles du *Journal de Venise*, *è posto taglia di cinquecento fiorini d'oro per uno*, par celles-ci, *ils furent mis à l'amende de* 500. *florins d'or.*

En [illegible] à [illegible], ils furent arrêtez & mis en p[illegible]n, on ne sçait pour quel sujet, [illegible]re à la sollicitation du [illegible] Charles Cappello l'ayant [illegible]pris, travailla si efficacement po[illegible] eux, qu'ils furent mis en liberté. Ce service fut cause que *Cappello* ayant été envoyé quelques années après en ambassade à *Florence*, y fut traité avec beaucoup de distinction par les Seigneurs Florentins. L. ALAMANNI.

Alamanni fuyant la puissance & l'indignation du Pape, demeura successivement en differens endroits, tantôt en France, tantôt à *Gennes*, attendant toujours un changement qui pût le rendre à sa Patrie.

Ce changement arriva en 1527. Car l'armée de l'Empereur *Charles V.* ayant alors pris d'assaut la ville de *Rome*, & le Pape s'étant retiré dans le Château *S. Ange*, où il étoit comme prisonnier, les Florentins, qui tenoient le parti du peuple, reprirent courage, chasserent les *Medicis* & rappellerent les bannis, entr'autres *Alamanni* & *Buondelmonte*.

L. ALAMANNI. Cependant les progrez de l'Empereur firent appréhender à *Nicolas Capponi*, qu'ils avoient élû Gonfalonier, quelque nouvelle disgrace, & cette appréhension le portoit à s'accommoder avec ce Prince. Plusieurs étoient de son avis, & dans le Conseil qui se tint pour déliberer sur ce sujet, *Alamanni* fit un long discours pour l'appuyer. Mais le credit de ceux qui étoient d'un avis contraire l'emporta ; & *Alamanni* commença à devenir suspect au parti du peuple ; ce qui l'engagea à paroître rarement à *Florence*, & à aller passer la meilleure partie du tems à *Gennes*.

La Republique de *Florence* ayant en 1528. levé des troupes, *Alamanni* fut élu Commissaire General, & il accepta cet emploi, dont on lui envoya la Patente à *Gennes*, où il étoit alors.

Lorsqu'il vit les affaires des François entierement perduës en Italie, il fit de nouvelles tentatives pour engager les Florentins à se détacher de leur parti & à se joindre à celui de l'Empereur, mais toutes ses dé-

marches furent aussi inutiles que la premiere fois, & ne servirent qu'à le rendre odieux au peuple, ce qui le fit résoudre à se retirer pour toujours de *Florence*. L. ALAMANNI.

Cependant lorsque la treve eût été concluë entre *Charles-Quint* & *François I.* les Florentins envoyerent des Ambassadeurs à l'Empereur, pour faire leur paix; mais ce Prince ne voulut point les recevoir, qu'ils ne promissent de rendre la puissance souveraine aux *Medicis*. Sur leur refus l'armée de l'Empereur & les troupes du Pape s'emparerent de la meilleure partie de la Toscane, & mirent le siege devant *Florence*.

Dans cette extrêmité ils eurent recours à *François I.* mais ne le trouvant pas disposé à les secourir, ils s'adresserent à ceux de leurs Citoyens, qui étoient refugiez dans les Pays Etrangers. *Alamanni*, qui aimoit veritablement sa Patrie, oubliant tous les sujets de plainte qu'il pouvoit avoir contre elle, fit si bien, qu'il ramassa de côté & d'autre quinze ou vingt mille écus, comme le rapporte *Nardi*, ou même

L. ALAMANNI. quarante mille, selon *Segni*, & les porta de *Lyon*, où il s'étoit retiré, à *Gennes*, d'où il les fit passer à *Pise*.

Benoît Varchi, qui dans son Histoire manuscrite de *Florence* rapporte cet évenement au mois de Mars & d'Avril de l'an 1530. le raconte autrement que *Nardi* & *Segni*. Il dit qu'*Alamanni* s'étoit lui-même transporté à *Florence*, de *Gennes* où il avoit toujours demeuré, après avoir été faire un tour à *Barcelone*; & qu'il avoit trouvé moyen par ses sollicitations de tirer du Roi de France vingt-deux mille écus, dont il avoit envoyé une partie à *Pise*, & dont il avoit porté une autre à *Florence*.

Quoiqu'il en soit de ce fait, qui n'a rien de fort interessant, il est sûr que ces secours ne furent que d'une utilité mediocre pour les Florentins, puisqu'ils furent obligez de se rendre le 10. Août de cette année.

La forme du Gouvernement fut aussi-tôt changée, & *Alexandre de Medicis* se mit en possession de l'au-

torité souveraine. Les principaux Chefs du parti populaire furent mis à mort, d'autres furent bannis en differens endroits, & du nombre de ces derniers fut *Louis Alamanni*, qui fut exilé en Provence, comme il paroît par la liste que *Varchi* en donne. Mais n'ayant pas observé son ban, il fut cité & declaré rebelle en 1532. L. ALAMANNI.

Se voyant par là hors d'esperance de revoir jamais sa Patrie, il vint s'établir en France, où son merite lui fit trouver un Protecteur dans la personne de *François I.* & où son talent pour la Poësie lui donna les moyens de se faire un nouveau patrimoine, Ce Prince, qui l'aimoit, lui fit beaucoup de bien, l'employa en differentes affaires importantes, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel.

Henri, Duc d'Orleans, qui monta ensuite sur le trône, ayant épousé en 1533. *Catherine de Medicis*, cette Princesse le prit à son service, en qualité de Maître-d'Hôtel.

La mort de *Clement VII.* arrivée l'an 1534. & celle du Duc *Alexandre*

L. ALAMANNI. *de Medicis*, qui fut tué en 1537. firent esperer aux Florentins de pouvoir rétablir le Gouvernement populaire. Ils prirent les armes dans ce dessein, & *Alamanni* ne manqua pas de les y animer par ses lettres. Il est même à présumer qu'il fit un voyage à *Florence*, pour les y exhorter plus efficacement, comme il paroît par un des Sonnets, où il marque expressement que six ans après s'être retiré en France, il avoit passé en Italie, d'où il étoit revenu peu de tems après en ce Royaume.

Il fit un autre voyage en Italie avec ses deux fils *Nicolas* & *Batiste* vers la fin de l'an 1539. car on a dans un Manuscrit de *Florence* six Lettres de lui écrites de *Rome* ; la premiere le 18. Novembre de cette année, & les deux dernieres au mois de Decembre suivant. Deux Lettres d'*Annibal Caro* nous apprennent qu'il demeura en cette Ville tout le mois de Janvier de l'an 1540.

Il alla ensuite à *Ferrare* & à *Padoue*, d'où il passa à *Mantoue* pour revenir en France ; une de ses Let-

tres datée de *Mantoue* le 22. Avril, & écrite à *Varchi*, nous instruit de ce détail, L. ALAMANNI.

Alamanni ne fut pas plutôt de retour en France, qu'on l'aggregea à l'Academie des *Infiammati*, qui se forma en ce tems-là à *Padoue* par les soins de *Daniel Barbaro* & d'*Ugolin Martelli*, comme *Razzi* le rapporte dans la Vie de *Varchi*, qui en fut un des principaux Membres.

Alamanni fit encore un tour en Italie au commencement de l'année 1541. & il se trouva pendant le carnaval à *Ferrare* à la premiere representation d'une fameuse Tragedie de *Jean-Batiste Giraldi Cintio*, intitulée : *Orbecche*.

L'an 1544. la paix ayant été concluë entre l'Empereur & le Roi de France, *François I.* envoya *Alamanni* en ambassade à *Charles-Quint*, & ce fut alors qu'il lui arriva ce que *Jerôme Ruscelli* rapporte dans ses *Imprese illustri*, p. 208.

Parmi les Poësies qu'il avoit composées à la loüange de *François I.* étoit un Dialogue satyrique, où

L. ALAMANNI. le Coq faisoit entr'autres ce reproche à l'Aigle.

---- Aquila Grifagna,
Che per piu divorar due becchi porta.

L'Empereur avoit lû cette Piece, & se souvint à propos de cet endroit. Car *Alamanni* ayant paru devant lui, & lui ayant fait un discours, où il s'étendoit fort sur ses loüanges, & dont toutes les périodes commençoient par le mot *Aquila*; ce Prince qui l'avoit écouté avec beaucoup d'attention, se contenta de lui dire, lorsqu'il eut fini,

---- Aquila Grifagna
Che per piu divorar due becche porta.

Ces paroles ne démonterent point *Alamanni*, qui reprenant la parole, lui dit: *Seigneur, quand j'ai écrit ceci, je l'ai fait en Poëte, à qui il est permis de mentir; maintenant je parle en Ambassadeur, qui doit ne dire que la verité. Je parlois alors en jeune homme, je le fais presentement en homme mûr; le chagrin de me voir éloigné de ma Patrie m'animoit alors, mais je suis maintenant exemt de passion.* Une réponse si sage plut extrêmement à l'Empereur, qui se leva aussi-tôt,

&

& lui frappant de la main sur l'é- **L. ALAMANNI.**
paule, lui dit que son exil ne devoit point lui faire de peine, puisqu'il avoit trouvé un protecteur tel que le Roi de France, & que c'étoit plutôt au Duc de *Florence* à s'affliger, d'avoir perdu un sujet de son merite.

Alamanni fut depuis bien venu à la Cour de l'Empereur, dont il obtint tout ce qu'il voulut, & s'en retourna en France chargé d'honneurs & de présens.

François I. étant mort en 1547. *Henri II.* qui lui succeda, ne témoigna pas moins de bienveillance à *Alamanni.* Il l'envoya en 1551. à *Gennes*, pour engager cette Republique à recevoir ses vaisseaux dans ses ports, & à donner un libre passage aux troupes qu'il avoit dessein d'envoyer en Italie. Il l'avoit outre cela chargé d'une commission secrette, de voir les Senateurs qui étoient attachez aux interêts de la France, & de menager par leur moyen quelque soulevement, qui retirât la Republique du parti de l'Espagne & la soûmît à la France.

L. ALAMANNI.

Il fit tout ce qu'il pût pour y réussir, mais quelques soins & quelques peines qu'il se donnât pour cela, il eut le chagrin de les voir infructueuses. *Paul Paruta* & *André Morosini* parlent dans leur Histoire de *Venise* de ce voyage d'*Alamanni* à *Gennes*, qui fut apparemment le dernier qu'il fit en Italie.

Jerôme Ghillini dans son *Teatro d'Huomini illustri*, p. 156. dit qu'il mourut à *Paris*, & qu'il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers. Mais *Luc Antoine Ridolfi*, son compatriote & son ami, qui étoit alors en France, & qui par là est plus croyable que *Ghillini*, dit dans son Dialogue intitulé : *Aretefila*, imprimé à *Lyon* en 1560. qu'il mourut à *Amboise*, où il étoit avec la Cour, le 18. Avril 1556. Il étoit alors dans sa soixante-uniéme année.

On trouve dans le second Livre des Lettres de *Pierre Aretin*, page 218. une Lettre de ce Sçavant à *Louis Alamanni* datée de *Venise* le 10. Juin 1562. mais il est sûr qu'il y a une faute d'impression dans la date.

Il a eu deux femmes, toutes deux Florentines & de familles nobles. Il épousa la premiere, nommée *Alessandra Serristori*, à *Florence* en 1516. avant son exil; & la seconde, appellée *Madeleine Buonajuti*, en France. Cette derniere étoit Dame d'atour de la Reine *Catherine de Medicis*, & se maria en secondes noces, après la mort d'*Alamanni*, en 1558. à *Jean-Batiste de Gondi*. L. ALAMANNI.

Il doit avoir eu de la premiere ses deux enfans qui sont les plus connus *Nicolas* & *Batiste*, quoique quelques Auteurs disent le contraire. En voici la raison. D'un côté on a une Lettre d'*Annibal Caro* à *Alamanni* datée du mois de Decembre 1539. dans laquelle il fait ses complimens à *Nicolas* & à *Batiste* ses fils; d'un autre, *Nicolas Martelli* dans la Dedicace du premier Livre de ses Lettres addressée à *Madeleine Buonajuti*, lui dit qu'en 1546. qui est la date de la Dedicace, elle avoit encore à peine vingt-deux ans. Elle avoit donc en 1539. tout au plus quinze ans, âge trop peu avancé pour avoir déja deux enfans à

L. ALAMANNI. imprimées separément. Les Pieces qui y sont contenuës sont.

Elegie, p. 1. Elles sont divisées en quatre Livres, dont les trois premiers roulent sur des sujets amoureux, au lieu que le quatriéme ne traite que de matieres saintes & devotes. *Alamanni* passe communément pour le premier qui ait composé des Elegies en Italien.

Egloghe, p. 108. *Alamanni* s'est proposé *Theocrite* pour modele dans ces Eglogues, qui sont au nombre de quatorze, & toutes en vers non rimez. (*Sciolti*) Il s'est attribué la gloire d'avoir le premier mis en usage cette sorte de vers; mais *Trissino* s'attribuë la même gloire, & peut-être avec plus de raison, puisque, quoiqu'ils vêcussent dans le même tems, les Ouvrages où il s'est servi de ces sortes de vers ont paru avant ceux où *Alamanni* les a employez.

Sonetti, p. 188.

Favola di Narcisso, p. 289. Cette Piece se trouve aussi dans la *Prima parte delle Stanze di diversi illustri Poëti, raccolte da Lodovico Dolce. In Venegia* 1570. *in*-12.

L. ALAMANNI.

diluvio Romano, p. 316. Il
ans cette Piece l'inondation
e arrivée en 1531. *Bernard*
qui fait mention de cette
on dans son Histoire de
parle aussi du Poëme d'*A-*
qu'il préfere à l'Ode se-
1 premier Livre d'*Horace*,
e sur le même sujet.
s d'Athlante, p. 343.
, p. 357. Elles sont au nom-
ouze. *Mario degli Andini* a
sixiéme, la septiéme, la
e & la dixiéme dans son
intitulé : *Satyre di cinque*
ëti. In Venetia 1565. *in*-12.
nçois Sansovino les a mises
ans son Recüeil de Satyres
rres, dont elles font le si-
Venise 1560. *in*-8°. Les
d'*Alamanni* sont pleines
mais le stile en est trop re-

penitentiali, p. 421. Ce sont
umes en vers faits à l'imi-
e ceux de *David*, & rem-
entimens de penitence. Il
osa dans une maladie dan-
qu'il eut en 1525. Le P.

L. ALAMANNI. *François de Trevise* les a inserez dans un Recüeil qu'il a publié sous ce titre : *Salmi spirituali di diversi eccelenti Autori, con alcune Rime spirituali. In Vinegia* 1572. *in*-12. Ils se trouvent aussi dans le Livre second des *Rime spirituali. In Venetia* 1550. *in*-16.

2. *Opere Toscane.* 2°. *Tomo. Lugduni* 1533. *in*-12. Ce second volume contient les Pieces suivantes.

Selve, p. 1. Ces Poësies sont divisées en trois Livres.

Favola di Phetonte, p. 105. En vers non rimez.

Tragedia di Antigone, p. 134. C'est la traduction d'une Tragedie de *Sophocle.*

Hymni, p. 196. Il s'y est proposé *Pindare* pour modele.

Stanze, p. 236. Elles se trouvent aussi dans la *Prima parte delle Stanze di diversi illustri Poëti, raccolte da Lodovico Dolce. In Vinegia* 1570. *in*-12.

Sonetti, p. 257. La plûpart sont à la loüange de *François I.* Plusieurs de ces Sonnets & de ceux qui sont contenus dans le premier volume, se

les *Giunti*. Les Journalistes de
ise,qui nous font connoître cette
ion, ignorent si elle est anté-
re à celle de *Lyon*,& si les *Giunti*
imprimé aussi le second volume.
qu'il y a de sûr, c'est que ces
sies plûrent tellement en Italie,
on en fit deux nouvelles éditions
enise, l'une en 1533. & l'autre
542. toutes deux *in*-8°.
Nicolas Franco dans ses *Dialoghi*
vagli, p. 118. rapporte que *Cle-*
t VII. fit brûler les Ouvrages
amanni, dès qu'ils parurent à
e, & punir celui qui les y avoit
ortez; mais cet Auteur est trop
ique, pour qu'on puisse faire
que fond sur ce qu'il dit.

L. ALAMANNI. toutes *in-8°.* qui ont été effacées par une nouvelle, que les freres *Jean Antoine*, & *Gaëtan Volpi* ont publiée sous ce titre : *La Coltivazione di Luigi Alamanni, e le Api di Giovanni Rucellai Gentiluomini Fiorentini ; colle Annotazioni di Ruberto Titi sopra le Api, e con gli Epigrammi Toscani dell' Alamanni. Si e aggiunta una dotta Lettera del sign. Giov. Checozzi Vicentino, in difesa del Trissino, due copiose tavole non piu stampate, e varie notizie intorno alla vita e agli scritti de' due Poëti. In Padoua* 1718. *in-4°. pp.* 355. *La Coltivazione* avoit toujours paru seule jusqu'à l'an 1590. que les *Giunti* y joignirent *le Api di Giovanni Rucellai*, & les *Annotazioni di Ruberto Titi*. Cette édition de 1590. est fort défectueuse, quoique *Haym* dans son Catalogue des Auteurs Italiens la traite de *Bella e correttissima edizione*, & les Editeurs de celles de 1718. lui ont préferé la premiere pour la suivre dans la leur. *La Coltivazione* est un des Poëmes les plus estimez que l'on ait en Italien ; il est en vers non rimez ; l'Auteur s'y est

. II. *nuovamente riveduto & cor-*
, *con altre aggiunte dell' Autore*
fimo. In Vinegia 1549. *in-4°.*
dditions de la feconde édition
nt que dans le titre, car il n'y
un mot de plus que dans la
iere. *Alamanni* compofa ce
ne par ordre du Roi *François I.*
ır celui d'*Henri II.* mais il n'y
res mis du fien, puifqu'il n'a
proprement que traduire en
Italiens un Roman François
eftimé alors, qui a pour titre:
le Courtois. C'eft ce qu'il dit
ıême dans fon Epître Dedica-
au Roi *Henri II.* où il décrit
ine & les loix des Chevaliers
de la Grande Bretagne, ap-
ordinairement les *Chevaliers*

L. ALAMANNI. des Ecrivains de *Florence* citent mal cet Ouvrage, le premier en le nommant *Varchides*, & second en lui donnant pour titre : *Le Varchide.* Le sujet de ce Poëme est la prise de l'ancienne ville d'*Avaricum*, dont *César* fait mention dans ses Commentaires, & que l'on croit être celle de *Bourges*, ce qui lui a fait donner à son Poëme le titre qu'il porte. Il s'y est proposé pour modele l'Iliade d'*Homere* ; ce sont en effet les mêmes événemens, il semble qu'il n'y ait que les noms de changez. C'est *Batiste Alamanni* son fils, qui l'a fait imprimer.

6. *Flora*, *Comedia. In Firenze* 1556. *in*-8°. It. *In Firenze* 1601. *in*-8°. Les Intermedes de cette Piece sont d'*André Lori*, Florentin, dont on a plusieurs Poësies Italiennes imprimées. Elle n'a pas eu l'approbation du Public, parce qu'il l'a composée en vers de treize syllabes, qui avoient déja échoüé auparavant dans une Tragedie d'*Alexandre Pazzi*, intitulée : *Didone.*

7. *Epigrammi. Philippe Giunti* les a mises dans son édition de la *Colti-*

vazione de l'an 1590. & elles ont paru de nouveau dans celle des freres *Volpi*. *Dolce* en a fait aussi entrer une grande partie dans le cinquiéme Livre des *Rime di diversi*. Elles sont précedées d'une Epître Dedicatoire d'*Alamanni* à la Princesse *Marguerite*, Duchesse de Savoye, datée de *Paris* le 8. Janvier 1546. Cette Epître donne lieu de croire qu'il s'en est fait alors dans cette Ville une édition particuliere, & qui peut-être étoit plus ample que les deux que nous avons. L. ALAMANNI.

8. *Orazione & Selva. in-4°.* Ni le lieu, ni l'année de l'impression ne sont point marquez dans ce Livre. Le Discours est celui qu'il fit en 1529. à la Milice de *Florence*, suivant l'ordre que la Republique avoit établi. *Varchi*, qui en parle dans le huitiéme Livre de son Histoire, dit qu'ayant fort peu de voix, il ne fut presque point entendu, & que pour cette raison on la fit imprimer aussi-tôt après. Ainsi elle doit avoir été imprimée la même année, ou du moins la suivante. La Sylve, qui y est jointe, est la

L. ALAMANNI. troisiéme du second Livre de celles qui se trouvent dans le volume de ses *Opere Toscane*.

9. *Rime*. Elles se trouvent répanduës dans divers Recüeils de Poësies Italiennes.

10. *Lettera alla Marchesa di Pescara*. Inserée dans le premier Livre de la *Nuova Scelta di Lettere di diversi*, di *Bernardino Pino*. *In Venetia* 1582. *in*-8°. & dans l'*Idea del Secretario di Bartolomeo Zucchi*. *Parte II*. *In Venetia* 1606. *in*-4°.

11. *Lettera a Pietro Aretino*. Inserée dans le premier Livre des Lettres écrites à *Pierre Aretin*.

12. *Orazione*. Inserée dans l'Histoire de *Varchi*, & dans le *Journal de Venise*, to. 32. p. 252. C'est le Discours qu'il fit pour exhorter les Florentins à s'accommoder avec l'Empereur *Charles-Quint*.

13. *Canzone*. Cette Piece se trouve dans le *Journal de Venise*, to. 32. p. 364.

14. On a des Scholies de sa façon sur l'*Iliade* & l'*Odyssée* d'*Homere*. Celles qui sont sur l'*Iliade* ont paruës pour la premiere fois dans l'édi-

n de ce Poëme faite à *Cambrige* L. ALA-
n 1689. *in*-4°. *Joſue Barnes* les a MANNI.
t auſſi entrer avec celles qui ſont
l'*Odyſſée* dans ſa belle édition
Homere publiée en 1711. *in*-4°.
15. *Delle lodi di Filippo Saſſetti*.
Diſcours ſe trouve dans un Re-
il intitulé : *Proſe Fiorentine*. *In*
enza 1720. *in*-8°. *tom*. 4.
V. *Negri Scrittori Fiorentini*. Les
res *Volpi* Préface de l'édition de
Coltivazione , & le *Journal de Ve-*
, to. 32. p. 230. où l'on trouve
ample détail de ce qui concerne
is Alamanni.

'IENNE LE MOYNE.

TIENNE le Moyne naquit à E. LE
Caen au mois d'Octobre 1624. MOYNE.
pprit dans ſa Patrie les premiers
nens des Sciences , & paſſa en-
e à *Sedan* , où il fit ſa Theologie
du Moulin.

De là il alla en Hollande & s'y
liqua aux Langues Orientales
s l'Univerſité de *Leyde*.

ſon retour en France en 1650.

E. LE MOYNE. il fut appellé au Ministere, & servit quelques années en qualité de Pasteur l'Eglise de *Gesosse*. Mais son merite ne put être long-tems caché dans l'obscurité de ce Village. L'Eglise de *Rouen* jetta les yeux sur lui, & il fut long-tems Ministre dans cette Ville.

Il y fut détenu quelques mois dans les prisons du Bailliage, pour avoir favorisé la retraite en Angleterre de la fille d'un Conseiller au Parlement, qui ne voulut pas abjurer la Religion Protestante, comme avoit fait son pere. Ayant reçû ensuite quelque chagrin parmi ses Collegues, & M. *Van Beuninghen* le sollicitant d'un autre côté au nom des Etats de Hollande de se retirer chez eux, il accepta ce parti.

Il sortit de France en 1676. & ayant été prendre le Bonnet de Docteur à *Oxford*, il alla à *Leyde*, où il fut reçu Professeur en Theologie, à des conditions fort avantageuses.

Il est mort en cette Ville le 3. Avril 1689. âgé de 64. ans.

Comme il s'étoit destiné au Ministere dès sa premiere jeunesse, il

E. LE MOYNE.

voit tourné ses études du côté des antiquitez sacrées, qu'il a possedées parfaitement. Il sçavoit à fond les Langues Orientales, la Grecque & la Latine, & avoit joint à ces connoissances un grand usage des Lettres profanes. Il avoit une memoire prodigieuse, à qui rien n'échappoit, & qu'il avoit remplie d'une infinité de beaux traits d'érudition, par une application continuelle à l'étude; ce qui rendoit sa conversation extrêmement utile & agréable. C'étoit un homme plein de candeur, désinteressé, ennemi de la médisance, fidele & officieux ami, & ennemi des contentions & des disputes.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Varia sacra, seu Sylloge variorum Opusculorum Græcorum ad rem Ecclesiasticam spectantium. Cura & studio Stephani le Moyne, qui collegit, Versiones partim addidit, & notis & observationibus uberioribus illustravit. Lugd. Bat.* 1685. *in* 4°. 2. *vol.* Cet Ouvrage, qui est le principal & presque le seul qu'il ait publié, est composé de trois parties, puisque

c'est un Recüeil de Pieces Grecques, précédées de longs Prolegomenes, & suivies de Notes fort amples. On y reconnoît sans peine l'étenduë de son sçavoir & la profondeur de son érudition. L'abondance des choses qui s'étoient presentées sous sa plume l'avoit empêché de renfermer toutes ses remarques dans ces deux volumes, & il se préparoit à en donner un troisiéme ; mais sa mort en a privé le Public.

E. LE MOYNE.

2. *Dissertatio Theologica ad locum Jeremiæ XXIII. v. 1. de Jehovah Justitia nostra, nunc demùm è tenebris, quibus obruta erat, exempta, & publicæ luci exposita. Dordaci* 1700. *in*-12. *pp.* 313. L'érudition est répanduë à pleines mains dans cet Ouvrage, qui a été donné au Public par les soins de *Salomon van Til.*

3. *Epistola de Melanophoris.* Inserée à la fin d'un Livre de *Gisbert Cuper* intitulé : *Harpocrates. Ultrajecti* 1687. *in*-4°. M. *Cuper* ayant vû une Inscription d'*Harpocrate*, où il est parlé des Egyptiens, qui étoient habillez de noir, & qu'on appelloit

pour cela *Melanophores*, consulta M. *le Moyne* sur cette sorte de Prêtres, & ce sçavant lui répondit dans cette Lettre avec son érudition ordinaire. E. LE MOYNE.

4. *Fragmentum ex Libro de Universo sub Josephi nomine quondam à Davide Hoeschelio editum, cum versione Stephani le Moyne.* Ce fragment avec la version se trouve dans l'édition de *Joseph* l'Historien, faite à *Oxford* en 1700. *in-fol.*

5. M. *Huet* dans ses *Origines de Caen*, nous apprend qu'il fit son Oraison inaugurale à *Leyde* en 1677. & ajoûte que l'on y reconnoît beaucoup plus de sçavoir, que d'élegance & de pureté de langage; ce qui fait voir qu'elle a été imprimée; mais je ne sçai quel en étoit le sujet, ni quand elle a été publiée.

6. *Bayle*, dans sa Lettre 141. datée du 26. Mai 1679. témoigne que *La Harangue que M. le Moyne prononça sur le Regne du Messie, en quittant le Rectorat, a été imprimée.* Elle doit être differente de celle dont parle M. *Huet*. C'est tout ce que j'en peux dire.

V. son Eloge par M. *de Bauval*;

Hist. des Ouvrages des Sçavans, Avril 1689. & M. *Huet*, *Origines de Caen*, p. 403.

MELCHIOR GUILANDIN.

M. GUILANDIN.

MELCHIOR *Guilandin* naquit à *Konisberg* en Prusse au commencement du seiziéme siecle.

Il s'appliqua de bonne heure à l'étude avec beaucoup de succès ; il acquit une grande connoissance des Langues sçavantes, & après avoir fait sa Philosophie, il se donna à la Medecine.

Le desir de s'instruire le fit sortir bientôt de sa Patrie. Il parcourut la meilleure partie de l'Europe ; mais cela ne suffit pas pour satisfaire la passion qu'il avoit pour voyager : le monde entier lui paroissoit à peine assez grand pour contenter sa curiosité. Heureusement pour lui, le dessein qu'il avoit de passer dans des Pays plus éloignez, fut secondé par la liberalité d'un Noble Venitien, nommé *Marin Caballi*, qui le mit en état de

voir une bonne partie de l'Asie & de l'Afrique. M. GUILANDIN.

Content des découvertes qu'il avoit faites, par rapport à la Botanique, qui faisoit principalement l'objet de ses recherches, dans ces deux vastes parties du monde, il voulut en aller faire autant en Amerique.

Pour cet effet il repassa d'Egypte en Sicile dans le dessein de se rendre à *Lisbone*, où il devoit s'embarquer pour ce voyage. Mais dans le trajet qu'il lui fallut faire de Sicile en Portugal, son vaisseau fut attaqué près de *Cagliari* par dix galeres de Corsaires. Après s'être battu sept heures entieres, & avoir repoussé deux fois les Barbares, il fallut ceder au nombre. On le mena à *Alger*, où on le fit servir sur les galeres. Il y étoit, lorsqu'*Assan*, fils de *Cheredin*, dit *Barberousse*, y gouvernoit.

Il fut tiré de sa captivité par la liberalité de *Gabriel Fallope*, Professeur de Botanique & de Chirurgie à *Padoue*, qui paya sa rançon, comme il le dit lui-même dans son

GUILANDIN. Livre *de Papyro*. Ce fut apparemment ce qui l'engagea à aller s'établir à *Padoue*.

Son habileté lui procura bientôt de l'emploi dans l'Université de cette Ville. *Louis Anguillara*, qui avoit la garde du Jardin des Plantes, l'ayant quittée en 1561. *Guilardin* fut choisi le 20. Septembre de cette année, pour lui succeder dans cet emploi, & on lui assigna 124. florins de gages.

Le 20. Fevrier 1574. il fut nommé démonstrateur des Plantes à la place de *Fallope*, & on augmenta ses gages à differentes reprises jusqu'à l'an 1578. qu'on les fixa à 600. florins, à la charge d'entretenir deux Jardiniers pour avoir soin du Jardin. *Melchior Adam* s'est trompé en lui faisant professer la Medecine, puisqu'il n'est jamais sorti de la Botanique.

Il mourut à *Padoue* le 25. Decembre 1589. extrêmement âgé, suivant M. *de Thou*. *Tomasini*, qui n'est jamais constant dans ses dates, met dans son Livre *de Gymnasio Patavino* sa mort tantôt en 1590. tan-

tôt en 1589. mais il est sûr qu'il M. GUILANDIN.
faut la mettre en 1589.

Si l'on en croit *Matthiole*, *Guilandin* vêcut long-tems à *Rome* & en Sicile dans une si grande pauvreté, qu'il étoit obligé pour gagner sa vie d'aller dans les montagnes arracher des racines, & de les apporter à la Ville pour les vendre. Mais il faut remarquer que *Matthiole* étoit ennemi declaré de *Guilandin*, & qu'il dit en plusieurs endroits tout le mal qu'il peut de lui; ainsi on ne doit regarder son recit que comme un conte.

Il laissa par son testament sa Bibliotheque, qui étoit nombreuse & fort bien choisie, à la Republique de *Venise*, avec la somme de mille écus.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De stirpium aliquot nominibus vetustis ac novis, quæ multis jam sæculis aut ignorarunt Medici, vel de iis dubitarunt, ut sunt Mamiras, Moly, Oloconitis, Doronicum, Bullbcastanum, Granum Alzelin vel Habbaziz, & alia complura, Epistolæ duæ; quarum una est Melchioris Guilandini,*

M. GUILANDIN.

alterâ Conradi Gesneri. Cum Iconibus novis tribus. Basileæ 1557. *in*-4°.

2. *Apologia adversus Petrum-Andream Matthiolum liber primus, qui inscribitur Theon. Item de stirpibus Epistolæ quinque. Prætereà Manucodiata, hoc est, Aviculæ Dei descriptio. Patavii* 1558. *in*-4°. *Guilandin* a eu de grandes & longues disputes avec *Pierre-André Matthiole*, que que M. *de Thou* appelle mal *Jean-Pierre*. Plusieurs fautes qu'il avoit relevées dans ce qu'il avoit écrit sur les Plantes, ont été l'origine de plusieurs Ouvrages qu'ils ont publiez l'un contre l'autre, & où les injures ne sont pas épargnées, comme c'est assez la coutume parmi ceux que la jalousie de métier porte à se décrier mutuellement.

3. *Papyrus, hoc est, Commentarius in tria C. Plinii Majoris Capita de Papyro, ubi Mattheoli errores non pauci deteguntur. Accessit Hieronymi Mercurialis Repugnantia, quâ pro Galeno strenuè pugnatur. Item Melch. Guilandini Assertio Sententiæ in Galenum à se pronutiatæ. Venetiis* 1572. *in*-4°. It. *Lausannæ* 1576. *in*-4°.

C'est

C'est le meilleur & le plus curieux Ouvrage de *Guilandin*. M. GUILANDIN.

4. *Conjectanea Synonymica Plantarum.* A la suite de l'*Hortus Patavinus Joannis Georgii Schenckii. Francofurti* 1600. *in*-8°. It. *Ibid.* 1608. *in*-8°.

5. *Epistola ad Conradum Gesnerum.* Inserée dans le second Livre des Lettres de *Matthiole*, p. 241.

V. *Melchior Adam Vita Medic. Naudaana* & ses additions ; les Eloges de M. *de Thou* & les additions de *Teissier. Lindenius renovatus de scriptis Medicis. Freher Theat. Vir. Doct.* p. 1290. *Tomasini Gymnasium Patavinum.*

GERARD JEAN VOSSIUS.

GErard *Jean Vossius* naquit au Printems de l'an 1577. dans le Palatinat, de *Jean Vossius*, Ministre d'une Eglise du voisinage d'*Heidelberg*, qui n'est point nommée par ceux qui nous ont donné sa vie, & de *Cornelie de Bie le*. G. J. VOSSIUS.

Valere André, en le faisant naître à *Ruremonde* dans la Gueldre, l'a

G. J. VOSSIUS.

confondu avec son pere, qui étoit effectivement né dans cette Ville, aussi-bien que sa mere, mais qui en étoit sorti après avoir embrassé la nouvelle Religion, pour aller dans le Palatinat, où il fit ses études de Theologie, & fut fait Ministre en 1573.

Gerard Jean Vossius ne demeura pas long-tems dans ce Pays, car la même année de sa naissance le nouvel Electeur *Louis* ayant obligé les Ministres d'embrasser le sentiment de *Luther* sur l'Eucharistie, *Jean Vossius*, qui refusa de le faire, fut déposé, & se retira avec sa femme & son fils, qui avoit à peine six mois, en Hollande. La réputation de l'Université de *Leyde* & des grands hommes qui demeuroient dans cette Ville, l'engagea à s'y aller établir; & il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Le 5. Mai de l'année suivante 1578. il fut reçu au nombre des Membres de l'Université sous le nom de *Joannes-Alopetius Ruremondanus*. Car il aimoit mieux, suivant le goût de ce tems-là, porter un

nom Grec qu'un nom Flamand. Son fils le porta quelque tems à son exemple, mais il le quitta à l'âge de douze ans, par le conseil de son Maître *Rekenarius*, qui lui representa qu'il lui convenoit mieux de se faire appeller comme ses ancêtres, que d'avoir un nom étranger à ceux du Pays. G. J. VOSSIUS.

Peu de tems après le pere fut fait Ministre de l'Eglise *Leiemuden* dans le *Rheinland*; mais il ne fit pas grand sejour en ce lieu. Car la Noblesse Calviniste du Pays lui fit tant d'instances pour l'engager à aller exercer son Ministere à *Furnes*, qu'il se laissa gagner, & se transporta dans cette Ville avec sa famille, son fils *G. J. Vossius* n'ayant encore que deux ans.

Il demeura dans cette Ville jusqu'en 1583. que les Espagnols s'en étant rendus les maîtres, il retourna en Hollande, où il fut fait Ministre de l'Eglise de *Dordrecht*. L'année suivante il perdit sa femme, & se maria un an après à *Anne de Witt*, fille de *François de Witt* & sœur de *Corneille* & *Jacques de Witt*. Il ne survêcut pas long-tems à ce second

G J. VOSSIUS. mariage, étant mort trois mois après.

Gerard Jean Vossius n'avoit encore que huit ans lorsqu'il eut la douleur de le perdre. Le peu de bien qu'il laissa, ne put fournir à ceux qui furent chargez de son éducation de quoi lui donner celle qui étoit necessaire pour cultiver un naturel aussi heureux que le sien ; mais il y suppléa par son assiduité & par son amour pour le travail.

Il fit ses premieres études à *Dordrecht*, où il eut pour condisciple *Erycius Puteanus*, avec lequel il fut toujours lié depuis par une étroite amitié. Il apprit la Langue Latine de *Corneille Rekenarius*, la Grecque de *François Nansius*, & la Philosophie d'*Adrien Marcel*.

Il passa ensuite au mois de Septembre 1595. à *Leyde*, où il prit des leçons de *Bonaventure Vulcanius* sur la Langue Grecque, de *Rodolphe Snellius* sur les Mathematiques, & de *Bertius* & *Pierre du Moulin* sur la Philosophie. Enfin le 13. Mars 1598. il reçut de ce dernier le bonnet de Maître-ès-Arts & de Docteur en Philosophie.

Il passa après cela à la Theologie, qu'il apprit sous *Adrien Junius*, qui lui enseigna aussi en même tems la Langue Hebraïque, sous *Luc Trelcatius* & *François Gomarus*. Son pere lui avoit laissé une Bibliotheque fort bien fournie d'anciens Theologiens & de Livres Ecclesiastiques, & cela lui donna occasion de s'appliquer à la lecture des Peres & de l'Histoire Ecclesiastique, dans lesquelles il acquit des connoissances fort étenduës. G. J. Vossius.

A la fin de l'an 1599. *Ælius Conrad Vorstius*, qui avoit succedé l'année d'auparavant à *Pierre du Moulin* dans la chaire de Physique, ayant été fait Professeur en Medecine, les Curateurs de l'Academie songerent à donner sa place à *Vossius*. Mais *Adrien Marcel*, Directeur du College de *Dordrecht*, vint à mourir dans ces entrefaites, & *Vossius* fut aussi-tôt, malgré sa grande jeunesse, choisi pour lui succeder.

Il se maria le 12. Fevrier 1602. & épousa *Elizabeth Corput* fille d'un Ministre de *Dordrecht*, qu'il perdit le 6. Fevrier 1607. après en avoir

G. J. VOSSIUS. eu trois enfans. Il se remaria six mois après, c'est-à-dire le 18. Août de la même année à *Elizabeth*, fille de *François Junius*, dont il a eu sept enfans, cinq fils & deux filles. Cette fécondité a fait dire plaisamment à *Grotius*, qu'il étoit fort douteux, si *Vossius* faisoit mieux des livres ou des enfans ; *scriberet ne accuratius, an gigneret felicius* ? Il eut le chagrin de les voir mourir tous avant lui ; excepté *Isaac Vossius*, dont je parlerai dans l'article suivant.

L'an 1614. & le suivant les Comtes de *Bentheim* firent des tentatives pour l'attirer à *Steinfurt*, en lui offrant une chaire de Theologie dans l'Academie de cette Ville. Mais les Curateurs de celle de *Leyde* l'ayant dans le même tems choisi pour être Directeur du College Theologique, que les Etats de Hollande avoient établi depuis peu dans cette Ville ; il accepta ce dernier emploi préferablement au premier, quoique les difficultez qu'il s'y figuroit, à cause des disputes violentes qui regnoient alors sur la prédestination & la grace, l'épouvantassent ; & il l'a rem-

pli pendant plus de quatre ans.

Il y avoit déja environ vingt ans qu'il étoit occupé à gouverner la jeunesse tant à *Dordrecht* qu'à *Leyde*, & non pas seulement à *Dordrecht*, comme le dit *Valere André*, lorsque les Curateurs de l'Academie de *Leyde* jugerent à propos de lui donner un poste plus gracieux & plus conforme à son goût, en le faisant Professeur en Eloquence & en Chronologie dans leur Academie.

Quoiqu'il eût tâché de ne prendre aucune part aux disputes du tems, il s'y trouva cependant engagé comme malgré lui; il s'étoit rendu suspect aux Gomaristes, qui étoient tout-puissans depuis le Synode de *Dordrecht* tenu en 1612. parce qu'il favorisoit ouvertement la tolerance des Remontrans, & que dans son Histoire du Pelagianisme il avoit prétendu que les sentimens de *S. Augustin* sur la Prédestination & la Grace n'étoient pas les plus anciens, & que ceux des Remontrans étoient differens de ceux des Semi-Pelagiens. Cependant il ne s'étoit point separé des assemblées des

G. J. VOSSIUS. Contre-Remontrans, quoiqu'il n'approuvât pas leurs dogmes ni leur conduite. Mais ces ménagemens n'empêcherent point qu'un Synode de *Tergou* assemblé en 1620. ne le suspendit de la Communion. Une année après il s'en tint un autre à *Rotterdam*, qui ordonna qu'il y seroit reçû, pourvû qu'il promît de ne rien faire ni rien écrire contre le Synode de *Dordrecht*; on vouloit sur tout lui faire retracter son Histoire Pelagienne, ou avoüer qu'il y avoit commis des fautes.

Il eut de la peine à s'engager à garder le silence, mais pour l'y forcer, on l'empêcha d'enseigner en public & en particulier; ce qui lui causa une si grande perte, qu'il marque dans une de ses Lettres qu'elle alloit à plus de six mille francs, monnoye de Hollande. Comme il étoit chargé d'une grosse famille, il se détermina enfin en 1624. à promettre le silence qu'on exigeoit de lui, & s'engagea même à expliquer dans quelque Ouvrage ses sentimens, sur le dessein qu'il avoit eu dans son Histoire Pelagienne.

Il executa cette derniere promesse en 1627. en publiant son Livre des Historiens Latins. Il y rejette le sentiment des Semi-Pelagiens, & dit qu'il suit celui de *S. Augustin* & de *S. Prosper*, qu'il croit que la foi & la perseverance sont des effets de la Prédestination, qu'il n'a jamais prétendu que les Peres des quatre premiers siecles fussent opposez à *S. Augustin*, mais seulement que ce Pere a plus dit que les autres n'avoient fait, sans avancer rien qui fût contraire à leur Doctrine. Il paroît que *Vossius* n'a parlé ainsi que pour contenter les Gomaristes, & pour ne point perdre son emploi, puisqu'on voit par ses lettres qu'il n'étoit pas plus alors dans les sentimens de *S. Augustin*, qu'il l'étoit auparavant. G. J. Voss.

Ce qui lui avoit fait des affaires en Hollande, lui fit honneur en Angleterre, où son Histoire Pelagienne fut très-bien reçuë. *Guillaume Laud*, Archevêque de *Cantorbery*, l'estimoit infiniment, & procura à *Vossius* un Canonicat de *Cantorbery*; avec permission du Roi *Charles I.*

G. J. VOSSIUS.

de joüir de ce Benefice, en demeurant en Hollande. Ce Canonicat rapportoit à *Vossius* cent livres sterling par an, ce qui suffisoit pour le dédommager des pertes que les Gomaristes lui avoient causées.

La ville d'*Amsterdam* voulant en 1630. ériger une Academie, ou comme on l'appelle, une Ecole illustre, jetta les yeux sur *Vossius*, pour en être comme la pierre fondamentale. La ville de *Leyde* se plaignit avec grand bruit de cette érection, qui blessoit le privilege de son Academie, laquelle lui avoit été accordée par préference aux autres Villes de Hollande, pour avoir soûtenu en 1574. un long siege contre les Espagnols, & s'y opposa le plus qu'elle put, tant pour cette raison, que parce qu'on vouloit lui enlever *Vossius*. Mais la ville d'*Amsterdam* l'emporta enfin, & *Vossius* y alla en 1633. suivant *Valere André*, prendre possession d'une chaire de Professeur en Histoire.

Il est mort en cette Ville au commencement de l'an 1649. âgé de 72. ans. Ceux qui reculent sa mort à

l'année suivante 1650. se trompent sûrement ; car parmi ses Lettres on en trouve une de *Samuel des Marets*, Professeur en Theologie à *Groningue*, datée du 5. Avril 1649. & adressée à la veuve de *Vossius*, pour la consoler de la mort de son mari. On en a une nouvelle preuve dans une Lettre de *Gui Patin* à *Charles Spon*, datée du 14. Mai 1649. où il lui annonce sa mort. G. J. Vossius.

Antoine Thysius a fait son Epitaphe, qui merite d'être rapportée ici.

Hoc tumulo plorat pietas & candida virtus,
Et luctu Pallas saxea diriguit.
Invida mors ridet, ridet quoque Vossius illam,
Dum calamo mortem vincit & ingenio.

On trouve son caractere fort bien exprimé dans le parallele que les Journalistes de *Trevoux* (*a*) font entre lui & son fils, & qui doit pour cette raison avoir sa place ici.

» Rien de plus opposé que les

[*a*] Janvier 1713. p. 178.

G. J. VOSSIUS.

» caracteres du pere & du fils ; rien
» de plus different que leurs esprits.
» Dans le pere le jugement domi-
» noit, l'imagination dominoit dans
» le fils ; le pere travailloit lente-
» ment, le fils travailloit facile-
» ment ; le pere se défioit des con-
» jectures les mieux établies, le
» fils n'aimoit que les conjectures
» hardies ; le pere formoit ses opi-
» nions sur ce qu'il lisoit, le fils
» prenoit une opinion, & lisoit en-
» suite ; le pere s'attachoit à péné-
» trer la pensée des Auteurs qu'il
» citoit, à ne leur rien imposer, &
» les regardoit comme ses maîtres,
» le fils s'appliquoit à donner ses
» propres pensées aux Auteurs qu'il
» citoit, il ne se picquoit pas d'une
» fidelité exacte en les citant, il les
» regardoit comme des esclaves,
» qu'il avoit droit de faire parler à
» son gré ; le pere cherchoit à ins-
» truire, le fils à faire du bruit ;
» la verité étoit le charme du pere,
» la nouveauté étoit le charme du
» fils. Dans le pere on admire une
» érudition vaste, mais arrangée
» avec tant d'ordre, exprimée avec

» tant de clarté, que tout s'entend, » tout se retient ; on admire dans le » fils un tour ébloüissant, des pen- » sées singulieres, une vivacité qui » se soûtient toujours & qui plaît » toujours, même dans la plus mau- » vaise cause. Le pere a fait de bons » Livres, le fils a fait des Livres cu- » rieux. Leurs cœurs ont été aussi » differens que leurs esprits. Le pere, » homme de probité, reglé dans ses » mœurs, né par malheur dans la » secte Calviniste, a eu toujours la » Religion en vûë dans ses études, il » s'est détrompé de beaucoup d'er- » reurs, & il a approché de la foi, » autant que la raison seule peut en » approcher. Le fils, libertin de » cœur & d'esprit, a regardé la » Religion comme la matiere de » ses triomphes, il ne l'a étudiée » que pour en chercher le foible, » aveugle qui ne voyoit pas que la » gloire de la Religion est de n'être » attaquée que par des esprits su- » perficiels. L'obscenité de ses *Re-* » *marques sur Catulle*, imprimées sur » la fin de sa vie, a découvert un „ autre principe de son impieté.

G. J. Vossius.

G. J. VOSSIUS. Ajoûtons à ceci que *Vossius* n'étoit parvenu à un si haut degré de capacité & de science, que par une application assiduë à l'étude. Avare de son tems, il sçavoit mettre à profit les heures même de ses repas, & enlevoit à son sommeil tout ce qu'il n'étoit pas indispensablement obligé de lui accorder. Quand ses amis venoient le voir, il ne leur donnoit jamais qu'un quart-d'heure, & l'on raconte (*a*) que *Christophe Schrader*, qui sçavoit sa coutume, l'ayant un jour visité, & se levant après le quart-d'heure pour s'en aller, *Vossius* le retint encore un autre quart-d'heure, après lequel il prit son sablier, qu'il avoit toujours devant lui pour ne point se tromper sur cet article, & le lui montrant, lui dit : *Voyez combien je vous ai donné de tems.*

Catalogue de ses Ouvrages.

Gerardi Joannis Vossii Opera in sex tomos divisa. Amstelodami, *in-fol.* 1695-1701. » Les Ouvrages de *Vos-* »*sius* ne sont pas du nombre de

(*a*) *Paravicini singul. de Eruditis*, p. 182.

» ceux qui n'ont cours qu'un cer- G. J.
» tain tems, après lequel on les VOSSIUS.
» confine au fond d'une Bibliothe-
» que, abandonnez à la merci de la
» poussiere & des vers. Ils seront
» estimez aussi long-tems qu'il y au-
» ra des Sçavans & des personnes
» de bon goût dans le monde, &
» recherchez par tous ceux de ce
» caractere qui les connoîtront. Il
» est vrai que *Vossius* n'a pas été tout-
» à-fait exemt de certains défauts
» assez ordinaires à ceux de sa pro-
» fession. Il a quelquefois un peu
» trop étalé sa lecture, & a trop
» sçû l'art de mettre à profit tout
» ce qu'il avoit lû. Comme il avoit
» le goût fort bon, & que d'ordi-
» naire il choisissoit bien, il auroit
» pû se dispenser de nous dire tout
» ce qu'il sçavoit sur les sujets qu'il
» manioit, & omettre certains sen-
» timens, dont lui-même recon-
» noissoit fort bien le foible, ou
» même l'impertinence. Il pouvoit
» aussi observer en diverses occa-
» sions une methode plus naturelle
» & plus exacte que celle qu'il a
» suivie. Enfin il n'a pas toujours

G. J. Vossius. » raisonné bien juste, & a pris souvent de simples probabilitez pour » des raisons convaincantes & solides. Mais outre qu'à l'égard de » ces deux derniers defauts, il les » a beaucoup moins que la plûpart » des autres Critiques, ils sont d'ailleurs si avantageusement récompensez par le grand nombre de » belles & bonnes choses, qu'on » rencontre à chaque pas dans tous » ses Ouvrages, que je puis dire » qu'il y en a peu, dans la lecture » desquels il y ait plus à apprendre » que dans les siens. (*Nouv. de la Rep. des Lettres*, *Mai* 1702.)

Le premier volume qui a paru en 1695. contient l'Ouvrage suivant.

1. *Etymologicon Linguæ Latinæ. Præfigitur ejusdem de Litterarum permutatione Tractatus. Amstelodami* 1662. *in-fol.* It. *Lugduni* 1664. *in-fol.* It. *Editio nova, quamplurimis Isaaci Vossii Observationibus aucta.* C'est celle du Recüeil des Œuvres de *Vossius*. Les additions d'*Isaac Vossius* à l'Ouvrage de son pere sont courtes, mais frequentes. On les a renfermées entre deux crochets, pour

les distinguer du texte de l'Auteur. G. J.
Elles consistent presque toutes dans VOSSIUS.
de nouvelles Etymologies, qu'*Isaac Vossius* a crû plus justes que celles qui sont alleguées par son pere. Quoique cet Ouvrage soit rempli de belles recherches, ce n'est pas celui qui fait le plus d'honneur à *Vossius*, parce qu'il n'a pas eu le tems d'y mettre la derniere main, & que l'étude des Etymologies est maintenant assez negligée. *Menage* a accusé *Vossius* d'y avoir pillé *Martinius* sans le nommer ; mais fort mal-à-propos ; car *Vossius* cite très-souvent *Martinius*, & d'ordinaire avec éloge & pour approuver son sentiment.

Le second volume renferme.

2. *Aristarchus, sive de Arte Grammatica libri septem. Amstelodami* 1635. *in*-4°. 2. *vol*. It. *Ibid*. 1662. *in*-4°. 2. *vol*. Cette seconde édition est plus ample que la premiere, qui ne portoit pas le titre d'*Aristarchus*, qu'on a donné à la seconde. *Saumaise* dit dans sa Lettre 74. que cet Ouvrage est très-exact, & qu'on ne trouve rien ni dans l'antiquité, ni

G. J. Vossius. dans ces derniers siecles, qui lui soit comparable, qu'il est utile & necessaire non-seulement aux enfans, mais encore aux hommes les plus avancez. Il n'y a rien que de vrai dans ce jugement ; mais *Saumaise* paroît avoir donné quelque chose à l'amitié qu'il avoit pour *Vossius*, quand il ajoûte qu'on ne pourroit point apprendre ailleurs ce qu'il y enseigne, puisque *Vossius* a suivi presque en tout *Sanctius* & *Scioppius*, & qu'il semble souvent n'avoir fait autre chose que les copier, selon le P. *Lancelot*. (*a*) Au reste on ne peut nier que cette Grammaire de *Vossius* ne soit un Ouvrage d'une grande meditation, & le fruit de beaucoup de lecture. (*b*)

3. *De Vitiis Sermonis & Glossematis Latino-Barbaris Libri IV. Amstelodami* 1645. *in*-4°. It. *Francofurti* 1656. *in*-4°. It. *Libri IX. quorum quinque posteriores nunc primùm prodeunt* : dans le Recüeil dont je parle. M. *du Cange* trouve qu'il y a dans ce Livre trop de bagatelles de Gram-

(*a*) *Préface de la Methode Latine.*
(*b*) *Baillet, Jugem. des Sçavans.*

maire & trop peu de cette érudition mêlée & instructive d'Histoires, de Rits, de Coutumes & d'autres pratiques, dans l'explication desquels consiste tout le merité de ces sortes de Glossaires ; defaut qu'il a tâché d'éviter lui-même dans celui qu'il nous a donné. G. J. Vossius

On trouve dans le troisiéme volume les Traitez suivans.

4. *Commentarii Rhetorici*, *sive Institutionum Oratoriarum Libri sex. Lugduni Bat.* 1606. *in*-8°. It. *Ibid.* 1630, *&* 1643. *in*-4°. *Vossius* composa d'abord sa *Rhetorique abregée*, ou ses *Partitions*, qu'il donna en 1606. accompagnées de ses *Institutions Oratoires*, qui en étoient comme l'explication, & que pour cette raison il intitula *Commentaires sur la Rhetorique* ; ce fut par ordre de ses superieurs qu'il entreprit cet Ouvrage, lorsqu'il étoit Recteur du College de *Dordrecht*. L'approbation que les Etats de Hollande & de Westfrise y donnerent, en voulant qu'on lût & qu'on enseignât dans toutes les Ecoles les *Partitions* de *Vossius*, l'obligerent à les retoucher,

G, J. VOSSIUS. & à perfectionner ses Commentaires par de nouvelles augmentations; & ce fut dans cet état que son Ouvrage parut en 1643. & plusieurs autres fois depuis. Les *Institutions Oratoires* sont, selon M. *Gibert*, le fruit d'un grand travail, & on y trouve de fort bonnes choses; il y a de la methode, de l'exactitude & de la litterature, mais il croit que *Vossius* y a versé avec trop de profusion les fruits de ses veilles, & qu'il y est tombé dans une longueur qui rebute les moins paresseux.

5. *Rhetorica contracta, sive Partitiones oratoria.* Cet Ouvrage, qui est tiré du précedent, a été imprimé pour l'usage des Ecoles un grand nombre de fois, tant en Hollande qu'en Allemagne, toujours *in*-8°. C'est un fort bon Livre, & qui a merité les loüanges de tous ceux qui en ont parlé.

6. *De Rhetorica natura ac constitutione, & Antiquis Rhetoribus, Sophistis, ac Oratoribus Liber. Lugd. Bat.* 1622. *in*-8°. It. *Haga Comit.* 1658. *in*-4°. On voit dans ce Livre une érudition sans fin sur des choses

qu'on traite ordinairement en deux mots au commencement d'une Rhetorique, & que *Vossius* avoit ainsi traitées lui-même au commencement de ses *Partitions*; il n'y en a pas moins dans ce qu'il dit des Rheteurs & des Orateurs anciens; mais elle est là du moins à sa place, & elle y étoit necessaire. G. J. Vossius.

7. *De Artis Poëticæ natura ac constitutione Liber. Amstelodami Elzevir* 1647. *in*-4°. C'est proprement une introduction à l'Art Poëtique, semblable à celle qu'il a faite pour la Rhetorique, & dont je viens de parler.

8. *Poëticarum Institutionum Libri tres. Amstelodami* 1647. *in*-4°. *Vossius* a réduit dans cet Ouvrage tout l'art Poëtique en Aphorismes, qu'il éclaircit ensuite par un Commentaire, comme il a fait dans la plûpart de ses autres Oouvrages. Il y suit ordinairement *Aristote.*

9. *De Imitatione tum Oratoria, tum verò imprimis Poëtica, & de Recitatione Veterum Liber. Amstelod.* 1647. *in*-4°. Cet Ouvrage est court, & renferme d'une maniere précise tout

G. J. VOSSIUS. ce qu'on peut dire sur la matiere qui en fait le sujet.

10. *De Veterum Poëtarum temporibus Libri duo. Amstelodami* 1652. 1654. & 1664. *in*-4°. *Vossius* parle dans ces deux Livres des Poëtes Grecs & des Poëtes Latins.

11. *De quatuor artibus popularibus, Grammatice, Gymnastice, Musice & Graphice. Amstelodami* 1650. *in*-4°. Cet Ouvrage & les quatre suivans, qui ont été réunis dans le Recüeil en un corps, divisé en cinq Livres, sont des especes de Prolegomenes, qui peuvent être utiles à ceux qui veulent avoir une legere idée des sciences qui en font le sujet, sans les approfondir beaucoup.

12. *De Philologia Liber. Amstelodami* 1650. *in*-4°. Ce Traité, qui est joint au précedent, traite des differentes parties de la Philologie, qui sont la Grammaire, la Rhetorique, la Poësie & l'Histoire.

13. *De universa Matheseos natura & constitutione Liber, cui subjungitur Chronologia Mathematicorum. Amstelodami* 1650. *in*-4°. Avec les deux Ouvrages précedens.

14. *De natura & constitutione Logices & Rhetorices. Hagæ Comitum* 1658. *in*-4°. Ces deux Traitez sont unis dans cette édition; celui qui regarde la Rhetorique avoit déja paru, & a été mis dans le Recüeil à son rang, comme on peut le voir au n°. 6. G. J. VOSSIUS.

15. *De Philosophia. Hagæ Comit.* 1658. *in*-4°. *Vossius* donne ici à la Philosophie plus d'étenduë qu'on n'a coutume de lui en donner, puisqu'il y comprend la Medecine, la Chymie, & même l'Eloquence, la Critique, &c.

16. *De Philosophorum Sectis. Hagæ Comitum* 1658. *in*-4°. Avec l'Ouvrage précedent. Ce Traité est assez court, *Vossius* s'y étend beaucoup plus sur la Philosophie de Pythagore, que sur les autres, peut-être parce qu'il y a un plus grand nombre de choses curieuses à en dire.

Le quatriéme volume contient les Traitez Historiques & les Lettres. Il faut les faire connoître en détail.

17. *Ars Historica, seu de Historia & Historices natura, Historiaque scri-*

G. J. VOSSIUS. *benda preceptis Commentatio. Lugd. Bat.* 1623. *in*-4°. It. *Ibid.* 1653. *in*-4°. Cette seconde édition est plus ample & meilleure que la premiere; c'est celle qu'on a suivie dans le Recüeil de ses Œuvres. L'Ouvrage est methodique & renferme, selon M. l'Abbé *Lenglet*, beaucoup de sçavoir, & des remarques solides tirées des anciens Auteurs.

18. *De Historicis Græcis Libri IV. Lugd. Bat.* 1624. *in*-4°. It. *Editio altera, priori emendatior & duplo auctior. Lugd. Bat.* 1651. *in*-4°.

19. *De Historicis Latinis Libri III. Lugd. Bat.* 1627. *in*-4°. It. *Editio altera, priori emendatior & duplo auctior. Lugd. Batav.* 1651. *in*-4°. Ces deux Ouvrages contiennent une infinité de recherches curieuses, qui doivent avoir coûté beaucoup de travail à l'Auteur. Comme il est un des premiers qui ait defriché la matiere qu'il y traite, il n'est pas surprenant qu'il y soit tombé dans un grand nombre de fautes, c'est le sort ordinaire & en quelque maniere inévitable de ces sortes d'Ouvrages. *Sandius* en a relevé plusieurs,

&

& en a fait souvent de nouvelles en les relevant. Mais on n'a rien de plus exact que les additions & les corrections que les Journalistes de *Venise* ont faites dans plusieurs de leurs Journaux à ce que *Vossius* a dit des Historiens Italiens qui ont écrit en Latin. G. J. VOSSIUS.

20. *Historia Universalis Epitome.* Ce petit Ouvrage, qui est peu de chose, n'avoit point été encore imprimé avant qu'il parut dans le Recüeil.

21. *Commentarius de rebus pace belloque gestis Fabiani Burggravii à Dhona. Lugd. Bat.* 1628. *in*-4°. It. dans le Recüeil de *Bates*, intitulé: *Vitæ selectorum aliquot Virorum. Londini* 1681. *in*-4°. *p.* 446. *Fabien de Dhona* étoit General des troupes que le Roi de Danemarc & les Princes d'Allemagne envoyerent à *Henri IV.* lorsque la ligue lui disputoit la Couronne de France. Il mourut le 4. Juin 1621.

22. *Consilium Gregorio XV. Pont. Max. exhibitum per Michaëlem Lonigum, cum præfatione & censura G. J. Vossii. Lugd. Bat.* 1623. *in*-4°. Le

G. J. VOSSIUS. conseil de *Lonigus* donné au Pape, est d'exhorter *Maximilien* Duc de Baviere, à lui demander la confirmation de la dignité Electorale, dont il avoit été honoré par l'Empereur.

23. *Aphorismi de statu Ecclesiæ restaurando per Michaëlem Lonigum, cum præfatione & censura G. J. Vossii. Lugd. Bat.* 1623. *in*-4°. avec l'Ouvrage précedent.

24. *In Epistolam Plinii de Christianis & Edicta Cæsarum Romanorum adversus Christianos Commentarius. Amstelodami* 1654. *in*-12.

25. *De Cognitione sui libellus. Lug. Bat.* 1640. *in*-12. réimprimé plusieurs fois depuis.

26. *De studiorum ratione Opuscula.*

27. *Oratio in obitum Thomæ Erpenii. Lugd. Bat.* 1625. *in*-4°. Cette Oraison funebre fut prononcée le 15. Novembre 1624.

28. *Oratio de Historiæ utilitate. Amstelod.* 1632. *in*-4°. Elle fut prononcée dans l'Ecole illustre d'*Amsterdam* en 1632.

29. *In Fragmenta L. Livii Andre-*

ulci, Q. Ennii, C. Nævii, M. Pacuvii & L. Attii castigationes & notæ. Vossius.
Lugd. Bat. 1620. in-8°.

30. *Gerardi Joannis Vossii & clarorum Virorum ad eum Epistolæ; Collectore Paulo Colomesio. Londini 1690. in fol.* En les réimprimant dans le Recüeil, on en a retranché celles dans lesquelles il ne s'agissoit que d'affaires particulieres, ou de peu d'importance, & les Epîtres Dedicatoires, qui se trouvent ailleurs, à leurs places.

Le cinquiéme volume ne contient que l'Ouvrage suivant.

31. *De Theologia Gentili & Physiologia Christiana, seu de origine & progressu Idololatriæ, deque natura mirandis, quibus homo adducitur ad Deum Libri IV. Amstelodami 1641. in-4°. 2. tom.* It. *Editio auctior IX. Libris. Ibid. 1668. in-fol. 2. vol.* » Cet Ouvrage n'a été publié entier qu'après la mort de *Vossius*, qui n'eut le loisir d'achever & de publier que les quatre premiers Livres, & cela paroît assez, parce que les autres ne sont ni si amples, ni si exactement travaillez. On dit que

G. J. VOSSIUS.

» lorsque l'Auteur eut formé le des-
» sein de ce travail, il avoit de pe-
» tites cellules à peu près sembla-
» bles à celles des Imprimeurs, dans
» lesquelles il mettoit par ordre tout
» ce qu'il croyoit pouvoir entrer
» dans son sujet, & qu'il rencon-
» troit en chemin dans les lectures
» qu'il faisoit. Cela paroît assez par
» tout l'Ouvrage ; car il est arrivé
» à *Vossius* en cette occasion ce qui
» arrive aux gens riches, mais mau-
» vais ménagers, qui ayant dessein
» de construire un édifice, font de
» grands amas de matériaux. Il se
» trouve quand il s'agit de travail-
» ler, qu'ils ont amassé bien des cho-
» ses inutiles ou superfluës ; mais ils
» aiment mieux rendre leur édifice
» difforme, que de ne pas mettre en
» œuvre ce qui leur a coûté bien
» de la peine & de grosses sommes.
» Il est sûr qu'on trouve dans cet
» Ouvrage de *Vossius* bien des choses
» qu'on n'y cherchera jamais, à
» n'en juger que par le titre. Aussi
» *Vossius* avoüe-t'il dans une Préfa-
» ce, qu'il avoit été tenté d'y don-
» ner pour titre *les Nuits d'Amster-*

» dam, à l'imitation d'Aulugelle, G. J.
» qui a appellé son Ouvrage les VOSSIUS.
» Nuits Attiques, parce que le sien
» n'est pas moins diversifié, & ne
» contient pas des matieres moins
» differentes les unes des autres que
» celui de cet ancien. Mais il a con-
» sideré qu'un tel titre n'apprendroit
» rien au Lecteur, s'il n'étoit ac-
» compagné d'un autre ; ainsi il a
» mieux aimé lui donner celui qu'il
» porte. Comme il n'y a point d'E-
» tre dans la Nature Physique ou
» Moral, qui n'ait été l'objet de
» l'adoration des Payens, il n'y en
» a point non plus dont *Vossius* ne
» parle. Mais tout ce qu'il en dit
» n'est pas aussi exact qu'on le pour-
» roit souhaiter ; premierement,
» parce que les sçavans Encyclope-
» diques, c'est-à-dire, qui ont une
» science universelle, telle que l'a-
» voit *Vossius*, ne peuvent pas éga-
» lement exceller dans tous les arts
» & dans toutes les sciences ; secon-
» dement, parce que la Physique
» étoit encore assez informe de son
» tems.

Le sixiéme volume comprend les

G. J. VOSSIUS. Traitez Theologiques, qui sont les suivans.

32. *Isagoge Chronologiæ sacræ, sive de ultimis mundi antiquitatibus, ac imprimis de temporibus rerum Hebræarum Dissertationes octo. Hagæ Comit.* 1659. *in*-4°. *pp.* 132.

33. *Dissertatio gemina, una de Jesu-Christi Genealogia, altera de annis, quibus natus, baptizatus, mortuus. Amstelod.* 1643. *in*-4°.

34. *Harmonia Evangelica de Passione, Morte, Resurrectione, ac Adscensione Jesu-Christi, Servatoris nostri Libri tres. Amstelodami* 1656. *in*-4°. Cet Ouvrage a été publié par *François Junius.*

35. *De Baptismo disputationes XX. & una de Sacramentorum vi & efficacia. Amstelod. Elzevir* 1648. *in*-4°. *Vossius* avoit composé & fait imprimer toutes ces Dissertations separément étant encore assez jeune, mais il les ramassa sur la fin de sa vie, les corrigea, les augmenta en plusieurs endroits, & les fit imprimer de nouveau cette année 1648. Ce qu'il y a de bon dans ces Dissertations, c'est que *Vossius* y joint toujours

l'Histoire avec le Dogme. G. J. VOSSIUS.

36. *Theses Theologicæ & Historicæ de variis Doctrinæ Christianæ Capitibus, quas olim disputandas proposuit in Academia Leydensi. Lugd. Batav.* 1615. *in*-4°. *Editio tertia aucta. Hagæ Comit.* 1658. *in*-4°. Ces Theses, qui ont été imprimées plusieurs autres fois conjointement & separément, sont au nombre de trente-une, & roulent sur les sujets suivans; la Création, le peché d'Adam, les bonnes œuvres & leur merite, l'état de l'ame separée du corps, l'invocation des Saints, la resurrection de la chair, le jugement dernier, le dernier avenement de Jesus-Christ, le corps glorieux, la fin du Monde, les Symboles de l'Eucharistie, la division du Decaloge, les prieres & les oblations pour les morts, les vertus des Payens, l'Heresie de Pelage, le peché Originel, & la necessité de la Grace. Ce sont, au jugement de *Colomiés*, les Theses les plus moderées qui ayent été faites par les Protestans.

37. *Dissertationes tres de tribus Symbolis Apostolico, Athanasiano &*

G. J. VOSSIUS.

Constantinopolitano. Amstelod. 1642. & 1662. *in*-4°. *Vossius* croit que c'est l'Evêque & les Prêtres de l'Eglise de *Rome*, qui sont les Auteurs du Symbole que l'on attribuë communément aux Apôtres, qu'ils ne le composerent pas d'abord tel que nous l'avons aujourd'hui, mais qu'ils y ajoûterent de tems en tems quelques articles, suivant les heresies qui s'élevoient dans l'Eglise. Quant au Symbole attribué à *S. Athanase*, il prétend qu'il n'a point été composé par ce saint Evêque, mais qu'il est difficile de sçavoir qui en est le veritable Auteur. Enfin il soupçonne par rapport au Symbole de *Constantinople*, que c'est le Pape *Serge III.* qui y a fait l'addition, *Filioque.*

38. *Historia de Controversiis, quas Pelagius, ejusque reliquiæ moverunt Libri VII. Lugd. Batav.* 1618. *in*-4°. C'est la premiere édition de cet Ouvrage, que *Vossius* augmenta depuis de près d'un tiers, & que son fils fit imprimer après avec ces additions à *Amsterdam* en 1655. *in*-4°. *pp.* 830. Il le composa dans la plus grande

grande chaleur des disputes Arminiennes en Hollande. Il crut que le meilleur moyen pour calmer les esprits extrêmement échauffez les uns contre les autres, étoit de faire une histoire exacte & sincere des disputes à peu près pareilles, qui avoient autrefois troublé l'Eglise, & des remedes qu'y avoient apporté les Conciles tant generaux que particuliers. Mais il se trompa fort dans ses vûës, & il lui arriva à peu près ce qu'il dit dans sa Préface arriver quelquefois à ceux qui veulent separer deux personnes qui se battent; c'est qu'elles se declarent toutes deux contre lui. On a vû plus haut ce qui lui arriva à ce sujet. Il a joint à son Histoire des Disputes sur le Pelagianisme, qu'il avoit déja publiées auparavant, comme on a pû le voir au N°. 37. & qu'il auroit pû se dispenser pour cette raison de faire imprimer de nouveau.

G. J. Vossius.

39. *De Manichais & Stoïcis.* C'est un fragment d'un plus grand Ouvrage, qui n'avoit pas été encore publié.

40. *Dissertatio Epistolica de Jure Magistratus in rebus Ecclesiasticis. Amstelodami* 1669. *in*-4°. Cette Piece est peu de chose, on a beaucoup mieux traité la matiere dont il s'y agit depuis *Vossius.*

41. *Responsio ad Judicium Hermanni Ravenspergeri de Libro Hugonis Grotii contra Socinum de satisfactione Christi. Lugduni Batavorum* 1618. *in*-4°.

Ce sont là tous les Ouvrages de *Vossius* qui se trouvent dans l'édition d'*Amsterdam*. Mais il en a fait encore d'autres, dont il est à propos de parler.

42. *Oratio Panegyrica de felici expeditione exercitus fœderatæ Belgicæ, novem oppidis trimestri captis, ductu Ill. Principis Mauritii, Comitis Nassoviæ. Lugd. Bat.* 1597. *in*-4°.

43. *Ludolphi Lithocomi Syntaxis Latina ex recensione Vossii. Lugd. Bat.* 1618. *in*-8°. » Quoique cette Syn» taxe porte le nom de *Lithocome*
» *Vossius* y a fait tant de corrections
» tant de retranchemens, tant d'a
» ditions, & il y a mis un ord
» si different de celui de *Lithocon*

» qu'on peut dire qu'il n'y a pres- G. J. Vossius.
» que de ce Grammaticien que le
» nom & le fond du premier des-
» sein, & que l'Ouvrage a plus coû-
» té à *Vossius*, que s'il l'avoit fait de
» nouveau. C'est cette Grammaire
» qu'on enseigne dans les Colleges
» des Provinces-Unies, & de divers
» endroits de la basse Allemagne.
(*Baillet Jugem. des Sçavans.*) Elle a été imprimée un grand nombre de fois sous le titre de *Grammatica Latina.*

44. *Nicolai Clenardi Institutiones Linguæ Græcæ, nunc ab erroribus multis expurgatæ, & meliori ordine digestæ, opera G. J. Vossii. Lugd. Bat.* 1642. *in*-8°. » Il est aisé de voir que
» la plûpart des choses que *Vossius*
» a ajoûtées à la Grammaire de *Cle-*
» *nard*, n'ont presque été tirées que
» de celles de *Sylburge* & de *Cani-*
» *sius.* Mais du moins ne peut-on
» pas nier que le bon ordre & la
» disposition judicieuse des precep-
» tes ne soit de lui. (*Baillet, ibid.*)

J'ai déja dit ci-devant que *Vossius* avoit eu plusieurs enfans, qui étoient tous, à l'exception d'*Isaac*

G. J. Vossius.

Vossius, morts avant lui : la douleur qu'il ressentit de leur perte fut d'autant plus grande, qu'ils avoient répondu parfaitement aux soins qu'il s'étoit donné pour leur éducation ; ce qui faisoit appeller sa maison *le Domicile d'Apollon & des neuf Muses* ; car c'étoit effectivement le nombre de ses enfans. Ses filles même se distinguoient par leur habileté & par leurs progrez dans les sciences, & une d'elles, nommée *Cornelie*, promettoit beaucoup, lorsqu'elle périt par un accident fort tragique ; ayant voulu pendant l'Hyver aller glisser sur les canaux qui sont près de *Leyde*, suivant la coutume du Pays, la glace creva sous ses pieds & elle se noya. Il ne sera pas inutile de dire ici quelque chose de ses autres enfans, qui ont publié quelques Ouvrages, pour faire connoître les méprises de ceux qui ont coutume de les attribuer à leur pere, & de les confondre avec les siens. Comme on n'est point instruit des dates de leur naissance & de leur mort, je les mettrai ici, suivant qu'ils se présenteront, sans prétendre les ran-

ger dans l'ordre où ils doivent être. G. J. VOSSIUS.

1°. *Denys Vossius*, né à *Dordrecht*, quoique mort fort jeune, sçavoit déja les Langues Grecque, Latine, Hebraïque, Syriaque, Chaldaïque, Arabe, Françoise, Italienne & Espagnole, & a publié les Ouvrages suivans.

Panegyricus ad Fredericum Henricum Arausionensium Principem. Amstelodami 1633. *in*-4°.

Fredericus Victor. Ibid. 1633. *in*-4°. Cette Piece, qui est un Poëme, roule sur le même sujet que le Discours précedent, & ils ont été imprimez ensemble.

Belgarum aliarumque Gentium Annales. Autore Everardo Reidano; Dionysio Vossio Interprete. Lugd. Batav. 1633. *in-fol.* Ces Annales étoient écrites en Flamand.

Mosis Maimonidis de Idololatria Liber cum interpretatione Latina & notis Dionysii Vossii. A la fin du Livre de son pere *de Origine & Progressu Idololatriæ*, dans toutes les éditions. Ce fut son pere qui publia cet Ouvrage, qu'il avoit traduit de l'Hebreu.

G. J. VOSSIUS. *C. Julius Cæsar cum notis Dionysii Vossii. Accessit Julius Celsus de vita & rebus gestis C. Julii Cæsaris, ex Musæo Joannis Georgii Grævii. Amst.* 1697. *in*-8°. Les notes de *Denys Vossius* ont paru dans cette édition pour la premiere fois.

II. *François Vossius*, naquit à *Dordrecht.* On n'a de lui qu'un Poëme intitulé :

Carmen de Victoria Navali, auspiciis ordinum fœderata Belgica, ductuque Martini Heriberti Trompii parta. Amstelod. 1640. *in fol.*

III. *Gerard Vossius* a publié.

M. Velleius Paterculus cum notis. Lugd. Bat. Elzevir 1639. *in*-16.

IV. *Matthieu Vossius*, né à *Dordrecht*, a eu un fils nommé *Gerard*, qui a survêcu à son grand-pere *Gerard Jean Vossius.* On a de lui.

Annalium Hollandiæ Zelandiæque Libri quinque. Amstelod. 1635. *in* 4°. Ces Annales s'étendent depuis l'an 859. jusqu'à l'an 1299. It. *Continuati ad annum* 1432. *Ibid.* 1680. *in*-4°. Cet Ouvrage a été traduit en Flamand par *Nicolas Borremans*, & imprimé en cette Langue en 1677. *in*-4°.

V. *Meursii Athenæ Batavæ. Valerii Andreæ Bibliot. Belgica.* Sa Vie par *Colomiés* à la tête de ses Lettres de l'édition de *Londres. Witten Memor. Philosophorum, Oratorum, &c.*

ISAAC VOSSIUS.

ISAAC *Vossius* naquit à *Leyde* l'an 1618. de *Gerard Jean Vossius*, dont je viens de parler, & d'*Elizabeth du Jon* sa seconde femme. I. Vossius.

Il eut son pere pour Maître dans ses études, de même que ses freres, & il fit comme eux en peu de tems de très-grands progrez. Toute sa vie s'est presque passée à étudier & à travailler.

Son merite l'ayant fait connoître à la Reine de Suede *Christine*, cette Princesse entretint avec lui un commerce de lettres, & le chargea de plusieurs commissions litteraires. Il fit même plusieurs voyages en Suede par son ordre, & lui apprit la Langue Grecque. Cependant y ayant été en 1652. avec M. *Huet* & M. *Bochart*, cette Reine ne voulut point

I. Vossius. le voir, parce qu'elle avoit appris qu'il vouloit écrire contre *Saumaise*, quelle estimoit particulierement.

En 1663. le Roi le gratifia d'une somme considerable, que M. *Colbert* lui fit tenir avec cette Lettre, qui contient son éloge en peu de mots. *Monsieur, quoique le Roi ne soit pas votre Souverain, il veut néanmoins être votre bienfacteur, & m'a commandé de vous envoyer la Lettre de Change cy-jointe, comme une marque de son estime, & comme un gage de sa protection. Chacun sçait que vous suivez dignement l'exemple du fameux Vossius votre pere, & qu'ayant reçû de lui un nom qui l'a rendu illustre par ses écrits, vous en conserverez la gloire par les vôtres. Ces choses étant connuës de sa Majesté, elle se porte avec plaisir à gratifier votre merite, &c.*

Après la mort de son pere, on avoit voulu lui donner sa chaire de Professeur, mais il la refusa, aimant vivre pour lui seul, occupé uniquement du travail de son cabinet.

En 1670. il passa en Angleterre, où il prit le degré de Docteur ès Loix, & trois ans après, c'est-à-

dire en 1673. le Roi *Charles II.* le fit Chanoine de *Windsor*. Il demeura toujours depuis en cette Ville, où il mourut le 21. Fevrier 1689. dans sa soixante-onziéme année. Il bon de remarquer que cette date de sa mort s'accorde avec celle qui le fait mourir le 10. Fevrier 1688. parce que celle-ci est suivant le vieux stile, au lieu que l'autre est conforme au nouveau. I. Vossius.

M. *des Maizeaux* nous apprend dans la Vie de M. de *S. Evremond* (*a*) quelques particularitez de la vie & du caractere de *Vossius*, qui doivent trouver ici leur place. M. » de *S. Evremond*, dit-il, passoit les » Etez à *Windsor* avec la Cour, & » y voyoit souvent M. *Vossius*. Ma- » dame de *Mazarin* se plaisoit beau- » coup à la conversation de ce sça- » vant homme, il mangeoit souvent » chez elle, & elle lui faisoit des » questions sur toutes sortes de su- » jets. Voici quelques traits de son » caractere. Il entendoit presque » toutes les Langues de l'Europe, » & n'en parloit bien aucune. Il

(*a*) *Quatriéme édition* 1726. *p.* 214.

I. Vossius. » connoissoit à fond le génie & les » coutumes des anciens, & il ignoroit les manieres de son siecle. Son » impolitesse se répandoit jusques » sur ses expressions. Il s'exprimoit » dans la conversation, comme il » auroit fait dans un Commentaire » sur *Juvenal*, ou sur *Petrone*. Il publioit des Livres pour prouver que » la Version des Septante est divinement inspirée, & il témoignoit » par ses entretiens particuliers, qu'il » ne croyoit point de revelation. La » maniere peu édifiante dont il est » mort, ne nous permet pas de douter de ses sentimens. Et cependant, ce qui marque bien la foiblesse de l'esprit humain, *il avoit* » *une credulité imbecille pour tout ce* » *qui étoit extraordinaire, fabuleux,* » *éloigné de toute créance*; c'est l'idée » qu'en donne M. de *Saint-Evremond*, qui l'avoit assez pratiqué » pour le bien connoître.

M. *des Maizeaux* ajoûte dans une note les paroles suivantes. » Le » Docteur *Hascard*, Doyen de » *Windsor*, l'étant allé visiter (à la » mort) avec le Docteur *Wickart*,

» un des Chanoines, ne put jamais I. Vo
» l'engager à communier, comme sius.
» c'est l'usage de l'Eglise Anglicane,
» quelque fortement qu'il l'en pres-
» sât, jusqu'à lui dire que *s'il ne le*
» *vouloit pas faire pour l'amour de*
» *Dieu, qu'il le fit du moins pour*
» *l'honneur du Chapitre.* Voici encore
» un trait qui montre le caractere
» d'esprit & les sentimens de *Vossius.*
» Un Anglois lui ayant demandé
» un jour ce qu'étoit devenu un
» homme de Lettres, qu'il avoit vû
» autrefois chez lui, *Vossius* lui ré-
» pondit brusquement : *Est sacrificu-*
» *lus in Pago, & rusticos decipit.* J'a-
» joûterai qu'un Sçavant très-connu
„ dans la Republique des Lettres,
„ m'a appris qu'il avoit entre les
„ mains une Lettre Latine, écrite par
„ une personne qui s'étoit trouvée
„ chez *Vossius*, quand il mourut,
„ dans laquelle il dit que le Doc-
„ teur *Hascard* l'alla voir, lorsqu'il
„ étoit aux approches de la mort,
„ & l'exhorta à communier, mais
„ qu'il lui dit : *Apprenez-moi com-*
„ *ment je pourrai obliger mes fermiers*
„ *à me payer ce qu'ils me doivent ;*

I. Vossius. „ *voila ce que je voudrois que vous* „ *fissiez*. On ajoûte dans cette Let- „ tre que ces sortes de discours lui „ étoient ordinaires, & que *Fran-* „ *çois du Jon*, ou *Junius*, son oncle „ maternel, étant malade, un Cha- „ noine voulut lui donner la Com- „ munion, mais *Vossius* s'y opposa. „ *C'est*, dit-il, *un bel usage établi* „ *pour les pecheurs*, *mon oncle n'est* „ *rien moins que pecheur*, *c'est un* „ *homme sans vices*.

Pour ce qui est de sa credulité & du penchant qu'il avoit à croire aveuglement les choses singulieres & extraordinaires. M. *Renaudot* dans ses Dissertations ajoûtées aux *Anciennes Relations des Indes & de la Chine*, *p*. 395. nous apprend que „ *Vossius* ayant eu de fréquentes „ conferences avec le P. *Martini*, „ Jesuite, durant le sejour qu'il fit „ en Hollande pour l'impression de „ son *Atlas Chinois*, ne fit aucune „ difficulté de croire tout ce qu'il „ lui entendoit raconter de mer- „ veilleux de la Chine, mais qu'il „ ne s'en tint point à ce qu'il avoit „ appris de lui ; il alla beaucoup

„ plus loin, & il établit comme un I. Vossius.
„ fait certain l'antiquité des Hiſ-
„ toires Chinoiſes au-deſſus de cel-
„ les des Livres de *Moyſe*. Il ne s'eſt
„ pas embaraſſé, ajoûte-t'il, des
„ conſéquences que les libertins en
„ pouvoient tirer, & il a decidé
„ ſans balancer que les Livres Chi-
„ nois étoient auſſi anciens qu'ils le
„ prétendoient. Il affectoit, contre
„ la coutume des Sçavans, de citer
„ fort peu, ſur tout quand il avan-
„ çoit quelque nouveau paradoxe,
„ quoique ce ſoit en pareilles oc-
„ caſions qu'il faut citer ſes té-
„ moins.

On voit par quelques-uns de ſes Ouvrages combien il étoit entêté des merveilles de la Chine. Le Roi *Charles II.* connoiſſoit bien ſon caractere; car l'entendant un jour debiter des choſes incroyables de ce Pays, il ſe tourna vers quelques Seigneurs qui étoient avec lui & leur dit: *Ce ſçavant Theologien eſt un étrange homme, il croit tout hors la Bible.*

Voſſius avoit une riche & nombreuſe Bibliotheque, que l'Univer-

J. Vossius. sité de *Leyde* acheta trente-six mille florins, & qu'elle fit aussi-tôt enlever, de peur que les Anglois ne se repentissent de ne l'avoir pas acheté eux-mêmes, comme il leur arriva effectivement, mais trop tard. (*Bayle*, *Lettres.*)

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Periplus Scylacis Caryandensis, & Anonymi Periplus Ponti Euxini Græce & Latine cum notis Isaaci Vossii. Amstelodami* 1639. *in*-4°. *Vossius* publia cet Ouvrage, lorsqu'il n'avoit encore que vingt-un ans. Cependant *Jacques Gronovius* a jugé ses remarques dignes d'entrer dans la nouvelle édition augmentée qu'il a donnée de ces Auteurs, sous le titre de *Geographia Antiqua. Lugd. Bat.* 1697. *in*-4°.

2. *Justini Historiarum ex Trogo Pompeio Libri* 44. *cum notis Isaaci Vossii. Lugd. Bat. Elzevir* 1640. *in*-12. C'est encore un Ouvrage de sa premiere jeunesse.

3. *S. Ignatii Epistolæ*, *& S. Barnabæ Epistola Græce & Latine*, *cum notis. Amstelod.* 1646. *in*-4°. It. *Londini* 1680. *in*-4°. *Vossius* est le pre-

mier qui ait publié les veritables Lettres de *Saint Ignace*, sur un manuscrit Grec de la Bibliotheque de *Florence*, qui s'est trouvé entierement conforme à l'ancienne version Latine qu'*Usserius* avoit donnée deux ans auparavant. Ses notes ont été inserées dans l'édition des *Patres Apostolici* de *Cotelier*, faite en Hollande par M. *le Clerc.* J. Vossius.

4. *Pomponius Mela de situ Orbis ex recensione & cum observationibus Isaaci Vossii. Hagæ Comit.* 1658. *in*-4°. It. *Franequeræ* 1701. *in*-8°. *Vossius* reprend souvent dans ses observations *Saumaise*, avec lequel il s'étoit broüillé pour le sujet qui est rapporté dans le *Menagiana* to. 2. p. 211. où l'on parle ainsi : „ M. „ *Saumaise* & M. *Vossius* avoient été „ grands amis ; mais leur amitié fut „ rompuë, parce que M. *Vossius* ayant „ prêté de l'argent au fils de M. „ *Saumaise*, M. *Saumaise* ne voulut „ pas le lui rendre, disant qu'il lui „ avoit mandé de ne lui en pas prê„ ter ; en effet il ne le lui rendit pas. „ M. *Vossius* ne voulut pas écrire ou-

I. Vossius. „ vertement contre lui ; car quoiqu'il soit vrai que personne n'a „ plus enseigné de choses que M. „ *Saumaise*, il a néanmoins fait bien „ des fautes, parce qu'il travailloit „ avec trop de précipitation. M. „ *Vossius* ne voulut pas l'entreprendre sur ses *Exercitationes Plinianæ* „ *in Solinum* ; mais il fit imprimer „ *Pomponius Mela* avec des notes, „ où il l'attaque & le reprend en „ beaucoup d'endroits.

5. *Dissertatio de vera ætate mundi, quâ ostenditur natale mundi tempus annis minimum 1440. vulgarem æram anticipare. Hagæ Comit.* 1659. *in-4°. pp.* 55. Cette Dissertation, où il tâche d'établir la supputation des Septante sur les ruines de celle du texte Hebreu, a été attaquée par plusieurs Auteurs, entr'autres par *George Hornius*, qui publia aussi-tôt : *Dissertatio de vera ætate mundi, quâ sententia illorum refellitur, qui statuunt natale mundi tempus annis minimum 1440. vulgarem æram anticipare. Lugd. Bat.* 1659. *in-4°. pp.* 72. *Vossius* lui repliqua par l'Ouvrage suivant.

6.

6. *Castigationes ad Scriptum Georgii Hornii de ætate mundi. Hagæ Comit.* 1659. *in*-4°. *pp.* 48. Ouvrage où *Vossius* défend son sentiment avec autant de force que dans le premier ; mais auquel *George Hornius* opposa la même année : *Defensio Dissertationis de vera ætate mundi contra castigationes Isaaci Vossii, qua Hebræa Biblia, eorumque authentica & incorrupta veritas contra objectiones, ex LXX. Interp. Samarit. Josepho, Chaldæis, Ægyptiis, Sinensibus, asseruntur. Lugd. Batav.* 1659. *in*-4°. *pp*. 64. I. Vossius.

7. *Auctarium Castigationum ad Scriptum de ætate mundi. Hagæ Comit.* 1659. *in*-4°. *pp*. 47. C'est une réponse à l'Ouvrage précedent d'*Hornius*, qui ne voulant pas demeurer en reste, publia peu de tems après *Auctarium defensionis pro vera ætate mundi. Lugd. Batav.* 1659. *in*-4°. *pp.* 28. Le P. *Pezron* a soûtenu depuis le sentiment de *Vossius* dans son Livre de l'*Antiquité des tems rétablie.*

8. *De 70. Interpretibus, eorumque tralatione & chronologia Dissertatio.*

I. VOSSIUS. *nes. Hagæ Comitis* 1661. *in*-4°. It. *Londini* 1665. *in*-4°.

9. *Appendix ad Librum de* 70. *Interpretibus, seu Responsiones ad objecta variorum Theologorum. Hagæ Comit.* 1663. *in*-4°.

10. *De Lucis natura & proprietate Liber. Amstelod.* 1662. *in*-4°. Ce n'est pas ce que *Vossius* a fait de meilleur.

11. *Responsio ad objecta Joannis de Bruyn & Petri Petit de Luce. Hagæ Comit.* 1663. *in*-4°.

12. *De motu marium & ventorum. Hagæ Comit.* 1663. *in*-4°. Ouvrage peu considerable.

13. *De Nili & aliorum fluminum origine. Ibid.* 1666. *in*-4°.

14. *Epistolæ ad Rivetum*: inserées à la fin de l'Ouvrage de *Jean Pearson*, intitulé : *Vindiciæ Epistolarum S. Ignatii. Cantabrigiæ* 1672. *in*-4°. Elles tendent à refuter *David Blondel*, qui avoit prétendu que les Lettres de *S. Ignace* étoient supposées.

15. *De Poëmatum cantu & viribus Rythmi. Oxonii* 1673. *in*-8°. *Vossius* n'a pas mis son nom à cet Ouvrage,

qui est très-curieux & rempli d'observations singulieres. I. Vossius.

16. *De Sibyllinis aliisque quæ Christi Natalem præcessere Oraculis. Oxonii* 1679. *in*-8°. It. *Lugd. Batav.* 1680. *in*-12. It. avec son *Variarum Observationum Liber. Londini* 1685. *in*-4°.

17. *Responsio ad objecta nuperæ Criticæ sacræ. Lugd. Bat.* 1680. *in*-8°. It. dans le *Variarum Observationum Liber.* Cette réponse roule sur le merite de la version des Septante que *Vossius* met beaucoup au-dessus du texte Hebreu, & tend à refuter M. *Simon*, qui étoit sur ces deux choses dans des sentimens entierement opposez aux siens, & qui dans le quatriéme chapitre du second Livre de l'*Histoire Critique du Vieux Testament*, avoit parlé au long de cette matiere. Ce Sçavant en publiant ses *Disquisitiones Criticæ de variis, per diversa loca & tempora, Bibliorum editionibus*, y joignit pour répondre à *Vossius*: *Castigationes Theologi cujusdam Parisiensis ad Opuscula Isaaci Vossii de Sibyllinis Oraculis, & ejusdem responsionem ad objectiones nuperæ Criticæ sacræ. Lond.* 1684. *in*-4°.

I. Vossius.

18. *C. Valerius Catullus, & in eum Isaaci Vossii Observationes. Londini* 1684. *in* 4°. Il y a beaucoup d'érudition dans le Commentaire de *Vossius*, mais la pudeur n'y est gueres épargnée. Il y a inseré la plus plus grande partie du Traité d'*Adrien Beverland de Prostibulis veterum*, dont on n'avoit pas voulu permettre l'impression. L'édition fut commencée en Hollande, & elle étoit près de sa fin, lorsqu'on sçût qu'il y avoit fait entrer cet Ouvrage de *Beverland*. Cette découverte attira au Libraire une défense de la continuer; ainsi on fut obligé de la faire achever en Angleterre, où le titre, la préface & la fin ont été imprimez, comme il est facile de le reconnoître par la difference des caractères.

19. *Variarum Observationum Liber.* It. *De Sibyllinis aliisque quæ Christi Natalem præcessere Oraculis; accedit ad priores & posteriores P. Simonii objectiones responsio. Londini* 1685. *in*-4°. *pp.* 397. Il est facile de connoître par la premiere observation contenuë dans ce volume, &

qui traite de la grandeur de l'ancienne *Rome* & de quelques autres Villes, le penchant que *Vossius* avoit pour le merveilleux, & sa prévention pour l'antiquité. Il y fait l'ancienne ville de *Rome* vingt fois plus grande que ne le sont à present les villes de *Paris* & de *Londres* prises ensemble, & lui donne quatorze millions d'habitans. Mais tout cela n'est rien au prix de la Chine, puisqu'il assure que dans la seule ville de *Hancheu* on comptoit autrefois vingt millions d'habitans, même sans y comprendre les fauxbourgs, & qu'en les y comprenant, il y avoit plus de personnes qu'il n'y en a aujourd'hui dans toute l'Europe. La seconde observation, où il parle des arts & des sciences des Chinois, ne marque pas moins de prévention. Les autres sont sur la construction des galeres, sujet qu'il traite avec beaucoup d'érudition; sur la reformation des longitudes; sur la navigation aux Indes & au Japon par le Nord; sur les cercles qui paroissent quelquefois autour de la Lune, & sur la chûte des corps

I. Vossius.

I. Vossius. pesans, qu'il explique avec les Cartésiens par le mouvement diurne de la terre sur son centre. *Vossius* a joint à ces Observations son Traité des Oracles des Sibylles & sa premiere réponse au Pere *Simon*, qui avoient déja paru, avec une nouvelle réponse qu'il intitule : *Ad iteratas P. Simonii Objectiones responsio.*

20. *Observationum ad Pomponium Melam Appendix. Accedit ad tertias P. Simonii objectiones Responsio : subjungitur Pauli Colomesii ad Henricum Justellum Epistola. Londini* 1686. *in* 4°. On trouve dans ce volume trois Pieces differentes. La premiere est contre *Jacques Gronovius*, qui avoit maltraité *Vossius* dans son édition de *Pomponius Mela* faite à *Leyde* en 1685. *in*-8°. Celui-ci lui rend assez la pareille, & l'on peut dire que de part & d'autre les injures n'ont gueres été épargnées. La seconde, qui est fort courte, est pour répondre à ce qui avoit été dit contre son sentiment sur la Version des Septante dans un Livre intitulé : *Dissertatio Humfredi*

Hodii contra Historiam Aristea de 70. Interpretibus. Oxonii 1685. *in* - 8°. I. Vossius.
La troisiéme est une 3e réponse à M. *Simon*, qui avoit refuté la seconde dans un Livre publié sous le nom de *Jerôme le Camus*, & intitulé : *Judicium de Nupera Isaaci Vossii ad iteratas P. Simonii objectiones responsione. Edimburgi* (c'est-à-dire en Hollande) 1685. *in*-4°.

21. Il a ajoûté plusieurs observations au Dictionnaire Etymologique de son pere, comme on le peut voir dans son article N°. 1.

V. *Valere André*, *Bibliotheca Belgica. Colomiés*, *Bibliotheque Choisie. M. Des-Maizeaux*, *vie de S. Evremond. Menagiana.*

GERARD VOSSIUS.

G. Vossius.

GERARD *Vossius*, que quelques-uns ont confondu fort mal-à-propos avec *Gerard Jean Vossius*, naquit dans le Diocese de *Liege*. Son Epitaphe, où il porte le nom de *Vossius à Berchloon*, pourroit faire croire qu'il étoit né dans cette petite Ville, & *Valere André* lui donne effectivement l'épithete de *Borchlonius*; d'autres cependant, comme *Chapeauville*, le nomment *Hasselensis*, c'est-à-dire natif d'*Hasselt*, autre Ville du Pays Liegeois.

Ayant embrassé l'Etat Ecclesiastique, il se fit recevoir Docteur en Theologie, & devint ensuite Protonotaire Apostolique & Prevôt de l'Eglise de *Tongres*.

Son habileté dans les Langues Latine & Grecque le firent connoître aux Cardinaux *Guillaume Sirlet* & *Antoine Caraffe*, qui eurent beaucoup d'estime & de consideration pour lui, de même que le Pape *Gregoire*

Gregoire XIII. Cependant ils ne lui firent pas de bien; c'est une chose dont *Vittorio Rossi*, qui l'avoit connu particuliérement à Rome, se plaint, dans l'éloge qu'il a fait de lui. G. Vossius.

Pendant le long sejour qu'il fit en Italie, il tira des Bibliotheques plusieurs Ouvrages des Peres qu'il donna au Public.

Il mourut à *Liege* le 25. Mars 1609. & fut enterré dans la Chapelle du Seminaire, où *Herman Vossius* son frere lui fit dresser cette Epitaphe.

Ad Dei Opt. Max. gloriam.

Ad honorem reverendi admodum eximiique Domini Gerardi Vossii à Berchloon, Artium & S. Theologiæ Doctoris, Protonotarii Apostolici, insignisque Tongrensis Ecclesiæ Præpositi, qui Sanctorum Patrum, Ephrem Syri, Gregorii Thaumaturgi, necnon Papæ Leonis Magni, aliisque Ecclesiæ Antiquitatum Monumentis illustratis, recognitis & in lucem editis, obiit Leodii mensis Martii die 25. Hermannus Vossius Consul Hasselensis, germanus frater, ejusdem ex testamento hæres, mæstus posuit.

G. Vossius. On voit par cette Epitaphe que M. *Dupin* s'est trompé, en le nommant dans son Catalogue des Auteurs Ecclesiastiques *Jean Gerard*, de même que *Morery* en le faisant mourir en 1625.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Rhetoricæ Artis Methodus per quæstiones. Lovanii* 1571. *in*-8°.

2. *Commentarius in Somnium Scipionis ex M. Tullii Libro VI. de Republica, cum paraphrasi & paradigmate variarum Lectionum. Romæ* 1575. *in*-8°. *Swertius* dans son *Athenæ Belgicæ* a mal cité ce Livre sous le titre de *Commentarius in Somnium Scipionis, & M. Tullii Lib. VI. de Republica*; puisque l'Ouvrage de Ciceron *de Republica* est perdu, & qu'on n'en a que le *Songe de Scipion*, qui est un morceau du sixiéme Livre.

3. *S. Joannis Chrysostomi Orationes Græce & Latine, Interprete Gerardo Vossio. Romæ* 1580. *in*-4°. Il n'y a dans cette édition qu'un petit nombre de Discours. La traduction de *Vossius* a été inserée dans les éditions suivantes de *S. Chrysostome*,

4. *Theodoreti Oratio de Charitate Græce & Latine, cum scholiis variisque lectionibus. Romæ* 1585. *in*-4°. G. VOSSIUS.

5. *Gesta ac Monumenta Gregorii Papæ. Græce & Latine, cum scholiis. Romæ* 1586. *in*-4°.

6. *S. Ephrem Syri Opera omnia, Interprete Gerardo Vossio, cùm Scholiis. Romæ in-fol.* 3. *vol.* 1589. *&* 1593. It. *Coloniæ* 1603. It. *Antuerpiæ* 1619. *in-fol.*

7. *S. Gregorii Thaumaturgi Neocæsariensis Episcopi Opera omnia, Interprete & Scholiaste Gerardo Vossio. Accesserunt Miscellanea Sanctorum aliquot Patrum Græcorum & Latinorum antehac non edita. Moguntiæ* 1604. *in*-4°. Les Bibliothecaires d'*Oxford* ont mis mal-à-propos cet Ouvrage sous le titre de *Gerard Jean Vossius.*

8. *S. Bernardi de Consideratione ad Eugenium Papam Libri V. cum scholiis variisque lectionibus. Coloniæ* 1605. *in*-12.

9. *Valere André* marque qu'il a mis une Préface à la Physique de *François Sylvestre de Ferrare*, Dominicain, imprimée à *Rome* en 1586. *in*-4°. mais les Bibliothecaires des

G. Vossius. Dominicains ne parlent point de cet Ouvrage.

V. *Valere André*, *Bibliotheca Belgica.* *Svveertius*, *Athenæ Belgicæ.* *Jani Nic. Erythræi Pinacoth. part.* 2. *Chapeauville*, *Gesta Pontificum Leod. tom.* 3. *p.* 667.

GUILLAUME TEMPLE.

G. Temple. GUILLAUME *Temple* descendoit d'une branche cadette de la famille des Temples, de *Temple-Hall*, dans le Comté de *Leycester.* Le Chevalier *Richard Temple*, issu de la branche aînée, prétendoit que ses ancêtres étoient venus en Angleterre avec *Guillaume le Conquerant*, & il avoit une Genealogie bien suivie de sa famille depuis *Jean-Sans-Terre.* Ils avoient possedé de grands biens; mais ayant suivi le parti malheureux, sous le regne de *Richard III.* ils perdirent tout, excepté *Temple-Hall*, qui fut vendu dans la suite, sans que le Chevalier *Guillaume Temple*, dont j'ai dessein de parler, ni son pere,

ayent jamais pû le racheter. G. TEMPLE.

Son ayeul, appellé comme lui *Guillaume*, étudia au College du Roi à *Cambrige*, & on le destinoit à entrer dans la Robbe. Mais il en fut détourné par le goût qu'il prit pour les études Philosophiques, qui étoient alors en vogue. Il écrivit même sur ces matieres deux Traitez Latins, dont on admira l'élegance, & qu'il dédia au Chevalier *Philippe Sidney*. En voici les titres, qui en feront connoître le sujet.

Commentarius pro defensione Mildapetti de unica Rami Methodo servanda, contra Diplodophilum. Londini 1581. *in*-8°. L'Ouvrage qu'il entreprend de défendre est intitulé: *Francisci Mildapetti ad Everardum Digbeium admonitio de Unica Petri Rami Methodo, cæteris rejectis, retinenda. Londini* 1580. *in*-8°. avec une réponse de *Digbeius*, que *Temple* a voulu désigner par le nom de *Diplodophilus*.

Explicatio aliquot Quæstionum Physicarum & Ethicarum, cum Epistola ad Johannem Piscatorem de Rami

G. TEMPLE. *Dialectica*, avec son Ouvrage précedent.

Il a donné outre cela :

Analysis Logica triginta Psalmorum priorum. Londini 1611. *in*-8°.

Philippe Sidney l'engagea à quitter le College, & à l'accompagner dans les Pays Etrangers : & ce fut entre ses bras qu'il mourut, après l'avoir recommandé au fameux Comte d'*Essex*, qui étoit alors favori de la Reine *Elizabeth*, & dont *Temple* fut Secretaire, jusqu'à sa fin tragique arrivée en 1601.

Outre les esperances d'une grande fortune, qu'il vit renverser par cette mort, il fut encore persecuté par *Cecil* & banni en Angleterre.

Il y poursuivit ses études dans le College de *Dublin*, dont il fut élu Prevôt, & il y mourut âgé de 73. ans.

Jean Temple, son fils aîné passa de bonne heure dans les Pays Etrangers, & parut tout jeune à la Cour de *Charles I.* qui le fit Maître des Rôles en Irlande. Il épousa une sœur du fameux Docteur *Ham-*

mond, & en eut quatre fils, dont *Guillaume*, qui va faire le sujet de cet article, est un, & une fille, qui lui survêquirent tous, à l'exception d'un fils. G. TEMPLE.

Il demeuroit à *Dublin*, où il étoit Membre du Conseil Privé, & il y joüissoit de l'amitié & de la confiance du Comte de *Leicester*, Lieutenant d'Irlande, lorsque la Rebellion y éclata en 1641. Il eut beaucoup de part à ce qui se passa dans cette année memorable, & il en a donné une relation sous le titre d'*Histoire de la Rebellion d'Irlande en* 1641. (en Anglois) *Londres* 1646. *in*-4°.

Mais étant arrivé des changemens dans les Conseils & les affaires du Roi, il fut mis en prison avec trois autres Conseillers Privez, pour s'être opposé à la Treve, que le Duc d'*Ormond* avoit ordre de faire avec les Irlandois rebelles.

On le mit en liberté en 1644. & on l'élut Membre du Parlement en Angleterre, où il demeura jusqu'en 1648. qu'il en fut chassé avec ceux qu'on appella les *Membres exclus*,

G. TEMPLE. pour avoir approuvé comme eux les conditions de la paix, qu'on traitoit alors avec le Roi *Charles I.* dans l'Isle de *Wight*.

Il vécut depuis en simple particulier jusqu'au rétablissement de l'an 1660. Alors il reprit ses fonctions de Maître des Rôles en Irlande, & acheva heureusement le reste de ses jours. Il mourut en 1677. à l'âge de 77. ans.

Guillaume Temple, dont il s'agit dans cet article, fut l'aîné de ses fils. Il naquit à *Londres* en 1628. & fit ses premieres études à *Penthurst* dans la Province de *Kent*, sous les yeux de son oncle, le Docteur *Henri Hammond*, alors Ministre de cette Paroisse.

A l'âge de dix ans on le mit entre les mains de *Leigh*, qui enseignoit à *Bishop Stratford*; & il avoit coûtume de dire qu'il étoit redevable à ce Maître de ce qu'il sçavoit de Grec & de Latin.

Ayant appris à l'âge de quinze tout ce qu'il pouvoit apprendre en ce lieu, il retourna dans la maison paternelle, parce que le malheur

des tems l'empêchoit d'entrer dans une Université. Il ne pût y aller qu'en sa dix-septiéme année; & on le plaça à *Cambridge* dans le College d'*Emmanuel*, où il étudia sous le Docteur *Cudvvorth*. G. TEMPLE.

Il partit pour venir en France à l'âge de 19. ans en 1648. c'est-à-dire, pendant les plus grands troubles de l'Angleterre. Il voulut passer par l'Isle de *Wight*, où le Roi *Charles I.* étoit alors prisonnier dans le Château de *Charisbrook*. Il y trouva *Dorothée Osborn*, fille du Chevalier *Osborn*, Gouverneur de *Guernesey* pour *Charles I.* qui alloit avec son frere à *Saint-Malo* rejoindre leur pere, qui s'y étoit retiré. Il fit le voyage avec eux, & conçut pour la Demoiselle une amitié, qui aboutit sept ans après à un mariage.

Il passa deux années en France, où il apprit le François en perfection. De là il alla en Hollande, en Flandres & en Allemagne, & une connoissance parfaite de la Langue Espagnole fut un des avantages qu'il remporta de ce voyage.

Il retourna en sa Patrie en 1654.

G. TEMPLE.

& y épousa Mademoiselle *Osborn*. Tant que l'Angleterre fut gouvernée par les usurpateurs, il mena une vie privée en Irlande avec son pere, ses deux frères & une sœur; presque toujours enfermé dans son cabinet, pour étudier l'Histoire & la Philosophie. On lui offrit pendant ce tems là divers emplois, mais il les refusa tous.

Ce ne fut qu'au rétablissement de l'an 1660. qu'il accepta la qualité de Membre de la Convocation d'Irlande. Ce qui lui arriva alors, le fit connoître plus qu'il ne l'avoit encore été. On proposoit un Bill pour une taxe que les Seigneurs vouloient faire augmenter du double. Il s'éleva contre leur demande avec tant de force, qu'il entraîna les autres, & qu'il fallut profiter de son absence pour faire passer le Bill.

Quelque tems après, on assembla un Parlement en Irlande, & il y fut deputé avec son pere par le Comté de *Caslovv*. Ce Parlement le mit en 1662. au nombre des Commissaires qu'il envoya au Roi d'Angleterre,

& il ne retourna à *Dublin* que dans le dessein de quitter l'Irlande, & de transporter sa famille avec lui en Angleterre. G. TEMPLE.

En 1665. vers le commencement de la premiere guerre de Hollande, il alla secretement par ordre de la Cour à *Munster* pour engager l'Evêque à s'allier avec le Roi d'Angleterre, moyennant une certaine somme d'argent, & à declarer sur le champ la guerre aux Hollandois; & conclut en peu de jours avec lui un traité qui ne fut public, que lorsque l'Evêque commença à entrer en campagne.

On lui envoya peu après une Patente de *Baronet*, avec ordre de demeurer à *Bruxelles* en qualité de Resident; ce qui étoit une chose qu'il avoit souhaité plusieurs années auparavant, lorsqu'il y avoit passé dans ses voyages.

Au mois d'Avril 1666. il écrivit à sa famille de passer en Flandres, & en même tems il reçut lui-même un ordre de retourner à *Munster*, pour regagner l'Evêque, qui menaçoit hautement de faire la

G. TEMPLE. paix avec la Hollande, sur ce que l'Angleterre le payoit mal; mais il arriva trop tard. Le même soir qu'il entra à *Munster*, la paix fut signée à *Cleves*, & il revint sur le champ à *Bruxelles*, où il passa une année dans une grande tranquillité. Pendant ce tems-là l'Angleterre & la Hollande firent la paix à *Breda*.

Au Printemps suivant, c'est-à-dire en 1667. la guerre commença entre la France & l'Espagne, & les François se rendirent maîtres de plusieurs Villes en Flandres, avant qu'on eût le loisir de leur opposer la moindre résistance. L'allarme fut alors si grande dans *Bruxelles*, où il n'y avoit pas une garnison suffisante, que le Chevalier *Temple* jugea à propos d'envoyer sa femme & sa famille en Angleterre. Il demeura seul avec sa sœur dans cette Ville jusqu'à Noël, que le Roi d'Angleterre lui ordonna de se rendre *incognito* à *Londres*, & de passer par la Hollande, pour y voir M. *Witt*. Cinq jours après son arrivée à la Cour, il fut renvoyé à *la Haye*, & en autant de jours il conclut la

Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suede & la Hollande, qu'il avoit ébauchée à son passage. G. TEMPLE.

Il eut ensuite ordre de retourner à *Bruxelles*, & de faire ses efforts pour engager les Espagnols à consentir à une paix avec la France. Sa negotiation fut heureuse. L'Eté suivant de 1668. cette paix fut concluë à *Aix-la-Chapelle*, & il assista aux negotiations en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire & de Mediateur avec le Chevalier *Leonel Jenkins.*

Peu de tems après il se rendit auprès des Etats Generaux, sous le même titre d'Ambassadeur Extraordinaire, & avec des instructions pour confirmer la Triple Alliance, & pour solliciter l'Empereur & les Princes d'Allemagne d'y acceder. Comme il étoit le premier Ambassadeur d'Angleterre qu'on eût vû en Hollande depuis *Jacques I.* on le reçut avec de grandes marques d'estime & de distinction.

Il réussit dans ce qui étoit le principal objet de son ambassade, en engageant l'Empereur & l'Es-

G. TEMPLE. pagne dans les mesures qu'on se proposoit alors. Mais pendant ce temslà, Madame fit en Angleterre ce fameux voyage, qui changea tout. Quoique le Chevalier *Temple* eût remarqué auparavant que la Cour d'Angleterre étoit toujours disposée à se plaindre des Hollandois sur les moindres sujets, il ne se douta pourtant de rien jusqu'au mois de Septembre 1669. que le Comte d'*Arlington*, un des principaux Ministre, le rappella à la Cour, où il fut reçu froidement, sans qu'on lui parlât d'aucune affaire.

Le secret éclata cependant bientôt, & on le pressa de retourner à *la Haye*, pour disposer les choses à une guerre contre les Hollandois. Mais il s'en défendit avec tant de constance, que le grand Tresorier refusa de lui payer deux mille livres sterling d'arrerages, qui lui étoient dûës de son ambassade.

Il se retira dans une maison qu'il avoit achetée à *Shene* près de *Richemond*, & il employa son loisir à écrire ses Observations sur les Provinces-Unies, & une partie de ses Melanges.

Vers la fin de l'Eté de 1673. le Roi ennuyé de la seconde guerre de Hollande, envoya chercher le Chevalier *Temple*, & résolut de l'envoyer en Hollande pour y conclure une paix, pour laquelle les deux partis avoient déja fait des ouvertures. Mais l'Ambassadeur d'Espagne à *Londres* ayant reçû alors des pouvoirs de negocier, le Chevalier eut ordre de traiter avec lui, & la paix fut concluë en trois jours. G. TEMPLE.

Le Comte d'*Arlington* lui offrit là-dessus deux choses, l'ambassade d'Espagne, qu'il refusa, parce que son pere étoit vieux & infirme; & une place de Secretaire d'Etat, qu'il manqua faute de six mille pieces, qu'il falloit en donner, & qu'il n'avoit pû épargner.

Mais il ne fut pas long-tems sans emploi. Au mois de Juin 1674. il fut envoyé en Hollande en qualité d'Ambassadeur, & chargé de presenter la mediation de son Maître entre la France & les Alliez, alors en guerre. On accepta ses offres peu de tems après. Le Lord *Berkeley*, le Chevalier *Temple* & le Chevalier

G. TEMPLE. *Leonel Jenkins*, furent declarez Ambassadeurs & Mediateurs, & les parties convinrent de traiter la paix à *Nimegue*.

Durant le sejour du Chevalier *Temple* à *la Haye*, le Prince d'*Orange*, qui aimoit la Langue Angloise & les mets des Anglois, venoit regulierement dîner & souper chez lui une ou deux fois la semaine. Dans les conversations qu'ils avoient alors ensemble, le Chevalier s'attira à un tel point son estime & sa confiance, qu'il eut la meilleure part au mariage de ce Prince avec la Princesse *Marie* d'Angleterre.

Au mois de Juillet 1676. Il envoya sa maison à *Nimegue*, où il passa un an sans avancer en rien les negotiations, que divers incidens avoient suspenduës. L'année suivante, son fils lui apporta des Lettres du Grand-Tresorier, avec ordre de repasser en Angleterre, pour succeder au Secretaire d'Etat *Coventry*, qui faisoit quelques difficultez de résigner cet emploi, à moins qu'on ne lui permît de nommer

mer son successeur, grace que le Roi lui refusoit. Mais le Chevalier, qui n'aimoit pas le changement, pria le Roi de le laisser à *Nimegue*, jusqu'à ce que les parties contestantes fussent d'accord, & qu'il eût conclu le traité qu'il negotioit. G. TEMPLE.

Vers ce tems-là le Prince d'*Orange* passa en Angleterre & épousa la Princesse *Marie*; quand il furent partis pour la Hollande, comme la Cour d'Angleterre penchoit toujours du côté de la France, le Roi voulut engager le Chevalier *Temple* dans quelques negociations avec cette Couronne. Mais la proposition lui en déplut, parce qu'il n'aimoit pas la France; il offrit de résigner ses prétentions à la dignité de Secretaire d'Etat, & pria le Grand-Tresorier d'en avertir le Roi. Il se retira ensuite à *Shene*, dans l'esperance qu'on le prendroit au mot, & fatigué au dernier point de l'incertitude continuelle qu'il avoit remarqué dans le Conseil d'Angleterre depuis *Elizabeth*.

Il alla cependant quelque tems

G. TEMPLE. après pour la troisiéme fois en ambassade en Hollande, & conclut avec les Etats Generaux un traité par lequel l'Angleterre s'engageoit à declarer sur le champ la guerre à la France, si elle n'évacuoit les Villes des Pays-Bas Espagnols qu'elle possedoit.

Il retourna en 1678. à *Nimegue*; où la paix fut concluë, & eut ordre après cela de venir prendre la place de M. *Coventry*, qui avoit à la fin consenti à la quitter. Mais il fit difficulté de l'accepter, sur ce qu'il n'étoit pas Membre du Parlement. Il conseilla au Roi de se former un Conseil Privé d'un certain nombre de personnes choisies, & ce Prince en ayant approuvé la proposition, & l'ayant mis en execution, il fut admis au nombre des Conseillers. Quelques chagrins qu'il eut en 1680. sur ce que l'on ne suivoit pas ses avis, le dégoûterent de ce poste, & il commença à ne plus assister que rarement au Conseil.

Cependant le Roi *Charles II.* le nomma peu de tems après à l'ambassade d'Espagne, & il étoit prêt à

partir, lorsque ce Prince, qui avoit G. TEM-
changé de dessein, lui témoigna PLE.
qu'il souhaitoit que ce voyage fût remis à la fin des seances du Parlement. Retenu ainsi en Angleterre, il fut deputé au Parlement par l'Université de *Cambrige*. Il s'y opposa à ceux qui proposoient un Bill d'exclusion pour le Duc d'*York*, assurant que ses travaux tendroient toujours à unir la Famille Royale, & qu'il ne se joindroit jamais à ceux qui voudroient la diviser.

Ce Parlement ayant été rompu, le Chevalier *Temple*, qui parla de cette rupture un peu trop hardiment, s'attira quelques chagrins, qui le dégoûterent tellement des affaires publiques, qu'il refusa les offres de l'Université, qui l'avoit encore choisi pour le Parlement suivant, que le Roi convoqua peu après à *Oxford*. Il ne lui demeuroit plus que le nom de Conseiller Privé; mais il ne lui demeura pas longtems: car le Duc d'*York* étant revenu à la Cour, dont il s'étoit éloigné pendant quelque tems, & les Conseils ayant été changez, le Roi

TEM- LE. le fit effacer avec quelques autres de la liste des Conseillers Privez.

Depuis ce tems-là, il se tint à *Shene* jusqu'en 1686. sans aller jamais à la Ville ni à la Cour, se contentant seulement d'aller saluer le Roi, quand il passoit dans son voisinage.

Ayant ensuite acheté un petit Château appellé *Moor-Park* près de *Farnham* dans le Comté de *Surrey*, il prit tant de goût pour ce lieu, dont la situation étoit charmante, qu'il résolut d'y aller passer le reste de ses jours dans la tranquillité & le repos. Il s'y rendit au mois de Novembre 1686. & y demeura deux ans jusqu'au tems de la révolution, qui mit le Prince d'*Orange* sur le Thrône d'Angleterre ; car *Moor-Park* devenant alors un sejour peu sûr, parce qu'il étoit sur la route des deux armées, il retourna à sa maison de *Shene*, qu'il avoit donnée à son fils unique, qui s'étoit marié avec Mademoiselle de *Rambouillet*, riche heritiere, & fille unique de M. *du Plessis*, Protestant François.

Après l'arrivée du Prince d'*O-range* à *Windsor*, il l'alla saluer avec son fils. On le sollicita alors d'accepter la Charge de Secretaire d'Etat, mais rien ne put ébranler la résolution qu'il avoit formée de ne plus prendre de part aux affaires publiques, & pour n'être plus exposé aux sollicitations qu'on lui pourroit faire, il se hâta de se retirer à *Moor-Park* vers la fin de l'année 1689. & s'y donna tout-à-fait aux soins & aux amusemens de la campagne. G. TEMPLE.

Il perdit sa femme en 1694. & vêcut encore après quatre années, souffrant beaucoup de la goute, qui jointe à son âge & à l'affoiblissement de ses esprits, l'emporta en 1698. au mois de Janvier en sa soixante-dixiéme année. Il fut enterré sans cérémonie dans l'Abbaye de *Westminster*, auprès de sa femme & de *Diane* sa fille, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament, où il marquoit de plus, qu'après sa mort & celle de sa sœur *Giffard*, on placeroit contre la muraille voisine de leur sepulture une grande piece

G. TEMPLE.

de marbre noir avec cette inscription.

Sibi suisque charissimis,
Dianæ Temple *dilectissimæ filiæ*,
Dorotheæ Osborn *conjunctissimæ conjugi*,
Et Marthæ Giffard *optimæ sorori*
Hoc qualecumque monumentum
Poni curavit
Gulielmus Temple *Baronettus*.

Ce monument fut placé selon ses intentions, après la mort de Madame *Giffard* en 1722.

C'étoit un homme d'une humeur vive & enjoüée, qui sçavoit mieux que personne animer & égayer la conversation par d'heureuses saillies. Mais la violence de ses passions le rendoient extrêmement inégal. C'étoit souvent une suite des vapeurs cruelles qui l'attaquoient, soit dans les changemens soudains du tems, soit quand les affaires, dont il étoit chargé, prenoient tout à coup un mauvais tour, & qu'il voyoit renverser ses desseins.

Son amour pour la liberté lui faisoit haïr la servitude des Cours; c'est pour cela qu'il n'a jamais voulu

d'autres emplois que celui de Miniſtre public. G. TEMPLE.

Il avoit été amant paſſionné. Il fut enſuite mari tendre, pere careſſant & indulgent, bon maître, & le meilleur ami du monde.

Quand il haïſſoit les gens, c'étoit juſqu'au point de ne pouvoir les rencontrer ſans ſe troubler, ni parler avec eux ſans chagrin. Diſpoſé à s'échauffer, lorſqu'il étoit obligé de diſputer contre un homme, ou de ſe plaindre de quelqu'un, il haïſſoit les diſputes & évitoit les plaintes. Ces dernieres, diſoit-il, peuvent ſervir quelquefois entre amans, mais jamais entre amis.

Il faiſoit toujours rouler la converſation ſur des ſujets agréables & divertiſſans, principalement à table, dont il diſoit que la mauvaiſe humeur ne devoit approcher. Il avoit l'art d'entretenir toutes ſortes de perſonnes, depuis les Princes juſqu'aux moindres domeſtiques, & juſqu'aux enfans mêmes, dont il aimoit extrêmement le babil innocent. Il ſçavoit tirer du plaiſir de tout ce qui pouvoit en procurer,

G. TEMPLE.

& quand un amusement venoit à lui manquer, une autre chose lui en servoit.

Il joüit d'une parfaite santé jusqu'à l'âge de 42. ans. Il fut alors incommodé de fluxions sur les dents & sur les yeux, qu'il attribuoit à l'air humide de Hollande, & qui aboutit quatre ans après à la goute, tandis qu'il étoit en ambassade à *la Haye*. Cette maladie le rendit mélancolique. Il disoit qu'avec elle un homme n'étoit plus bon à rien, & il résolut dès-lors de renoncer aux affaires dès qu'il pourroit, comme il fit trois ans après, selon sa maxime, que passé quarante ans on n'étoit plus propre à la galanterie, ni passé cinquante aux affaires.

Quoique depuis ce tems-là il fût sujet à de fréquentes maladies, il ne voulut jamais consulter les Medecins, sans lesquels il disoit qu'il pouvoit mourir.

Son patrimoine étoit mediocre, & il ne l'augmenta point dans ses emplois. C'est ce qu'il marque ainsi à son fils dans la Lettre qui est devant

vant la seconde partie de ses Memoires. » Il est juste, dit-il, que » ces emplois contribuent un peu à » votre amusement, puisqu'ils ont » peu contribué à votre fortune. » Je ne puis cependant vous en » faire d'excuse. La chose a été sou» vent en mon pouvoir, sans qu'elle » me soit jamais venuë dans l'esprit; » j'ai toujours plus pensé combien » j'avois, que combien il me man» quoit. Si vous avez le même » tour d'esprit, vous serez assez ri» che si vous ne l'avez pas, vous » serez toujours pauvre. G. TEMPLE.

Sa Religion étoit celle de l'Eglise Anglicane, où il étoit né & avoit été élevé. M. *Burnet* lui attribuë dans les *Memoires de son tems* des principes relâchez sur cet article. Mais il est à craindre que la passion ne lui ait fait dire ce qu'on y trouve sur son sujet plutôt que la verité, comme elle ne l'a fait que trop souvent sur d'autres choses; ainsi il n'y a aucun fond à faire sur son témoignage.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Memoires de ce qui s'est passé*

G. TEMPLE. *dans la Chrétienté, depuis le commencement de la guerre en 1672. jusqu'à la paix concluë en* 1679. (en Anglois) *Londres* 1692. *in*-8°. It. *traduits en François. La Haye* 1692. *in*-12. & plusieurs fois depuis. It. *trad. en Flamand. Rotterdam* 1692. *in*-8°. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup de sens, & renferme bien des choses particulieres. M. *Temple* y parle d'une premiere partie qui finit à l'an 1671. mais qui n'a jamais vû le jour. Nous apprenons de la Préface de *Jonathan Swift*, qui est à la tête de la troisiéme, que M. *Temple* l'avoit jettée au feu, parce que le Comte d'*Arlingthon*, qui y faisoit une belle figure, avoit alors perdu tout son credit, & qu'il étoit entierement broüillé avec lui.

2. *Réponse de M. le Chevalier Temple à un libelle diffamatoire intitulé:* Lettre de M. du Cros à Mylord, &c. *pour servir d'éclaircissement aux Memoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis la guerre commencée en* 1672. *jusqu'à la paix concluë en* 1679. (en Anglois) *Londres* 1692.

in-12. It. *traduite en François, La Haye* 1693. *in*-8°. G. TEMPLE.

3. *Nouveaux Memoires contenant un détail interessant & curieux des intrigues de la Cour d'Angleterre, des brigues des differens partis, des negotiations dans les Cours Etrangeres, depuis la paix de Nimegue, jusqu'à la retraite de l'Auteur. Publiez avec une Préface par le Docteur Jonathan Swift, On y a joint la vie & le caractere du Chevalier G. Temple par un de ses amis particuliers. Traduits de l'Anglois en François. La Haye* 1729. *in*-12.* Cette traduction avoit déja paru quelques années auparavant sous le titre de *la suite des Memoires du Chevalier Temple.*

* Se trouve à Paris, chez Briasson.

4. *Lettres du Chevalier Temple écrites durant son ambassade à la Haye au Comte d'Arlingthon & à M. le Chevalier Jean Trevor Secretaires d'Etat sous le Regne de Charles II. publiées sur les Originaux de l'Auteur par M. Jones.* (en Anglois) *Londres* 1699. *in*-12. It. *trad. en François. La Haye in*-12. 1700. Ceci n'est qu'une petite partie des Lettres que M. *Temple* écrivit durant son ambassade à

G. TEMPLE. *la Haye*, puisque la premiere est datée du 2. Octobre 1668. & la derniere du 7. Août 1669.

5. *Lettres de M. le Chevalier Guillaume Temple, & autres Ministres d'Etat tant en Angleterre que dans les Pays Etrangers. Contenant une Relation de ce qui s'est passé de plus considerable dans la Chrétienté depuis l'année 1665. jusqu'à celle de 1672. Revûës par le Chevalier Temple quelque tems avant sa mort, & publiées par Jonathan Swift.* (en Anglois) *Londres* 1700. *in* 12. 2. *tom.* It. *trad. en François. La Haye* 1700. *in*-12. 2. *tom.* Les Lettres contenuës dans ces deux volumes sont differentes de celles qu'on trouve dans le volume précedent, si on en excepte le seul commencement d'une Lettre, qui se trouve dans l'un & l'autre Recüeil.

6. *Lettres de M. Guillaume Temple au Roi, au Prince d'Orange, aux principaux Ministres d'Etat, & à d'autres personnes; troisiéme volume publié par Jonathan Swift.* (en Anglois) *Londres* 1703. *in*-8°. La premiere de ces Lettres est datée du mois de

Fevrier 1674. & la derniere du même mois 1678. il y en a cependant quelques-unes du commencement de l'an 1679. G. TEMPLE.

7. *Remarques sur l'Etat des Provinces-Unies des Pays-Bas faites en l'an* 1672. (en Anglois) *Londres*, *in*-12. It. *trad. en François. La Haye* 1674. & 1680. *in*-12. It. *Utrecht* 1697. *in*-12. Ces Remarques sont curieuses; on en peut voir cependant une critique dans le sixiéme tome de la *Bibliotheque Choisie* de *M. le Clerc*, p. 297.

8. *Introduction à l'Histoire d'Angleterre jusqu'à Guillaume le Conquerant.* (en Anglois) *Londres in*-12. It. *trad. en François. Amsterdam* 1695. *in*-8°.

9. *Oeuvres mêlées trad. de l'Anglois Utrecht* 1693. *in*-12. 2. *part.* Les pieces contenuës dans ce Recüeil sont les fruits de ses études & de ses meditations dans sa solitude. On y trouve plusieurs choses curieuses & bien pensées, comme dans tout ce qui est sorti de sa plume. La premiere partie contient, 1°. des *Considerations generales sur l'état & les interêts*

G. TEMPLE. *de l'Empire, de la Suede, du Danemarc, de l'Espagne, de la Hollande, de la France & de la Flandre par rapport à l'Angleterre en 1671. 2°. La recherche de l'origine ou de la nature du Gouvernement. 3°. La recherche des moyens d'avancer le commerce en Irlande. 4°. De la conjoncture presente des affaires au mois d'Octobre 1673. 5°. De l'excès des afflictions. 6. L'essai du Moxa pour guérir de la goutte.* Le *Moxa* est une mousse des Indes, qu'on fait brûler sur la partie affligée de la goutte, & M. *Temple* s'en est bien trouvé. On voit dans la seconde partie quatre Essais, 1°. *Du sçavoir des Anciens & des Modernes. 2. Du Jardin d'Epicure. 3°. De la vertu heroïque. 4°. De la Poësie.* M. *Temple* donne aux Anciens la préference sur les Modernes.

10. *Oeuvres Posthumes contenant un Essai sur les mécontemens populaires, un Essai sur la santé & sur la longue vie; une défense de l'Essai sur le sçavoir des Anciens & des Modernes; des pensées sur les differens états de la vie & de la fortune, & sur la conversation. trad. de l'Anglois. Utrecht* 1704. *in* 12.

pp. 308. C'est une troisiéme partie de ses *Oeuvres mêlées*; elle n'est pas moins curieuse que les précedentes. Les *Pensées sur les differens états de la vie*, *&c.* ne répondent cependant pas au reste; elles ne paroissent que comme un canevas, que la mort de l'Auteur l'a empêché de remplir. G. TEMPLE.

V. sa vie à la tête de ses *Nouveaux Memoires* imprimez en 1729.

Aronte

SERTORIO ORSATO. (Lat. Ursatus)

SErtorio *Orsato* (en Latin, *Ursatus*) naquit le premier Fevrier 1617. à *Padoue* d'une des premieres familles de cette Ville. SERTORIO ORSATO.

Il marqua dès sa plus tendre jeunesse beaucoup d'inclination pour les Lettres, & fit ses études d'Humanitez avec beaucoup de succès. Après sa Philosophie, il fut reçu Docteur en cette science le troisiéme Juillet 1635.

Il se maria en 1638. & épousa *Irene Mantoua Benavides*; mais ce mariage n'affoiblit point en lui son

SERTORIO ORSATO. amour pour l'étude. La Poësie faisoit de tems en tems son amusement ; pendant que sa principale occupation étoit la recherche des Antiquitez & des Inscriptions anciennes. Le desir d'en trouver, qui ne fussent point encore connuës, lui fit entreprendre plusieurs voyages en differens endroits de l'Italie, & on voit par ses Ouvrages qu'il sçavoit mettre à profit ce qui lui tomboit sous la main.

Il étoit déja assez avancé en âge, lorsqu'il fut nommé pour enseigner la Physique (*a*) dans l'Université de *Padoue*, & il remplit parfaitement dans ce poste les esperances qu'on avoit conçûës de lui.

En 1678. ayant été presenter au Doge & au Senat de Venise une Histoire de *Padoue* qu'il leur avoit dediée, il leur fit un long discours pendant lequel il lui survint un besoin qu'il fut obligé de retenir, (*b*) ce qui lui causa une maladie dont il mourut peu de tems après, le troi-

(*a*) *Professor delle Meteore.*
[*b*] *Costretto a trattenere l'Orina.*

tiéme Juillet de la même année, âgé de 61. ans. **SERTORIO ORSATO.**

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Sertum Philosophicum ex variis scientiæ naturalis floribus consertum. Patavii* 1635. *in*-4°.

2. *Monumenta Patavina, collecta, digesta, explicata suisque iconibus expressa. Patavii* 1652. *in-fol.*

3. *L'Asino, Poëma Eroïcomico d'Iroldo Crotta* (c'est-à-dire de *Charles Dottori*) *con le Annotationi del sign. Sertorio Orsato, &c. In Venetia* 1652. *in*-12.

4. *Le Grandesse di S. Antonio di Padoua, osservate nel trasporto della sua pretiosa reliquia, data da questa Citta al seren. Principe di Venetia. In Padoua* 1653. *in*-4°. Cet Ouvrage est un fruit de sa devotion pour S. *Antoine de Padoue.*

5. *Poësie geniali. In Padoua* 1657. *in*-12.

6. *Cronologia de' Reggimenti di Padoua, da quando vi fu introdotta la Pretura, sino al giorno d'oggi. In Padoua* 1666. *in*-4°.

7. *I Marmi eruditi, o vero Lettere sopra alcune antiche Inscrizioni.*

SERTORIO *In Padoua* 1669. *in-quarto.*

ORSATO. 8. *De Notis Romanorum Commentarius. Patavii* 1672. *in-fol.* It. dans le onziéme vol. du *Trésor des Antiq. Romaines de Gravius.* 1699. *in-fol.* It. *Paris* 1724. *in-12.* It. en abregé à la fin du Livre intitulé: *Marmora Oxoniensia. Oxonii* 1676. *in-fol.* Ouvrage très-utile & fort estimé, mais rare.

9. *Prima parte dell' Istoria di Padoua, dalla fondazione di quella citta sino l'anno* 1173. *In Padoua* 1678. *in-fol.*

10. *Marmi eruditi, o vero Letere sopra alcune antiche Inscrizioni, colle annotazioni del P. D. Gian-Antonio Orsato, Monaco Benedittino, nipote dell' Autore. In Padoua* 1719. *in-4°.* C'est la seconde partie de l'Ouvrage marqué au *N°.* 7.

11. On a encore quelques-uns de ses Discours tant Latins qu'Italiens, & quelques-unes de ses Poësies, qui ont été imprimées en differens tems.

V. son éloge. *Journ. de Venise*, *to.* 33. *part.* 1. *p.* 202. & *Leti Italia Regnante*, *to.* 3. *p.* 245.

Georg Abraham Mercklin (A. 164

GEORGE ABRAHAM MERKLINUS.

G. A. MERKLINUS.

George Abraham Merklinus naquit l'an 1644. à *Veissembourg* ville Imperiale du Cercle de Franconie sur la riviere de *Rednitz*, de *George Abraham Merklinus*, Medecin, & d'*Hele Schneider*.

Il commença ses premieres études dans sa Patrie, & alla ensuite les continuer à *Nuremberg*, d'où il passa à *Wittemberg*, où il fit sa Philosophie & étudia en Medecine.

Après deux années de sejour en cette derniere Ville, il alla à *Hersbrugk* voir son pere, qui s'y étoit établi, & demeura avec lui tout l'hyver. Au mois de Mai de l'année suivante 1665. il retourna continuer ses études de Medecine d'abord à *Altdorf* & ensuite à *Padoue*.

Ses études finies, il se fit recevoir Docteur en Medecine à *Altdorf* en 1670. & peu de tems après

G. A. MERKLINUS.

il fut admis dans le Corps des Medecins de *Nuremberg*, où son pere demeuroit alors, & étoit Medecin de la *Maison Teutonique.*

Il se maria en 1672. & épousa *Esther Julienne*, fille de *Charles Nuzelius de Sundersbuhl*, Senateur du *Nuremberg*, dont il eut *Jean Abraham Merklinus*, né le 9. Juillet 1674. qui a été comme lui Medecin, & deux autres enfans morts fort jeunes.

Ayant perdu sa femme en 1682. il se remaria l'année suivante à *Marie Rosino Harsdoffer*, dont il a eu quatre enfans, trois garçons & une fille.

Son pere étant mort en 1684. il fut fait à sa place Medecin de la *Maison Teutonique* de *Nuremberg*, & ensuite Medecin des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique.

Il avoit été admis en 1676. dans l'Academie des *Curieux de la Nature*, & on voit dans ses *Ephemerides* plusieurs observations de sa façon.

Il mourut le 19. Avril 1702. âgé de 58. ans.

Catalogue de ses Ouvrages. G. A. MERKSINUS.

1. *De Corde. Witteberga* 1664. *in*-4°. C'est une These qu'il soûtint à *Wittemberg*, & qu'il composa lui-même, à ce qu'on prétend.

2. *De Palindromia. Altdorfii* 1670. *in*-4°. Autre These, qu'il soûtint pour le Doctorat.

3. *Josephi Pandolphini à Monte-Martiano-Tractatus de ventositatis spina sævissimo morbo, de quo nihil ferè Græci, & paucissima Arabes, Latinique conscripsere; revisit, correxit, & annotationibus, novisque cum propriis, tum alienis observationibus, è variorum Autorum monumentis erutis, illustravit, & ad hodierna Medicinæ principia accommodavit G. A. Merklinus. Norimbergæ* 1674. *in*-12.

4. *Introduction à la Chirurgie, traduite de l'Italien de Tibere Malphigi en Allemand, avec une Préface du Traducteur. Nuremberg* 1676. *in* 8°.

5. *Tractatio Medica curiosa de ortu & occasu transfusiones sanguinis; quâ hac, quæ fit è Bruto in Brutum à foro Medico penitùs eliminatur; illa, quæ è Bruto in Hominem peragitur, refutatur; & ista, quæ ex Homine in Ho-*

G. A. MERKLINUS. *minem exercetur, ad experientiæ examen relegatur. Norimbergæ* 1679. *in*-8°.

6. *Lindenius Renovatus, sive Joannis Antonidæ van der Linden de Scriptis Medicis Libri duo, continuati, dimidio penè amplificati, perplurimum interpellati, & ab extantioribus Mendis purgati. Norimbergæ* 1687. *in*-4°. Les augmentations de cette édition, quoique considerables, l'auroient pû être bien davantage. *Merklinus*, qui les a faites, y a laissé des fautes grossieres, & en a fait lui même de nouvelles.

7. *Recüeil de remedes pour toutes sortes de maladies.* (en Allemand) *Nuremberga* 1696. *in*-8°.

8. *Sylloge Casuum Medicinalium, incantationi vulgò adscribi solitorum, maximeque præ cæteris memorabilium. Norimbergæ* 1698. *in*-8°. It. sous le titre suivant: *Tractatus Physico-Medicus de Incantamentis, sexaginta casus maxime præ cæteris memorabiles complectens, cum subnexis eorumdem judiciis & curationibus. Norimbergæ* 1715. *in*-4°.

9. On trouve plusieurs de ses

Observations dans les *Ephemerides des Curieux de la Nature.* G. A. MERKLINUS.

V. sa vie à la fin de la neuviéme année de la troisiéme Decurie des *Ephemerides des Curieux de la Nature.*

CLAUDE D'ESPENCE.

CLaude *d'Espence*, issu du côté de son pere de la noble famille des Seigneurs *d'Espence*, Village du Diocese de *Châlons-sur-Marne*, dont il a tiré son nom, & du côté de sa mere, de l'illustre Maison des *Ursins*, naquit l'an 1511. à *Châlons-sur-Marne.* C. D'ESPENCE.

Aprés avoir commencé ses études dans son Pays, il vint à *Paris* les continuer. Il y acheva ses Humanitez dans le College de *Calvi*, que l'on a abbattu depuis, pour bâtir l'Eglise de la Sorbonne. Ensuite il alla faire sa Philosophie dans le College de *Beauvais.* Son cours fini, il passa en 1536. à *Navarre*, où il étudia en Theologie. Il étoit sur les bancs, pour se faire recevoir Docteur, lorsqu'il fut élu Recteur de

C. D'ESPENCE. l'Université le 16. Decembre 1540. Ce ne fut qu'après être sorti de cette Charge, qu'il reçut le Bonnet à l'âge de 31. ans. (*a*)

Vers ce tems-là le Cardinal de Lorraine, qui avoit connu son merite, & avoit conçû de l'estime pour lui, pendant qu'il demeuroit avec lui à *Navarre*, le fit venir dans sa maison, & se servit utilement de lui dans ses études & dans les affaires Ecclesiastiques dont il étoit chargé.

Ce sejour & ces occupations n'empêcherent point *d'Espence* de travailler au salut des peuples par ses prédications, qui cependant lui firent quelques affaires. Car prêchant en 1543. le Carême à *saint Merry*, il avança des propositions qui ne parurent pas orthodoxes à quelques personnes, ou qui furent mal interpretées. Ces propositions ayant été deferées à la Faculté de

(*a*) Il y a une faute d'impression dans l'Hist. du College de *Navarre* de M. *de Launoy*, où l'on trouve qu'il avoit alors 51. ans. Il y en a tant d'autres sur ce qui le regarde, que je crois qu'il est inutile de les relever.

Theologie

Theologie de *Paris*, *d'Espence*, suivant son conseil, fit environ trois mois après, c'est-à-dire le 22. Juillet, (*a*) qui étoit un Dimanche, un Discours dans la même Eglise, où il adoucit quelques-unes de ces propositions & en retracta d'autres, Humilité d'autant plus à admirer, dit M. *de Launoy*, qu'il pouvoit non-seulement en rejetter plusieurs, comme n'étant pas de lui ni pour le sens, ni pour les expressions, mais encore les justifier & les défendre. Il ne se contenta même de cette premiere démarche; il monta encore en chaire le Dimanche suivant 29. Juillet, (*b*) & s'expliqua plus clairement que la premiere fois. Il en agit ainsi pour faire connoître à tout le monde l'éloignement que les Theologiens de *Paris* avoient pour tout ce qui pouvoit

C. D'ESPENCE.

(*a*) M. *Du Pin* met mal le 21. Juin, *undecimo kalendas sextiles*, dit M. *de Launoy*.

(*b*) *De Launoy* met mal *quinto Kalendas Sextiles*, qui étoit un Samedi, il faut *quarto Kal.*

C. D'ESPENCE. avoir le moindre rapport aux nouvelles erreurs qui regnoient alors.

Sa conduite déplut fort aux ennemis de l'Eglise, & l'Historien de leur prétenduë Reforme ne manque pas d'avancer, qu'il ne fit rien qui vaille depuis cette lâcheté ; parce qu'il ne cessa point depuis ce tems d'écrire contre eux ; reproche qui fait son éloge.

Entre les propositions que *d'Espence* voulut bien sacrifier à l'amour de la paix, celle qui regarde la *Legende dorée* de *Jacques de Voragine* a été depuis embrassée sans aucune difficulté par tous les Sçavans. *Melchior Canus*, Dominicain, ne se contente pas de l'appeller, comme il avoit fait, *Legende de fer*, il ajoûte qu'on y lit des monstres de miracles, au lieu de vrais miracles, que l'Auteur avoit une bouche de fer, un cœur de plomb, & fort peu de gravité & de prudence. *Vivés* & d'autres illustres Catholiques n'ont pas parlé plus avantageusement de cette Legende, pour laquelle on étoit fort prévenu du tems de *d'Espence* ; mais pour laquelle notre

siecle plus éclairé a un souverain mépris.

C. D'ESPENCE.

L'année suivante 1544. *d'Espence* suivit le Cardinal de Lorraine dans le voyage qu'il fit en Flandres, pour ratifier la paix entre le Roi & l'Empereur *Charles-Quint*; & il étoit en chemin pour revenir à *Paris*, lorsqu'il reçut une Lettre de *François I.* datée du 15. Novembre 1544. par laquelle il lui ordonnoit de se rendre dans la huitaine à *Fontainebleau*, où il avoit jugé à propos d'*assembler quelques bons & notables personnages pour aviser & deliberer des préparatifs necessaires pour le fait du Concile de Trente.*

Le lieu de l'assemblée fut changé dans la suite, car *d'Espence* n'ayant pû faire assez de diligenc pour executer l'ordre du Roi, *Pierre Castellan*, ou *du Chatel*, qui devoit présider à l'assemblée, lui écrivit le 19. Decembre suivant, de se rendre incessamment à *Melun*, où les autres Theologiens étoient déja assemblez.

Il s'y rendit effectivement, & eut bonne part aux déliberations, parce que, quoiqu'il fût le plus

C. D'ESPENCE.

jeune de Licence de tous ceux qui y étoient, il parloit toujours le premier, entamoit les matieres, & disoit son sentiment avant les autres, tant on avoit bonne opinion de sa capacité.

Le Concile ayant été transferé en 1547. à *Boulogne*, le Roi *Henri II.* y envoya *le sieur d'Ursé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Michel de l'Hopital, Conseiller au Parlement de Paris*, en qualité d'Ambassadeurs, & leur associa *Claude d'Espence*, qui fut porteur de sa Lettre au Concile, dans laquelle il est qualifié de *personnage de bonnes mœurs & loüables qualitez, suffisamment édifié ès saintes Lettres, au moyen de quoi*, ajoûte la Lettre, *il sera pour quelquefois servir, s'il est appellé, en aucunes choses, qui se pourront presenter ès propositions, conclusions & déterminations dudit Concile.* Cette Lettre est du 15. Août 1547.

Son voyage ne fut pas long, car le Concile ayant été interrompu quelque tems après, il revint aussitôt en France, où il travailla à mettre au jour plusieurs Ouvrages de

Theologie, dont je parlerai plus bas.

C. D'ESPENCE.

Le Cardinal de Lorraine le mena en 1655. à *Rome*, où son merite éclata si fort, que le Pape *Paul IV.* conçut beaucoup d'estime pour lui; & eut la pensée de le faire Cardinal, pour le retenir dans cette Ville. Mais soit qu'il eût depuis changé d'avis, soit que les envieux de *d'Espence* lui eussent rendu de mauvais offices auprès de lui, il ne fut point élevé à cette dignité; & c'est une chose dont il remercie Dieu dans son Epître Dedicatoire du Livre des *Devoirs des Pasteurs*, adressé à *Odet de Chatillon*, & dans son *Apologie*, où il parle ainsi: *Comme j'étois prêt de rendre raison de ma foi, étant à Rome, il plut au T. S. P. Paul IV. m'oüir touchant plusieurs autres choses; même lorsqu'il comptoit de me retenir à Rcme, en me faisant Cardinal. Je ne feins rien; car que gagnerois-je à feindre? Or ne sçais-je si en ce, mon bon Ange me fut bien ou mal propice; mais je sçais bien & j'en jure, que toutes les fois qu'il me souvient de cette courte fumée, & du bruit qui pour*

C. D'ESPENCE.

lors me passa devant les yeux, d'un honneur si grand & si gratuit que tels si cherement marchandoient, & ne l'emporterent, autant de fois je remercie Dieu de ce qu'il ne permit pas que le Pape Paul IV. executa la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt tant de mal.

Sleidan, & ceux qui l'ont suivi, assurent qu'il manqua le Chapeau, pour avoir prêché contre la *Legende dorée*, mais c'est une pure conjecture, que d'*Espence* refute suffisamment par le silence qu'il garde sur cet article.

D'Espence se trouva en 1560. aux Etats d'*Orleans*, & il fut un des Theologiens qui assisterent aux Conferences qu'on tint pour deliberer sur ce qu'il y avoit à faire dans le Concile.

L'année suivante il fut un des Tenans pour les Catholiques au Colloque de *Poissy*, qui se termina comme font ordinairement les Assemblées de ce genre, où l'on ne convient de rien, & où chaque parti s'adjuge la victoire.

On proposa ensuite de le ren-

voyer au Concile de *Trente*, mais il s'en défendit pour deux raisons ; premierement, parce qu'il y avoit déja été, sans que sa presence y eût servi de quelque chose ; secondement, parce qu'il n'avoit plus les forces necessaires pour entreprendre le voyage. C. D'ESPENCE.

La même année 1561. il parut un Livre Anonyme sur le culte des Images, que plusieurs Docteurs de la Faculté de *Paris* jugerent digne de censure. Les ennemis de *d'Espence* l'accuserent d'en être l'Auteur ; mais il s'en défendit toujours. Le Cardinal de Lorraine voulant appaiser ce differend, fit venir chez lui le Doyen de la Faculté de Theologie avec plusieurs Docteurs, & convint avec eux que *d'Espence*, qui étoit aussi present, liroit dans une Assemblée publique de la Faculté un Memoire écrit de la propre main du Cardinal. Cela fut fait ainsi, & le Doyen après une déliberation de la Faculté, pria *d'Espence* de composer un Traité sur le culte des Images, pour lever le scandale que celui qui avoit été publié

C. d'Espence.

avoit causé dans l'esprit des foibles. *D'Espence* lui répondit qu'il le feroit volontiers, quand il en auroit le loisir, mais qu'il craignoit de déplaire à quelques-uns des Docteurs, parce qu'il n'avoit point trouvé que *S. Augustin*, *S. Ambroise*, *S. Jerôme* & *S. Gregoire* se fussent servis de ces termes, *honorare*, *colere*, *venerari*, *adorare Imagines*, à l'exception de la Croix; qu'au reste il souscrivoit à l'article 16. de la Faculté contre les nouvelles Heresies, & qu'il ne doutoit point que ce ne fût une bonne action, de se mettre à genoux devant les Images de Jesus-Christ, de la sainte Vierge & des Saints, pour prier Jesus-Christ & les Saints.

Depuis ce tems-là *d'Espence* ne fut plus occupé que des exercices de la pieté & de la composition de plusieurs Ouvrages utiles. La pierre, maladie ordinaire aux gens sedentaires, comme il le fut pendant plusieurs années, vint le tourmenter sur la fin de sa vie, & il en mourut le 5. Octobre 1671. à l'âge de 60. ans. Il fut enterré dans l'Eglise

glise de S. Côme sa Paroisse, où l'on mit sa statuë à genoux avec cette Epitaphe. C. D'ESPENCE.

Nobilissimo, piissimo, omnique disciplinarum genere cumulatissimo Domino Claudio Espencao, Theologorum hujus sæculi facile principi, paterno quidem ex genere, ex clarissimo Espencaorum; materno, illustri Ursinorum familia orto: divini Verbi præconi celeberrimo, pauperum patri benignissimo; qui cum per 46. annos continuos in hac prima omnium Academia litteris Humanioribus, Philosophicis, & divinis operam cum omnium incredibili admiratione navasset, à Rege Christianissimo Francisco primo Melodunum, ab Henrico secundo Bononiam, à Francisco secundo Aurelianm, à Carolo nono Pissiacum, Religionis componendæ ordinandæque nomine, inter primos hujus augustissimi Regni proceres partim Legatus, partim Orator, de re Christiana invictissime doctissimeque disceptasset, permultos in Sacrosanctam Scripturam Commentarios edidisset; tandem gravissimo calculi morbo diu multumque vexatus, cum omnium Principum, Senatorum, Nobilium, Plebeiorumque

C. D'ESPENCE.

luctu ac desiderio obiit anno ætatis 60. die 5. Octobris 1571. Guido Gasparus Flaminius, Prior sanctæ Fidei apud Columerios, ejusdem Amanuensis, & per annos 17. Negotiorum gestor devinctissimus, hanc effigiem cum suo elogio piæ memoriæ Domini carissimi & benignissimi erigebat & mœrens ponebat anno 1572. die ultima Januarii L'Auteur de cette Epitaphe est appellé dans son Testament *Gui Gaussart.*

» *D'espence* étoit un des plus sça» vans & des plus judicieux Doc» teur de son tems.' Il avoit bien lû » les Peres, & les bons Auteurs » modernes; il sçavoit parfaitement » les Canons & la discipline de l'E» glise; il étoit aussi fort versé dans » la litterature profane. Il écrivoit » bien Latin, avec dignité & » avec éloquence. C'est le jugement que M. *Du Pin* porte de ce fameux Docteur.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Institution d'un Prince Chrétien Paris* 1548. *in*-16. It. *Lyon* 1549 *in*-16. Cette institution est dediée au Roi *Henri II.*

2. *Traité contre l'erreur vieil, & renouvellé des Prédestinez.* Lyon 1548. in-8°. It. *Paris* 1556. in-16. C. D'ESPENCE.

3. *Exposition du Pseaume* 130. *par forme de Sermon. Paris* 1561. in-8°.

4. *Sermon de S. Anselme sur l'Evangile des deux Sœurs, trad. en François & accommodé au jour de l'Ascension. Lyon* 1550. in-16.

5. *Deux Oraisons funebres, l'une sur le trépas de François Olivier, Chancelier de France, prononcée à S. Germain l'Auxerrois le* 29. *Avril* 1560. *& l'autre sur le trépas de Marie Reine Doüairiere d'Ecosse, prononcée dans l'Eglise de Paris le* 12. *Août* 1560. *Paris* 1561. in-8°.

6. *Cinq Sermons ou Traitez; le premier de l'honneur des Parens; le second des Traditions humaines; le troisiéme des Traditions Ecclesiastiques; le quatriéme de l'usage de la Benediction en la vieille Loy; le cinquiéme de la Benediction en la nouvelle. Paris* 1562. in-8°.

7. *Traité de l'efficace de la parole de Dieu. Paris* 1566. in-8°.

8. *Quatre Homelies sur la parabole de l'Enfant prodigue. Paris* in 12.

C. D'ESPENCE. 9. *Paraphrase* ou *Meditations sur l'Oraison Dominicale. Paris in-12.*

10. *Deux Sermons de Theodoret, le 9. & le 10. Le premier traitant de la Vie éternelle, & de la resurrection de la Chair; & le second de la Providence de Dieu & de l'Incarnation du Sauveur. Paris in-12.* Ces trois derniers Ouvrages ont été imprimez separément, & conjointement avec le Sermon de *S. Anselme*, marqué au *N°.* 4. en 1550. *Lyon in-12.*

11. *Deux Sermons, l'un de Theodoret des saints Martyrs, l'autre de S. Jean Chrysostôme du labeur & honneur des Saints; avec deux autres Sermons du même saint Chrysostôme sur le Symbole des Apôtres. Paris 1563. in-12.*

12. *Traité en forme de Conference avec les Ministres, touchant la vertu de la parole de Dieu au ministere & usage des Sacremens de l'Eglise. Paris 1568. in-8°.*

13. *Continuation de la tierce Conference avec les Ministres. Paris 1570. in-8°.*

14. *Apologie contenant ample discours, exposition, réponse & défense de deux Conferences avec les Ministres de la Religion Prétenduë Reformée. Pa-*

ris 1569. *in-8°.* *D'Espence* se pro- C. D'ESPENCE.
pose ici de se défendre contre les accusations des Prétendus Reformez, & principalement contre l'Auteur d'un Livre intitulé : *Commentarii de statu Religionis & Reipublicæ in Regno Franciæ*, c'est-à-dire contre *Jean de Serres*, qui l'y déchire en plusieurs manieres, & qui dit que le zele qu'il témoignoit contre les Reformez, ne venoit que de sa complaisance pour le Cardinal de Lorraine, dont il avoit été Précepteur, & qui lui avoit donné plusieurs Benefices. *D'Espence* répond à ces reproches que s'il est attaché au Cardinal de Lorraine, il n'en aime pas moins la verité, qui seule l'a porté à écrire contre les Reformez; que c'est malgré lui qu'il s'est trouvé engagé dans le tumulte de la Cour, auquel il auroit préferé volontiers le repos & la tranquillité de son cabinet; que les études qu'il faisoit avec le Cardinal de Lorraine étoient plutôt des entretiens ou conferences faites à des heures dérobées, que des leçons ordinaires, qu'ainsi il n'oseroit se dire son Précepteur, quelque re-

C. D'ESPENCE. connoissance que ce Prélat lui témoignât pour le peu de services qu'il lui avoit rendus ; qu'il n'étoit pas riche en Benefices, & qu'il n'en avoit qu'un ; qu'il étoit persuadé que ceux qui ont de quoi vivre de leur patrimoine doivent laisser les biens de l'Eglise aux pauvres; qu'ainsi il remercioit Dieu de ce qu'on ne lui avoit donné aucuns Benefices de ses Oncles : *Il m'est mort*, dit-il, *pour plus de cinquante mille francs d'Oncles*, & cependant il n'avoit pas herité d'eux.

15. *Deux Oraisons ou Déclamations traduites de Gregoire Palamas, Archevêque de Thessalonique, par forme de Dialogue, Plaidoyer & Jugegement, l'ame accusant le corps, & le corps au contraire se défendant, avec la Sentence des Juges. Paris* 1570. *in*-8°.

16. *Les dix Livres de la Memoire des choses Chrétiennes, tirez de l'Histoire Ecclesiastique d'Eusebe & de Rufin, le tout abregé par Haimo Evêque d'Alberstadt, traduits en François. Paris* 1573. *in*-8°.

17. *Apophtegmes Ecclesiastiques*,

ou Abregé de l'Histoire, contenant tous les faits & dits memorables avenus depuis la mort de Jesus-Christ, jusques à l'Empereur Phocas. Paris 1578. in-8°. C. D'EPENCE.

18. *Traduction d'un Opuscule de Plutarque, que la Doctrine est requise à un Prince. Paris* 1575. *in-8°.*

19. *Deux notables Traitez, l'un desquels enseigne combien les Lettres & les Sciences sont utiles aux Rois & aux Princes; l'autre contient un Discours à la loüange des trois Lys de France. Paris* 1575. *in-8°.*

Ce sont-là tous ses Ouvrages François. Les Latins, qui sont plus considerables, ont été imprimez d'abord separément, & ensuite ensemble à *Paris* en 1619. *in-fol.* Ce sont les suivans.

20. *Concio Synodalis de Officio Pastorum.* Il prononça ce Discours en 1534. dans un Synode de *Beauvais* en présence de *Charles de Villiers de l'Isle-Adam*, Evêque de cette Ville, & de son Clergé, & le fit imprimer en 1561. avec quelques autres.

21. *De Ablutione pedum ad Cœnam Domini preparatoria.* C'est un autre

C. D'ESPENCE. Discours qu'il prononça le Jeudi-Saint de l'an 1537. dans l'Eglise de Notre-Dame de *Paris.*

22. *De Triplici Francorum Liliorum incremento, hoc est; I. Litterarum. II. Religionis. III. Armorum, apud Majores nostros priscos Gallos atque Francos cultu & studio. Paris.* 1575. *in*-8°. Ce Discours, qui dans le recüeil porte le titre de *Sermo de Franciscis Liliis*, fut prononcé en 1541. dans le College de *Navarre*, le jour de *S. Louis.* On en a une traduction Françoise, qui a pour titre: *Traité de l'excellence des trois Fleurs-de-Lys, trad. du Latin par Jean Chalumeau. Paris* 1575. *in*-8°. Le Traducteur y a joint une *Contre-Apologie de la fameuse journée de la S. Barthelemy.*

23. *Præfationes tres. I. De silentio & unitate Ecclesiæ. II. De vi verbi Dei in sacris Mysteriis. III. Quod Principem Litteræ deceant. Paris.* 1561. *in* 8°.

24. *Urbanarum Meditationum in hoc sacro & civili bello Elegiæ duæ. Paris.* 1563. *in*-8°.

25. *Confessio de Corporis & Sanguinis Dominici in Sacro-Sancta Eu-*

charistia Sacramento veritate, olim C. D'ES-
jam carmine expressa, nunc primùm PENCE.
edita.

26. *Filiabus Sion sacris Pissiaci Virginibus Carmen votivum Latine & Gallice super Feriam VI. in Parasceve, Ænigma. Paris.* 1563. *in-8°.*

27. *Sacrarum Heroïdum Liber cum Præfatione de : rofectu ex Gentilium Librorum lectione percipiendo & scholiis in singulas Epistolas. Paris.* 1554. *in-8°.* Ce Livre est composé de sept Epîtres en Vers Elegiques, composées à l'imitation d'*Ovide*, au nom de differentes personnes de l'antiquité sacrée & fabuleuse, & accompagnées d'éclaircissemens en Prose. C'est un des moindres Ouvrages de *d'Espence*, qui étoit assez mauvais Poëte, comme il l'a fait voir non-seulement dans ces Epîtres, mais encore dans ses autres Poësies.

28. *Commentarius in Epistolam primam ad Timotheum cum digressionibus. Paris.* 1561. *in-fol.* Ce Commentaire est composé de deux parties : dans l'une *d'Espence* explique le texte de *S. Paul* par un Com-

C. D'ESPENCE.

mentaire litteral, & il traite dans l'autre plusieurs belles questions touchant la Hierarchie & la Discipline de l'Eglise, par des Dissertations, ausquelles il a donné le nom de digressions. Ses Commentaires sont excellens, selon M. *Du Pin*; pour ce qui est de ses Digressions, ce ne sont que des Recüeils, où il ne fournit presque rien du sien, mettant seulement dans un bel ordre quantité de passages choisis sur les sujets dont il traite, qui peuvent être d'un grand usage à ceux qui travaillent sur ces mêmes matieres.

29. *Commentarius in posteriorem Epistolam ad Timotheum cum digressionibus. Paris.* 1564. *in-fol. D'Espence* garde dans ce Commentaire la même methode que dans le précedent, avec cette seule difference, qu'il a dans celui-ci inseré ses digressions dans le corps du Commentaire.

30. *Commentarius in Epistolam ad Titum cum digressionibus. Paris.* 1568. *in-8°.* Il parle avec beaucoup de liberté dans ce Commentaire de la

Cour de *Rome*, comme on va le voir par ce que M. *Simon* en dit dans son *Histoire Critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament*, p. 591. où il s'exprime ainsi: C. D'ESPENCE.
» La methode que *Claude d'Espence* » a suivie est fort differente de celle » des autres Commentateurs. Ayant » été employé pour les affaires du » Concile de *Trente* par *Henri II*, » qui l'envoya pour ce sujet à *Boulogne*, il a inseré dans ses Commentaires plusieurs choses qui re» gardent la discipline Ecclesiasti» que, & il s'y étend beaucoup con» tre les abus de la Cour de *Rome*. » Il a aussi mis dans son Ouvrage » quelques controverses de Theo» logie, dans lesquelles il étoit ha» bile. Il affecte de paroître sça» vant, & d'avoir lû les Peres; » mais si l'on y regarde de près, on » trouvera qu'il a pris de *Gratien*, » & de quelques autres Compila» teurs une bonne partie de ce qu'il » cite. L'on trouve aussi dans ses Li» vres beaucoup d'érudition profa» ne. A l'égard de son stile, il té» moigne lui-même, écrivant au

C. D'ESPENCE.

» Cardinal *Charles de Lorraine*, à qui » il a dédié son Commentaire sur » l'Epître I. à *Timothée*, qu'il se » sent de l'Ecole, & que quelques-» uns appellent ce stile en se moc-» quant, *le stile de Paris*. Il n'a pas » néanmoins negligé entierement le » sens litteral, mais ce litteral est » comme enseveli dans ses longues » & fréquentes digressions. Il n'a » rien oublié dans son Commentaire » sur l'Epitre à *Tite*, pour décrier » Rome, & ce qu'on aura peut-être » de la peine à croire, c'est qu'il » témoigne qu'ayant pris la liberté » de representer à *Paul IV*. tous les » abus qui étoient dans la discipline » de l'Eglise, ce Pape voulut le re-» tenir auprès de lui & le faire Car-» dinal.

31. *De Librorum suspectorum lectione Tractatus*. Ce Traité est joint à l'Ouvrage précedent. Il y examine qui sont ceux à qui la lecture des Livres Heretiques est défenduë.

32. *De clandestinis Matrimoniis Concilium. Parisiis* 1561. *D'Espence* soûtient que les mariages des enfans de famille contractez sans le con-

sentement de leurs parens sont nuls, C. D'E
& exhorte le Pape, les Rois & les PENCE.
Princes à les déclarer tels.

33. *De Continentia Libri sex. Paris.* 1565. *in*-4°. Cet Ouvrage traite avec beaucoup d'érudition de tout ce qui regarde la continence, non-seulement par rapport aux Ministres de l'Eglise & des personnes consacrées à Dieu, mais aussi par rapport à ceux qui vivent dans le mariage. Il y fait voir que les Ministres de l'Eglise ne sont obligez au célibat par aucune Loi divine, mais simplement par le Droit Ecclesiastique, que l'Eglise peut abroger en cela. Il n'approuve pas le sentiment commun des Theologiens & des Canonistes, qui prétendent que quand le mariage est celebré & non consommé, l'un des deux conjoints a la liberté d'entrer en Religion malgré l'autre. Il fait voir par des exemples que le Pape peut dispenser du vœu solemnel de chasteté. L'Ouvrage finit par une *Appendix*, où il a jugé à propos de ramasser tout ce que les Auteurs Sacrez, Ecclesiastiques & Profanes ont dit de

C. D'ESPENCE. la mechanceté ou de la bonté des femmes.

34. *De Cœlorum animatione. Paris.* 1571. *in*-8°. Cet Ouvrage est curieux & rempli de beaucoup d'érudition sacrée & profane. L'Auteur nous apprend dans sa Préface datée du mois de Juin 1571. qu'il l'entreprit à l'occasion d'une nouvelle édition qu'on se proposoit de faire à *Paris* des Œuvres du Cardinal *Contarini*, mais à laquelle le Censeur faisoit difficulté de consentir, parce que ce Cardinal semble dire que les Cieux sont animez. *D'Espence* ayant été consulté sur ce point, répondit au Censeur que cela ne devoit point l'arrêter, parce que c'étoit une chose qui ne touchoit point à la foi, & qui ne regardoit point les Theologiens, mais les Philosophes. Il avoit déja mis sur le papier plusieurs choses sur cette question, qui avoit été agitée en Sorbonne quelques années auparavant ; il prit de là occasion de revoir ce qu'il avoit écrit sur cette matiere, & de l'approfondir ; ce qu'il fit dans ce Traité, où après avoir rapporté fort au long les sen-

timens des Anciens sur l'ame des Cieux, il conclut qu'il faut soûmettre les raisonnemens Philosophiques à la Foi ; que c'étoit autrefois une chose indifferente de croire que les Cieux fussent animez, mais que c'est maintenant une erreur, puisque l'Eglise l'a condamnée. C. D'ESPENCE.

35. *De triplici languore spirituali, humano, angelico & divino.* Il s'agit dans cet Opuscule des desirs des créatures spirituelles sur la terre, dans le Purgatoire & dans le Ciel.

36. *Collectarum Ecclesiasticarum Liber unus. Paris.* 1566. *in*-8°. Ce sont les Oraisons du Missel Romain mises en Vers Latins.

37. *De Collectarum in Ecclesia Latina origine, antiquitate, autoribus, seu inventoribus, ratione atque usu; de Filii item & Spiritus-Sancti invocatione, & sacrorum Bibliorum & Scriptorum Ecclesiasticorum divina Poësi Commentarius* : avec l'Ouvrage précedent.

38. *Sylva cui titulus : Godo, seu Vita S. Godonis cum Scholiis. Paris.* 1565. *in*-8°. It. dans le second tome des *Actes des Saints* de l'Ordre

NICOLAS SANSON.

N. SANSON.

NIcolas Sanson naquit à *Abbeville* dans le Comté de *Ponthieu* le 20. Decembre de l'année 1600. Il étoit fils de *Nicolas Sanson* & de *Marie Thomas*, tous deux de familles distinguées dans cette Ville. Il fut mis par son pere, avec deux de ses freres, au College des RR. PP. Jesuites d'*Amiens* pour y faire ses études, & il fut celui des trois qui s'appliqua en particulier, comme son pere, à la Geographie. Le second se fit Docteur de Sorbonne, & le troisiéme fut Religieux de S. François.

On a de M. *Sanson* leur pere quelques Ouvrages de Geographie, comme un *Traité de l'Allemagne*, &c.

Nicolas Sanson, qui étoit l'aîné de ses freres, se porta d'inclination naturelle à la Geographie, & dirigea toutes ses études vers cette science, dans laquelle il a sans contredit excellé.

Dès l'âge de 18. à 19. ans il avoit

fait une Carte de l'ancienne Gaule en quatre feüilles & un Traité Latin, avec des Supplémens, ayant aussi ajoûté à la marge les noms des Regions & des Villes en François, pour en faciliter une plus grande intelligence. Comme il voulut alors donner cet Ouvrage au Public, son frere l'Ecclesiastique lui en fit differer la publication jusqu'en l'année 1627. que cette Carte parut, & elle lui attira une partie de la grande réputation qu'il a toujours conservée. Son frere lui donna ce conseil pour empêcher que l'on ne crût que cet Ouvrage étoit de leur pere; car dans cette famille, on a toujours exactement observé de mettre les noms des Auteurs aux Ouvrages, sans les confondre, & sans qu'un fils, par exemple, ait voulu se dire Auteur de l'Ouvrage de son pere, pas même par un contrat, quoique cela ait été mis en usage par d'autres, croyant qu'il suffit d'avoir acheté, pour dire: cela est à moi, selon l'axiome: *Hæc mea, ne mea sint.* M. *Sanson* fit aussi dans la suite deux petits Li-

N. SANSON.

N. SANSON. vres Latins (*a*) *in*-12. avec Privilege en 1647. & 1648.

La maniere très-favorable dont le Public reçut sa Carte de la Gaule lui fit donner bientôt le Traité de l'ancienne Grece, *in-fol.* sous ce titre : *Græciæ antiquæ Descriptio Geographica*, avec des Cartes, qui fut imprimé en 1636. Puis son Traité de *l'Empire Romain*, *in-fol.* avec 15. Cartes en 1637. & tout de suite il donna en 1638. sa *Britannia*, ou ses *Recherches de l'Antiquité d'Abbeville*, *in*-8°. qui est un morceau curieux. Tous ces Traitez ont été réimprimez depuis.

Pendant qu'il s'occupoit à des travaux si utiles, il ne negligeoit pas les fortifications d'*Abbeville*, dont on lui donna le soin en qualité d'Ingenieur du Roi, & il fut couché sur l'Etat. Il accompagna aussi M. *de Beljambe*, Intendant de la Pro-

(*a*) *In Pharum Galliæ Antiquæ Philippi Labbe Disquisitiones Geographicæ, in quibus ad singula omnium locorum nomina aut furti aut erroris arguitur Philippus Labbe. Paris.* 1647. *&* 1648. *in*-12. 2. *vol.* Il n'y a eu que les deux lettres A & B. d'imprimées.

vince, dont il étoit parent, pour regler avec lui les Gouvernemens particuliers des Places de Picardie. N. SANSON.

Il donna en 1644. la France décrite en plusieurs Cartes, avec differens Traitez de Geographie & d'Histoire, le tout selon les principales distinctions qui peuvent se remarquer dans les Auteurs anciens & modernes, avec une Table methodique, où l'on voit les rapports des noms nouveaux avec les anciens. Il y a cinq Cartes Latines; qui sont 1°. la Gaule en general. 2°. En quatre Regions. 3°. En dix-sept Provinces, selon les Romains. 4°. En plusieurs Peuples, selon *Ptolemée*. 5°. Par les Itineraires Romains & selon la Table de *Peutinger*. Les cinq Cartes Françoises, sont 1°. la France en general. 2°. Par les Dioceses. 3°. Par les Parlemens. 4°. Par les Gouvernemens Generaux, le tout *in-folio*, réimprimées en 1726.

Il donna encore en 1644. les Isles Britanniques, l'Espagne & l'Allemagne, décrites de la même maniere que la France en 5 Cartes Latines & 5 Cartes Françoises; & de même l'Italie, à

N. SANSON. laquelle il ajoûta un Traité des Princes Souverains d'Italie, *in*-8°. Il composa aussi un Traité sur le *Portus Iccius*, qui n'a pas été imprimé.

Ce fut dans ce tems-là que M. *Sanson* vint s'établir à *Paris*, où il se trouva obligé de retirer des mains de *Melchior Tavernier* plusieurs desseins qu'il lui avoit confiez pour les graver, parce que ce Graveur en faisoit son profit au préjudice de l'Auteur, les distribuant & les vendant en manuscrit.

Dans le cours de ses travaux Geographiques, M. *Sanson* prépara une France très-particularisée, qu'il poussa jusqu'à l'étenduë de l'ancienne Gaule, dont il a donné au Public près de 120. feüilles *in-fol.*

En 1646. il donna neuf Cartes du cours du Rhin, avec une Table Alphabetique de toutes les Villes, leurs positions, &c. *in-folio*, qu'il dédia à M. le Cardinal *Mazarin*.

Ce fut en cette même année qu'il perdit son fils aîné *Nicolas Sanson*, qui fut tué aux barricades de *Paris*, en défendant contre la populace la personne de M. le Chancelier *Seguier*.

Ce jeune homme sçachant que ce premier Magistrat étoit comme assiegé dans le petit Hôtel de Luines, sur le Quai des Augustins, & en grand danger de sa vie, y courut pour le dégager. Il le fit monter dans un carosse de M. *de Bellievre*, qui passoit & le ramenoit chez lui, marchant à la portiere du carosse le pistolet à la main, pour repousser ceux qui en vouloient à la vie du Chancelier. Mais à la descente du Pont-neuf, du côté de S. Germain de l'Auxerrois, un coup de mousquet tiré d'une fenêtre cassa la cuisse du jeune *Sanson*, qui ne pouvant être pensé sur le champ, mourut le lendemain, lorsqu'on lui coupa cette cuisse, étant âgé de 22. ans & trois mois. Peu de jours auparavant il avoit prêté le serment de fidelité entre les mains de M. le Chancelier pour la Charge de Geographe du Roi, dont il étoit déja bien capable. Il fut regretté non-seulement de sa famille, mais aussi à la Cour, où il s'étoit fait beaucoup d'amis. On a de lui un *Traité de l'Europe en discours*, in-4°. avec 20. Cartes Fran-

N. SANSON.

N. SANSON. çoises & 9. Cartes Latines, & quelques autres Ouvrages.

En 1651. M. *Sanson* donna des Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule de *Cesar*.

En 1652. il donna l'Asie en plusieurs Cartes nouvelles & exactes & de diverses formes ; il y en a quatorze ; avec divers Traitez de Geographie & d'Histoire. On en fit une seconde édition en 1653. une troisiéme en 1658. & une quatriéme en 1667.

En 1653. il donna son *Index Geographicus*, Ouvrage très-pénible & d'une érudition immense, absolument necessaire pour l'intelligence de toute la Bible ; avec des Dissertations particulieres & des Remarques importantes pour la Geographie sacrée. Il en fit aussi un petit pour la Concorde Latine du Nouveau Testament, qui fut aussi imprimé en 1653. le tout avec des Cartes. On a traduit en François presque tous ces Ouvrages, pour les joindre à l'édition de la Bible de M. *de Sacy*, faite à *Paris* chez *Desprez* en 1717. en 4. vol. *in-fol.*

En

En 1656. M. *Sanson* donna l'Afrique en dix-neuf Cartes, & differens Traitez de Geographie & d'Histoire. Il donna tout de suite l'Amerique Septentrionale & la Meridionale en seize Cartes; & differens Traitez de Geographie & d'Histoire. N. SANSON.

En 1665. il fit la fonction d'Historien & de Geographe du Roi.

Il donna dans tous ces tems differentes Cartes generales & particulieres, tant Latines que Françoises, qui composent deux volumes *in-fol.* & un volume *in-folio* de Tables Methodiques, où l'on trouve le parallele de l'ancienne Geographie avec la moderne.

Nicolas Sanson fut connu de bonne heure à la Cour, & fut toujours fort estimé des Ministres de l'Etat, comme du Cardinal de *Richelieu*, du Cardinal *Mazarin*, &c. Il eut même l'honneur de montrer pendant plusieurs mois, & en deux tems differens la Geographie au Roi *Louis XIII.* qui étoit alors dans un âge mûr. M. le Prince de *Condé* lui faisoit aussi l'honneur d'aller souvent

N. SANSON. chez lui, & de s'entretenir avec lui sur les sciences. Tous les grands Seigneurs le visitoient de même, & prenoient de lui des leçons.

Lorsque le Roi *Louis XIII.* alla à *Abbeville* pendant le siege des Villes de l'Artois en 1638. on choisit la maison de M. *Sanson* pour ce Prince; & comme l'on vouloit défaire le cabinet de ce Geographe pour aggrandir l'appartement du Roi, le Roi ne le voulut pas, & s'en fit donner la clef. Il eut même la bonté d'appeller M. *Sanson* dans le Conseil d'Etat, pour le consulter sur les difficultez qui se presenterent, & où ses lumieres devinrent fort utiles. Mais ce grand homme n'a jamais voulu prendre la qualité de Conseiller d'Etat, que le Roi lui avoit accordé par son Brevet, pour ne point diminuer, disoit-il, l'amour de l'étude dans ses enfans.

Son titre de Geographe Ordinaire du Roi, qui portoit aussi une pension de deux mille livres, ayant été examiné & enregîtré à la Chambre des Comptes, cette Compagnie

si exacte & si délicate, qui connoissoit le merite du sieur *Sanson*, ne put s'empêcher d'applaudir à la gratification du Roi, & d'ajoûter que cette pension même étoit trop modique. N. SANSON.

Deux années de maladie ayant entierement extenué M. *Sanson*, il mourut le 7. Juillet 1667. dans la soixante-septiéme année de son âge & la quarante-huitiéme année de son mariage avec Damoiselle *Elizabeth le Moitier*. Il laissa d'elle cinq enfans vivans, deux fils & trois filles. Les deux fils ont été *Guillaume Sanson* & *Adrien Sanson*, tous deux Geographes ordinaires du Roi. Les filles étoient *Marie Sanson*, qui fut mariée avec M. *Denis Guerin*, Docteur Regent en Medecine de la Faculté de *Paris*; *Françoise Sanson*, qui a été l'épouse de *Pierre Moulart*, Sieur de *Visé-Marets*, de qui est né *Pierre Moulart Sanson*, Geographe ordinaire du Roi; & *Elizabeth Sanson*, qui est morte fille.

Nicolas Sanson fut inhumé dans la Chapelle basse de saint Sulpice, où son épouse, qui mourut trois ans

N. SANSON. après lui, fut aussi enterrée. Il fut regretté de tout le monde sçavant, dont il étoit estimé & chéri. Son air gai & son humeur sociable le faisoient aimer de tous ceux qui avoient occasion de le connoître personnellement; son merite, sa probité & ses vertus vraiment chrétiennes le faisoient même respecter. Il fut visité pendant sa vie de tout ce qu'il y avoit de grands Seigneurs à la Cour & de quantité de Princes Etrangers, & ceux-ci pendant sa maladie, demandoient à le voir seulement dans son lit, disant, que s'ils retournoient dans leur Pays sans l'avoir vû, on les renvoyeroit.

Ses Ouvrages ont toujours été reçus du Public avec une approbation universelle. Ils se sont répandus par toute l'Europe, où ils sont encore generalement estimez. Le nom de ce celebre Geographe ne mourra jamais. On l'a toujours regardé comme le restaurateur de la Geographie, & de sçavans hommes n'ont point fait difficulté de l'appeller communément dans leurs

Ecrits le Prince des Geographes, *facile Princeps Geographorum sua ætatis*. En effet, qu'étoit la Geographie avant lui ? Elle n'avoit été traitée jusqu'à lui, dit l'un de ses successeurs, (*a*) que fort confusément & fort imparfaitement. *Ortelius* avoit commencé à faire revivre sa curiosité, & *Mercator* à lui donner une suite & la réduire en corps ; *Cluverius* avoit eu dessein d'en donner une Methode. Mais *Nicolas Sanson* a été le premier qui l'ait mise par ordre, & qui l'ait renduë si aisée & si facile par sa belle Methode réduite en Tables, & par la nette distinction des Etats observée dans ses Cartes, qu'elle est presentement à la portée de tout le monde. C'est enfin lui qui l'a portée à la perfection qui lui manquoit, & où elle est enfin parvenuë.

N. SANSON.

On a si bien senti la beauté & la perfection de ses Ouvrages, que dès qu'ils ont paru, on s'est empressé de toutes parts de les copier & de

(*a*) *Introd. à la Geographie. Pref. Amsterd.* 1708.

'. SAN-N. les répandre le plus qu'il a été possible ; & non seulement de son vivant, mais aussi depuis sa mort ; & c'est ce qu'on fait encore de tous ceux que ses fils ont donnez depuis le decès de leur pere. Quelques-uns même jaloux de sa gloire, voulurent s'approprier differens de ses Ouvrages, en y retranchant son nom & y substituant le leur ; mais la fraude fut bientôt reconnuë. D'autres y firent des changemens assez considerables pour les deguiser ; mais ces changemens, qui n'étoient pas heureux, furent apperçus & relevez. Tout cela ne peut servir qu'à montrer en quelle estime étoient ses Ouvrages.

C'est aussi sous ce celebre Geographe que se sont formez les plus habiles que nous ayons vûs depuis lui, & qui tous ont été ses éleves, comme ont été ses fils & petits-fils, le sieur *Duval*, qui étoit son neveu, le sieur *Delisle* le pere, & autres. Et ses Ouvrages ont été le fond sur lequel tous les autres ont travaillé.

Cet exposé sincere & historique peut servir de réponse simple &

naturelle à ce qui est dit de *Nicolas* N. SANSON.
Sanson dans la Lettre Anonyme inserée dans le Mercure de Mars 1736. Il est bon néanmoins d'ajoûter encore quelques mots de justification pour la memoire de ce grand homme, & même pour celle de sa famille.

1°. Comment l'Anonyme peut-il dire, qu'*après la mort de Nicolas Sanson la Geographie fut comme abandonnée*? puisque *Guillaume Sanson* & *Adrien Sanson*, ses fils, donnerent peu de tems après la mort de leur pere, c'est-à dire, vers les années 1674. & 1675. plus de quarante-cinq Cartes de deux feüilles, & plusieurs de quatre feüilles & de six feüilles, & plus de quarante Cartes d'une feüille, avec dix-huit Tables Methodiques, dans lesquelles on profita des nouvelles lumieres qu'on pouvoit avoir.

Messieurs *Sanson* donnerent aussi dès l'an 1681. une *Introduction à la Geographie*, en trois parties, *in*-12. pour faciliter l'étude de cette science. Ils la firent réimprimer en 1690. avec des Cartes : elle l'a été encore depuis en 1714. *in*-4°. & *in-folio*,

N. SANSON. augmentée & enrichie de Cartes très-utiles & très-curieuses par *Pierre Moulart Sanson.* On l'a aussi imprimé plusieurs fois dans les Pays Etrangers, sur tout en Hollande en 1708. *in*-12. On sçait de quelle utilité est un tel Livre pour le Public.

D'autres ont donné depuis quelques Methodes pour la Geographie, mais très-peu sous le nom d'*Introduction. Philippe Cluvier* en avoit donné une en Latin, qui fut imprimée à *Leyde* en 1624. *in*-4°. *Pierre Duval* en a donné une petite, gravée à la tête de son Planisphere. *Nicolas de Fer* en a donné aussi une gravée en 1717. & le sieur *Violier* en a fait imprimer une à *Geneve* en 1705. *in*-12. Mais celle de Messieurs *Sanson* a toujours passé pour la meilleure, parce qu'elle donne beaucoup plus de principes.

Il n'y a que M. *Delisle* qui n'en a point voulu donner, quoiqu'il en ait promis une sur ses nouvelles Cartes, pendant plus de vingt ans, pour y rendre raison des changemens qu'il y avoit faits. N'est-ce

pas là se mocquer du Public, ou avoüer que l'on n'a pas de quoi satisfaire à sa promesse ? Il croyoit par là faire tomber celle de M. *Sanson*. N. SANSON.

Enfin le sieur *Duval*, neveu de *Nicolas Sanson*, & Geographe ordinaire du Roi, n'a-t'il pas continué de donner au Public un très-grand nombre de Cartes tant generales que particulieres, & plusieurs Traitez très-utiles jusqu'à sa mort? Il n'est donc pas vrai que la Geographie ait été abandonnée après la mort de *Nicolas Sanson*. Il est aussi peu vrai, que l'on n'ait fait absolument que copier les Cartes de ce grand homme, puisque ses fils ont fait plusieurs corrections à ses Ouvrages en les réimprimant, à mesure que l'on a eu de nouvelles connoissances: mais ce n'a été que sur les Pays Etrangers; car pour l'Europe elle lui étoit parfaitement connuë.

2°. L'Anonyme ose dire, que *les Cartes de Nicolas Sanson étoient remplies de fautes, parce que*, dit-il, *le petit nombre d'observations exactes que*

N. SANSON. *l'on avoit, lorsqu'elles ont été faites, n'étoit pas suffisant pour regler toutes les positions, &c.* N'est-ce pas convenir que les observations que l'on a faites depuis manquoient alors? & qu'ainsi tous les Geographes contemporains de M. *Sanson*, & qui ont travaillé depuis lui, & d'après lui, n'ont pû manquer de faire les mêmes fautes prétenduës. Reste à justifier ces observations que l'on vante tant, qui sont venuës fort tard, & à montrer les fautes qu'elles ont corrigées; ce que l'on n'a point encore fait, quoiqu'on l'ait tant promis. Les Itineraires d'*Antonin*, les Tables de *Peutinger*, les Notices de l'Empire, sont des monumens sur lesquels on travaillera toujours pour l'Europe, & pour les autres parties de l'Empire Romain, indépendamment des observations Astronomiques.

L'Anonyme a raison *de sentir l'étenduë des obligations que la Geographie a à M. Sanson*; tout le monde le sent comme lui, & *de s'étonner, qu'avec aussi peu de secours qu'il avoit, il ait pû porter cette science aussi loin*

qu'il a fait. Car il falloit un génie aussi solide & aussi vaste que celui de *Nicolas Sanson*, pour donner à cette science l'ordre & la perfection qu'elle n'avoit point encore eûë, & pour composer un si grand nombre d'Ouvrages, qui ont servi de plan & de modele à tous les autres, aussi-bien que de fond. N. SANSON.

Qui de tous les Geographes a donné plus de Cartes, & de mieux faites que ce grand homme, & que ceux de sa famille? & plus de Traitez très-solides & originaux, sur diverses parties de notre Continent, dont plusieurs sont encore demeurez manuscrits, & fort desirez du Public? Et qui a mieux entendu que lui la Geographie ancienne, & sa correspondance avec la moderne? Le Public en sera le juge. Qu'a-t'on fait depuis lui, que de tâcher de l'imiter & de le suivre? C'est donc un Auteur d'un merite superieur & original, que l'on doit par conséquent admirer & respecter.

3°. *Il mit toujours dans ses Cartes*, dit l'Anonyme, *les sources du Nil au-delà de la ligne sous le Tropique du Ca-*

N. SANSON. *pricorne.* Parler ainsi, c'est n'avoir point vû les premieres Cartes de *Nicolas Sanson*, sa Mappemonde Latine & Françoise, son Afrique Latine, & son Afrique Françoise, où il met toujours l'une des sources du Nil à cinq degrez au-delà de l'Equateur, & l'autre à six seulement. Cela est bien éloigné du Tropique, qui en est à vingt-trois degrez & demi. Mais cette faute lui est-elle particuliere? puisque tous les autres Geographes avant lui l'ont faite de même, & le sieur *Delisle* lui-même, qui s'y est trompé jusqu'en l'année 1700. Pourquoi donc attaquer le seul *Sanson* sur ce point? & encore lui imposer une erreur de dix-huit degrez? Et l'Anonyme ne sçait-il pas que ses fils ont remis ces sources du Nil à leur place, dès qu'ils en ont eu connoissance, c'est-à-dire, dans l'Abyssinie, au douziéme degré de latitude Nord?

4°. *Il donna*, continuë-t'il, *à la haute Asie, à la Chine, à la Tartarie, une étenduë & une disposition contraire au témoignage de toutes les*

Relations exactes ; & l'on vit toujours dans ses Cartes la terre d'Yeço plus proche de l'Amerique qu'elle ne l'est en effet. Il falloit citer ces Relations exactes que l'on n'a euës que fort tard, & faire voir en quoi pêche cette disposition de l'Asie, & qu'elle ne se trouve ainsi disposée que dans les Cartes de M. *Sanson* ; car on la trouve de même dans tous les autres Geographes ses contemporains, & dans ceux qui sont venus après lui. N. SANSON.

Pour la terre d'*Yeço*, c'est encore un reproche commun à faire à tous les Geographes ; mais l'Anonyme sçait bien que *Guillaume* & *Adrien Sanson* ont reformé cela, & ont rapproché cette terre de l'Asie, jusqu'à l'y rendre contiguë. Pourquoi cette retinence ? Ils ont de même réuni dans la suite la Californie au Continent, cette terre qui depuis deux siecles a si souvent changé de figure, & que l'on trouve dans les Cartes, tantôt une Isle, tantôt une presqu'Isle. M. *Delisle* n'est pas le premier qui en ait fait une presqu'Isle ; bien d'autres l'avoient fait

N. SANSON. avant lui. *Multa renascentur quæ jam cecidere.* Horat.

Pour ce qui est du Continent de l'Asie, que M. *Delisle* a borné du côté de l'Orient, au 165. degré; *Hondius* en 1630. ne l'avoit porté que jusques-là. Ne seroit-ce point de cet Auteur qu'il auroit pris cette idée ? On dira qu'il s'est reglé sur les Observations Astronomiques de Messieurs de l'Academie Royale des Sciences : à la bonne heure. Il a eu raison de le faire, puisque ce n'est qu'à cette condition qu'il a été reçu en 1702. dans cet illustre Corps ; car il n'étoit rien moins qu'Observateur & Astronome. Dès 1681. Messieurs *Sanson* disoient dans leur Introduction à la Geographie : *Messieurs les Astronomes de l'Academie Royale prétendent regler les longitudes par les Eclipses des Satellites de Jupiter. Leur intelligence en ces matieres & leur grande exactitude, nous doivent faire esperer la réussite de cette entreprise.* On ne méprisoit donc point ces Observations, comme dit l'Anonyme, & si on les eût eûës bien détaillées, on en auroit sans doute profité.

On peut encore voir, en comparant tous les plans que l'on a donnez de la Mer Caspienne, sans en excepter celui de M. *Delisle*, que celui de M. *Sanson* approche plus qu'aucun autre du plan que le Czar *Pierre le grand* en a fait lever sur les lieux, & qu'il a envoyé en 1724. à l'Academie des Sciences de *Paris*. *Nicolas Sanson* pensoit donc juste sur cette matiere? N. SANSON.

L'Anonyme, qui fait de M. *Delisle* son heros, & qui lui fait composer des Cartes dès l'âge de huit ans, où à peine on sçait lire, nous le represente comme un jeune homme, *qui fit subir* devant son tribunal *à toute la Geographie un nouvel examen, & qui ayant mûrement tout pesé & discuté, se forma de l'Univers un plan presque tout nouveau.* Voilà de quoi éblouïr & surprendre tous ceux qui ne l'ont pas connu & fréquenté. *Mais*, continuë l'Anonyme, *comme les Geographes peu familiarisez avec l'Astronomie, chicanoient encore l'exactitude des Observations, & qu'on ne pouvoit leur faire comprendre, &c. M. Delisle entreprit de les convaincre*

N. SAN-ON. *par une Methode qui fût davantage à leur portée. Il rassembla tout ce qu'il put amasser de Journaux & de Routiers des Navigations de la Mer Mediterranée, &c.*

Ne sembleroit-il pas que le Sr *Delisle* auroit assemblé chez lui tous les Geographes pour les avertir de leurs erreurs, & pour leur montrer charitablement le moyen de s'en corriger, pour répondre à leurs raisons & à leurs difficultez, & pour les mettre en état de suivre son excellente Methode? Mais rien de tout cela. Il a travaillé seul chez lui avec le sieur *Delisle* son pere, & n'a communiqué son travail à personne: Il s'en est même bien donné de garde, voulant profiter seul de ses découvertes & des Memoires qu'on lui communiquoit. Et s'il a promis durant vingt ans sur ses Cartes *de rendre raison dans sa nouvelle Introduction de tous les changemens que l'on y voit*, ce n'a été que pour amuser le Public, & non dans le dessein de convaincre les incrédules, ni d'instruire ses Confreres, quoiqu'il s'y fût engagé d'honneur

par

par cette declaration publique. Aussi a-t'il fait effacer dans la suite sur toutes ses Cartes cet avertissement si raisonnable, qu'il y avoit d'abord fait graver. Il auroit même crû faire une *sottise* (ce sont ses termes) de communiquer au Public ce qu'il sçavoit, & regardoit comme telle la facilité que d'autres avoient eûë à se communiquer. (*a*) N. SANSON.

M. *Delisle* étoit heureux de trouver un fond tout prêt, & des Maîtres habiles pour le conduire dans ses travaux Geographiques. Son pere l'avoit formé, & ce sont les travaux de ce pere laborieux, qu'il ceda de bonne heure à son fils, que ce fils a ensuite bien fait valoir. Le celebre M. *Cassini* voulut bien l'assister de ses lumieres, & diriger son travail : Messieurs de l'Academie des Sciences, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, lui étoient aussi fort utiles. Il trouvoit encore aisément tous ces Journaux & Routiers des

[*a*] Au sujet de l'Introduction de Messieurs *Sanson*.

N. SANSON. Navigations, que l'on allegue, dans les Archives & le Trésor de l'Amirauté de France, où on lui avoit procuré une entrée. Enfin il profitoit de toutes les relations & voyages qu'on lui communiquoit. Mais faut-il se faire Auteur original, & taxer les autres d'ignorance, quand on n'a travaillé que sur le fond d'autrui ? On sçait assez que Messieurs *Delisle* le pere & le fils, n'ont travaillé que sur les Ouvrages de Messieurs *Sanson*, qu'ils n'ont rien donné au Public que Messieurs *Sanson* n'ayent donné avant eux, & qu'ils venoient prendre chez eux tous les Ouvrages sur lesquels ils travailloient ensuite. Il ont profité des nouvelles découvertes faites depuis la mort de *Nicolas Sanson* ; & quel usage ce grand homme n'en auroit-il pas fait s'il eût vêcû ? Ses fils & ses éleves n'en ont-ils pas fait aussi usage ? Après tout, quels changemens M. *Delisle* a-t'il fait dans les Cartes de la Geographie, sinon une disposition differente des Meridiens, dont il n'a jamais voulu rendre aucune raison ? A-t'il trouvé, sur tout

dans l'Europe, des Villes oubliées, des Royaumes, ou des Etats inconnus? A-t'il même donné une figure nouvelle aux Continens & aux Isles? Non; excepté l'Asie, qu'il a seulement retrecie, il n'a rien changé au reste, & il a bien fait. Les Empires anciens de l'Orient & de l'Occident avoient déja été faits & tout dressez; toutes les Cartes de l'Ecriture Sainte faites; l'ancienne Geographie débroüillée & bien conciliée avec la moderne; toute l'Europe entierement détaillée & éclaircie. Il a donc travaillé sur un fond trés-riche & complet, que d'autres lui avoient acquis. Il l'a embelli, dira-t'on, & même augmenté. Tant mieux, si cela est; *inventis addere facile est*. Un autre en auroit pû faire autant, & seroit loüable. Mais le sieur *Delisle* n'a-t'il pas corrigé lui-même cent fois ses Cartes? Elles avoient donc besoin de correction. On vient encore de les retoucher, & on les retouchera encore. N. SANSON.

Cet article vient de la famille de M. Sanson, & je le donne tel que je l'ai reçu.

JEAN RUCELLAI.

J. RUCELLAI.

JEAN Rucellai (en Latin *Oricellarius*) naquit à *Florence* le 20. Octobre 1475. de *Bernard Rucellai*, d'une des premieres familles de cette Ville, & de *Nannina de Medicis*, niéce de *Côme de Medicis*.

Il fit ses premieres études sous differens Maîtres, & principalement sous *François Cattani de Diacceto*, qui enseignoit la Philosophie à *Florence*, & il acquit une connoissance parfaite des Langues Grecque & Latine, & de la Philosophie. Ces études ne lui firent point negliger sa propre Langue, qu'il apprit dans toute sa pureté, comme on le voit assez par ses Ouvrages.

Lorsqu'il fut parvenu à un âge mûr, on ne le laissa pas sans emploi; car nous apprenons de *Pancirole* dans la vie de *Decius*, que lorsque le Roi *Louis XII.* qui étoit alors maître de l'Etat de *Milan*, fit demander à la Republique de *Venise* ce Jurisconsulte, qui enseignoit à

Padoue, pour l'Université de *Pavie*, J. RU-
Rucellai étoit à *Venise* en qualité CELLAI.
d'Ambassadeur de l'Etat de *Florence*.
C'étoit vers l'an 1505.

Il fut toujours fort aimé de la Maison de *Medicis*, tant parce qu'il lui appartenoit du côté de sa mere, que parce qu'il lui avoit toujours été fort attaché. Il est d'ailleurs probable qu'il étoit un des jeunes Seigneurs Florentins, qui contribuerent au rétablissement des *Medicis* à *Florence*; qui se fit le premier Septembre 1512. puisque *Jacques Nardi* compte parmi eux les enfans de *Bernard Rucellai.*

Laurent de Medicis ayant été préposé par *Leon X.* son oncle au Gouvernement de la ville de *Florence* en 1513. le fit d'abord son grand Veneur, & voulut ensuite lui donner en 1515. une autre Charge considerable & fort recherchée, qui étoit celle de *Proveditore dell' Arte della lana*; mais *Rucellai* voyant que la premiere l'obligeoit à être toujours auprês de son bienfaiteur, & étoit ainsi en quelque maniere incompatible avec la seconde, l'en-

J. RU- gagea à donner celle-ci à son frere
CELLAI. *Palla.*

Laurent de Medicis fut nommé la même année 1515. Capitaine General des Armées du Pape, & passa à *Rome* pour en recevoir le Commandement. Il est à présumer que *Rucellai* l'y accompagna, & qu'il y prit l'habit Ecclesiastique. On voit par quelques-unes de ses Lettres qu'il accompagna le Pape *Leon X.* dans le voyage qu'il fit pour sa fameuse entrevûë avec le Roi *François I.* En effet il avoit sçû gagner la bienveillance de ce Pontife, dont il étoit cousin germain, & qui l'auroit élevé à la pourpre, s'il l'avoit pû faire sans y élever d'autres de ses parens qu'il n'aimoit pas, parce qu'ils avoient contribué aux disgraces que sa famille avoit eû à souffrir. C'est du moins par cette raison, qui paroît assez probable, que *Jean Pierius Valerianus* (*a*) prétend qu'il n'eut point cet honneur.

Gamurrini dit dans son *Istoria Genealogica*, que *Jean Rucellai* fut

(*a*) *De infelicitate Litteratorum.*

envoyé en 1516. par *Leon X.* en France en qualité de Nonce ; mais il est sûr qu'il se trompe ; car on voit par les Lettres de *Pierre Bembo* écrites au nom de ce Pape, que la Nonciature de France fut remplie depuis l'an 1514. jusqu'en 1517. par *Louis Canossa*, Evêque de *Tricarico* dans le Royaume de Naples, & ensuite de *Bayeux* en France. J. RUCELLAI.

Il fut cependant Nonce en France, mais seulement quelques années après, & peut-être succeda-t'il à *Canossa.* Le Roi *François I.* qui aimoit les Gens de Lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection ; mais le Pape s'étant ligué depuis avec l'Empereur *Charles-Quint* contre la France, il fut obligé d'en sortir. Il étoit prêt à se mettre en chemin pour retourner en Italie, lorsqu'il apprit la mort de *Leon X.* arrivée le premier Decembre 1521. & cette triste nouvelle lui fit perdre l'esperance d'un Chapeau, que sa Nonciature lui auroit apparemment procuré.

De retour en Italie, il se retira à *Florence*, où il fut choisi le 13.

J. RU- Octobre 1522. avec cinq autres per-
CELLAI. sonnes des familles les plus considerables de cette Ville, pour aller complimenter le nouveau Pape *Adrien VI.* sur son exaltation. Mais comme la peste regnoit alors à *Rome*, ils ne partirent de *Florence* qu'au mois d'Avril de l'année suivante ; *Rucellai*, qui étoit à la tête de l'ambassade, fit en cette occasion un discours fort éloquent au Pape.

Adrien VI. mourut peu de tems après, & le 19. Novembre suivant le Cardinal *Jules de Medicis* fut élu Pape, & prit le nom de *Clement VII.* Cette élection ranima les esperances de *Rucellai*, qui étoit son cousin, & il retourna à *Rome*, où le nouveau Pontife le reçut fort bien, & le nomma Gouverneur du Château S. Ange, dignité qui ne se donne jamais qu'à des Prélats d'un merite éprouvé & d'une fidelité sans reproche, & qui ordinairement conduit au Cardinalat.

L'Abbé *Salvino Salvini* possede un Acte fort ancien, par lequel il paroît que *Jean Rucellai* a été Protonotaire Apostolique, & qu'il fut

élû

élu en 1524. Curé de la Paroisse de *saint Martin de Pallaja*, Château qui étoit alors du Diocese de *Lucques*, & qui l'est à present de celui de *San-Miniato*. C'étoit peu de chose pour lui ; mais il avoit lieu d'esperer qu'il iroit plus loin dans les dignitez de l'Eglise ; cependant l'irrésolution du Pape, qui differa toujours de lui donner un Chapeau, la jalousie de quelques personnes, & plus que tout cela, sa mort arrivée peu de tems après, renverserent toutes ses esperances. J. RUCELLAI.

On ne sçait pas au juste le tems de sa mort, qu'on ne peut connoître que par conjectures. On ne peut cependant gueres se tromper en la mettant après le mois d'Avril 1525. ou au plus tard au commencement de l'an 1526. En voici la preuve. 1°. Il est sûr qu'il étoit Gouverneur du Château S. Ange, lorsqu'il mourut; *Palla Rucellai* son frere le dit positivement dans sa Lettre à *Trissino*, où il lui dédie son Livre des Abeilles, & *Gamurrini* affirme la même chose. Or nous apprenons de l'Histoire de *Florence* de *Benoît Varchi*, que lors-

J. RUCELLAI. que la ville de *Rome* fut prise par les Colonnes, & que le Pape *Clement VII.* fut obligé de se refugier dans le Château S. Ange ; ce qui arriva le 20. Septembre 1526. *Gui de Medicis* en étoit Gouverneur ; il paroît même qu'il devoit l'être depuis quelque tems, puisque l'Historien lui fait un crime de n'avoir pas pourvû ce Château de vivres & de munitions ; *Rucellai* étoit donc mort alors, & même quelques mois auparavant. 2°. Il est sûr d'un autre côté qu'il vivoit encore le 27. Avril 1525. lorsqu'on imprima sa *Rosmunda*. Ainsi il n'a pu mourir que dans l'intervalle de tems qui s'est écoulé entre le 27. Avril 1525. & le 20. Septembre 1526. *Gamurrini* dit qu'il étoit alors âgé de 46. ans ; si l'on admet une faute d'impression dans ce nombre, & qu'au lieu de 46. on mette 49. comme il paroît effectivement qu'il doit y avoir dans le texte de cet Auteur ; ce nombre s'accordera fort bien avec ce que je viens de dire, & l'on pourra placer sa mort après le 27. Avril 1525. & avant le 20. Octobre de la même

année, tems auquel il avoit 49. ans, & il courroit la cinquantiéme. J. RUCELLAI.

Michel Poccianti s'eſt trompé dans ſon Catalogue des Ecrivains de *Florence*, lorſqu'il a dit que *Rucellai* avoit été fait Cardinal; mais cela ne doit pas ſurprendre dans cet Auteur, qui eſt rempli de fautes ſemblables.

Catalogue de ſes Ouvrages.

1. *Roſmunda di Meſſer Giovanni Rucellai, Patritio Fiorentino, & della Rocca di Adriano difenſore fideliſſimo.* On lit à la fin ces mots: *Impreſſo in Siena per Michelangelo di Barto. F. ad inſtantia di Alixandro Libraro. A di XXVII. di Aprile anno* 1525. *in*-8°. Cette Piece a été réimprimée pluſieurs fois *in*-8°. comme *In Venetia per Nicolo d'Ariſtotile detto Zoppino* 1528. & 1530. *Appreſſo Bartolomeo Ceſano* 1550. *Per Franceſco Bindoni & Maphco Paſini* 1551. *In Firenze appreſſo i Giunti* 1568. & *per Filippo Giunti* 1593. Il s'en peut être fait encore quelqu'autre édition. *Leon Allatius* en cite dans ſa *Drammaturgia* une faite à *Veniſe* en 1582. *per Nicolo d'Ariſtotile detto Zoppino.* Mais

J. RUCELLAI. c'est une faute d'impression, il faut lire 1528. & c'est la seconde que j'ai citée. Tant d'éditions marquent l'estime qu'on a fait de cette Tragedie. L'Auteur la fit representer devant le Pape *Leon X*. & toute sa Cour, lorsqu'il passa en 1516. à *Florence* & qu'il lui fit l'honneur de le venir visiter dans sa maison de campagne. Quelques Auteurs l'ont attribuée par erreur, les uns à *Côme Rucellai*, les autres à *Jerôme Ruscelli*.

2. *Le Api di M. Giovanni Rucellai, lequali compose in Roma dell' anno 1524. essendo quivi Castellano di Castel Sant' Angelo. Con gratia & privilegio per anni X.* 1539. *in*-8°. A la fin on lit ces mots : *In Vinegia per Giovanni Antonio di Nicolini da Sabio, nel anno del Signore* 1539. *L'ultimo giorno del mese innanzi Aprile*. Cette édition est incontestablement la premiere. Il y en a une autre, qui est aussi *in*-8°. & qui porte le même titre, à l'exception de ces mots : *Con gratia & privilegio per anni X*. Le nom de l'Imprimeur, ni le lieu de l'impression n'y paroif-

sent point, ce qui fait croire que c'est une édition contrefaite sur la premiere : à en juger par les caracteres, elle paroît faite à *Florence*. Ce fut *Jean-George Trissico* qui publia la premiere, & qui mit à la tête la Lettre par laquelle *Palla Rucellai* lui adressoit cet Ouvrage. Il fut imprimé de nouveau à *Florence* par les *Giunti* en 1590. *in*-8°. avec la *Coltivazione* d'*Alamanni* & les *Annotazioni* de *Roberto Titi* sur le Poëme de *Rucellai*. *Bayle* s'est trompé en reprenant *Crescembeni* de n'avoir point parlé d'une édition des Abeilles de *Rucellai* faite à *Paris* en 1546. chez *Robert Etienne*. Cette édition est imaginaire. Il est vrai que *Robert Etienne* a imprimé cette année *la Coltivazione* d'*Alamanni*, mais les *Api* de *Rucellai* n'y sont pas jointes, comme *Bayle* l'a crû mal-à-propos, parce qu'il avoit vû ces deux Poëmes unis dans l'édition de *Florence* de 1590. La plus belle édition que l'on ait de ces deux Ouvrages, est celle que les freres *Volpi* ont donnée à *Padoue* en 1718. *in*-4°. Si on s'arrête au titre de la premiere, on

J. RUCELLAI.

J. RU-CELLAI.

n'aura aucun doute sur le tems auquel ce Poëme de *Rucellai* a été composé, puisqu'il porte qu'il le fit à *Rome* l'an 1524. lorsqu'il étoit Gouverneur du Château S. Ange. Mais le Vers 56. & les suivans paroissent former quelque difficulté sur cet article. L'Auteur y dit, parlant à *Trissino* :

---- porgi le tue dotte Orecchie
A l'humil suon de le forate Canne,
Che nate sono in mezzo a le chiare acque
Che Quaracchi hoggi il vulgo errante chiama.

Titi & *Crescembeni* se servent de cette autorité, pour assurer que le Poëme a été composé non point à *Rome*, comme marque le titre, qui est faux en cela, mais à *Quaracchi*, maison de campagne, comme il est dit dans ces Vers. Il est bon néanmoins d'observer deux choses. 1°. Que le titre qui le fait composer à *Rome* est sûrement ou de *Palla Rucellai*, ou de *Trissino* ; or ils devoient sçavoir l'un & l'autre le tems & le lieu où l'Auteur y avoit travaillé ; par conséquent on ne peut se trom-

per en s'en tenant à leur témoignage. 2°. Que le passage en question n'est pas si décisif que *Titi* le prétend. Car *Rucellai* n'y dit pas que le son (*il suon*) ait été formé à *Quaracchi*, mais seulement l'instrument (*le Canne*) qui rend le son. Ce qui marque, sans faire de violence à ses paroles, que c'étoit dans ce lieu qu'il avoit appris l'art de la Poësie ; dont il se servoit alors. Ce Poëme est en Vers non rimez, que les Italiens appellent *sciolti*, & *Rucellai* a apporté une raison singuliere, qui l'a engagé à les employer préferablement aux autres dans ce passage, que je rapporterai ici, pour donner un essai de sa Poësie & de son stile. Il suppose qu'une troupe d'Abeilles lui parle ainsi en songe.

J. RUCELLAI.

O Spirto amico, che dopo mill' anni
E cinquecento rinovar ti piace
E le nostre fatiche e i nostri studi :
Fugge le rime, e'l rimbombar sonoro.
Tu sai pur che l'imagin de la voce,
Che risponde da i sassi ov' Echo alberga,
Sempre nemica fu del nostro regno.
Non sai tu che ella fu conversa in pietra,

J. RUCELLAI. *E su inventrice de le prime rime?*
E dei saper, ch' ove habita costei,
Null' ape habitar puo, per l'importuno
Et imperfetto suo parlar loquace.

3. *Oreste.* Cette Tragedie, après avoir été long-tems manuscrite, a été publiée par *Scipion Maffei* dans le premier volume du *Teatro Italiano. In Verona* 1723. *in*-8°.

4. *Oratio ad Hadrianum Sextum Pontificem maximum.* Ce Discours a été inseré dans le *Journal de Venise*, tome 33. part. 1. p. 328. Il le recita lorsqu'il fut envoyé à *Rome* pour complimenter ce Pape, comme je l'ai dit plus haut.

Michel Poccianti attribuë encore à *Rucellai* un Traité *de Natura & Moribus*, mais cet Ouvrage n'a jamais existé que dans l'imagination; la bévûë vient apparemment d'avoir lû avec précipitation un Ouvrage (*a*) de *Dominique Mellini*, où il est dit de lui : *Canto della Natura, de' Costumi, & della Coltiva-*

(*a*) *Descrizione dell' apparato fatto in Firenze per la Venuta e per le Nozze della Regina Giovanna d'Austria, sposa di Francesco de' Medici. In Firenza* 1565. *in*-4°.

zione delle Pecchie, ce qui marque ſon Poëme des Abeilles. Sa faute a été ſuivie par *Gamurrini* & par *Negri*. J. RUCELLAI.

V. outre les Auteurs que j'ai déja citez, le *Journal de Veniſe*, tome 33. part. 1. p. 230. où l'on trouve un détail fort long & fort exact de ce qui le regarde.

ANDRE' CHRYSOSTOME ZALUSKI.

A*Ndré-Chryſoſtôme Zaluski*, Polonois, étoit fils d'*Alexandre Zaluski*, Woiwode de *Rava*, & d'une ſœur du celebre *André Olczevvski*, Evêque de *Culm*, & Vice-Chancelier de la Couronne de Pologne, qui devint dans la ſuite Archevêque de *Gneſne* & Primat du Royaume. A. C. ZALUSKI

Il paſſa ſa premiere jeuneſſe en Pologne. En 1667. on l'envoya étudier à *Vienne*. Mais comme cette Capitale ne lui parut pas un endroit commode pour cela, il alla à *Graets*, où il s'attacha principalement à la

A. C. ZALUSKI. Langue Allemande & à l'étude du Droit. L'année suivante il fut rappellé en Pologne, apparemment pour assister à cette Diete, que l'abdication de *Jean Casimir* rendit si memorable.

Il fit ses voyages en 1669. Il vint en France par les Pays-Bas : de France il passa en Italie, & après s'être arrêté quelque tems à *Rome*, il retourna dans sa Patrie un peu avant la mort du Roi *Michel*. Quelque tems après il obtint un Canonicat à *Cracovie* par le moyen de son oncle, & il fut nommé à l'ambassade d'Espagne & de Portugal.

Le principal motif de cette ambassade étoit de solliciter un puissant secours d'argent pour la continuation de la guerre qu'on faisoit aux Turcs. Mais il fut chargé en même tems d'une autre commission, qui étoit de remettre au Roi d'Espagne l'Ordre de la Toison d'Or, qu'il avoit envoyé au Roi *Michel*.

Il passa par l'Allemagne & par la France, & arriva à *Madrid* dans le tems que le Roi étoit à *Aranjuez*. N'ayant pas envie d'attendre

qu'il fut de retour, il fit demander **A. C. ZALUSKI.**
par le Nonce du Pape *Marescotti*
la permission d'aller en Portugal,
pour y executer sa commission en
attendant le retour de la Cour à
Madrid, & il l'obtint après bien des
instances.

Arrivé en Portugal, il representa à cette Cour que pendant la vie du Roi *Michel* la Republique avoit été engagée dans une guerre onéreuse contre les Turcs, & que bien que leur puissance eût été un peu diminuée par la victoire que les Polonois avoient remporté à *Cochim*, il étoit necessaire de profiter de cette victoire pour tirer raison des dommages que les Turcs avoient causé à la Republique. Il fit sentir que la Pologne n'étoit pas en état de résister à un si puissant ennemi, & que par cette raison elle se voyoit obligée d'implorer le secours des Puissances Etrangeres; que le Portugal, par l'interêt qu'il avoit toujours pris au bien de la Chrétienté, devoit empêcher que son principal rempart ne fût renversé, & que pour l'empêcher il étoit necessaire

A.C. ZALUSKI. d'accorder un secours d'argent à la Pologne.

Zaluski avoit lieu de croire qu'il obtiendroit ce qu'il demandoit, d'autant plus qu'un Ministre de grande consideration étant venu à mourir dans ce tems-là, avoit laissé environ huit cens mille écus à la disposition du Roi. Cette somme lui fut effectivement accordée, quoiqu'après beaucoup de sollicitations. Mais le Nonce du Pape, qui avoit d'autres vûës, s'intrigua avec tant de succès, que *Zaluski* perdit bientôt le fruit de ses travaux, & que la donation fut revoquée. Ainsi il fut obligé de s'en retourner & d'aller tenter fortune à *Madrid*.

A peine fut-il arrivé sur les Frontieres d'Espagne, qu'il reçut une Lettre du Nonce *Marescotti*, dans laquelle il lui conseilloit de ne point venir à *Madrid* en droiture, la Cour aussi-bien que le peuple étant fort mécontens du refus que les Polonois avoient fait d'accepter pour Roi le Duc de Lorraine. En conséquence de cet avis, *Zaluski* fit un détour assez considerable, & trouva

les Espagnols un peu appaisez à son arrivée. A. C. Zaluski.

Charles II. étoit encore sous la tutelle de la Reine sa mere, & ce fut à elle que *Zaluski* remit l'Ordre de la Toison d'Or. Mais sa principale negociation ne réussit point. Le Trésor étoit épuisé, & l'Espagne, par les dépenses excessives qu'elle avoit été obligée de faire depuis quelque tems, étoit presque hors d'état de se soûtenir elle-même. L'Envoyé de Pologne s'arrêta quelque tems à *Madrid*, après quoi il vint en France, selon les ordres qu'il en avoit de sa Cour. Il reçut du Roi avant son départ une rose de diamans.

Deux jours après son arrivée à *Paris*, il eut audience du Roi & de la Reine, & leur notifia l'élection de *Jean Sobieski*. Il prit congé de la Cour trois semaines après, & s'embarqua à *Calais* pour *Hambourg*, d'où il continua sa route par *Danzig*.

Aussi-tôt qu'il fut en Pologne, il se fit ordonner Diacre & puis Prêtre par son oncle *Olczewski*, qui

A. C. ZALUSKI. étoit devenu Primat du Royaume pendant son absence. Ce Prélat le fit son Chancelier, & l'envoya à *Javorovv*, pour le faire voir à la Cour. Il y fut reçu assez froidement de la Reine, parce qu'elle étoit mécontente de son oncle; cependant elle fut obligée de dissimuler, ayant alors besoin de son crédit pour une affaire importante.

La mort de son oncle arrivée peu de tems après, lui fit concevoir de grandes esperances; il fut pourtant obligé de prendre pour s'avancer d'autres mesures que celles qu'il avoit prises jusques-là; c'est-à-dire qu'il fallut penser à ouvrir sa bourse. Des présens assez considerables le firent parvenir au poste de Chancelier de la Reine, qui le reçut enfin sous sa protection.

Il paroît qu'il étoit un peu colere. Un jour ayant été rebuté du Roi assez durement à la Diete de *Grodno*, au sujet d'une proposition qu'il fit de la part de la Reine, il demanda son congé à cette Princesse, & se disposoit à quitter tout, lorsque la Princesse *Radzivil* l'en-

gagea à differer son départ & le ramena à la Cour, où le Roi lui fit des excuses & l'assura de sa protection, & où il rentra dans l'exercice de sa Charge.

Ce Prince eut dans la suite beaucoup de confiance en lui : il le chargea des affaires domestiques de la famille *Radzivil*, qui se trouvoient fort dérangées par des dépenses excessives. *Zaluski* executa si bien sa commission, qu'il acquitta pour plusieurs millions de dette, & qu'il dégagea tous les bijoux & les terres qui étoient hypothequées. Ce fut apparemment pour le récompenser de ce service que le Roi lui confera l'Abbaye de *Wachoc*, & peu après en 1683. les Evêchez de *Kiovv* & de *Czernichovv*.

Son attachement pour les *Radzivils*, proches parens du Roi, mais que la Reine n'aimoit point, le fit quelques années disgracier de cette Princesse, qui conçut une telle haine pour lui, qu'il fut obligé de résigner sa Charge de Chancelier de la Reine le 4. Octobre 1687. & même de s'éloigner de la Cour.

A. C. ZALUSKI.

Le Roi fit cependant sa paix, & lui donna en 1691. l'Evêché de *Plocko.* On ne trouve pas qu'il ait été employé dans des affaires d'importance, jusqu'à ce que l'Electeur de Baviere demanda une Princesse *Sobieski* en mariage. Le Roi le nomma principal Commissaire pour traiter de ce mariage avec les Deputez de l'Electeur ; & quand le contrat eut été signé, il reçut ordre de conduire la Princesse à *Bruxelles* en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire.

A peine fut-il de retour en Pologne que *Jean III.* mourut ; & il fut un de ceux qui l'assisterent dans les derniers momens de sa vie. Depuis ce tems-là il se montra toujours fidele Partisan de la Maison de *Sobieski*, il prit en main les interêts de la Reine, & la reconcilia avec le Prince *Jacques* son fils ; il fit l'apologie du Roi défunt contre ses calomniateurs, & il mit enfin tout en œuvre pour mettre un Prince de sa Maison sur le thrône. Les Polonois n'étant pas disposez à répondre en cela à ses desirs ; il se declara pour le Prince de *Conti*, dont il

soûtint

soûtint le parti tant qu'il put ; mais celui du Roi *Auguste* ayant eu le dessus, il n'eut point d'autre parti à prendre que de se soûmettre à ce Prince, qui lui donna peu de tems après l'Evêché de *Warmie*, & fit passer celui de *Plocko* à son frere. A. C. ZALUSKI.

Il entreprit ensuite en 1700. le voyage de *Rome*, dans le dessein, à ce qu'il semble faire entendre dans ses Lettres, de résigner son Evêché entre les mains du Pape, & de passer le reste de ses jours dans un Monastere ; mais qu'il ait eû ce dessein ou non, il ne l'executa pas, & retourna en Pologne la même année.

Deux ans après le Roi le fit Grand Chancelier, mais il ne fut pas longtems en faveur, quelques rapports vrais ou faux le firent soupçonner d'intelligence avec les Suedois au préjudice de l'Etat. Il tâcha de se justifier, mais il ne put en venir about, & on lui donna sa maison pour prison. Son affaire ayant été renvoyée à la décision du Pape, comme il le demandoit, il se rendit en Italie en 1706. A peine fut-il

A. C. arrivé à *Ancone*, qu'on l'arrêta pri-
ZALUSKI. sonnier ; mais sa prison ne dura que peu de tems, & on lui permit de se rendre à *Rome*. Pendant sa détention, les choses avoient bien changé de face en Pologne. Il fut relâché, & retourna l'année suivante 1707. triomphant dans sa Patrie.

La Cour étoit alors en Saxe. *Zaluski* y alla, selon toutes les apparences, pour tâcher d'obtenir la décharge des taxes qui avoient été imposées sur son Evêché. On voulut lui persuader de résigner les Sceaux, & on lui offrit pour équivalent l'Archevêché de *Gnesne* & l'Ambassade de *Rome*. Mais il tint ferme contre toutes les sollicitations, & il aima mieux se voir ôter l'administration de sa Charge & la donner à *Jablonovvski*, Woywode de Russie, que d'y renoncer de son bon gré. Ce fut alors qu'il prit le parti de se retirer dans son Diocese. Il y resta jusqu'au retour du Roi *Auguste*, qui le rétablit dans l'exercice de sa Charge. Mais il n'en joüit pas long-tems ; car la mort le surprit dans son Diocese le premier

Mai 1711. Il étoit alors dans sa soixante-uniéme année. A. C. ZALUSKI.

On a de lui deux Ouvrages.

Le premier est en Polonois, & contient les Discours qu'il avoit prononcé dans les Dietes & en d'autres occasions.

2. *Epistorico-familiares à morte Ludovicæ Reginæ & abdicatione Regis Johannis Casimiri usque ad nostra tempora continentes. Brunsbergæ* 1709. 1711. *in-fol.* 3. *vol.* Ces Lettres sont très-curieuses, & on y trouve une infinité de faits très-interessans sur l'Histoire de la Pologne.

V. la *Bibliotheque Germanique*, tome 18. p. 167.

PIERRE RAMUS.

PIERRE *Ramus* ou *de la Ramée*, naquit l'an 1515. dans un Village de Vermandois en Picardie, nommé *Cuth*. Son ayeul, qui étoit d'une bonne famille du Pays de Liege, s'étoit retiré dans ces quartiers-là, après avoir perdu tous ses biens, lorsque sa Patrie fut réduite P. RAMUS.

P. RAMUS. en cendre par *Charles* Duc de Bourgogne. Le triste état où il se vit alors, l'obligea à gagner sa vie le reste de ses jours, à faire & à vendre du charbon. Il laissa un fils, qui gagna la sienne à labourer, & qui fut le pere de celui dont il s'agit ici.

Pierre Ramus ne fut gueres plus heureux que son pere & son ayeul, car sa vie a été une alternative perpetuelle d'élevation & d'abaissement, & il a été en toutes manieres le joüet de la fortune.

A peine étoit-il hors du berceau, qu'il fut attaqué deux fois de la peste. A l'âge de huit ans l'envie d'apprendre le fit venir à *Paris*, mais la misere l'ayant obligé d'en sortir, il y revint le plutôt qu'il put ; & n'y trouvant point les moyens d'y subsister, il en partit une seconde fois, La mauvaise réussite de ces deux voyages ne le découragerent pas cependant ; sa passion pour l'étude lui en fit entreprendre un troisiéme, qui fut plus heureux.

Il fut d'abord entretenu pendant quelques mois par un de ses oncles ;

mais ce secours lui ayant manqué, il fut contraint d'être valet au College de Navarre. Le service qu'il rendoit à son maître, ne l'empêchoit pas de s'appliquer à l'étude, car il y employoit une partie de la nuit, & y fit par ce moyen des progrez considerables en peu de têms. P. RAMUS.

Il n'y a aucune vraisemblance à ce qu'on lit dans le premier *Scaligerana* qu'il vêcut jusqu'à l'âge de dix-neuf ans sans sçavoir lire, qu'il avoit l'esprit hébêté, pesant & stupide, & qu'il avoit trente ans lorsqu'il écrivit contre *Aristote*. Ce dernier fait est incontestablement faux; car son Livre contre *Aristote* fut condamné aprés mille contestations le 10. Mai 1043. Or il n'avoit encore que vingt-huit ans.

Aprés ses études d'Humanitez & de Rhetorique, il fit son cours de Philosophie, qui dura selon l'usage de son tems trois ans & demi. La These qu'il soûtint pour se faire recevoir Maître-ès-Arts, révolta bien du monde; il s'y proposa de soûtenir cette proposition, que *Tout*

P. RAMUS.

ce qu'Aristote avoit dit étoit faux.

Tous les Professeurs, qui ne connoissoient d'autre Philosophe qu'*Aristote*, & qui croyoient qu'on ne pouvoit sans crime aller contre son autorité, prirent feu, & vinrent attaquer la These avec toute la force que leur habileté pouvoit leur fournir. Mais le Répondant repoussa pendant un jour entier leurs attaques avec tant de subtilité & d'adresse, que tout *Paris* en fut dans l'étonnement.

Ce succès enhardit *Ramus*, & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'*Aristote* & de la combattre vigoureusement; il se borna cependant à la Logique, à laquelle il rapporta toutes ses lectures, & même les Leçons d'Eloquence, qu'il commença alors à faire à la jeunesse.

Les deux premiers Livres qu'il publia sur cette matiere, causerent de grands troubles dans l'Université de *Paris*. On le cita devant les Juges Criminels, comme un homme qui vouloit renverser la Religion & les Sciences. Le Parlement voyant le

vacarme que causoit cette affaire, voulut en prendre connoissance; mais ses adversaires persuadez qu'elle y seroit examinée dans toutes les formes & selon les regles de l'équité, la tirerent de ce Tribunal par leurs intrigues, & la firent évoquer au Conseil du Roi, où ils esperoient que leur credit leur seroit d'un grand usage.

P. RAMUS.

Le Roi ordonna donc qu'*Antoine Govea*, qui étoit son principal adversaire, & *Ramus* choisiroient chacun deux personnes habiles pour être avec celui qu'il nommeroit lui-même Juges de leur dispute. En conséquence de cette ordonnance, *Govea* choisit *Pierre Danés* & *François Vicomercat*, & *Ramus* nomma *Jean Quintin*, Docteur en Droit, & *Jean de Beaumont*, Docteur en Medecine. Le Deputé de la part du Roi fut *Jean de Salignac*, Docteur en Theologie.

Ramus, pour obéir aux ordres du Roi, comparut devant les cinq Juges, quoiqu'il y en eût trois qui fussent ses ennemis declarez. On disputa pendant deux jours. Il sou-

P. RAMUS. tint que la Dialectique d'*Aristote* étoit imparfaite, parce qu'elle ne contenoit ni définition, ni division. Les deux Juges qu'il avoit choisis declarerent le premier jour que la définition étoit necessaire dans toute dispute bien reglée ; les trois autres declarerent au contraire que la Dialectique peut être parfaite sans définition. Le lendemain ces derniers reconnurent que la division y étoit necessaire ; mais voyant que *Ramus* en concluoit qu'il avoit raison de condamner la Logique d'*Aristote*, puisqu'elle n'en avoit point, ils renvoyerent l'affaire à un autre jour.

S'appercevant ensuite qu'ils s'étoient jettez dans un embarras, dont ils ne pouvoient sortir avec honneur, ils declarerent qu'il falloit recommencer la dispute, & tenir pour non avenu tout ce qui s'étoit passé pendant les deux jours. *Ramus* se plaignit hautement de ce procedé, par lequel les Juges non seulement faisoient paroître ouvertement qu'ils vouloient le condamner, mais cassoient aussi eux-mêmes leur Jugement, il les recusa, & appella de

tout

tout ce qu'ils pourroient faire. P. RAMUS.

Son appel fut declaré nul par *François I.* qui ordonna que les cinq Juges prononceroient en dernier ressort & définitivment sur cette affaire. Les Juges nommez par *Ramus* ne voulurent point assister au Jugement, pour n'être point témoins de l'injustice qu'on alloit lui faire. Ainsi les trois autres prononcerent tout ce que la passion & la prévention leur suggererent, sans avoir attendu davantage *Ramus*, qui ne voulut plus paroître devant eux, & ils prévinrent tellement l'esprit du Roi par de faux rapports, qu'ils obtinrent de lui la confirmation de leur Jugement.

C'est ainsi que ce fait est raconté par *Omar Talon* dans un Livre qu'il dédia au Cardinal de Lorraine. Si on s'arrête à son recit, comme il y a tout lieu de le faire, on rejettera comme une fable ce qui est rapporté par *Pierre Galland* dans la vie de *Castellan*, où il dit que *François I.* ayant appris les invectives continuelles d'un certain Sophiste contre *Aristote*, contre *Ciceron* & contre

P. RAMUS.

Quintilien, avoit résolu de l'envoyer aux Galeres ; mais que *Castellan* lui suggera un autre genre de punition, qui fut d'engager ce Sophiste à une dispute, où il feroit voir sa folie par le silence auquel on le réduiroit ; que le Roi goûta cet expédient, & que lorsqu'il eût sçû la confusion que ce personnage avoit reçûë, il se contenta de cette peine. C'est de *Ramus* que *Galland* vouloit parler, mais il est bon de se souvenir que c'étoit son grand ennemi.

Les Lettres Patentes du Roi qui confirment le Jugement rendu contre *Ramus*, renferment assez de particularitez sur son affaire, pour trouver ici leur place. On y verra ce qu'on avoit fait entendre au Roi sur ce qui le regardoit, & la maniere dont on lui avoit fait croire qu'il avoit été condamné.

François par la grace de Dieu, Roi de France. A tous ceux qui ces presentes Lettres verront, salut. Comme entre les autres grandes sollicitudes, que nous avons toujours euës de bien ordonner & établir la chose publique de no-

Royaume, nous avons mis toute la ine, que possible nous a été, de l'ac- P. RA- MUS.
oître & enrichir de toutes bonnes Let-
's & Sciences, à l'honneur & gloire
Notre Seigneur, & au salut des
deles; puis n'agueres avertis du trou-
e advenu à notre chere & aimée
Université de Paris, à cause de deux
ivres faits par Maître Pierre Ramus,
titulez, l'un Dialecticæ Institutio-
s, & l'autre Aristotelicæ ani-
adversiones, & des procez & dif-
ends qui étoient pendans en notre
our de Parlement audit lieu, entre
e & ledit Ramus, pour raison des-
ts Livres, nous les eussions évoquez
ous pour sommairement & prompte-
nt y pourvoir, & à cette fin en
sions ordonné, que Maître Antoine
Govea, qui s'étoit presenté à im-
gner & débattre lesdits Livres, &
it Ramus, qui les soûtenoit & dé-
doit, éliroient & nommeroient de
cun côté deux bons & notables
sonnages, connoissans les Langues
ecque & Latine, & experimentez
Philosophie, & que nous élirions &
merions un cinquiéme pour visiter
lits Livres, oüir lesdits de Govea

P. RAMUS. & Ramus *en leur advis : suivant laquelle notre Ordonnance eût été ledit* Govea *élû & nommé Maîtres* Pierre Danés, *&* François à Vincercato, *& ledit* Ramus *Maître* Jean Quintin *Docteur en Decret, &* Jean de Beaumont *Docteur en Medecine ; & nous pour le cinquiéme, eussions nommé & ordonné notre cher & bien aimé Maître* Jean de Salignac *Docteur en Theologie ; pardevant lesquels lesdits* de Govea *&* Ramus *eussent été oüis en leurs disputes & débats, jusques à ce que pour interrompre l'affaire, icelui* Ramus *se seroit porté pour appellant desdits Censeurs, dont nous advertis eussions decerné nos Lettres à notre Prevôt de Paris, ou à son Lieutenant, pour contraindre lesdits* de Govea *&* Ramus *à parfaire leurs disputes, afin que par lesdits Censeurs nous fût donné ledit advis, nonobstant ledit appel, & autres appellations quelconques, suivant lesquelles nos Lettres, eussent lesdits* de Govea *&* Ramus *derechef comparu pardevant lesdits Censeurs, & voyant que par icelui* Ramus, *lesdits Livres ne se pourroient soûtenir, eût declaré n'en vouloir plus disputer, &*

qu'il les soûmettoit à la censure des dessusdits ; & comme on y vouloit proceder, lesdits de Quentin & Beaumont, l'un après l'autre eussent declaré ne s'en vouloir plus entremettre. Au moyen de quoi eût icelui Ramus été sommé & requis d'en élire & nommer deux autres. Ce qu'il n'eût voulu faire, & si fust du tout soûmis aux trois autres dessus nommez, lesquels après avoir le tout vû & consideré, eussent été d'avis que ledit Ramus avoit été temeraire, arrogant & impudent d'avoir reprouvé & condamné le train & art de Logique reçu de toutes les Nations, que lui-même ignoroit, & que parce qu'en son Livre des Animadversions il reprenoit Aristote, étoit évidemment connuë & manifeste son ignorance. Voire qu'il avoit mauvaise volonté, de tant qu'il blâmoit plusieurs choses, à quoy il ne pensa oncques. Et en somme ne contenoit sondit Livre des Animadversions que tous mensonges, & une maniere de médits, tellement qu'il sembloit être le grand bien & profit des Lettres & Sciences, que ledit Livre fut du tout supprimé : semblablement l'autre dessusdit intitulé, Dialecticæ P. RAMUS.

P. RAMUS.

Institutiones, *comme contenant plusieurs choses fausses & étran* Sçavoir *faisons que vû par nous avis, & eu sur ce autres avis & liberations avec plusieurs sçavan notables personnages estans lès n avons condamné, supprimé & a condamnons, supprimons & abol lesdits deux Livres, l'un* Institut Dialecticæ, *l'autre* Aristotelicæ madversiones, *& avons fait e sons inhibitions & défenses à tou primeurs & Libraires de notre R me, Pays, Terres & Seigneurie à tous autres nos Sujets, de qu état & condition qu'ils soient, n'ayent plus à imprimer ou faire primer lesdits Livres, ne publier dre, ne debiter en nosdits Roya Pays, Terres & Seigneuries, sous de confiscation desdits Livres, punition corporelle, soit qu'ils soien primez en iceux nos Royaume, P Terres & Seigneuries, ou autres*

P. RAMUS.

quelque maniere que ce soit sans notre expresse permission : aussi de ne plus user de telles médisances & invectives contre Aristote, ne autres anciens Auteurs reçus & approuvez, ne contre notredite fille l'Université & Supposts d'icelle, sous les peines que dessus. Si donnons en mandement & commettons par ces presentes à nostre Prevost de Paris, ou à son Lieutenant, Conservateur des Privileges, par nous & nos prédecesseurs Rois donnez & octroyez à nostredite fille l'Université, que notre present Jugement & Ordonnance il motte, ou fasse mettre à dûë & entiere execution, selon sa forme & teneur, & à ce faire souffrir & obéir, contraigne & fasse contraindre tous ceux qu'il appartiendra, & pour ce feront contraindre par toutes voyes & manieres dûës & raisonnables, nonobstant oppositions & appellations quelconques, pour lesquelles ne voulons estre differé. Et pour ce qu'il est besoin de faire notifier nosdites défenses en plusieurs lieux de nostre Royaume, Terres & Seigneuries, afin de les faire observer ; nous voulons qu'au Vidimus d'icelles fait sous scel Royal, ou signé par collation par l'un de nos

P. RAMUS. *amez & feaux Notaires & Secret*
soit ajoûtée foy comme au present
ginal. Mandons en outre à tous
autres Justiciers, Officiers, & à ch
d'eux, si comme il lui appartien
que nosdites défenses & injonction
fassent observer, en procedant pa
contre les infracteurs d'icelles, si
cuns y en a, par les peines ci-a
indites, & autres, qu'ils verron
à faire par raison. En témoin
nous avons fait mettre notre scel à
dites presentes. Donné à Paris le
xiéme jour de May l'an de grace 1
& de notre regne le trentiéme.

Les ennemis de *Ramus* firent
ter d'une maniere extraordinai
joye qu'ils avoient de sa conda
tion. La Sentence renduë co
lui fut publiée en Latin & en F
çois dans toutes les ruës de *P*
& dans tous les lieux de l'Eur
où l'on pût l'envoyer. On re
senta même des Pieces de The

presque tous les Ecoliers du College de *Presle* ; mais *Ramus* s'étant laissé persuader d'y enseigner, attira bientôt un grand nombre d'auditeurs. La Sorbonne voulut le chasser de ce College, & ne pût en venir à bout ; il fut confirmé par Arrêt du Parlement dans la Principalité de cette Maison, qu'il avoit déja depuis quelque tems. P. RAMUS.

Il trouva même dans la suite un si bon patron dans la personne du Cardinal de Lorraine, qu'il obtint en 1547. du Roi *Henri II.* la permission d'écrire & d'enseigner, & que ce Prince lui donna quatre ans après, c'est-à-dire au mois de Juillet 1551. la Charge de Professeur Royal en Philosophie & en Eloquence.

Le Parlement de *Paris* l'avoit maintenu quelque tems auparavant dans la liberté de joindre les leçons de Philosophie avec celles de l'Eloquence ; l'Arrêt, qu'il avoit donné à cette occasion, avoit arrêté les persecutions que *Ramus* & ses Ecoliers avoient souffertes, & les chicanes qu'on lui avoit faites au

P. RAMUS. commencement de cette année.

Dès qu'il se vit Professeur Royal, il se sentit un nouveau zele pour perfectionner les Sciences, & il y travailla avec encore plus d'ardeur qu'il n'avoit fait jusques-là, malgré la haine de ses ennemis, qui ne pouvoient le laisser en repos.

Il eut alors part à une affaire assez singuliere pour la rapporter ici. Vers l'an 1550. les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissez dans la prononciation de la Langue Latine; cette réforme embrassée par quelques Ecclesiastiques, déplût à d'autres, qui défendirent avec chaleur l'ancienne prononciation à laquelle ils étoient accoûtumez. La chose alla même si loin, qu'un Beneficier fut dépoüillé de ses revenus par la Faculté de Theologie, pour avoir prononcé *Quisquis*, *Quanquam*, suivant la nouvelle réforme, & non pas *Kiskis*, *Kankam*, selon l'ancien usage. Ce Beneficier s'étant pourvû au Parlement, les Professeurs Royaux, & entr'autres *Ramus*, craignants qu'il

ne ſuccombât ſous le credit de la Faculté, ſe crurent obligez de le ſecourir; ils allerent donc à l'Audience, & repreſenterent ſi vivement à la Cour l'indignité d'un tel procès, que l'accuſé fut abſous, & qu'on laiſſa la liberté de prononcer comme on voudroit. P. RAMUS.

Ramus avoit été élevé & inſtruit dès ſa plus tendre jeuneſſe dans la Religion Catholique, mais la lecture des Livres des Proteſtans l'avoit ſéduit, & lui avoit donné du goût pour leur Doctrine. Il commença à faire connoître ſes ſentimens en ôtant les Images de la Chapelle de ſon College de *Preſle*. C'étoit en 1652. que les Religionnaires commencerent à remuer, & comme on ne vouloit ſouffrir dans l'Univerſité que des perſonnes d'une Doctrine ſaine, il en fut chaſſé la même année, & deſtitué de ſa Charge. (*a*)

La crainte qu'il eut de quelque choſe de pis, l'obligea alors à ſe retirer, & il alla, ſous le bon

(*a*) *Felibien, Hiſt. de Paris, t. 2. p.* 1084.

P. RAMUS. plaisir du Roi, qui le protegeoit, se cacher à *Fontainebleau*, où, à la faveur des Livres qu'il y trouva dans la Bibliotheque Royale, il continua ses travaux Geometriques & Astronomiques, qui l'occupoient beaucoup depuis quelque tems.

Mais il ne demeura pas longtems tranquille en ce lieu. On découvrit qu'il y étoit, & cette découverte ne lui permit pas d'y rester davantage. Il fallut qu'il s'allât cacher successivement en divers endroits. Pendant ce tems-là son College fut pillé, & il perdit la riche Bibliotheque qu'il y avoit amassé.

Lorsque la paix eût été concluë l'an 1563. entre le Roi *Charles IX*. & les Protestans, il reprit possession de sa Charge, s'y maintint avec vigueur, & s'attacha principalement à faire fleurir les études de Mathematiques. Nous trouvons dans l'*Histoire de la Ville de Paris* (a) une preuve éclatante de son zele en cette matiere, qu'il ne faut pas omettre.

(a) *Felibien, Hist. de Paris, t. 2. p.* 1106.

» L'intention du Roi *François I.* dit l'Auteur, en fondant le College Royal, avoit été que les places de Professeurs ne fussent occupées que par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens sans merite avoient enfin trouvé moyen, par amis & par intrigues d'en occuper quelques-unes, & de ce nombre étoit *Dampestre*, qui s'étoit chargé d'enseigner les Mathematiques, dont il sçavoit à peine les premiers élémens. *Pierre de la Ramée* l'entreprit, & l'accusant d'insuffisance, le traduisit au Parlement, où l'indigne Professeur fut condamné à subir l'examen. *La Ramée* ne se contenta pas de cela, il écrivit au Roi, à la Reine, au Cardinal de *Chatillon*, Conservateur de l'Université de *Paris*, à l'Evêque de *Valence*, & à plusieurs autres Seigneurs du Conseil du Roi, & en obtint une Ordonnance en date du 24. Janvier 1566. par laquelle il fut reglé que *Dampestre* & tous les autres Professeurs, qui se presenteroient

P. RAMUS.

» désormais pour être admis au Col-
» lege Royal, seroient examinez
» publiquement par tous les autres
» Lecteurs. *Dampestre* pour n'avoir
» pas l'affront d'être convaincu d'in-
» suffisance, ceda sa place, à de
» certaines conditions, à *Charpen-*
» *tier*, Docteur en Medecine, en-
» core moins versé que lui dans les
» Mathematiques, mais homme
» d'intrigue & artificieux. *La Ra-*
» *mée* l'attaqua plus vivement que
» l'autre, & se donna tant de mou-
» vemens, que le Roi fit expedier
» des Lettres Patentes du 7. de la
» même année, données à *Moulins*,
» par lesquelles, après le recit des
» soins que s'étoit donné *Pierre de*
» *la Ramée*, Doyen des Professeurs
» Royaux, contre *Dampestre*, le
» Roi veut que quand il vacquera
» une place de Professeur Royal,
» on le fasse sçavoir à toutes les
» Universitez les plus fameuses,
» afin que ceux qui se sentiront dans
» la disposition de la disputer au
» concours viennent se presen-
» ter à l'examen des autres Pro-
» fesseurs du même College, & dis-

» puter la chaire vacante, laquelle » sera donnée par le Roi à celui qui, » au rapport du Doyen & des Lec- » teurs, aura fait paroître plus de » capacité dans ce combat litterai- » re. Ces Lettres furent enregîtrées » le 2. Avril suivant, avec l'éloge » que meritoit la protection que » donnoit le Roi aux Belles Lettres. P. RAMUS.

» *Pierre de la Ramée* ne laissa pas » plus *Charpentier* en paix, que ce- » lui qui l'avoit précedé dans la » chaire de Mathematique. Il le fit » comparoître à la Cour, où le » nouveau Professeur obtint par ses » larmes & par son éloquence de ne » pas subir l'examen. Le Parlement » lui prescrivit des conditions, qu'il » n'executa point ou dont il s'ac- » quitta de mauvaise foi; ce qui » obligea *la Ramée* de le traduire au » Conseil, où par les artifices de » *Charpentier*, il se trouva lui-mê- » me dans la necessité de faire son » apologie. Toutes ces démarches » de *la Ramée* lui furent funestes dans » la suite.

Les guerres civiles ayant recommencé en 1567. *Ramus* fut de nou-

P. RAMUS. veau obligé de quitter *Paris* ; il se refugia auprès du Prince de *Condé*, qui avoit son armée à *S. Denys*, & y étoit pendant la bataille qui se donna en ce lieu.

La paix qui se fit peu de tems après, l'engagea à revenir à *Paris*, où il fut rétabli dans sa Charge : mais il forma le dessein de se retirer en un lieu de sûreté, pour n'être point exposé à de nouveaux dangers.

Il demanda pour cela au Roi la permission d'aller visiter les Academies d'Allemagne, & elle lui fut accordée. Il fit ce voyage en 1568. & reçut par tout de fort grands honneurs. Il fit pendant quelque tems des Leçons à *Heidelberg*. *André Dudith*, qui avoit beaucoup de credit auprès du Roi de Pologne, l'invita à se rendre à *Cracovie* ; *Jean Zapol* Waiwode de Transylvanie, lui offrit aussi des appointemens considerables, avec le Rectorat de l'Academie de *Weissembourg* ; mais il ne jugea pas à propos d'accepter leurs offres.

Pendant son sejour à *Heidelberg* il

fut

fut assidu aux Sermons que les Reformez y faisoient en François, & ce fut dans leur Eglise qu'il communia pour la premiere fois, après avoir publié sa profession de foi. P. RAMUS.

L'attachement qu'il avoit pour sa Patrie, l'y ramena pour son malheur en 1571. car il fut assassiné le 25. Août 1572. au massacre de la *S. Barthelemi*. Il s'étoit caché dans une cave pendant le tumulte, mais il en fut tiré par des Assassins que lui envoya *Charpentier* son competiteur, & après qu'il eût donné beaucoup d'argent pour tâcher de se tirer de leurs mains, & reçû quelques blessures, il fut jetté par la fenêtre dans la cour, & ses entrailles étant sorties de son corps par cette chûte, les Ecoliers animez par leurs Maîtres, qui le haïssoient, les répandirent dans les ruës, & traînerent ignominieusement son corps en le frappant avec des verges.

Il avoit fait son testament, qui est daté de *Paris* le premier Août 1568. avant que de partir pour l'Allemagne. Par ce testament il ordonnoit que de sept cens livres

P. RAMUS. de rente qu'il avoit sur l'Hôtel de Ville, cinq cens serviroient de gages à un Professeur qui enseigneroit en trois ans l'Arithmetique, la Musique, la Geometrie, l'Optique, l'Astrologie & la Geographie dans le College Royal; au bout duquel tems, on en choisiroit un autre avec les circonstances qu'il prescrit, pour faire le même cours d'études. Et il nommoit pour le premier Professeur, qui joüiroit de ce revenu, *Frederic Reisnerus*, qui étoit son ami.

Mais cette fondation n'eut point d'abord son effet comme elle l'eut dans la suite, car le Prevôt des Marchands & les Echevins presenterent le 17. Mars 1573. une Requête au Parlement, où ils remontrerent que *M. Pierre de la Ramée par son testament avoit legué la somme de cinq cens livres tournois de rente qu'il avoit sur ladite Ville, au Lecteur de Mathematique, qui seroit élû par les Supplians, le Premier Président de la Cour, & le premier Avocat* (du Roi) *qui étoit chose superfluë, vû la multitude des Lecteurs en Mathematique, stipendiez*

le Roi & par les Colleges ; & qu'il P. RAMUS.
it plus expedient d'employer ladite
'e aux gages d'une personne capa-
, qui seroit élûë par lesdits dessusdits,
'ar le Procureur General du Roy,
r continuer l'Histoire de France de
il Emile, depuis le commencement
Charles VIII. jusqu'au Roy alors
iant. La Cour, oüi le premier Pré-
nt, le second Avocat du Roy en
sence du premier, & vûës les Con-
ions du Procureur General du Roy,
provision & jusqu'à ce que les Sup-
ns avec le premier President & le
nier Avocat du Roy eussent advisé
hoisir un Lecteur suffisant pour lire
Mathematiques, s'il est trouvé ex-
ient pour le bien public, ordonna
ladite rente & les arrerages d'icel-
jusqu'à ce jour seroit baillée à M.
'ques Gohory, Avocat en la Cour,
r continuer en Langue Latine l'His-
e de France de Paul Emile, & à
'e fin prendre pancartes autentiques,
s memoires & instructions, titres &
res papiers necessaires pour composer
vrai ladite Histoire. (a)

(a) Extrait des Regist. du Parl. dans les
uves de l'Hist. de Paris, part. 2. p. 835.

P. RAMUS. Je ne sçai comment accorder la Requête du Prevôt des Marchands & des Echevins, avec le Testament de *Ramus*; car il n'y est pas dit que ce seront eux qui nommeront le Professeur pour remplir la chaire qu'il fondoit, il en donna au contraire le choix aux Professeurs Royaux; il dit seulement que le premier Président, le premier Avocat du Roi & le Prevôt des Marchands assisteront, ou du moins seront invitez à assister à l'examen des prétendans.

Au reste *Gohory* s'acquitta des engagemens que lui imposoit la pension qu'on lui avoit accordée, & continua en Latin l'Histoire de *Paul Emile*; mais sa continuation est demeurée manuscrite, & n'a jamais été imprimée.

Ramus étoit un homme de belle taille, de bonne mine, & d'une complexion vigoureuse & infatigable dans le travail. Il n'avoit d'autre lit que de la paille, sur laquelle il coucha toujours depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse. Il se levoit ordinairement de grand matin. Comme il employoit tout le jour à lire, à écrire

& à méditer, afin de ſe conſerver l'eſprit plus libre, il ne prenoit le matin qu'un leger repas ; le ſoir il mangeoit un peu davantage, & après ſouper il ſe promenoit pendant deux ou trois heures, ou s'entretenoit avec ſes amis. Son aliment ordinaire étoit de la viande boüillie, & il ne commença à boire du vin que dans un âge un peu avancé & par ordre des Medecins. L'averſion qu'il avoit pour le vin, venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans ſa premiere jeuneſſe ; car étant alors entré dans la cave à l'inſçû de ſes parens, il but ſi abondamment, qu'on le trouva près du tonneau ſans connoiſſance & comme mort. L'état où il s'étoit mis fit depuis tant d'impreſſion ſur lui, qu'il fut plus de vingt ans ſans vouloir boire de vin.

P. RAMUS.

Il garda toute ſa vie le célibat avec une pureté, qui ne fut pas même ſoupçonnée de la moindre tache, & il évitoit comme un poiſon les converſations trop libres.

Il conſerva ſa ſanté & ſe guérit de ſes indiſpoſitions, non point par

P. RAMUS. l'usage des remedes, mais par la sobrieté, par l'abstinence & par l'exercice, sur tout par celui du Jeu de Paume, qui étoit son divertissement ordinaire.

Il étoit parfaitement désinteressé, & si liberal, qu'il distribuoit une partie de son bien à ceux de ses écoliers qui en avoient besoin.

Il avoit un génie fort vaste & un sçavoir profond; il avoit embrassé toutes les Sciences, & ne proposoit pas moins que de les reformer toutes; mais c'étoit une entreprise qui surpassoit ses forces. L'envie de se distinguer, son penchant naturel à contredire, & son opiniâtreté l'ont engagé dans des disputes & des embarras qu'il auroit pû s'épargner. La hardiesse qu'il eut de soûtenir à la fin de sa Philosophie que tout ce qu'*Aristote* avoit dit étoit faux, étoit une action de jeune homme, qu'il se fit cependant un point d'honneur de soûtenir dans la suite, mais qui ne le rendoit gueres moins ridicule que l'étoient ses adversaires, en soûtenant que tout ce qu'*Aristote* avoit avancé étoit vrai.

On loüe beaucoup ſon éloquence, dont *Brantome* (*a*) rapporte une preuve ſinguliere. *M. Ramus*, dit-il, *étoit un fort diſert & éloquent Orateur, & peu s'en eſt-il vû de ſemblables; car il avoit une grace inégale à tout autre, qui ſecouroit davantage ſon éloquence, juſques-là qu'au bout de quelque tems, lui s'étant rendu Huguenot, & étant en la compagnie de Meſſieurs le Prince & l'Amiral, au voyage de Lorraine, & leurs Reitres, qu'ils avoient fait venir, ne voulant paſſer vers la France, qu'ils n'euſſent de l'argent, après qu'ils en eurent un peu touché par quelques bourcillemens que les Huguenots eurent faits entr'eux, & que M. Ramus les eut haranguez, ils en furent gagnez & menez au cœur de la France, pour faire aſſez de maux.* P. RAMUS.

Il falloit qu'on lui connut du talent pour gagner les eſprits, puiſqu'on voulut l'engager par de grandes promeſſes à aller en Pologne en 1572. après la mort du Roi *Sigiſmond Auguſte*, pour prévenir par ſon éloquence les Polonois en faveur

(*a*) *Mem. des Hommes Ill. to. 2. p. 55.*

P. RAMUS.

du Duc d'Anjou, qui fut élu l'année suivante ; mais il le refusa sous prétexte que l'éloquence ne devoit point être mercenaire. Il ne prévoyoit pas le malheur qui lui arriva peu de jours après, & qu'il auroit évité en faisant ce voyage.

Quoique les Mathématiques ayent été son fort, & ayent fait sa principale étude, on a fait depuis lui tant de nouvelles découvertes dans cette science, qu'on ne tient pas à present grand compte de ce qu'il a laissé sur cette matiere.

Il se mêla aussi de Theologie, & voulut se rendre en quelque maniere chef de parti, en changeant la discipline qui étoit en usage dans les Eglises Calvinistes. Il se proposa d'y introduire le gouvernement Democratique, & prétendit que la puissance des Chefs, conferée au peuple par *Jesus-Christ*, ne devoit être commise aux Consistoires, qu'afin qu'ils formassent les premieres déliberations ou les premiers jugemens, qui seroient ensuite proposez au peuple & qui ne pourroient passer pour Loi, qu'en cas qu'ils fussent confirmez

confirmez par les suffrages des chefs de famille ; il disoit que sans cela on introduisoit dans l'Eglise l'Oligarchie & la Tyrannie. Mais son sentiment ayant été examiné dans un Synode National tenu à *Nismes* au mois de Mai 1572. fut rejetté, comme une chose qui n'étoit propre qu'à causer de la confusion, & qu'à produire une veritable Anarchie. Il est à présumer que *Ramus* avoit d'autres vûës, & que s'il eût obtenu ce qu'il demandoit, il eût été plus loin, & se fût servi de son éloquence pour engager l'assemblée du peuple à faire encore d'autres changemens plus considerables. C'est ce qu'appréhendoit *Theodore de Beze*, qui opina fortement contre lui dans le Synode de *Nismes*. P. RAMUS.

Les disgraces, les traverses & les chagrins que *Ramus* eut à soûtenir pendant le cours de sa vie, & qu'il se procura souvent à lui-même, trouverent en lui un courage & une constance capable de les soûtenir. Ses ennemis, qui n'oublierent rien pour le chagriner, se servirent quelquefois pour cela de ses écoliers. La

P. RAMUS. premiere fois qu'il expliqua sa Logique dans le College de *Cambray* en 1552. on le siffla, on fit des huées, on battit des mains & des pieds. Mais il ne se déconcerta pas ; il s'arrêtoit de tems en tems, jusqu'à ce que le bruit cessât, & il acheva ainsi sa leçon à plusieurs reprises. Cette fermeté étonna ceux qui vouloient par là lui faire de la peine, & rabbatit dans la suite leur audace. On lui fit les mêmes insultes à *Heidelberg*, & avec aussi peu de succès, pendant les leçons qu'il y fit l'an 1568.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Institutiones Dialecticæ III. Libris. Paris.* 1543. *in*-8°. C'est la premiere édition qui a été suivie de plusieurs autres ; entr'autres des suivantes, qui sont accompagnées de Commentaires de divers Auteurs. *Cum Quæstionibus prælectionum & repetitionum Friderici Beurhusii. Tremoniæ* 1581. *in*-8°. It. *Audomari Talæi prælectionibus illustrata & emendata per Joannem Piscatorem. Francofurti* 1583. *in*-8°. It. *Scholiis Guil. Tempelli illustrata & ejusdem Epistola de P. Rami*

Dialectica contra Job. Piscatoris Responsionem Responsio. Francof. 1591. *in-8°.* It. *E regione comparati Philippi Melanchtonis Dialectica Libri IV. cum explicationum & collationum notis per Fridericum Beurhusium. Francof.* 1591. *in-8°.* P. RAMUS.

2. *Animadversiones in Dialecticam Aristotelis, Libris XX. Paris.* 1543. *in-8°.* It. *Paris.* 1556. *in-8°.* It. *Lugd.* 1545. *in-8°.* Ce sont ces deux Ouvrages qui lui procurerent tant d'ennemis, comme je l'ai dit ci-dessus.

3. *Euclides. Paris.* 1544. & 1549. *in-8°. pp.* 55. *Ramus* est l'Editeur de cet *Euclide* Latin, qu'il a dedié au Cardinal *Charles de Lorraine*, par une Epître datée du 28. Janvier 1544. Il n'a point voulu, à ce qu'il dit, y mettre de Commentaire, pour le rendre moins cher.

4. *Oratio habita Lutetiæ in Collegio Mariano anno* 1544. *pridie Nonas Novembris* : inserée dans le Recüeil de ses Oraisons & de ses Lettres, dont je parlerai plus bas avec celles de deux autres Professeurs *Omar Talon* & *Barthelemi Alexandre*, prononcées le même jour.

P. RAMUS. 5. *Oratio habita Lutetiæ in Gy*
sio Præleorum Calendis Decembri
1545. inserée dans le même en
6. *Oratio de studiis Philosoph*
Eloquentiæ conjungendis, Luteti
bita anno 1546. inserée dans le
me Recüeil, & imprimée aussi
rément.
7. *Prælectiones in Ciceronis*
nium Scipionis. Paris. 1546. *in-*
8. *Brutinæ Quæstiones. Paris.*
in-8°. C'est une introduction à
plication du Livre de *Ciceron*
pellé *Brutus*, ou *de claris Orato*
Ramus a expliqué long-tems C
& *Virgile*, mais sa coutume ét
n'en expliquer jamais qu'une
juste, ce qui lui fit donner le su
de *Paginarius.*
9. *Rhetoricæ distinctiones in Q*
lianum. Paris. 1549. *in*-8°. avec
vrage précedent & le Discours
qué au *N°.* 6.
10. *Pro Philosophica Paris. A*
miæ disciplina Oratio. Paris. 155
8°. It. dans le Recüeil de ses
sons. *Ramus* ayant été obligé en
de se défendre dans le Parle
contre les chicanes qu'on lui f

sur ce qu'il joignoit des leçons de Philosophie avec celles de l'Eloquence, composa ce Discours, où il expose au long les moyens de défense dont il s'étoit servi en cette occasion. P. RAMUS.

11. *Oratio initio Professionis suæ habita* : inserée dans le Recüeil de ses Oraisons, & imprimée separément. C'est le Discours qu'il prononça en prenant possession de la chaire de Professeur Royal, en 1551.

12. *Orationes in Logicam. Parisiis* 1551. *in*-8°. avec celles de *Nicolas Charton* sur le même sujet.

13. *Enarrationes in 2. & 3. Orationem Ciceronis de Lege Agraria, in Orationem pro Rabirio perduellionis reo, in quatuor Catilinarias. Basileæ* 1553. *in*-8°.

14. *Arithmeticæ Libri tres. Parisiis* 1555. *in*-4°. It. *Libri duo. Basileæ* 1569. *in*-4°. C'est le même Ouvrage que le précedent. *Ramus* y a seulement fait quelques changemens, & a réduit les trois Livres en deux. It. *Paris.* 1577. *in*-8°. It. *illustrata à M. Tob. Steger, Lipsiensi. Francof.*

P. RAMUS. 1691. *in*-8°. It. *à Lazaro Schonero emendati & explicati. Francof.* 1692. *in*-8°. *&* 1699. *in*-4°. It. *cum Commentariis Willebrordi Snellii. Lugd. Bat.* 1613. *in*-8°. Cet Ouvrage est sçavant, mais il y a trop de divisions & de subdivisions; d'ailleurs les démonstrations y manquent. On y trouve cependant plusieurs exemples, qui éclaircissent beaucoup la matiere qu'il traite. Au reste, il ne peut être que d'une utilité médiocre à ceux qui ne sont point bien versez dans l'Arithmetique. C'est le jugement qu'en porte le P. *Dechalles* Jesuite dans son Catalogue des Mathematiciens illustres.

15. *La Dialectique de Pierre de la Ramée. Paris* 1555. *in*-4°.

16. *Ciceronianus. Basileæ* 1557. *in*-8°. It. *Basileæ* 1573. *in*-8°. *pp.* 256. Cette seconde édition a été donnée par *Jean Thomas Freigius*, qui y a joint une Préface. *Ramus* recherche dans cet Ouvrage, qui est le veritable Ciceronien, & s'étend à cette occasion sur la vie & le stile de *Ciceron*.

17. *Annotationes in Epistolas fami-*

liares Ciceronis. Elles se trouvent avec les Remarques de plusieurs autres sçavans hommes dans une édition de ces Lettres faite à *Paris* en 1557. *in-fol.* P. RAMUS.

18. *De Legatione Oratio* : inserée dans le Recüeil des Discours & imprimée separément. Ce Discours, qui est de l'an 1557. est très-curieux. *Ramus*, qui le prononça dans une Assemblée de l'Université aux Mathurins, y fait le recit de ce qui s'étoit passé à la Cour dans une députation que l'Université y avoit envoyée, à l'occasion des désordres que les Ecoliers avoient commis dans le Pré-aux-Clercs, & dont on peut voir un long détail dans l'*Histoire de la Ville de Paris*, *to. 2. p.* 1052. *Ramus* étoit un des Deputez. Son Discours a été imprimé en François sous ce titre : *Harangue de Pierre de la Ramée touchant ce qu'a fait l'Université de Paris envers le Roi, mise de Latin en François. Paris* 1557. *in*-8°. It. 1568. *in*-8°.

19. *Liber de Moribus veterum Gallorum ad Carolum Lotharingium Cardinalem. Paris.* 1559. *&* 1562. *in*-8°.

P. RAMUS. It. *cum Præfatione Jo. Thomæ Freigii. Basileæ* 1574. *in-8°.* It. *Francofurti* 1584. *in8°.* It. *traduit en François par Michel de Castelnau. Paris* 1559. *in-8°.* Ce Livre a été fait à l'occasion des Commentaires de *Cesar* que *Ramus* expliquoit ; de même que le suivant.

20. *Liber de Militia C. Julii Cæsaris. Paris.* 1559. *in-8°.* It. *cum Præfatione Joannis Thomæ Freigii J. U. D. Basileæ* 1574. *in-8°. pp.* 224. It. *Francofurti* 1584. *in-8°.*

21. *Grammatica Græca quatenus à Latina differt. Paris.* 1560. *in-8°. pp.* 168. It. *aucta, emendata & notis illustrata. Paris.* 1605. *in-8°.* Cette Grammaire a été enseignée en plusieurs endroits d'Allemagne. *Dom Lancelot* dans la Préface de sa nouvelle Methode Grecque dit, que si *Ramus* n'a pas trouvé entierement la veritable maniere d'enseigner methodiquement la Grammaire & les autres Arts, il a eu du moins l'industrie de la chercher des premiers, & il a donné aux autres par son exemple un loüable desir de faire la même recherche.

22. *Oratio de Legatione secunda dicta in Comitio Maturinensi, pridie Id. Aprilis, anni* 1561. inserée dans le Recüeil des Discours. Il est fort court, & roule encore sur une députation faite en Cour pour la conservation des Privileges de l'Université, & dont *Ramus* étoit. P. RAMUS.

23. *Proemium reformandæ Parisiensis Academiæ. Ad Carolum Regem*: inseré au même endroit. It. en François sous ce titre : *Avertissement sur la reformation de l'Université de Paris. Au Roi. Paris* 1562. *in*-8°.

24. *Oratio de professione liberalium Artium. Paris.* 1563. *in* 8°.

25. *Commentarii in Ciceronem de fato. Paris.* 1563. *in*-8°. It. *Francof.* 1583. *in*-8°.

26. *Scholarum Physicarum Libri VIII. in totidem Acroamaticos Libros Aristotelis. Paris.* 1565. *in*-8°. It. *Francofurti* 1583. *in*-8°.

27. *Actiones duæ, habitæ in Senatu, pro Regia Mathematicæ professionis Cathedra. Paris.* 1566. *in*-8°. inserées dans le Recüeil des Discours; l'une est du 11. Mars 1566. & l'autre du 13. Mars suivant. J'ai parlé plus

P. RAMUS.

haut de ce qui donna occasion à ces deux Discours, qui sont contre *Dampestre.*

28. *Remontrance faite au Conseil Privé en la Chambre du Roi au Louvre le* 18. *Janvier* 1567. *touchant la Profession Royale en Mathematique. Paris* 1567. *in*-8°. It. dans les preuves de l'*Histoire de la Ville de Paris*, *to.* 3. *p.* 695.

29. *Lettres Patentes du Roi touchant l'Institution de ses Lecteurs en l'Université de Paris, avec la Préface de Pierre de la Ramée sur le Proëme des Mathematiques. A la Reine, mere du Roi. Paris* 1567. *in*-8°. *pp.* 32. Cette Préface avec les Lettres Patentes se trouvent en Latin à la tête du Livre suivant.

30. *Proœmium Mathematicum ad Catharinam Mediceam Reginam matrem Regis. Paris.* 1567. *in*-8°. *pp.* 501.

31. *Grammaire Françoise. Paris* 1567. *in*-8°. It. *Paris* 1572. *in*-8°. *Ramus*, qui vouloit être Reformateur en tout genre, ne negligea pas la Grammaire Françoise, dans laquelle il se proposa d'introduire une

nouvelle ortographe, prétendant qu'il falloit écrire comme on parloit. Mais son ortographe étoit si extraordinaire, qu'il a crû devoir mettre à côté de ce qu'il a fait imprimer suivant sa reforme, la même chose écrite à la maniere ordinaire; précaution sans laquelle on n'auroit pas entendu son Livre.

32. *Schola in Artes liberales, scilicet, Grammaticam, Rhetoricam, Dialecticam, Physicam, Metaphysicam. Basileæ* 1569. *in fol.*

33. *Scholarum Mathematicarum Libri XXXI. Basileæ* 1569. *in*-4°. It. *Francofurti* 1599. *in* 4°. Les trois premiers Livres de cet Ouvrage, sont le *Proœmium Mathematicum* cité au *N°*. 30. Les deux suivans traitent des principales parties de l'Arithmetique; les autres sont destinez à l'examen & à la critique des Elémens d'*Euclide*. Le tout est peu de chose, suivant le P. *Dechalles*, & il n'y a presque rien à apprendre.

34. *Basilea, ad Senatum Populumque Basileensem. Lausannæ* 1571. *in*-4°. C'est un éloge de la ville de *Bâle*, qu'il fit après avoir dans son voyage

P. RAMUS. d'Allemagne passé par cette Vil
où il avoit été fort bien reçû. (
l'a inseré dans le Recüeil de ses D
cours.

35. *Defensio pro Aristotele adve
Jacobum Schecium. Lausanna* 15
in-4°. It dans le Recüeil de ses D
cours. Il prétend dans cet Ouvr
qu'il est plus Aristotelicien que
l'étoit *Schecius*, qui faisoit prof
sion de suivre tous les sentim
d'*Aristote*.

36. *P. Rami Testamentum cum
natusconsulto & promulgatione p
fessionis ab ipso instituta. Par*
1576. *in*-8°. Son testament
trouve à la fin du Recüeil de
Discours.

37. *Praelectiones in Orationes
Consulares, una cum Rami Vita
Joannem Thomam Freigium. Ba*
1574. & 1580. *in*-4°.

38. *Commentarius de Religi
Christiana Libris IV. Cum Rami V
per Thomam Banosium. Franco*
1576. & 1577. *in*-8°. Le manusc
de cet Ouvrage fut sauvé du pill
de sa Bibliotheque, qui se fit à
mort, & on le porta en Al

magne, où *Banosius* le fit imprimer. **P. RAMUS.**

39. *Petri Rami Professoris Regii & Audomari Talæi Collectanea, Præfationes, Epistolæ, Orationes. Parisiis* 1577. *in*-8°. It. *adjuncta sunt P. Rami Vita per Joannem-Thomam Freigium, cum Testamento, ejusdem Basilea, pro Aristotele adversus Jacobum Shecium comparatio; Johannis Penæ & Friderici Reisneri Orationes. Marpurgi* 1599. *in*-8°.

40. *Geometria. Paris.* 1577. *in*-16. It. *cum Laz. Schoneri & Jo. Thomæ Freigii explicationibus. Hanoviæ* 1596. *in*-8°. Je ne ſçai de quelle année eſt la premiere édition, non plus que des Ouvrages ſuivans. Cette Geometrie eſt en 23. Livres. *Schoner*, ſuivant la methode des Commentateurs, en fait de grands éloges, & la préfere aux Elémens d'*Euclide*, prétendant qu'elle renferme beaucoup plus de choſes utiles. Quoique cela ſoit vrai, dit le P. *Dechalles*, je n'ai garde de la préferer à *Euclide*, parce qu'il y a des choſes trop abregées, & qui ne ſont point démontrées. D'ailleurs *Ramus* a beaucoup pris d'*Euclide*, quoiqu'il ait auſſi mis du ſien.

P. RAMUS.

41. *Algebra explicata à Lazaro Schonero. Francofurti* 1586. *in*-8°. Cet Algebre de *Ramus* est en six Livres ; c'est un Ouvrage fort imparfait, qui ne peût être d'un grand usage pour apprendre cette science.

42. *De causis affectionum & proprietatum quarumdam singularium cum in homine, tum in brutis animalibus quibusdam. Monachii* 1579. *in*-8°.

43. *Aristotelis Politica Græce & Latine cum notis. Francofurti* 1601. *in*-8°.

44. *Schola Dialectica in Organon Aristotelis. Francof.* 1581. *in* 8°.

45. *Schola Metaphysica in Metaphysicos Libros Aristotelis. Ibid.* 1583. *in*-8°.

46. *Prælectiones in quatuor Libros Georgicorum & in Bucolica Virgilii. Ibid.* 1584. *in*-8°.

47. *Platonis Epistolæ ex versione Rami cum annotationibus. Paris.* 1549. *in*-4°. It. *Paris.* 1552. *in*-4°.

48. *Grammaticæ Latinæ Libri IV. Avenione* 1559. *in*-8°. It. *Libri duo de veris sonis Litterarum & Syllabarum, è Scholis Grammaticis primi, ab Authore recogniti & locupletati. Paris.* 1564. *in*-8°.

49. On trouve dans la Rhetorique d'*Omer Talon*, que quelques-uns ont attribué mal-à-propos à *Ramus*, un avis au Lecteur de la façon de *Ramus*, qui suffit pour détruire l'imagination de ceux qui l'ont accusé de plagiarisme, prétendant qu'il avoit publié sous son nom la Rhetorique de *Talon*. P. RAMUS.

50. *Cynosura utriusque Juris, seu Commentarius in Regulas Juris Canonici & Civilis, II. Libris. Francofurti* 1604. *in*-8°.

On trouve encore quelques Ouvrages attribuez à *Ramus*, mais d'une maniere si confuse, que je ne puis en rien dire de positif.

Trois Auteurs ont écrit la Vie de *Ramus*. 1°. *Theophile Banosius*, dont l'Ouvrage se trouve à la tête du Traité de *Ramus*, intitulé : *De Religione Christiana. Francofurti* 1576. *in*-8°. 2°. *Jean-Thomas Freigius*, qui a mis la sienne devant les *Prælectiones in Orationes octo Consulares* de *Ramus. Basileæ* 1574. *in*-4°. & à la fin du Recüeil de ses Préfaces & de ses Discours. 3°. *Nicolas Nancelius*, qui a fait imprimer sa vie

P. RAMUS. dans son *Liber Declamationum. Paris.* 1600. *in*-8°.

On a outre cela un Ouvrage d'*Henri-Jules Scheurlius*, Professeur de l'Academie d'*Helmstadt*, intitulé : *De Petri Rami Libris, Francisci Regis Galliæ decretum, deque iisdem judicium à judicibus quos tum Rex, tum partes elegerant anno* 1544. *denùs post centum annos editum, ex Bibliotheca H. J. S. Helmstadii* 1644. *in*-4°. Un autre Ouvrage, qui a pour titre : *De Petro Ramo Judicia aliquot Clarissimorum Virorum.* 1620. *in*-4°. Deux Pieces qui ne tiennent chacune qu'une feüille.

Voyez aussi *Bayle*, *Dictionnaire. Eloges de Thou*, & *les Additions de Teissier.*

ANTOINE

ANTOINE AUBERY.

ANtoine *Aubery* naquit à *Paris* le 18. Mai 1616. *Ancillon* dans ses Memoires lui donne mal-à-propos le nom de *Louis*, qu'il n'a jamais eu ; faute qui cependant a été suivie par d'autres, qui l'ont confondu avec *Louis Aubery Sieur du Maurier.* A. AUBERY.

Il fut conduit dans ses études par les avis d'un de ses freres, beaucoup plus âgé que lui, Ecclesiastique d'une pieté exemplaire, qui fut successivement Chanoine de *S. Jacques de l'Hopital*, du *S. Sepulchre* & de la *Sainte Chapelle* de *Paris.* M. le Premier Président *de Lamoignon* , dont il étoit Confesseur, lui avoit procuré ce dernier Canonicat. C'est lui que M. *Despreaux* a fait entrer dans le quatriéme Chant de son *Lutrin* sous le nom d'*Alain*, où il parle ainsi :

Alain tousse & se leve, Alain ce sçavant
homme,

'A. AU-BERY. jeune, dessein de traduire *Ciacc*
en François ; Mais depuis trou
plus d'avantage à écrire de son c
qu'à s'assujettir aux pensées d
trui, il entreprit de composer
Histoire generale des Cardina
& y travailla sans relâche. De s
que dès le mois de Janvier de l
née 1642. il en fit paroître le
mier tome, qu'il dédia au Card
de *Richelieu*. Ce tome commenc
Pontificat de *Leon IX.* qui vi
dans l'onziéme siecle. Les an
suivantes il publia les quatre aut
& les dédia au Cardinal *Maza*
qui en reconnoissance lui donna
pension de quatre cens livres, c
il a joüi plus de cinquante ans. I
aidé dans ce travail de quantit
Relations, d'Oraisons funebres
Genealogies, & d'autres Pieces
primées & manuscrites que M. *I*
dé lui fournit par ordre de ce C
dinal, outre celles que M. *Dupu*
communiqua.

2. *De la prééminence de nos Ro*
de leur préséance sur l'Empereur e
Roi d'Espagne, *Traité Historiq*
avec une Addition de quelques Pi

tirées des Memoires de MM. Bignon & Dupuy. Paris 1649. *in*-4°. *Aubery*, selon un Memoire manuscrit de M. *Costar*, écrit sensément & exactement dans les matieres historiques & politiques; son stile n'est ni fleuri ni éleguant, & son fort est dans la fidelité, curiosité & solidité; n'alleguant jamais rien dont il n'ait la preuve. (*Le Long*, *Bibliotheque de la France.*) A. AUBERY.

3. *Histoire du Cardinal de Joyeuse, avec plusieurs Memoires, Lettres, Dépêches, Instructions, Ambassades, Relations & autres Pieces. Paris* 1654. *in*-4°. L'Histoire du Cardinal de *Joyeuse* s'étend depuis l'an 1562. jusqu'en 1611. Les Memoires qu'*Aubery* rapporte ne sont que des abregez, excepté l'Inventaire des Pieces qui ont servi à la dissolution du mariage du Roi *Henri IV*. & de la Reine *Marguerite*.

4. *Histoire du Cardinal de Richelieu. Paris* 1660. *in-fol.* It. *Cologne* 1666. *in*-12. 2. *tom.* » Quoique cette » Histoire soit faite sur de bons » Memoires, dit M. *Lenglet*, elle » est cependant peu estimée & peu

A. AU-BERY. » recherchée. M. *le Clerc*, qui tra
» l'Auteur de flateur insupportab
» a raison. *Aubery* a voulu faire
» Cardinal un trop honnête homm
» il ne l'a point fait assez politiq
» C'étoit néanmoins de ce côté
» qu'il falloit peindre ce Cardin
Gui Patin, dans sa cent trente-sixié
Lettre à *Charles Spon*, parle d'une m
niere fort méprisante de cette H
toire. » Madame la Duchesse *d*
» *guillon*, dit-il, fait imprimer l'H
» toire de son oncle, le Cardinal
» *Richelieu*, écrite sur les Memoi
» qu'elle a fournis par M. *Aube*
» mais elle est déja méprisée, éta
» trop suspecte pour le lieu d
» elle vient, & pour le mauvais s
» de ce chétif Ecrivain, qui *lu*
» *addictus & adductus*, n'aura
» manqué d'écrire mercenaireme
» & de prostituer sa plume au
» de cette Dame.

5. *Memoires pour l'Histoire du C dinal de Richelieu, depuis l'an* 16 *jusqu'à la fin de* 1642. *qui contienn des Lettres, des Instructions & des M moires. Paris* 1660. *in-fol.* 2. *vol. Paris* 1667. *in-*12. 5. *vol.* Ces M

:s sont très-curieux & renfer- une infinité de Pieces, de Let- d'Actes, de Négociations ne- res pour connoître l'état des :s sous *Louis XIII.* Cependant nt peu lûs & peu recherchez. ques-uns prétendent qu'*An- Bertier*, qui les a imprimez, oit recüeillis, & non point *y*, ce qui ne paroît gueres pro- . Nous apprenons de *la Caille* que *Bertier* avant que de les mer, » representa à la Reine re, qu'il n'osoit les publier ; une autorité & une protec- ı particuliere de sa Majesté, ce qu'il y avoit plusieurs per- ıes, qui s'étoient bien remis Cour, dont la conduite passée 'ant pas été réguliere, & étant quée fort désavantageusement r eux dans ces Memoires, ne ıqueroient pas de lui susciter affaires fâcheuses. *Allez*, lui la Reine, *travaillez sans crainte, aites tant de honte au vice, qu'il este que de la vertu en France.*

A. AUBERY.

Hist. de l'Imprimerie, p. 285. 286.

» ... M. le Clerc, qui traite
» ... de fureur insupportable,
» ... Aubery a voulu faire du
» Cardinal un trop honnête homme,
» ... point fait assez politique.
» C'étoit ... de ce côté-là
» qu'il falloit peindre ce Cardinal.
Gui Patin, dans la cent trente-sixième Lettre à *Charles Spon*, parle d'une maniere fort méprisante de cette Histoire. » Madame la Duchesse d'Eguillon ... fait imprimer l'Histoire de son oncle, le Cardinal de Richelieu, écrite sur les Memoires ... fournis par M. Aubery ... mais elle est déja méprisée, étant trop suspecte pour le lieu d'où elle vient, & pour le mauvais stile de ce chétif Ecrivain, qui *lucro addictus & adductus*, n'aura pas manqué d'écrire mercenairement, & de prostituer sa plume au gré de cette Dame.

5. *Memoires pour l'Histoire du Cardinal de Richelieu, depuis l'an 1616. jusqu'à la fin de 1642. qui contiennent des Lettres, des Instructions & des Memoires. Paris 1660. in-fol. 2. vol.* It. *Paris 1667. in-12. 5. vol.* Ces Me-

…nibus Regis super Imperium, & prærogativa ejusdem. Bremæ 1668. *in-* … A. AUBERY.

… *Aubery* n'étoit point Conseiller du Roi, comme le dit *Kippingius*, … n'a jamais pris que la qualité d'*Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi.*

Libertas Aquila triumphans, sive … jure quod in Imperium Regi Gallorum nullum competit, Schediasma … pèris Auberii impugnationibus oppositum à Nicolao Martini, Germano. Francofurti 1668. *in-12.*

Dissertatio de omnimoda libertate Germaniæ, cui inserta est destructio prætentionum Auberianarum, quas jussu Regis Christianissimi scriptas fuisse … ducitur. Noribergæ 1668. *in* 12.

Chimæra Gallicana, continens Axiomata Politica Imperii Gallicana deducta … tractatu des justes prétentions du Roi sur l'Empire. 1668. *in-12.*

L'Avocat condamné, & les Parties mises hors de Cour & de Procès par Arrêt du Parnasse ; ou la France & l'Allemagne également défenduës par la solide réfutation du Traité que le Sieur Aubery a fait des prétentions du Roi sur l'Empire, par L. D. M. C. S.

faits & de nouveaux raisonn
Cet Ouvrage donna de l'omb
tous les Princes d'Allemagne
le premier avoit déja choqu
en furent allarmez & en fire
plaintes. Le Conseil pour les
ser, & pour dissiper les c
qu'ils s'étoient formez à son
sion, jugea à propos de fair
duire l'Auteur à la Bastille,
fut bien traité, visité par le
sonnes les plus distinguées du I
me, & mis bientôt en libert
Plusieurs Auteurs Allemar
treprirent aussi de refuter son
& ce fut ce qui produisit le
vrages suivans.

Henrici Kippingii Notæ & A

tionibus Regis super Imperium, & prærogativa ejusdem. Bremæ 1668. *in*-12. *Aubery* n'étoit point Conseiller du Roi, comme le dit *Kippingius*, il n'a jamais pris que la qualité d'*Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi.* A. AUBERY.

Libertas Aquila triumphans, sive de jure quod in Imperium Regi Galliarum nullum competit, Schediasma nuperis Auberii impugnationibus oppositum à Nicolao Martini, Germano. Francofurti 1668. *in*-12.

Dissertatio de omnimoda libertate Germaniæ, cui inserta est destructio prætentionum Auberianarum, quas injussu Regis Christianissimi scriptas fuisse deducitur. Noribergæ 1668. *in* 12.

Chimæra Gallicana, continens Axiomata Politica Imperii Gallicana deducta ex tractatu des justes prétentions du Roi sur l'Empire. 1668. *in*-12.

L'Avocat condamné, & les Parties mises hors de Cour & de Procès par Arrêt du Parnasse ; ou la France & l'Allemagne également défenduës par la solide réfutation du Traité que le Sieur Aubery a fait des prétentions du Roi sur l'Empire, par L. D. M. C. S.

A. AUBERY. *D. S. E. D. M.* 1669. *in*-12. Ces lettres initiales signifient *Louis Du May, Chevalier, Seigneur des Salettes & de M.* Cet Ouvrage est un des plus sçavans & des plus curieux que *Du May* ait mis au jour ; il seroit à souhaiter qu'il eût écrit avec un peu plus de moderation, & qu'il n'eût pas traité son adversaire d'une maniere aussi méprisante qu'il l'a fait.

7. *De la dignité de Cardinal. Paris* 1673. *in*-12. *Aubery* dit dans son Epître Dedicatoire à M. le Duc *Mazarin*, qu'ayant entrepris fort jeune l'Histoire generale des Cardinaux, & que n'ayant pû alors mettre à la tête une Préface conforme à son sujet, il s'étoit résolu d'y suppléer par ce petit volume.

8. *De la Regale. Paris* 1678. *in*-4°. *Aubery* traite cette matiere en Historien : mais son Traité n'est pas estimé, selon M. *Lenglet*, parce qu'il ne l'entendoit pas assez.

9. *Histoire du Cardinal Mazarin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, tirée pour la plus grande partie des Regîtres du Parl. de Paris. Paris* 1695. *in*-

12. 2. *vol.* It. *Rotterd.* 1695. *in*-8°. 2. *t.* & depuis en 3. *vol.* Cette vie, qui commence en 1602. & finit en 1661. est fardée & peu exacte ; cependant comme elle a été faite sur les Regîtres du Parlement, dont plusieurs ont disparu depuis, il y a bien des détails qu'on ne trouve point ailleurs. M. *de Bauval* remarque aussi que le Heros n'y fait pas une figure assez brillante, & qu'il est souvent confondu parmi le nombre de faits qui y sont entassez, & qui en instruisant le Lecteur, ne lui font point assez remarquer l'influence qu'y avoit le Cardinal *Mazarin.* A. AUBERT.

Il a laissé outre cela plusieurs Manuscrits, entr'autres un Journal sur l'Histoire de France, qui ne contient que des extraits d'Auteurs peu considerables & récens, & qui n'a rien par conséquent qui doive picquer la curiosité.

V. son Eloge. *Journ. des Sçavans du* 14. *Mars* 1695. *Les Memoires d'Ancillon. Du Pin, Bibliot. des Auteurs Eccles.*

JEAN BARBIER D'AUCOUR.

J. D'AUCOUR.

JEAN *Barbier d'Aucour* naquit à *Langres* d'une famille fort mediocre. Il sortit de cette Ville à l'âge de quatorze ans, dans le dessein de chercher à se pousser lui-même.

Son premier asyle fut *Dijon*, où il fit sa Philosophie, logeant chez M. *Joly de Blaizy*, Président à Mortier, qui le prit moins pour Précepteur de ses enfans, que pour leur compagnon d'étude.

Ses deux années finies, il vint à *Paris*. Il s'étoit imaginé qu'ayant de l'esprit, il trouveroit sans peine dans cette Ville quelque poste considerable, mais il eut tout le tems de se détromper. Un Libraire assez pauvre, qui debitoit sous le manteau divers Ouvrages de Port-Royal, le reçut chez lui moyennant une pension fort modique. Ce fut tout ce que purent faire pour lui quelques amis de Messieurs de Port-Royal, à qui on l'avoit, à ce qu'il paroît, adressé.

Il se mit ensuite Repetiteur au College de *Lizieux*, & en même tems étudia en Droit. J. D'AUCOUR.

Une chose qui lui arriva vers ce tems-là le broüilla avec les Jesuites, & c'est à cette broüillerie que nous devons ses premiers Ouvrages. Assistant en 1663. à l'explication des Tableaux énigmatiques, qui se fait tous les ans dans leur College, il voulut parler, & en le faisant il laissa échapper quelques termes peu modestes. Comme cet exercice se fait dans l'Eglise, le Jesuite qui y présidoit l'avertit de mesurer ses expressions, parce qu'ils étoient dans un lieu sacré; mais *d'Aucour* répondit brusquement: *Si locus sacrus est, quare exponitis....* Il ne put achever sa phrase; car aussi-tôt les écoliers, comme autant d'échos, repeterent de toutes parts son barbarisme; les Maîtres en rirent, & le sobriquet d'*Avocat sacrus* lui en demeura. *D'Aucour* alors irrité contre les Jesuites, comme s'ils avoient été la cause de son incongruité, résolut de s'en venger, en employant sa plume contre eux, comme on le verra plus bas.

J. d'Aucour. Après s'être fait recevoir Avocat en Parlement, il commença à fréquenter le Barreau ; mais une disgrace qui lui arriva à son premier Plaidoyer, l'en dégoûta. Il avoit préparé, suivant la coûtume, une Piece d'Apparat, dont il ne prononça que cinq ou six lignes ; car étant alors demeuré court, il ne put aller plus loin.

C'est lui que M. *Despreaux*, picqué de ce qu'il avoit écrit contre *Racine*, a voulu désigner dans les derniers Vers de son *Lutrin*, où il parle ainsi à M. *de Lamoignon* Premier Président.

Quand la premiere fois un Athlete nouveau
Vient combattre en champ clos aux jouxtes du Barreau,
Souvent, sans y penser, ton auguste présence,
Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
Le nouveau Ciceron tremblant, décoloré,
Cherche envain son discours sur sa langue égaré :

J. D'AUCOUR.

Envain pour gagner tems dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
Il hésite, il bégaye, & le triste Orateur
Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.

Cet accident lui fit former le dessein de ne plus plaider, & de se contenter d'écrire dans les occasions d'éclat. Hardi la plume à la main, il avoit hors de là une certaine timidité, dont sa mauvaise fortune encore plus que son tempérament pouvoit être la cause.

Il crut pouvoir se dédommager de la perte qu'il faisoit, en se jettant dans les disputes sur la signature du Formulaire ; il écrivit sur cette matiere, mais cette sorte de métier ne l'enrichit pas.

N'ayant point de quoi payer son hôte, il convint avec lui d'épouser sa fille ; mais ce mariage ne le mit pas à son aise ; heureusement pour lui il n'eut point d'enfant.

Ses *Sentimens de Cléante* le firent

D'AUCOUR. connoître à M. *Colbert*. Ce Ministre prévenu par là en sa faveur, le mit en 1677. en qualité de Précepteur auprès de M. *d'Ormoy*, qui fut depuis M. *de Blainville*, son fils. Ce fut alors que *Barbier* ajoûta à son nom celui de *d'Aucour*.

M. *Colbert* lui donna vers l'an 1680. une commission de Contrôleur des Bâtimens du Roi ; & il fut élû en 1683. pour succeder à M. *de Mezerai* dans l'Academie Françoise.

C'étoient là d'assez beaux commencemens pour un homme qui avoit été si long-tems en proye à sa mauvaise fortune. Malheureusement M. *Colbert* mourut peu de tems après, & avant même que le nouvel Academicien eût prononcé son remerciement, ce qu'il fit le 29. Novembre de cette année 1683.

D'Aucour se trouva alors, à sa Commission près, qui n'étoit ni fort considerable, ni fort bien payée, aussi pauvre qu'il l'avoit été jusqu'en 1677.

Vers l'an 1689. il entra dans un parti pour les bois de Normandie,

où il croyoit, aussi-bien que ses associez, qu'il y avoit bien à gagner. Mais il se trouva au bout du compte qu'il ne leur resta pour tout profit que des Procez, & il fut réduit à retourner à sa premiere profession. J. D'AUCOUR.

Il entra chez M. *de la Meilleraye* en qualité de Précepteur, quoique sous le nom un peu plus honorable de Gouverneur. Mais ses gages étoient fort modiques, & il s'en plaignoit assez souvent aux personnes qui prenoient part à ses disgraces.

Sa derniere ressource fut le Barreau; il y rentra & plaida avec succès. Ce ne fut pas cependant pour long-tems; car il mourut, & même fort pauvre, le 13. Septembre 1694. après avoir défendu avec beaucoup d'éloquence le nommé *le Brun*, accusé faussement d'avoir assassiné la Dame *Mazel*, dont il étoit domestique.

Les Deputez de l'Academie, qui allerent le visiter dans sa derniere maladie, furent touchez de le voir mal logé. *Ma consolation*, leur dit-il,

J. d'Aucour. *& ma très-grande consolation, c'est que je ne laisse point d'heritiers de ma misere.* M. l'Abbé *de Choisi*, l'un d'entr'eux, lui ayant dit : *Vous laissez un nom qui ne mourra point. Ah ! c'est de quoi je ne me flatte point*, répondit *d'Aucour ; quand mes Ouvrages auroient d'eux-mêmes une sorte de prix, j'ai peché dans le choix de mes sujets. Je n'ai fait que des Critiques, Ouvrages peu durables. Car si le Livre qu'on a critiqué, vient à tomber dans le mépris, la Critique y tombe en même tems, parce qu'elle passe pour inutile ; & si malgré la Critique le Livre se soûtient, alors la Critique est pareillement oubliée, parce qu'elle passe pour injuste.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Onguent pour la brûlure, ou secret pour empêcher les Jesuites de brûler les Livres. In-4°.* Brochure sans date, mais qui est du commencement de 1664. It. *Cologne* 1669. *in-16.* Cette Piece qui est un Poëme en Vers burlesques d'environ dix-huit cens Vers, est la premiere qu'ait produit le ressentiment de notre Auteur contre les Jesuites.

2. *Lettre d'un Avocat à un de ses amis. In-4°.* Cette Lettre, qui est datée du premier Avril 1664. est une Réponse au reproche qu'on lui avoit fait d'avoir dans son *Onguent pour la brûlure*, traité des matieres sérieuses d'une maniere trop burlesque. Mais cette apologie est conçûë de maniere qu'en tâchant de mettre sa religion à couvert, il redouble les injures qu'il avoit déja dites à ses adversaires. J. D'AUCOUR.

3. Les *Chamillardes* & les *Gaudinettes* lui sont positivement attribuées par l'Auteur de la *Bibliotheque Janseniste.* Ce sont cinq Lettres écrites contre la signature pure & simple du Formulaire, dont trois ont été écrites à M. *Chamillard*, Docteur de Sorbonne, en 1665. & les deux autres, qui sont de l'année suivante 1666. sont adressées à M. *Gaudin* aussi Docteur & Official de *Paris.* Elles sont imprimées *in*-4°.

4. *Réponse à la Lettre de M. Racine* contre M. *Nicole*, datée du premier Avril 1666.

5. Il parut en 1666. un Factum fort aigre contre M. *de Perefixe* Ar-

J. D'AUCOUR. chevêque de *Paris* pour M. *de Verthamon*, que bien des gens croyent être de *Barbier d'Aucour*.

6. *Lettre en Vers libres sur le retranchement des Fêtes.* 1666. *in*-4°. C'est une espece de Satyre contre un Mandement de M. *de Perefixe* Archevêque de *Paris*, qui avoit fait ce retranchement. On l'attribuë communément à notre Auteur, de même que la suivante.

7. *Lettre en Vers libres sur la condamnation du Nouveau Testament de Mons, par M. de Perefixe Archevêque de Paris.* 1668. *in*-4°.

8. *Sentimens de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene. Paris in*-12. 2. *tom.* Le premier en 1671. & le second en 1672. It. réimprimées en 1672. *in*-12. It. *revûs & corrigez. Paris* 1700. *in*-12. 2. *vol.* It. *quatriéme édition, où l'on a joint les deux Factums pour Jacques le Brun. Paris* 1730. *in*-12. *pp.* 494. Les sentimens furent partagez sur cet Ouvrage, lorsqu'il parut, & chacun en jugea suivant ses préjugez. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on y trouve de la délicatesse, de l'enjoüement,

un sçavoir bien menagé & une critique fine ; mais la malignité de l'Auteur y est trop visible, & il a gâté son Ouvrage, en voulant pousser sa critique à toute outrance. Le P. *Bouhours*, Auteur des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene*, a fait assez connoître la bonté de cette critique, par la sensibilité qu'il a témoignée à son égard, & par les efforts qu'il a fait pour la supprimer, malgré l'avis du P. *Commire*, contenu en ces Vers.

J. D'Aucour.

Ne sit, Buhursi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio,
Tuaque ne digneris ira
Pugna avidum juvenem superba.

Dans les Memoires d'*Amelot de la Houssaye*, au mot *d'Aucour*, on a supposé que ce dernier fit ses *Sentimens de Cleante*, après avoir été Précepteur du Chevalier *Colbert*, par conséquent qu'il avoit demeuré chez ce Ministre & en étoit sorti avant l'an 1671. Ce sont deux fautes. *D'Aucour* ne fut jamais Précepteur du Chevalier *Colbert*, & il ne le fut de M. *Colbert d'Ormoy* qu'en 1677. ou environ.

J. D'AUCOUR. 9. *Apellon vendeur de Mithridate*: imprimé aussi sous le titre d'*Apollon Charlatan*. Cette Piece qui parut en 1676. est une Critique en Vers libres de neuf Pieces de Theatre que M. *Racine* venoit de faire imprimer en 2. vol. *in*-12. Elle est assez joliment tournée & fort maligne. *Richard Simon* l'a fait réimprimer à la fin du second tome de sa *Bibliotheque Critique*. M. *Racine* étoit alors broüillé avec Messieurs de Port-Royal; d'ailleurs en 1666. il avoit parlé dans sa Lettre à M. *Nicole* avec assez de mépris de l'*Onguent pour la brûlure*, & des *Chamillardes*; ce fut là ce qui lui attira cette Critique.

10. *Discours prononcé à sa reception à l'Academie Françoise*. *Paris* 1683. *in*-4°.

11. *Discours sur le rétablissement de la santé du Roi*. *Paris* 1687. *in*-4°.

12. *Remarques sur deux Discours prononcez à l'Academie Françoise sur le rétablissement de la santé du Roi le 27. Janvier 1687*. *Paris* 1688. *in*-12. Ces deux Discours sont celui de l'Abbé *Tallement* le jeune, que M. *d'Aucour* critique fort severement;

& le sien, dont il s'efforce de montrer les beautez. J. D'AUCOUR.

13. Les deux beaux Factums qu'il composa dans l'affaire de *Jacques le Brun* en 1694. furent imprimez la même année *in-fol.* On les a réimprimez à la suite des *Sentimens de Cleanthe* à *Paris* en 1730. *in-12.*

14. Il a été du nombre des Academiciens qui ont contribué le plus à achever le *Dictionnaire de l'Academie Françoise.*

Le P. *le Long* attribuë à *Barbier d'Aucour* la *Réponse à la Critique de la Princesse de Cleves*; mais M. l'Abbé *d'Olivet* nous apprend que cette Réponse n'est point de lui, mais de l'Abbé *de Charnes*, Auteur de la *Vie du Tasse.*

V. l'*Histoire de l'Academie Françoise de M. l'Abbé d'Olivet*, *& la Bibliotheque de Richelet de M. l'Abbé le Clerc.*

CONRAD PEUTINGER.

C. PEUTINGER.

CONRAD *Peutinger* naquit à *Augsbourg*, ville d'Allemagne dans la Suabe le 15. Octobre 1465. de *Conrad Peutinger*, & de *Barbe Frickinger*.

Sa famille originaire de Baviere avoit autrefois porté le nom de *Peutingau*, qu'elle avoit pris d'un fief qui lui appartenoit près de la ville de *Schongavv*, sur la riviere de *Lech*; mais un de ses ancêtres, nommé *Conrad de Peutingau*, étant allé en 1288. s'établir à *Augsbourg*, ce nom se changea insensiblement en celui de *Peutingaver*, & par abbréviation en celui de *Peutinger*.

Melchior Adam, & *Freher* après lui, se sont trompez en lui donnant pour pere *Ulric Peutinger*, Orfevre d'*Augsbourg*. Un passage de *Crusius*, qu'ils ont mal entendu, les a fait tomber dans cette double faute. Car, 1°. *Ulric Peutinger* n'étoit point pere de *Conrad*, mais son grand oncle. 2°. Il n'étoit point non plus

plus Orfevre. Sa famille originairement noble, a toujours été dans les premieres Charges de la ville d'*Augsbourg*, & *Sigismond* son fils y a été Senateur. C. PEUTINGER.

Après que *Conrad Peutinger* eut fait ses premieres études dans sa Patrie, on l'envoya en Italie pour les achever. Les Auteurs de sa vie ne nous marquent point les Villes où il étudia. Nous apprenons seulement par une note écrite de sa main, qui se trouve à la tête d'un de ses manuscrits, qu'il étudioit en Droit à *Padoue* en 1486. Il paroît aussi par un endroit de ses *Propos de Table* qu'il avoit demeuré à *Rome*, & qu'il s'y étoit appliqué aux Belles Lettres sous *Pomponius Lætus.*

De retour en sa Patrie, rempli des connoissances qu'il avoit acquises pendant son sejour en Italie, & orné du titre de Docteur en l'un & l'autre Droit, il donna bientôt des marques de son habileté.

On croyoit à *Augsbourg* avoir dans l'Eglise de *S. Ulric* le corps de *S. Xympert*, ancien Evêque de cette Ville, & cela sur un fondement

C. PEUTINGER. asſez foible, & qui fait voir l'ignorance des gens de ce tems-là. On voyoit ſur un tombeau de pierre, où l'on prétendoit qu'il étoit, ces lettres que les anciens mettoient à tous les tombeaux, D. M. & l'on s'imaginoit qu'elles ſignifioient *Divi Monumentum*. Mais *Peutinger* fit connoître l'erreur & l'abus, & montra qu'il falloit lire *Diis manibus*; ce qui fit qu'on ôta le tombeau de l'Egliſe le 30. Novembre 1491.

Deux ans après, le Senat d'*Augsbourg* prévenu de ſon merite & de ſon habileté, le choiſit pour Secretaire de la Ville, & il fut depuis preſque toujours deputé pour aſſiſter, au nom du Senat & du Peuple d'*Augsbourg*, aux Dietes fréquentes que l'Empereur *Maximilien I.* aſſembla pendant ſon regne. On l'envoya auſſi en differentes occaſions en pluſieurs Cours pour des affaires importantes.

Gaſſarus, qui dans ſes Annales fait un détail exact de toutes les Dietes aſſemblées par *Maximilien*, n'oublie point de marquer celles où *Peutinger* a aſſiſté, & les occaſions

où il a été employé ; & il ne sera pas inutile d'extraire ici en peu de mots ce qu'il dit sur ce sujet. C. PEUTINGER.

En 1496. il fut deputé à la Diete de *Lindavv*. Trois ans après il assista à celle d'*Eslingen*. En 1501. il alla à *Heidelberg* aux funerailles de la Princesse *Marguerite*, épouse de l'Electeur Palatin. L'année suivante, il fut Fiscal de la Chambre Imperiale que *Maximilien* tint alors à *Augsbourg*, & harangua en cette qualité les Ambassadeurs d'Espagne & de Venise. Au commencement de l'année 1505. il fut envoyé à *Inspruck*, où l'Empereur étoit dans ce tems-là, pour lui demander au nom des Magistrats d'*Augsbourg* son avis sur quelques criminels qui n'avoient pas l'âge prescrit par les loix de la Ville, pour pouvoir être condamnez à mort. En 1507. le Senat d'*Augsbourg* ayant reformé les loix, & en ayant fait de nouvelles, *Peutinger* fut chargé d'en faire la publication, ce qu'il fit le 7. Mars de cette année. Enfin l'an 1517. il alla par ordre de l'Empereur à *Munich* pour y accommoder quelques differends.

C. PEUTINGER.

On ne doit pas être surpris que ce Prince l'ait chargé d'une semblable commission, puisque l'occasion qu'il avoit eû de le connoître pendant quelque sejour qu'il avoit fait à *Augsbourg*, lui avoit fait concevoir de l'estime pour lui; estime dont il lui avoit donné des marques en l'honorant du titre de son Conseiller. On ne sçait point au juste l'année où il reçut cet honneur; mais ce doit avoir été avant l'année 1511. puisqu'on a une Chartre de cet Empereur datée du premier Mars de cette année, où l'on lui en donne le titre. Au reste on ne peut trop admirer la modestie de *Peutinger*, qui ne s'est jamais prévalu de ce titre honorable, puisqu'on ne le trouve à la tête ni de ses Livres, ni de ses Lettres, au lieu qu'il n'a jamais manqué d'y mettre celui de Docteur en Droit.

Maximilien étant mort en 1519. il fut envoyé l'année suivante à *Bruges*, pour y complimenter le nouvel Empereur *Charles V.* Ce Prince lui donna des marques de sa bienveillance, en lui accordant

de même que son prédecesseur, la qualité de son Conseiller. C. PEUTINGER.

Peutinger se trouva l'année suivante à la Diete de *Vormes*, où il eut le credit non-seulement de faire confirmer par l'Empereur les anciens Statuts de la ville d'*Augsbourg*, mais encore d'obtenir pour elle de grands privileges, entr'autres celui de battre monnoye, qu'elle n'avoit point eû jusques-là.

Le dernier service qu'il rendit à sa Patrie, fut lorsque la fameuse Diete d'*Augsbourg*, qui se tint en 1530. ayant fait un Decret, qui parut peu favorable aux Protestans, il fut deputé à l'Empereur pour en obtenir la surséance, qui lui fut accordée.

Il ne paroît pas que depuis ce tems-là il se soit mêlé d'aucune affaire, & il est probable qu'étant alors âgé de 65. ans, il prit le parti de se retirer, pour passer le reste de ses jours dans la tranquillité & le repos.

Il s'étoit marié le 20. Novembre 1498. & avoit épousé *Marguerite Velser*, fille d'*Antoine Velser*, Com-

C. PEUTINGER. mandant de *Memmingen*, dont eut dix enfans, six filles & qua garçons. Ceux-ci ont rempli verses Charges dans leur Patri mais comme ils n'ont fait aucu figure dans la Republique des L tres, je n'ai rien à en dire ici.

Malgré une posterité si no breuse, la famille & le nom *Peutinger* se sont éteints vers l 1715. par la mort de *Didier Ign Peutinger*, Doyen de l'Eglise d' *vvangen.*

Conrad Peutinger mourut le Decembre 1547. âgé de 82. ar ce grand âge l'avoit tellement & affoibli, qu'on pouvoit d alors qu'il y avoit déja long-te qu'il ne vivoit plus. On mit sur tombeau cette Epitaphe, que *F ber* rapporte, suivant sa coutu d'une maniere peu exacte.

D. O. M. Tr. V. Salvatori
Et
Chuonrado Peutingero J. C. Pat Aug.
Consil. Augg.
Eruditione, virtute.
Rebusque Amic. Bon. senecta felic

Et ipsa morte Cl. V. C. PEUTINGER.
Qui vix. an. LXXXII. M. II. D. XII.
Hoc in sepulchro Major. conditur
Margarita Velseria conjunx
Et
Cl. Pius J. C. Christophorus
Jo. Chrysostomus Carolusq.
Fratres germani.
Filii Haere. Q. Peutingeri Jun.
Ex merito amoris
Observant. & obsequii pii ergò
M. posuerunt.
Obiit V. Kl. Jan. an. MDXLVII.

Marguerite Velser sa femme mourut cinq ans après lui le 7. Septembre 1552. âgée de 71. ans, étant née le 18. Mars 1481. C'étoit une femme sçavante & habile dans la connoissance de la Langue Latine; on conserve parmi les manuscrits de la Bibliotheque de *Peutinger* une de ses Lettres écrite en cette Langue, où elle refute fort au long & d'une maniere pleine d'érudition *George Emser*, qui dans un Ouvrage Allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des gens de Lettres, ne pouvoient être que malheureuses.

C. PEUTINGER. *Peutinger* avoit amassé une Bibliotheque nombreuse, qui s'est conservée dans sa famille jusqu'à *Didier Ignace*; qui en mourant l'a laissée aux Jesuites d'*Augsbourg*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Romana vetustatis Fragmenta in Augusta Vindelicorum & ejus Diœcesi. Anno Christ. salut. M. D. V. VIII. Kls. Octobr. Erhardus Ratoldus Augustensis impressit. fol.* It. nouvelle édition sous ce titre : *Inscriptiones Vetustæ Romanæ & eorum Fragmenta in Augusta Vindelicorum & ejus Diœcesi, cura & diligentia Chuonradi Peutinger Augustani antea impressa, nunc, denuò revisa, castigata & aucta. Moguntiæ* 1520. *in-fol. Marc Velser* donna ensuite une autre édition bien plus ample de ces Inscriptions; elle est intitulée : *Marci Velseri Matthæi F. Inscriptiones antiquæ Aug. Vind. duplo auctiores quam antea editæ, cum notis. Venetiis* 1590. *in-4°.* On y trouve non-seulement les 22. Inscriptions qui sont dans l'Ouvrage de *Peutinger*, mais encore plusieurs autres, & elle sont divisées en trois classes. Le même *Velser* ayant

ayant fait imprimer quatre ans après ses huit Livres de l'Histoire d'*Augsbourg*, y joignit un *Appendix* pour faire quelques changemens & quelques additions à son recüeil des Inscriptions, qui ont paru encore dans le corps de ses Ouvrages, imprimé à *Nuremberg* en 1672. *in-fol.* par les soins de *Christophe Arnold.* *Matthias Frederic Beckius* ayant publié aussi *Monumenta antiqua Judaïca Augusta Vindelicorum reperta. Augusta Vind.* 1686. *in-8°.* y joignit en forme d'addition *III. Monumenta Romana in Supplementum Operis Velseriani. Peutinger* recherchoit avec beaucoup de soin les anciennes inscriptions, & il en avoit ramassé plusieurs qu'il avoit placé dans sa cour le long des murs, où elles sont encore. C. PEUTINGER.

2. *Sermones convivales, in quibus multa de mirandis Germania antiquitatibus referuntur; ex officina litteratoria Joannis Prus, Argentina, in adibus Thiergarten, recognoscente Matthia Schurerio.* 1506. *in-4°.* It. *Argentina* 1530. *in-4°.* It. dans le premier tome des Ecrivains de l'His-

C. PEU-TINGER. toire d'Allemagne publié par *Simon Schardius* à *Bâle* 1574. *in-fol. p.* 407. It. *Iena* 1683. *in*-8°. avec quelques autres semblables Ouvrages, par les soins de *G. Schubart*, qui a mis à la tête l'éloge de *Peutinger*. Il y a beaucoup d'érudition dans cet Ouvrage, qui se trouve encore dans la vingtiéme partie des Ordonnances Politiques de l'Empire de *Golstadt*, p. 824. *Francfort* 1614. *in-fol.*

3. *Oratio pro Sacro Sancti Romani Imperii Civitate Augustâ Vindelicorum, Imp. Cæs. Charolo semper Aug. Brugis in Comitatu Flandrensi pronuntiata. Antuerpiæ* 1519. Ce Discours, qui est entierement à la loüange de *Charles-Quint* & de ses ancêtres, fut prononcé le 26. Juillet 1519.

4. *Conradi Peutingeri Epistola olim scripta ad Reverendissimum in Christo Patrem & Dominum D. Bernhardinum Carvasalum, Episcopum Tusculanum, S. sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem titulo S. Crucis, Patriarcham Hierosolymitanum, & D. Julii II. Pont. Max. ad D. N. Regem Maximilianum Augustum à latere Legatum; Augustæ Vindelicorum XV. Kal. Ja-*

nuarii anno humanæ salutis 1507. *data. Antuerpiæ* 1521. *Peutinger* rapporte dans cette longue Lettre des exemples de plusieurs Empereurs d'Allemagne, qui ont donné au Saint Siege des marques de leur respect & de leur attachement. Cette Lettre & le Discours précedent sont rares & peu connus des Sçavans. C. PEUTINGER.

5. *De Inclinatione Romani Imperii, & exterarum gentium, præcipuè Germanorum, commigrationibus, epitome. Peutinger* composa ce petit Ouvrage à la priere de *Beatus Rhenanus*, qui l'insera ensuite dans son édition de *Procope, De rebus Gothorum, Persarum, ac Vandalorum. Basileæ* 1531. *in-fol. George de Schubart* l'a fait imprimer de nouveau avec les *Sermones convivales. Ienæ* 1683. *in*-8°. Quelques Bibliothecaires ont mal à propos fait deux Ouvrages de ce seul & unique.

Melchior Adam, Freher, Teissier, & d'autres ont attribué à *Peutinger* un Traité *de Fortuna*, qui n'a jamais existé que dans leur imagination.

6. *Acta Comitionum Esslingensium.*

C. PEUTINGER. *Augustæ Vindelicorum* 1500. Il avoit assisté, comme je l'ai déja dit, en 1499. à la Diete d'*Eslingen*, & il en publia à son retour les Actes, qui ne furent cependant donnez qu'aux personnes les plus considerables de la ville d'*Augsbourg*.

7. Ce fut *Peutinger* qui publia pour la premiere fois les Emblêmes d'*Alciat*, que ce Sçavant lui avoit adressées pour cela ; & cette édition se fit à *Augsbourg* en 1531. *in*-8°. *Alciat*, dans la dédicace qu'il lui en fait, lui donne la qualité de Poëte ; on n'a cependant aucune Poësie de sa façon, qui puisse faire connoître s'il la meritoit.

8. *Guntheri Poëtæ Ligurinus, sive de gestis divi Friderici primi Libri decem: impressi per industrium ac ingeniosum Erhardum Oeglin, civem Augustensem, mense Aprili.* 1507. *in-fol.* (*Augustæ Vindel.*) *Peutinger* est l'Auteur de la Préface qui est à la tête de cet Ouvrage.

9. *Paullus Cortesius in Sententias; qui in hoc opere eloquentiam cum Theologia conjunxit. Boni igitur ac studiosi gaudento atque emunto. Basileæ Rau-*

ricorum hoc III. Sententiarum Libros C. PEU-
P. Cortesii Protonotarii Apostolici prius TINGER.
Julii II. P. M. auspiciis Romæ publicatos, denuò recognitos Joannes Frobenius Hammelburgensis imprimebat M. Aug. an. 1513. *in-fol.* Cette édition est dûë à *Peutinger*, qui envoya ce Livre à *Rhenanus* pour le faire imprimer à *Bâle*; on voyoit à la tête la Lettre qu'il lui écrivit pour ce sujet, & qui est datée du 18. Juin 1513. *Cortesius* est un des premiers Theologiens qui ait quitté la maniere barbare de traiter les matieres Theologiques, qui avoit regné pendant les siecles d'ignorance, pour en prendre une plus élegante & plus nette.

10. *Pauli Varnefridi Libri VI. de gestis Longobardorum, & Jornandis Liber de rebus Geticis. Augustæ Vindel.* 1515. *in-fol. Peutinger*, qui publia ces Ouvrages, avoit pour cela obtenu quatre ans auparavant un privilege de l'Empereur daté du premier Mars 1511.

11. *Conradi à Lichtenau, Abbatis Urspergensis, Chronicon à Neno Assyriorum Rege ad Fridericum II. Imp.*

C. PEUTINGER. *an. 1229. deductum, impressum per Joannem Myller, Augustæ Vindelicorum Chalcographum, anno 1515. X. Kal. Nov. in fol.* On est encore redevable de la publication de cette Chronique à *Peutinger*, qui l'avoit trouvée dans l'Abbaye d'*Ursperg*.

12. *Ori Apollinis Hieroglyphica. Basileæ 1518. in-4°. Peutinger* ayant acheté un Manuscrit Grec de cet Ouvrage, *Bernardin Trebatio* de *Vicenze* en Italie, qui alla peu de tems après à *Augsbourg*, obtint de lui la permission de le traduire en Latin; & il parut ensuite en cette Langue avec une Epître Dedicatoire de *Prebatio* à *Peutinger*, datée du 20. Avril 1515. Il est à remarquer que *Peutinger* avoit negligé pendant sa jeunesse d'apprendre la Langue Greque, suivant en cela l'usage de son siecle; mais il eut dans la suite honte de l'ignorer, & commença à s'y appliquer à l'âge de quarante ans passez; ce qu'il fit avec tant d'ardeur, qu'il s'y rendit habile en peu de tems.

13. *Melchior Goldast* dans son quatriéme Livre de la Guerre de Bo-

hême, attribuë à *Peutinger* un *Commentaire Historique* écrit en Allemand, contenant *divers évenemens arrivez en plusieurs Pays depuis l'an* 903. *jusqu'en* 1521. M. *Lotter*, qui en fait mention, dit avoir appris d'une personne, qui en avoit un exemplaire en sa possession, que ni l'année, ni le lieu de l'impression, ni le nom de l'Auteur n'y étoient marquez, & que c'étoit des especes d'Annales, où il n'étoit gueres parlé que de ce qui s'étoit passé à *Augsbourg*. Il croit qu'il n'est pas hors de vraisemblance, que *Peutinger* les ait extraites de quelques Chroniques anciennes pour son usage & pour celui de ses amis. C. PEUTINGER.

14. Il me reste à parler de la Table, qui porte le nom de *Peutinger*, quoiqu'il n'y ait aucune part. C'est une Carte dressée vers la fin du quatriéme siecle, sous l'Empire de *Theodose* le Grand, où sont marquées les routes que tenoient alors les Armées Romaines dans la plus grande partie de l'Empire d'Occident. On n'en sçait point l'Auteur, mais il est facile, pour peu qu'on

C. PEUTINGER. ſoit verſé dans ces ſortes de matieres, de voir qu'elle ne vient point d'un homme fort habile dans la Geographie, & qu'on ne s'eſt pas propoſé d'y repreſenter l'Empire Romain tel qu'il étoit alors, mais qu'on s'y eſt borné aux routes des armées. Ainſi ceux-là ſe trompent également, qui la regardent comme une Carte Geographique parfaite, ou qui croyent qu'elle n'eſt d'aucune utilité. On lui a donné le nom de *Peutinger*; parce que ce Sçavant l'ayant reçûë de *Conrad Celtes*, qui l'avoit trouvée dans la Bibliotheque d'un Monaſtere d'Allemagne, la conſerva toujours précieuſement dans ſon cabinet. *Beatus Rhenanus.*, qui l'avoit vûë, a été preſque le premier qui en ait fait mention dans ſes Ecrits. Ce qu'il en dit fit naître aux Sçavans de ſon tems une grande envie de la voir paroître en public. *Peutinger* eut quelque deſſein de les ſatisfaire, puiſqu'il obtint de l'Empereur en 1511. une permiſſion de la faire imprimer avec quelques autres Ouvrages. Il ne le fit pas cependant, ſoit qu'il eût changé de-

puis de pensée, soit que ses occupations ne le lui ayent pas permis. C. PEUTINGER.
Ce qu'il y eut de fâcheux en cela, fut que cette Table ne se trouva plus après sa mort, & que le Public s'en vit entierement privé. Néanmoins quarante ans après on découvrit parmi ses papiers deux Ecrits, que l'on prit pour cette Table tant desirée. *Marc-Velser*, qui en eut communication, s'apperçut bientôt que ce n'en étoit point l'original, mais seulement des fragmens ; persuadé cependant qu'ils meritoient de voir le jour, il les publia avec des explications qu'il y ajoûta, sous ce titre : *Fragmenta Tabulæ antiquæ, in quis aliquot per Rom. Provincias itinera. Ex Peutingerorum Bibliotheca, edente & explicante Marco Velsero, Matthæi filio. Venetiis* 1591. *in*-4°. Ces Fragmens ont été imprimez plusieurs fois depuis à *Anvers* en 1598. par les soins d'*Abraham Ortelius* ; à *Amsterdam* en 1618. dans le *Theatrum Geographiæ Veteris Petri Bertii*, & encore dans la même Ville dans l'*Accuratissima Orbis antiquis delineatio Joannis Jansonii*. 1653.

C. PEUTINGER. dans l'édition des Œuvres de *Velser* faite à *Nurémberg* en 1682. *in-fol.*

Volfgang Jacques Sulzer examinant avec soin en 1714. les Manuscrits de la Bibliotheque de *Peutinger*, eut le bonheur d'y retrouver cette Table, qu'il reconnut pour celle qu'il avoit possédée, en la comparant exactement avec les fragmens qu'on en a. *Paul Kuhsius*, Libraire d'*Augsbourg*, l'acheta aussi-tôt après de *Didier Ignace Peutinger*; & elle est passée de ses mains dans la Bibliotheque du Prince *Eugene*, où elle est maintenant.

On conserve dans la Bibliotheque de *Peutinger* deux volumes de ses Ouvrages manuscrits, qui n'ont jamais vû le jour, & dont on peut voir la liste dans la vie de ce Sçavant écrite par M. *Lotter*, & publiée sous ce titre: *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Augustani, de voluntate amplissimi Philosophorum Ordinis, secundum pro loco disputata à M. Joan. Georgio Lottero Augustano D. XIV. Septembris A.* 1729. *Lipsiæ in-4°. pp.* 72. Cette vie est écrite d'une maniere si exacte,

& remplie de tant de recherches nouvelles, que j'ai crû devoir dans cet article suivre entierement les traces de l'Auteur, qui m'a fait l'honneur de me l'envoyer. C. PEUTINGER.

V. aussi *Henri Pantaleon, Prosographia virorum Germaniæ illustrium. Melchioris Adami Vitæ Jurisconsultorum. Paul Freher, Vir. Doctorum. Eloges de M. de Thou, & les additions de Teissier. George Schubart, Peutingeri Sermonum Convivalium Præfatio.* Tous ces Auteurs sont fort superficiels & peu exacts.

GUILLAUME AMONTONS.

GUILLAUME *Amontons* naquit à *Paris* le 31. Août 1663. & fut fils d'un Avocat, qui ayant quitté la Normandie, dont il étoit originaire, étoit venu s'établir dans cette Ville. G. AMONTONS.

Il étudioit en Troisiéme, lorsqu'il eut une maladie dont il lui resta une surdité assez considerable, qui le sequestra presque entierement du commerce des hommes,

du moins, de tout commerce inutile.

N'étant plus alors qu'à lui-même, & livré à ses propres pensées, il commença à songer aux Machines. Il entreprit d'abord la plus difficile de toutes, ou plutôt la seule impossible, je veux dire le Mouvement perpetuel, dont il ne connoissoit ni l'impossibilité ni la difficulté.

En y travaillant, il s'apperçut qu'il devoit y avoir des principes dans cette matiere, & qu'à moins que de le sçavoir, on y perdoit son tems & sa peine. Il s'appliqua donc à la Geometrie, malgré les oppositions de sa famille, qui le voyoit avec peine occupé d'une science, qui ne pouvoit le conduire bien loin dans les voyes de la fortune.

On assure qu'il ne voulut jamais faire de remedes pour sa surdité, soit qu'il désesperât d'en guerir, soit qu'il se trouvât bien de ce redoublement d'attention & de recüeillement qu'elle lui procuroit ; semblable en quelque chose à cet Ancien, dont on dit

qu'il se creva les yeux, pour n'être point distrait dans ses Meditations Philosophiques. G. AMONTONS.

Il apprit le Dessein, l'Arpentage, l'Architecture, & fut employé dans plusieurs ouvrages publics; mais il ne fut pas long-tems sans s'élever plus haut, & il joignit à cette Mechanique, qui produit nos Arts, & n'est occupée que de nos besoins, la connoissance de cette sublime Mechanique, qui a disposé l'Univers.

Les Barometres, les Thermometres & les Hygrometres, destinez à mesurer des Variations Physiques, qui nous étoient, il y a peu de tems, ou absolument inconnuës, ou connuës seulement par le rapport confus & incertain de nos sens, sont peut-être de toutes les inventions utiles de la Philosophie moderne, celles où l'application de la Mechanique à la Physique est la plus délicate; d'ailleurs comme on s'étoit contenté du premier hazard, ou de la premiere idée qui avoit fait naître ces inventions assez heureusement, elles étoient demeurées ou

G. AMONTONS.

défectueuses en elles-mêmes, ou d'un usage peu commode. M. *Amontons* les étudia avec beaucoup de soin, & en 1687. n'ayant encore que 24. ans, il presenta à l'Academie des Sciences un nouvel Hygrometre, qui en fut fort approuvé. Il proposa aussi à M. *Hubin*, fameux Emailleur, fort habile en ces matieres, differentes idées qu'il avoit pour de nouveaux Barometres & Thermometres ; mais M. *Hubin* l'avoit prévenu dans quelques-unes de ses pensées, & fit peu d'attention aux autres, jusqu'à ce qu'il eût fait un voyage en Angleterre, où elles lui furent proposées par quelques-uns des principaux Membres de la Societé Royale.

On ne peut regarder que comme un jeu d'esprit le moyen qu'il inventa de faire sçavoir tout ce qu'on voudroit à une très-grande distance, par exemple, de *Paris* à *Rome* en très-peu de tems, comme en trois ou quatre heures, & même sans que la nouvelle fût sçûë dans tout l'espace d'entre-deux. Cette invention si paradoxe & si chime-

rique en apparence, fut executée dans une petite étenduë de Pays, une fois en présence de *Monseigneur*, & une autre en présence de *Madame*. Le secret consistoit à disposer dans plusieurs postes consecutifs, des gens, qui par des lunette de longue vûë, ayant apperçû certains signaux du poste précedent, les transmissent au suivant, & toujours ainsi de suite, & ces differens signaux étoient autant de lettres d'un alphabet, dont on n'avoit le chiffre que dans les deux endroits extrêmes, par exemple, à *Paris* & à *Rome*. La grande portée des lunettes faisoit la distance des postes, dont le nombre devoit être le moindre qu'il fût possible; & comme le second poste faisoit les signaux au troisiéme, à mesure qu'il les voyoit faire au premier, la nouvelle se trouvoit portée de *Paris* à *Rome* presque en aussi peu de tems qu'il en falloit pour faire les signaux à *Paris*.

G. AMONTONS.

Il fut reçu à l'Academie des Sciences l'an 1699. à son renouvellement, & l'on trouve dans son Histoire plusieurs Memoires curieux de sa façon.

3. AMONTONS. Il joüissoit d'une santé parfaite, n'étant sujet à aucune infirmité, menant & ayant toujours mené la vie du monde la plus reglée, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué d'une inflammation d'entrailles ; la gangrene s'y mit en peu de jours, & il mourut le 11. Octobre 1705. âgé de 42. ans. Il étoit marié & n'a laissé qu'une fille.

Il avoit un don singulier pour les experiences, beaucoup de ressources pour lever les inconveniens, une grande dexterité pour l'execution, & on a vû revivre en lui M. *Mariotte*, si celebre par les mêmes talens.

Quant aux qualitez du cœur, il avoit beaucoup de droiture, de franchise, de candeur & de simplicité, & une entiere incapacité de se faire valoir autrement que par ses Ouvrages, ni de faire sa cour autrement que par son merite.

Le seul Ouvrage que l'on ait de lui est intitulé :

Remarques & Experiences Physique sur la construction d'une nouvelle Clepsydre, sur les Barometres, Thermome-

tre

tres & Hygrometres. **Paris* 1695. *in*-12. Quoique les Clepsydres ou Horloges à eau, si usitées chez les anciens, ayent été entierement abolies parmi nous par les Horloges à rouës, qui sont infiniment plus justes & plus commodes, M. *Amontons* ne laissa pas de prendre beaucoup de peine pour la construction de sa Clepsydre, dans l'esperance qu'elle pourroit servir sur mer; car de la maniere dont elle étoit faite, le mouvement le plus violent que pût avoir un vaisseau ne la deregloit point, au lieu qu'il deregle infailliblement les autres Horloges.

G[...]TONS.

* Se trouv[e] à Paris, che[z] Briasson.

On trouve outre cela dans l'Histoire de l'Academie des Sciences les Memoires suivans de sa façon.

1. *Moyen de substituer commodement l'action du feu à la force des hommes & des chevaux pour mouvoir les machines.* Année 1699.

2. *De la résistance causée dans les machines, tant par le frottement des parties qui les composent, que par la roideur des cordes qu'on y employe, & la maniere de calculer l'un & l'autre.* Ibid.

G. AMONTONS.

3. *Discours sur quelques proprietez de l'air, & le moyen d'en connoître la temperature dans tous les climats de la terre.* Année 1702.

4. *Le Thermometre réduit à une mesure fixe & certaine, & le moyen d'y rapporter les observations faites avec les anciens Thermometres.* Année 1703.

5. *Que les nouvelles experiences que nous avons du poids & du ressort de l'air, nous font connoître qu'un degré de chaleur mediocre peut réduire l'air dans un état assez violent pour causer seul de très-grands tremblemens & bouleversemens sur le Globe terrestre.* Ibid.

6. *Remarques sur la table des degrez de chaleur, extraites des Transactions Philosophiques du mois d'Avril* 1701. Ibid.

7. *Que tous les Barométres, tant doubles que simples, qu'on a construits jusqu'ici, agissent non-seulement par le plus ou le moins de poids de l'air, mais encore par son plus ou moins de chaleur; & le moyen de prévenir dorévant ce défaut dans la construction des Barometres doubles; & d'en corriger l'erreur dans*

l'usage des Barometres simples. Année 1704.

8. *Discours sur les Barometres.* Ibid.

9. *Barometres sans mercure à l'usage de la mer.* Année 1705.

10. *Que les experiences sur lesquelles on se fonde pour prouver que les liquides se condensent & se refroidissent d'abord avant que de se dilater à l'approche de la chaleur, ne le prouvent point, & que cette condensation apparente est purement l'effet de la dilatation du verre & des vaisseaux qui contiennent ces liqueurs.* Ibid.

11. *Experiences sur les dissolutions & sur les fermentations froides de M. Geoffroy, réiterées dans les caves de l'Observatoire.* Ibid.

12. *Experiences sur la rarefaction de l'air. Ibid.*

13. *Remarques sur la hauteur du mercure dans le Barometees*, en quatre Memoires. Année 1705.

On a aussi de lui dans le Journal des Sçavans :

Description d'un Hygrometre nouveau. Journ. du 8. Mars 1688.

Lettre touchant la construction d'un

G. A TONS.

3. AMONTONS. *nouveau tube, pour faire le vuide à une si petite hauteur perpendicaire qu'on voudra.* Journ. du 10. Mai 1688.

Voyez son Eloge. *Hist. de l'Acad. des Sciences, an.* 1705.

BERNARD NIEUWENTYT.

B. NIEUWENTYT. BErnard *Nieuvventyt* naquit le 10. Août 1654. à *Westraafdyt* en Nord-Hollande d'*Emmanuel Nieuvventyt*, Ministre de ce lieu, & de *Sara d'Imbleville.*

Dès sa premiere jeunesse, il marqua de l'inclination pour les Sciences. Mais different de ceux qui ont l'ambition de ne rien ignorer, & qui embrassent tout sans se donner le loisir d'approfondir une seule science, il eut le desir de sçavoir tout & la sagesse de se borner.

Son pere le destinoit au Ministere; mais lui voyant peu d'inclination pour la Theologie, il lui permit de suivre son goût.

Ainsi le jeune *Nieuvventyt* persuadé que ce qu'il y a de plus utile à l'homme, est de fixer son imagi-

nation, & de bien former son jugement, s'attacha d'abord à l'art de raisonner juste, suivant en cela les principes de *Descartes*, dont la Philosophie lui plaisoit beaucoup. B. NIEWENTYT.

Il passa ensuite aux Mathematiques, dans lesquelles il fit de grands progrez. Mais l'application qu'il y donna, ne l'empêcha pas d'étudier en Medecine & en Droit. Il réussit dans toutes ces sciences, & devint bon Philosophe, grand Mathematicien, Medecin celebre, Magistrat habile & équitable.

Naturellement froid, il ne laissoit pas d'être très-agréable en conversation; ses manieres engageantes lui gagnoient l'affection de tout le monde, & il ramenoit souvent par là à son avis des personnes qui en étoient fort éloignées. Il s'étoit acquis par ce moyen une grande estime & un grand credit dans le Conseil de la ville de *Purmerende*, où il demeuroit, & dans les Etats de sa Province. L'un & l'autre lui étoient d'autant mieux dûs, qu'il songeoit moins à briguer les suffrages qu'à les meriter. Plus attentif à cultiver

B. NIEUWENTYT

les sciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il se contenta d'être Conseiller & Bourguemestre de la Ville, sans briguer des emplois, qui l'auroient trop distrait, & trop retiré de son cabinet.

Il ne crut pas que le mariage fût un obstacle à la Philosophie. Il épousa en premieres nôces la veuve de M. *Philippe Munnik*, Capitaine de Vaisseau au service des Etats Generaux; & en secondes, *Elizabeth Lams*, née à *Wormer*.

Il est mort le 30. Mai 1718. âgé de 63. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Considerationes circa Analyseos ad quantitates infinitè parvas applicata principia, & Calculi differentialis usum in resolvendis problematibus Geometricis. Amstelodami* 1694. *in*-8°. Ce n'est qu'une petite brochure, où il propose quelques difficultez contre l'Analyse des infiniment petits.

2. *Analysis infinitorum, seu Curvilineorum proprietates ex Polygonorum natura deducta. Amstelodami* 1695. *in*-4°. Il se propose dans ce Livre de remedier aux difficultez qu'il avoit

trouvées dans le systême des Infiniment petits. B. NIEUWENTYT

3. *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia, & Responsio ad virum nobilissimum G. G. Leibnitium. Amstelodami* 1696. *in*-8°. C'est une Replique à une Réponse de M. de *Leibnitz*, qui se trouve dans le *Journal de Leipsic*. 1695. pp. 310. & 369. en faveur du systême des Infiniment petits. Et cette Replique a été attaquée elle-même par *Jean Bernoulli* dans une petite Piece inserée dans le même Journal, 1697. p. 125. & par *Jacques Hermant* dans un Ouvrage imprimé exprès à *Bâle* en 1700. *in*-8°.

4. En 1714. il donna un Traité sur le nouvel usage des *Tables des Sinus & des Tangentes.*

5. *Le veritable usage de la contemplation de l'Univers, pour la conviction des Athées & des Incredules* (en Hollandois) *Amsterdam* 1715. *in*-4°. It. *traduit en Anglois*, & imprimé quatre fois en cette Langue dans l'espace de trois ou quatre ans. It. traduit en François par M. *Noguez*, Medecin, sur la version Angloise,

B. NIEU-WENTYT & publié sous ce titre : *L'éxistence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature, en trois parties, où l'on traite de la structure des corps de l'homme, des élemens, des astres & de leurs divers effets. Paris* 1725. *in*-4°. L'Auteur s'est proposé deux choses dans cet excellent Ouvrage ; la premiere est de convaincre les Athées par la contemplation de l'Univers, de l'éxistence d'un Etre suprême, tout puissant, tout sage & tout bon ; la seconde est d'établir la verité de la révelation divine, telle qu'on la trouve dans l'Ecriture, contre ceux qui croyent bien qu'il y a un Dieu, mais qui nient cette révelation. Ce qu'on y peut trouver à redire est le stile trop diffus, & les repetitions fréquentes, qu'il seroit à souhaiter que le Traducteur François eût retranchées. M. *Bernard* y ayant critiqué quelque chose dans l'extrait qu'il en donna dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, l'Auteur lui répondit par un Memoire inseré dans un Journal Hollandois intitulé : *Bibliotheque de l'Europe.* Année 1716.

6. *Lettre*

6. *Lettre à M. Bothnia de Burmania sur le vingt septiéme article de ses Meteores.* Inserée dans les *Nouvelles Litteraires* du 22. Avril 1719. B. NIEUWENTYT

V. son Eloge. *Europe sçavante*, *to.* 8. *p.* 394. & *Bibliot. Bremensis*, *tom.* 2. *p.* 356.

ANDRE' NAVAGERO.

ANDRE' *Navagero*, en Latin *Naugerius*, ou *Navagerius*, naquit à *Venise* l'an 1483. de *Bernard Navagero*, d'une des plus nobles familles de cette Ville, & de *Lucrece Polani*. A. NAVAGERO.

Il fit ses premieres études sous *Marc-Antoine Sabellicus*, qui professoit alors les Belles Lettres à *Venise*. Quoiqu'il eût beaucoup d'estime pour cet excellent Maître, il crut pouvoir parvenir à un stile plus pur & plus châtié que celui dont il se servoit, & qui étoit en usage parmi les Sçavans de son tems, poussé à cela par l'exemple de *Pierre Bembo*. Les peines qu'il se donna pour réussir ne furent point infruc-

A. NAVAGERO.

tueuses, c'est ce qui l'engagea à jetter dans la suite au feu plusieurs Pieces qu'il avoit composées dans sa premiere jeunesse, entr'autres des Sylves, faites à la maniere de *Stace*, de peur qu'elles ne fissent tort à sa rèputation.

Pour faire de plus grands progrez dans ses études, il passa à *Padoue*, où il apprit la Langue Grecque sous *Marc Musurus*, qui y enseignoit alors avec de grands applaudissemens. La vivacité de son esprit & sa pénétration, jointes à une application infatigable, le rendirent en peu de tems si habile dans cette Langue, qu'il se vit en état d'entendre à fond tous les Auteurs Grecs, & même d'écrire purement en Grec, soit en prose, soit en vers. *Pindare* lui plaisoit particulierement, & il prit plus d'une fois la peine de le copier tout entier, comme le marque *Alde* l'ancien, dans une de ses Lettres, qui lui est adressée.

Mais comme les Belles Lettres & l'Eloquence ne sont pas d'un grand usage, si l'on n'a pris soin de se

perfectionner le jugement, il joignit à ces Sciences l'étude de la Philosophie, qu'il apprit de *Pierre Pomponace*, qui l'enseignoit à *Padoue* avec un grand concours d'auditeurs. A. NAVAGERO.

Pendant son sejour à *Padoue*, il s'attacha à connoître & à frequenter les Sçavans qui s'y trouvoient alors. Un de ceux à qui il se lia davantage, fut *Christophe de Longüeil*, dont il estimoit beaucoup les décisions en fait d'éloquence, & à qui il communiquoit volontiers ses Ouvrages.

Son application trop continuée au travail, lui procura à la fin une maladie de mélancolie si obstinée; qu'il fut obligé malgré lui d'interrompre ses études. Il se retira pendant ce tems-là à *Pordenone*, où *Barthelemi d'Alviano*, un des plus fameux Capitaines de son tems, qui l'aimoit & l'estimoit beaucoup, avoit formé une Academie de plusieurs sçavans hommes, qui s'y étoient aussi retirez, parce que la guerre que la Republique de *Venise* avoit alors à soûtenir, avoit fait

A. NAVAGERO. cesser les exercices de l'Université de *Padoue*.

Près de *Pordenone*, qui est dans le Frioul, coule la riviere de *Naucelo*, qu'on a mise en forme de devise sur le frontispice de l'ancienne édition des Œuvres de *Navagero*, qui dans ses Poësies invoque les Muses sous le nom de *Naucelidi*, par allusion à cette riviere.

Navagero étant entierement rétabli retourna dans sa Patrie, où il ne demeura pas long-tems sans emploi. Car *Marc-Antoine Sabellicus*, qui avoit eu soin le premier de la Bibliotheque publique de S. Marc, que le Cardinal *Bessarion* avoit donnée à la Republique, étant mort en 1506. *Navagero* lui fut donné pour successeur dans ce poste, & on le chargea outre cela d'écrire l'Histoire de Venise depuis l'année 1486. où *Sabellicus* l'avoit finie.

Navagero travailla aussi-tôt après à cette Histoire, qu'il divisa en dix Livres, & la commença à l'arrivée du Roi *Charles VIII.* en Italie, s'y proposant d'imiter le stile de *Cesar*; mais elle n'est point venuë jusqu'à

sous, car étant prêt de mourir, A. NAVAGERO.
avant que d'y avoir mis la derniere
main, il la fit jetter au feu, comme
je le dirai plus bas.

Lorsque la Republique de *Venise*
se fût liguée avec l'Empereur *Charles-Quint*, *Navagero* fut nommé
avec *Laurent Priuli*, qui fut ensuite
Doge, le 10. Octobre 1523. pour
aller en ambassade à la Cour de ce
Prince. Mais il ne partit pour l'Espagne que le 14. Juillet de l'année
suivante.

Arrivé à *Pise*, il reçut ordre d'y
demeurer jusqu'à ce qu'on eût vû
la réussite du siege que le Roi *François I.* avoit mis devant *Pavie*. Lorsque l'Armée Françoise eût été défaite, & que ce Prince eût été fait
prisonnier, il reçut ordre de se rendre en Espagne, où l'Empereur étoit
alors.

Il partit donc de *Pise* le 15. Mars
1525. & débarqua à *Palamos* en Catalogne le 24. Avril suivant. Il n'arriva cependant à *Tolede*, où l'Empereur étoit avec sa Cour, que le
onze Juin.

Son ambassade dura jusqu'au 22.

fait à *Grenade*, où il avoit de
depuis le 28. Mai 1526. jusq
Decembre suivant, il avoit fa
noissance avec *Jean Boscan*, f
Poëte Espagnol, dont je p
dans l'article suivant, & lui
appris à faire des Sonnets à l
niere des Italiens.

A peine fut-il arrivé à *I*
qu'il eut ordre de passer en
avec le même caractere d'Am
deur, pour engager le Roi *F*
I. à retourner en Italie, afin
lancer la puissance de l'Emp
qui donnoit de la jalousie à t
Princes du Pays.

Il se mit en devoir d'exec
commission; mais à peine fu

Peu de tems avant que de mourir, il fit jetter au feu son Histoire de *Venise*, qui n'étoit pas encore dans l'état de perfection qu'il auroit voulu lui donner, de peur que sa réputation n'en souffrît, si on la publioit dans l'état où elle étoit. Son Discours sur la mort de *Catherine Cornara* Reine de Chypre, deux Livres *de Venatione* & un autre *de fine Orbis*, écrits en Vers exametres, eurent le même sort.

Cela ne doit point surprendre, puisque *Navagero* n'étoit jamais content de ses Ouvrages, & qu'il étoit si severe à leur égard, qu'on doit plûtôt s'étonner qu'il en soit resté quelques-uns à la posterité.

Il joignoit à un jugement fin & à une belle litterature une modestie extraordinaire & une veritable pieté. Il aimoit fort la retraite, & quand ses occupations le lui permettoient, il se retiroit loin du bruit & du tumulte, tantôt dans une maison de campagne fort jolie qu'il avoit à *Murano*, tantôt dans le Frioul, tantôt près du Lac de Garde.

Un de ses divertissemens étoit

A. NAVAGERO. l'Agriculture & la connoissance des Plantes ; il en avoit même rapporté d'Espagne quelques-unes, qui étoient auparavant inconnuës en Italie.

Il connoissoit fort l'antiquité, & sçavoit parfaitement l'histoire ancienne ; c'est pourquoi dans un voyage qu'il fit à *Rome*, où il demeura quelque tems, il examina avec soin tout ce qui reste de Marbres & d'anciens édifices ; raisonnant sur tout avec beaucoup de justesse.

L'édition la plus complette & la plus belle que l'on ait des Ouvrages de *Navagero* est la suivante.

Andreæ Naugerii, Patricii Veneti, Oratoris & Poëtæ clarissimi, Opera omnia, quæ quidem magna adhibita diligentia colligi potuerunt. Curantibus Joanne Antonio J. U. D. & Cajetano Vulpiis Bergomensibus fratribus. Patavii 1718. *in*-4°. *pp.* 432.

On voit à la tête une vie fort ample de *Navagero*, dressée par *Jean-Antoine Volpi*, & que j'ai suivie dans cet article. Ses Ouvrages, qui suivent, sont.

1. *Oratio habita in funere Bartholomai Liviani Veneti Exercitus Imperatoris.* *Navagero* recita cette Oraison funebre à ses funerailles, qui se firent l'an 1515. dans l'Eglise de *S. Etienne* de *Venise.* A. NAVAGERO.

2. *Oratio habita in funere Leonardi Lauredani Venetiarum Principis.* Il recita celle-ci au mois de Juin 1521. dans l'Eglise de *S. Pierre* & de *S. Paul.* Ces deux Discours ont été imprimez en 1530. avec ses Poësies Latines à *Venise*, *in-fol.* ensuite dans un Recüeil intitulé : *Orationes clarorum hominum, vel honoris officiique causa ad Principes, vel in funere de virtutibus eorum habita. Venetiis* 1559. *in*-4°. & réimprimé à *Paris* en 1577. *in*-16. avec quelques nouveaux Discours.

3. *Epistola quatuor, qua vulgò Prafationes appellantur.* Les trois premieres avoient paru auparavant à la tête des trois volumes des Oraisons de *Ciceron*, imprimez à *Venise* chez *Alde* en 1519. *in*-8°. & dans d'autres éditions ; elles sont adressées, la premiere au Pape *Leon X.* la seconde à *Pierre Bembo*, & la

A. NAVAGERO. troisiéme à *Jacques Sadolet*. *Navagero* avoit contracté une étroite amitié avec *Bembo* & *Sadolet*, pendant le sejour qu'il avoit fait à *Rome*. La quatriéme Epître est écrite au nom de *François d'Asola* à *Jean Glorieri* Secretaire du Roi de France, & premier Commissaire de ce Prince dans l'Etat de *Milan*, & elle se trouve dans l'édition des Comedies de *Terence*, faite aussi par *Alde* à *Venise* en 1519. *in*-8°. L'édition de *Ciceron*, où sont ses Epîtres, a été collationnée par ses soins avec les anciens manuscrits, & corrigée avec beaucoup d'application; il a fait la même chose à l'égard de *Terence*, de *Lucrece*, de *Virgile*, d'*Horace*, de *Tibule*, d'*Ovide*, de *Quintilien*, & de quelques autres Auteurs Classiques, qui ont été imprimez chez *Alde* l'ancien; cet habile Imprimeur lui est redevable en plus d'une maniere, non-seulement il en recevoit tous les secours qu'il pouvoit souhaiter dans l'impression de ses Livres; mais quelque disgrace lui ayant fait former le dessein de fermer son Imprimerie, *Nava-*

gero lui fit changer de résolution, & l'anima à continuer. A. NAVAGER

Après ces Epîtres on trouve des Lettres de quelques Sçavans adressées à *Navagero*; comme d'*Alde* l'ancien, de *François d'Asola*, qui étoit parent d'*Alde*, de *Longüeil*, de *Ricci* & de *Victor Fauste*.

4. *Variæ Lectiones in omnia Opera P. Ovidii Nasonis.* Elles sont tirées de l'édition d'*Alde* faite à *Venise* en 1516. *in*-8°. en trois vol.

5. *Carmina.* Ces Poësies Latines sont tirées de differentes éditions & de differens recüeils; on y a joint quelques autres Pieces de Vers de *Jean Cotta*, de *Marc-Antoine Flaminius*, de *Basile Zanchi*, & de *Jean Matthieu Toscani*, à la loüange de *Navagero*. Elles ont été imprimées avec les deux Discours, comme je l'ai déja dit, à *Venise* en 1530. dans le Recüeil intitulé : *Carmina quinque Poëtarum illustrium. Florentiæ* 1552. *in*-8°. dans le Corps des Poëtes Italiens & ailleurs. Les Poësies Latines de *Navagero* consistent en un Livre d'Epigrammes & quelques Eglogues. On ne trouve point dans

ses Epigrammes ces pointes dont l'usage ne s'est introduit que depuis que le goût du siecle d'Auguste s'est perdu, ni ces autres affectations de subtilitez & de rencontres ingenieuses qui sont devenuës à la mode depuis le tems des *Seneques*, des *Plines*, de *Tacite*, de *Martial*, &c. mais les connoisseurs y trouvent quelque chose de cette tendresse, de cette douceur & de cette délicatesse, qui regnoit sur la fin de cette République, & que l'on admire dans *Catule*. C'est aux idées qu'il avoit sur ce sujet que l'on doit attribuer la coutume, qui lui faisoit tous les ans un certain jour consacré aux Muses jetter dans le feu plusieurs exemplaires de *Martial*, comme nous l'apprenons de *Paul Jove*.

Les fréres *Volpi*, ont mis après les Poësies de *Navagero* le fameux Dialogue de *Fracastor*, intitulé: *Navagerius, sive de Poëtica*, tant parce qu'il fait beaucoup d'honneur à *Navagero*, que parce qu'il est probable que *Fracastor* ayant été son intime ami, a sçû ses veritables sentimens

sur la Poësie, & l'a fait parler comme il l'auroit fait lui-même.

6. *Rime.* Ces Poësies Italiennes ont été tirées de differens Recüeils. On y a joint les Traductions & les Paraphrases Italiennes que differens Poëtes Italiens ont faites de ses Epigrammes Latines. On y pouvoit joindre les traductions de la seconde & de la douziéme Epigrammes, qui se trouvent dans un Recüeil de *Claude Tolommei*, intitulé : *Versi e Regole della nuova Poesia. In Roma* 1539. *in*-4°. & que les Editeurs n'ont pas connuës.

7. *Lettere scritte di Spagna a Messer Giambatista Rannusio.* Elles sont au nombre de cinq, & avoient déja paru dans le Recüeil de *Thomas Porcacchi*, qui a pour titre : *Lettere di XIII. Uomini illustri* ; & dans la *Nuova scelta di Lettere da Bernardino Pino.* On y trouve plusieurs choses remarquables, que *Navagero* avoit observées dans son Voyage d'Espagne. Deux Lettres de *Pierre Bembo*, qui lui sont adressées, les suivent.

8. *Viaggio fatto in Ispagna ed in Francia.* Ce Voyage, qui contient

A. NAVAGERO. une description particuliere des lieux & des coutumes des peuples de ces Royaumes, avoit été imprimé pour la premiere fois à *Venise* l'an 1563. *in*-8°. Le stile en est simple & sans ornement.

V. sa vie à la tête de cette édition, & *Jovii Elogia.*

JEAN BOSCAN.

J. BOSCAN. JEAN *Boscan*, fameux Poëte Espagnol, naquit à *Barcelone* sur la fin du quinziéme siecle.

Il n'est guéres connu que par son talent pour la Poësie Espagnole & par l'état de perfection où il l'a porté. Car il est un des premiers, qui avec *Garcilasso de la Vega* son intime ami, y ait mis de l'ordre & de la methode, & y ait mêlé l'érudition avec le naturel.

Se trouvant en 1526. à *Grenade*, il eut occasion d'y voir *André Navagero*, qui étoit alors Ambassadeur de la Republique de *Venise* auprès de *Charles-Quint.* Quelques conversations qu'il eut avec lui sur les

differentes sortes de Poësies, qui étoient en usage dans la Langue Italienne, mais que les Espagnols ignoroient, comme le Sonnet, &c. l'engagerent à tenter de l'introduire dans la Langue Espagnole. Il y trouva d'abord bien de la difficulté, mais il la surmonta par son travail, animé à cela par les conseils de *la Vega*. Il prit même un tel goût pour le Sonnet, qu'il l'employa depuis plus que toute autre sorte de Poësie. Ainsi c'est à lui que l'Espagne en est redevable. J. BOSCAN. 23

François Redi prétend que ce fut *Bernard Navagero* qui engagea *Boscan* à faire des Sonnets en Espagnol. Mais il est plus sûr de s'en rapporter à *Nicolas Antonio*, qui dans sa Bibliotheque d'Espagne attribuë ce fait à *André Navagero*; d'autant plus que *Garcilasso de la Vega*, qui, au rapport de *Boscan* même, l'anima à s'appliquer à ce genre de Poësie, & s'y appliqua aussi à son exemple, étoit mort en 1536. cinq ans avant que *Bernard Navagero* allât en ambassade en Espagne.

Ambroise de Morales prétend que

3. BOSCAN. *Boscan* n'est nullement inferieur à ceux des Italiens qui ont le plus contribué à la perfection de la Poësie Italienne, si l'on considere la majesté de son stile, son heureuse fecondité, la subtilité de ses pensées, la facilité & la force de ses expressions. Il ajoûte que c'est même le sentiment de *Louis Dolce* dans son Apologie pour l'*Arioste*.

Boscan après la mort de *la Vega* son ami, prit soin de recüeillir ses Poësies, & y joignit les siennes dans le dessein de les faire imprimer ensemble ; mais il mourut avant que de l'avoir executé, c'est-à-dire avant l'an 1543.

Elles parurent dans la suite sous ce titre.

Obras de Boscan y Garcilasso de la Vega. Medina 1544. *in*-4°. It. *Salamanca* 1547. *in*-12. It. *Venecia* 1553. *in*-12.

Il a fait encore la traduction suivante en Prose.

El Cortesano del Conde Baltazar Castellon a Misser Alfonso Ariosto, traduzido per Boscan. Amberes 1544. *in*-8°. *Nicolas Antonio* n'a pas marqué

qué cette édition. It. *Toledo* 1559. *in*-4°. It. *Amberes* 1561. *in*-8°.

V. *Nicolas Antonio*, *Bibl. Hispan.*

Garcilaso

GARCILASSO DE LA VEGA.

n. 1500
m. 1536

G. DE LA VEGA.

GARCIAS-LASO, ou comme on dit plus communément, *Garcilasso de la Vega*, naquit à *Tolede* l'an 1500. d'un pere de même nom, Conseiller d'Etat du Roi *Ferdinand*, & son Ambassadeur auprès du Pape *Alexandre VI.* & de *Sancia Gusman de Barres.*

Il commença dès sa premiere jeunesse à s'adonner à la Poësie Espagnole, pour laquelle il se sentoit naturellement du goût ; mais persuadé que c'étoit faire tort à la nature, que de ne point employer l'art pour cultiver les dispositions qu'il paroissoit y avoir, il s'appliqua fortement à la lecture des meilleurs d'entre les Poëtes Latins & Italiens, & il se forma fort heureusement sur le modele des anciens, & de quelques-uns d'entre les modernes.

G. DE LA VEGA.

Voyant que *Jean Boscan* avoit réussi dans les peines qu'il s'étoit données pour faire passer la mesure & la rime des Italiens dans les Vers Espagnols, il abandonna cette sorte de Poësie, qu'on appelle *ancienne*, & qui est propre à la Nation Espagnole, pour embrasser la *nouvelle*, qu'elle a imitée des Italiens.

Il quitta donc les *Couplets* & les *Redondilles*, qui répondent à nos Stances Françoises, sans vouloir retenir ceux de douze syllabes, qui étoient fort estimez dans les commencemens, c'est-à-dire, du tems de *Jean de Mena*, qui passe dans l'esprit de plusieurs personnes pour en être l'Auteur.

Il renonça même aux *Villanelles*, qui répondent à nos Ballades, aux *Romances*, aux *Seguidilles* & aux *Gloses*, pour faire des Endecasyllabes à l'Italienne, qui consistent en des Octaves, des Rimes tierces, des Sonnets, des Chansons & des Vers libres.

Il composa heureusement en toutes ces sortes de Poësies nouvelles, & réussit particulierement en Rimes

tierces, qui sont des Stances de trois Vers, dont le premier rime avec le troisiéme, le second avec le premier de la Stance suivante, & ainsi jusqu'à la fin, où l'on ajoûte un Vers de plus dans la derniere Stance, pour servir de derniere rime; ou bien dont le premier Vers est libre, & les deux autres riment ensemble. G. DE LA VEGA.

Cette nouvelle forme de Poësie fut d'abord trouvée si étrange, que quelques-uns se mirent en devoir de la ruiner & de rétablir l'ancienne, comme étant particuliere & naturelle à l'Espagne. C'est ce qu'entreprit particulierement *Christophe de Castillejo.* Mais ni lui ni les autres ne purent empêcher qu'elle ne s'établit enfin sur les ruines de l'autre à la gloire de *la Vega* & de *Boscan.*

Au reste les Ouvrages de *la Vega* sont animez par tout de l'esprit & du feu Poëtique, selon *Nicolas Antonio*, qui ajoûte, qu'ils sont accompagnez d'une majesté naturelle, & sans affectation, & qu'on y trouve de la subtilité jointe avec beau-

coup de facilité. *Paul Jove* ne fait pas même difficulté de dire que ses Odes ont la douceur de celles d'*Horace*.

L'application qu'il donna à la Poësie, ne lui fit pas negliger les exercices qui conviennent à un jeune homme de naissance. Quand il fut en âge de porter les armes, il entra dans le service, & il accompagna en 1529. l'Empereur *Charles-Quint* à son expedition contre *Soliman* Empereur des Turcs, & en 1535. à celle de *Tunis*, où il reçut deux blessures, une au visage, & l'autre au bras droit. De retour en Italie, il demeura quelque tems en garnison à *Naples*.

L'année suivante 1536. l'Empereur le fit passer avec quelques troupes en Provence, où une cinquantaine de Paysans, qui s'étoient enfermez dans une tour, qui est apparemment celle de *Muy* près de *Frejus*, arrêterent l'armée de l'Empereur. *La Vega* voulant s'y distinguer aux yeux de son Maître, s'avança près de cette tour, & alla le premier à l'escalade, malgré ses

amis, qui faisoient leurs efforts pour l'en empêcher. Il fut alors blessé à la tête d'un coup de pierre, qui le renversa par terre. On le porta à *Nice*, où il mourut vingt-un jours après, âgé de 36. ans. G. DE LA VEGA.

Son corps fut mis en dépôt dans l'Eglise de *S. Dominique* de cette Ville, d'où on le transporta en 1538. à *Tolede*, où il fut mis dans le tombeau de ses ancêtres.

Il s'étoit marié à l'âge de 24. ans, & avoit épousé *Helene de Zuniga*, dont il eut trois garçons & une fille; *Garcias*, qui fut tué à l'âge de 24. ans en servant dans le Piémont; *Dominique Gusman*, Dominicain, Professeur en Theologie à *Salamanque*; *Antoine Augustin*, & *Helene* mariée à *Antoine Portocarrero*.

On a déja vû dans l'article précedent, que les Poësies de *Garci-lasso de la Vega* avoient été imprimées avec celles de *Boscan*; elles ont paru aussi separément avec les Observations de differens Auteurs.

Obras de Garsi-Laso de la Vega, con Annotaciones de Franc. Sanchez

G. DE LA VEGA. *de las Brozas. Salamanca* 1574. & 1589. *in*-16. *Sanchez*, qui étoit un des plus sçavans Grammairiens d'Espagne, a eu soin dans ces remarques de noter les endroits imitez des anciens Auteurs, & d'en relever les beautez par des observations doctes & curieuses. It. *con notas de Thomas Tamaio de Vergas. Madrit* 1622. *in*-16. It. *Venecia* 1553. *in*-12.

V. *Nicolas Antonio. Bibliot. Hispana. Andreæ Schotti Hispaniæ Bibliotheca*, *tom.* 3. *p.* 579. *Baillet*, *Jugemens des Sçavans.*

PIERRE DE BOISSAT.

P. DE BOISSAT. PIERRE *de Boissat* naquit en 1603. à *Vienne* en Dauphiné de *Pierre de Boissat*, Lieutenant General & Vi-Baillif de cette Ville, & de *Marie Athaut.*

Il fit ses Humanitez avec un succès prodigieux, & donna de bonne heure des marques d'un talent singulier pour la Poësie Latine. On lui dictoit un theme François, & sur

le champ, à mesure qu'on le dictoit, il le tournoit en Vers-Latins. C'est du moins un fait que *Chorier* rapporte dans sa vie, & qui pourra trouver quelques incrédules.

P. DE BOISSAT.

Il ne réussit pas moins dans la Philosophie, & dans toutes les Sciences qu'il embrassa. Ce qui lui fit donner dans sa Province le nom de *Boissat l'Esprit*, nom qui avoit été donné autrefois à *Anaxagoras* de *Clazomene*.

André Valadier, Abbé de *S. Arnoul* de *Mets*, qui étoit son parent, touché de ses heureuses dispositions, eut dessein d'en faire son successeur dans son Abbaye; & ce fut ce qui engagea son pere à le destiner à l'Etat Ecclesiastique, & à lui en faire prendre l'habit; mais étant mort quelque tems après en 1616. cela n'eut point de suite, & le jeune *Boissat* tourna ses vûës d'un autre côté.

Au sortir du College, il s'appliqua pendant quelques mois à l'étude du Droit; mais le desir d'acquerir de la gloire dans les armes, l'en retira en 1622. Le Connétable

P. DE BOISSAT.

de *Lesdiguieres* fit alors marcher c
troupes contre les Huguenots
Vivarez, & *Boissat* voulut prenc
part à cette expedition. Il y a
servir en qualité de volontaire a
près d'*André de Boissat* son frer
qui étoit Enseigne de Chevau
Legers; & les éloges qu'il s'y pı
cura par sa bravoure, lui firent c
blier que sa famille l'avoit destin
la Robbe.

Quelques mois après, il fit
voyage de *Malthe* avec le Comm
deur du *Passage*, *Gaspar Poisieu*,
il fut fort bien reçu, non-seul
ment à cause de son merite perso
nel, mais encore parce que son pe
avoit écrit l'Histoire de cet Ord

A son retour il fut accüeilli d'u
tempête, qui dura sept jours e
tiers, après lesquels il aborda a
Trois Maries.

Henry de Montmorency Gouve
neur du Languedoc, qu'il alla vo
conçut bientôt de l'estime &
l'amitié pour lui, & le retint a
près de sa personne. Mais le Co
nétable de *Lesdiguieres* ayant invi
en 1625. la Noblesse du Dauphi

à secourir le Duc de Savoye contre les Genois, *Boissat* prit aussi-tôt congé du Duc de *Montmorency*, pour se rendre auprès de lui. Il se distinguá de nouveau dans cette guerre & par l'épée, & par la plume; car les Genois décriant fort l[a] conduite des soldats François, il arrêta le cours de leurs libelles par une Apologie qu'il fit en Latin, & qu'il adressa au Pape *Urbain VIII*. *Chorier*, qui nous apprend cette particularité, ne marque point si cette Apologie a été imprimée. | P. DE BOISSAT.

Une maladie dangereuse, qui attaqua *Boissat*, l'obligea à quitter l'armée, & à se retirer à *Vienne*. Dès qu'il eut recouvré la santé, il vint à *Paris*, & s'attacha au Duc d'Orleans *Gaston*, qu'il accompagna en 1627. à la défense de l'Isle de *Rhé*. Il se trouva l'année suivante au siege de la *Rochelle*, après lequel il revint joindre à *Paris* le Duc d'Orleans.

Ce Prince aimoit les sçavans & les gens d'esprit, & dans les tems où la guerre lui donnoit quelque relâche, il faisoit tenir chez lui de

P. DE BOISSAT.

sçavantes conferences, où l'on venoit préparé sur les matieres qu'il avoit indiquées. *Boissat* y eut entrée, & *Chorier* fait mention de deux Discours qu'il y recita, l'un sur l'*Amour des corps*, & l'autre sur le *rien*.

Ce fut là qu'il eut occasion de faire connoissance avec ceux de nos Ecrivains qui primoient alors, & nommément avec *Baudoin*, *Faret*, *Theophile*, *Bourbon* & *Balzac*. Il s'étoit fait un habitude, même à l'armée, d'apprendre tous les jours quelque chose par cœur, & de le reciter à haute voix. Cette habitude lui avoit donné une grande facilité à parler d'un ton soûtenu, qui approchoit fort de la déclamation, & lui avoit rempli la memoire de mille traits remarquables, qui le faisoient briller beaucoup dans ces Assemblées.

Quelques duels, où il fut heureux, acheverent de le mettre bien dans l'esprit de *Gaston*, qui s'étant retiré de France, l'emmena avec lui en Lorraine, en Flandres & en Allemagne, & le fit Gentilhomme

de sa Chambre pendant son sejour à *Nanci*. P. DE BOISSAT.

Après la bataille de *Nortlingue*, *Gaston*, reconcilié avec le Roi, revint à *Paris*, & garda toujours auprès de lui *Boissat*, à qui l'une des quarante places de l'Academie Françoise, qui ne faisoit que de naître, fut alors donnée par le Cardinal de *Richelieu*.

On trouve dans l'Histoire de l'Academie Françoise de M. *Pellisson*, que pour répondre à l'obligation où étoient les Academiciens de faire chacun à leur tour un Discours sur telle matiere qu'il leur plairoit, il en prononça un » *de l'Amour des* » *corps*, où par des raisons Physi- » ques, prises des sympathies & des » antipathies, & de la conduite » du monde, il voulut faire voir » que l'amour des corps n'est pas » moins divin que celui des esprits. C'est apparemment le même que celui qu'il avoit déja recité dans les conferences de M. le Duc d'Orleans.

Boissat étoit estimé & aimé des Sçavans & des Personnes de la Cour,

P. DE BOISSAT.

& voyoit sa fortune plus riante que jamais, lorsqu'en 1636. le desir de revoir ses parens le fit retourner dans sa Patrie ; ce qui fut pour lui une source intarissable de chagrins.

Après avoir fait quelque sejour à *Vienne*, il alla à *Grenoble* saluer M. le Comte *de Sault*, Lieutenant de Roi en Dauphiné. On étoit alors dans le Carnaval, & ce Seigneur donnoit un Bal. *Boissat* s'y trouva déguisé en femme, & se servit du privilege des masques pour tenir des discours libres à Madame la Comtesse *de Sault*. Elle s'en offença, & la chose alla si loin, qu'elle se porta le lendemain à une cruelle vengeance, en faisant donner des coups de bâton à *Boissat* par les gardes du Comte *de Sault* & par ses domestiques.

Toute la Noblesse du Dauphiné se croyant interessée dans cette affaire, se plaignit de cette injure, & en demanda hautement réparation. On fut seize mois entiers à convenir des faits, & ce ne fut qu'au bout de ce tems que se fit l'accommodement, dont l'acte so-

lennel eſt inſeré dans l'Hiſtoire de l'Academie par M. *Pelliſſon.* P. DE BOISSAT.

Après cet accident, *Boiſſat* perdit toute idée de reparoître à la Cour, & ſe confina pour toujours à *Vienne.*

Heureuſement il avoit une reſſource qui étoit l'amour de l'étude, à laquelle il ſe livra plus qu'il n'avoit encore fait juſques-là. Il crut auſſi qu'une femme pourroit lui être de quelque conſolation, & il épouſa *Clemence de Geſſans*, niéce d'un Grand-Maître de *Malthe*, dont il eut deux enfans, un fils, nommé *André Ignace Joſeph*, qui fut tué à ſa premiere campagne, & une fille, nommée *Marie-Françoiſe Gertrude*, mariée en Savoye au Comte de *Saint-Maurice.*

Un autre ſecours, mais encore plus efficace, qu'il oppoſa à ſes adverſitez, fut la devotion ſolide qu'il embraſſa pour le reſte de ſes jours, & même avec quelque ſorte d'excès.

Il pouſſa effectivement l'eſprit de pénitence juſqu'à des ſignes extérieurs, que les bienſéances du

P. DE BOISSAT. monde ont peine à souffrir. Il negligeoit ses cheveux, se laissoit croître la barbe, affectoit de porter des habits grossiers, attroupoit & catéchisoit les pauvres dans les carrefours, faisoit de fréquens pelerinages à pied. En un mot il ne mettoit aucune difference entre les vertus d'un Cavalier & celles d'un Moine.

La Reine de Suede passant en 1656. par *Vienne* pour aller à *Rome*, les principaux de la Ville prierent M. *de Boissat*, qui lui étoit connu par des Poësies qu'il avoit faites à sa loüange, de marcher à leur tête, pour la complimenter. Il se presenta devant elle avec un air de malpropreté qui la choqua, & lui fit un sermon pathetique sur les Jugemens de Dieu, & sur le mépris du monde, qui lui déplut encore davantage; elle souffrit impatiemment qu'au lieu de lui donner des loüanges, il se jettât sur une matiere si lugubre; & quand il se fut retiré: *Ce n'est point là*, dit-elle, *ce Boissat que je connois, c'est un Prêcheur qui emprunte son nom.* Après quoi elle

ne voulut plus le voir pendant tout le tems qu'elle demeura à *Vienne*. P. DE BOISSAT.

Quelque tems après l'Academie d'*Avignon* le mit au nombre de ses Membres ; & *Gaspar Lascaris* Vice-Legat de cette Ville, le fit *Comte Palatin*, qualité qu'il prit toujours depuis.

Il mourut le 28. Mars 1662. âgé de 58. ans.

Chorier, qui dans sa vie lui donne de grandes loüanges, ausquelles l'amitié qui les unissoit paroît avoir eu quelque part, avoüe qu'il avoit la foiblesse de croire tout ce qu'on lui disoit des sorciers & des revenans, & de ne pouvoir jamais rester seul pendant la nuit dans une chambre.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Histoire Negrepontique, contenant la vie & les amours d'Alexandre Castriot, arriere-neveu de Scanderbeg, & d'Olimpe la belle Grecque, de la Maison des Paleologues ; tirée des manuscrits d'Ottavio Finelli, & traduite par Jean Baudouin. Paris* 1631. *in*-8°. *Chorier* dit que ce fut *P. Boissat* qui fit cet Ouvrage à la priere

P. DE BOISSAT. de *Jean Baudoin*, & qui l'acheva en vingt jours; & que *Baudoin*, qui fut chargé de l'impression, le publia sous son nom, sans faire mention de *Boissat*, qui ne s'en plaignit point, & qui, quoique l'action lui déplut, la lui pardonna sans peine en faveur du profit qu'il y faisoit, & dont il avoit un grand besoin. M. de *la Monnoye* dans une note sur les *Jugemens des Sçavans* de *Baillet*, dit que *Chorier* n'en doit point être crû sur ce fait; la chose est cependant assez circonstanciée dans cet Auteur, qui avoit été en grande liaison avec *Boissat*, pour ne point rejetter si facilement son autorité.

2. *Les Fables d'Esope, illustrées de Discours Moraux, Philosophiques & Politiques. Par Jean Baudoin. Paris* 1633. *in*-8°. *Chorier* dit encore de cet Ouvrage la même chose que du précedent, & assure que *Boissat* fit cet Ouvrage en quinze jours, pendant une legere maladie qu'il eut; & M. de *la Monnoye* recuse de même son autorité.

3. *Relation des Miracles de Notre-Dame de l'Ozier.* (en Latin & en

François) *avec des Vers à la louange de la sainte Vierge en cinq Langues* (Grecque, Latine, Espagnole, Italienne & Françoise.) *Lyon* 1659. *in-8°*. Voici l'origine de cette devotion, telle qu'elle est rapportée par *Chorier*. Un Huguenot, se mettant peu en peine de fêter le jour de l'Annonciation de la Vierge ; s'avisa ce jour-là d'aller tailler un osier, qui rendit du sang par tous les endroits où il avoit été couppé. *Chorier* avoüe qu'il y en avoit plusieurs qui prétendoient que c'étoit une chose qui arrive ordinairement à ces sortes d'arbres, lorsqu'on les taille après l'hyver ; non pas que ce soit du sang, mais seulement une liqueur rougeâtre. *Cependant*, dit-il, *les prodiges qui arriverent en ce lieu firent connoître qu'il y avoit du miracle. Qu'importe après tout*, continuë-t'il, *quelle voye on prenne pour arriver à la pieté, puisque cette voye, telle qu'elle soit, conduit toujours au salut ?* Principe des plus faux & des plus contraires aux regles de la Religion & de la Raison.

P. DE BOISSAT.

4. *Morale Chrétienne. Gui Allard*,

P. DE BOISSAT. dans sa *Bibliotheque du Dauphiné*, parle de cet Ouvrage comme d'un Livre imprimé. C'est tout ce que j'en peux dire.

5. Ses Compositions Latines, tant en Prose qu'en Vers, ont été imprimées *in-fol.* Mais on n'en connoît qu'un exemplaire, qui est dans la Bibliotheque du College des Jesuites de *Lyon*, où il n'y a ni frontispice, ni préface, & où il manque par-ci par-là quelques feüillets, à la place desquels on a mis du papier blanc. M. l'Abbé d'*Olivet* & M. *le Clerc*, qui l'ont vû, nous instruisent de ce qu'il contient, le premier dans son Histoire de l'Academie Françoise, & le second dans sa *Bibliotheque de Richelet*; ainsi je rapporterai ici ce qu'ils en disent. M. d'*Olivet* soupçonne que » cet exemplaire étoit originairement celui » de l'Auteur, & que n'ayant pas » voulu s'en priver tout-à-fait, du » moins il prit le parti de le mutiler, afin que ses Ouvrages » ne lui survêcussent pas en leur entier. Car on m'a dit, ajoûte-t'il, » que peu de tems avant sa mort,

» l'édition prête à paroître, il la » supprima par délicatesse de con- » science, de peur qu'elle ne lui » attirât des loüanges. Il paroît, selon M. l'Abbé *le Clerc*, que l'impression en fut commencée en 1649. & qu'elle alla fort lentement, & il conjecture que *Boissat* ne fit tirer qu'un petit nombre d'exemplaires.

P. DE BOISSA

Au reste le Livre est divisé en deux parties, dont la premiere contient les Pieces en Prose, & la seconde celles qui sont en Vers.

A la premiere partie les huit premieres pages manquent. A la page 9. commencent les Relations des expeditions, où M. *de Boissat* s'étoit trouvé.

La premiere est, *Pusinensis Obsidio*. Ce siege du *Poussin*, petite Ville du Vivarais, est apparemment de l'an 1622.

P. 25. *Navigatio Melitensis. Boissat* ne date rien ; il dit seulement qu'il fit ce voyage lorsque le grand galion & les galeres de *Malthe* vinrent prendre port à *Marseille*, ce qui arriva, suivant l'Abbé *de Vertot*, vers la fin de l'an 1622. *Boissat*

P. DE BOISSAT. profita de l'occasion. Après avoir vû *Malthe*, il se mit sur une galere qui alloit en course sur les côtes de Barbarie, mais qui n'y fit rien, & il rentra en France vers le mois de Novembre 1623.

P. 40. *Ligustica expeditio.* C'est l'expedition de *Genes* faite par terre par le Duc de *Lesdiguieres* en 1625.

P. 52. *Anglorum ad Rheam exscensio, & Rupella obsessa.* Ces évenemens sont de l'an 1627.

P. 63. *Rupella capta.* 1628.

P. 71. *Silva-Ducensis expugnatio.* *Boissat* étoit passé en Lorraine à la suite du Duc d'Orleans en 1629. La jeune Noblesse, qui accompagnoit ce Prince, s'ennuyant d'être là sans rien faire, & chacun prenant parti de son mieux, *Boissat* s'engagea à *Alexandre de Beaufort*, & se joignit à quelques troupes Françoises, qui donnerent du secours au Prince d'Orange & aux Hollandois, lorsqu'ils prirent la ville de *Bois-le-Duc* le 14. Septembre 1629.

P. 82. *Lotharingia capta.* En six Livres. 1632. & suiv. Le P. *le Long* n'a point connu toutes ces Pieces.

La seconde partie contient les Poësies suivantes. P. DE BOISSAT.

Martellus. Poëma. C'est un Poëme Epique sur la défaite des Sarrasins par *Charles-Martel*, en six Livres, dont le Plan & les Argumens se voyent dans les Poësies Latines de M. *Chorier.* M. *Baillet* n'a pas sçû ce que c'étoit, lorsqu'il s'est avisé de mettre *Boissat* parmi les Poëtes François, pour l'avoir composé. Ce qui l'a trompé, c'est qu'il y a effectivement un Poëme François, intitulé: *Charles-Martel*, mais qui est de M. *de Sainte-Garde*, Aumônier du Roi. L'autorité de *Chapelain*, qui a aussi un peu contribué à sa méprise, l'en auroit préservé, s'il avoit fait un peu d'attention à ce qu'il dit sur ce sujet dans sa Préface de *la Pucelle*; car il y associe le *Martel* de M. *Boissat* avec le *Constantin* du R. P. *Mambrun*; or tout le monde sçait que ce dernier Poëme est Latin.

Hermonomi, sive Institutionum Imperialium Libri IV. C'est une paraphrase des Instituts de *Justinien* en Vers Latins.

Sylvarum Liber primus, heroïca

P. DE BOISSAT. *Poëmatia continens; secundus, Elogia quibusdam imaginibus ad vivum expressis apponenda.*

Elegiarum Libri tres: primus sacras continens: secundus funeras: tertius, communes.

Hebræarum Heroïdum Epistolæ.

Sacra Metamorphoses.

Nobilium Plantarum Metamorphoses.

Epigrammatum Liber singularis.

Tumulorum Liber singularis.

Sacri argumenti disticha, quibus veteris Testamenti figuræ ad novi Mysteria reducuntur.

Il y a dans ces Poësies plus de facilité que d'élegance, & plus de fecondité que de choix.

Au reste il faut prendre garde de confondre *Pierre de Boissat* de l'Academie Françoise avec son pere, comme ont fait quelques Auteurs; c'est pourquoi il est bon de dire ici quelque chose du pere.

Il étoit Vi-Bailli de Viennois, & Lieutenant Criminel & Civil de *Vienne*; Charges que l'on a quelquefois données à son fils, qui n'en a jamais eu. Il mourut en 1616. &

on a de lui les Ouvrages ſuivans. P. DE BOISSAT.

1. *De la proüeſſe & réputation des anciens Allobroges. Vienne* 1602. *in*-4°. It. *Paris* 1603. Les anciens Allobroges ſont à preſent le Baillage de Viennois, ſelon cet Auteur.

2. *Recherches ſur les duels. Lyon* 1610. *in*-4°. Je ne ſçai comment M. l'Abbé *le Clerc* a pû donner cet Ouvrage au fils, dont il a mis la naiſſance en 1604 ou 1605.

3. *Hiſtoire des Chevaliers de l'Ordre de l'Hopital de S. Jean de Jeruſalem. Lyon* 1612. *in*-4°. Cette Hiſtoire eſt preſque toute copiée de *Jacques Boſio*. On en a donné une nouvelle édition augmentée ſous ce titre: *Hiſtoire des Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, ci-devant écrite par le feu Sieur de B.S.D.L.(Boiſſat Sieur de Licieu) augmentée d'une traduction des établiſſemens & des ſtatuts de la Religion, par Jean Baudoin & F. de Naberat. Paris* 1643. *in-fol.* 2. *vol.*

4. *Le Brillant de la Reine, ou Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de Medicis. Lyon* 1613. *in*-8°. It. *ibid.* 1620. *in*-8°.

Chorier a écrit la vie de *Pierre*

P. DE BOISSAT. *Boissat* le fils, & elle a paru sous ce titre : *De Petri Boëssati, Equitis & Comitis Palatini, viri clarissimi, vita, amicisque litteratis, Libri duo. Nicolai Chorerii Viennensis J. C. Gratianopoli* 1680. *in*-12.

V. aussi l'*Histoire de l'Academie Françoise* par M. *Pellisson* & par M. l'Abbé *d'Olivet*. La *Bibliotheque de Richelet* par M. l'Abbé *le Clerc*. *Gui Allard*, *Bibliotheque du Dauphiné*.

BERNARD TRIVISANO.

B. TRIVISANO. BERNARD *Trivisano* naquit à *Venise* le 26. Fevrier 1652. de *Dominique Trivisano* & d'*Elisabeth-Marie Tagliapietra*, tous deux de familles les plus illustres de la Republique.

Marc Trivisano son oncle, voulut avoir soin de son éducation & le diriger dans ses études. Il l'appliqua d'abord à celle de la Langue Latine, qu'il apprit en peu de tems avec beaucoup de facilité. Lorsqu'il eut onze ans, il lui fit apprendre la Geographie, l'Histoire,

toire, la Politique & la Logique. B. TRIVISANO.

Deux ans après il le fit passer à la Philosophie de Democrite, à laquelle il joignit les Mathematiques. Cette étude l'occupa jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, & ce ne fut qu'alors que *Bernard Trivisano* s'appliqua à la Philosophie d'*Aristote*, qu'il cessa d'étudier à l'âge de 22. ans, pour se donner à celle de *Platon*, qu'il apprit sous *Jean Caramuel* Evêque de *Vigevano*.

Ces études serieuses & profondes ne l'empêcherent pas de se donner aussi aux Belles Lettres, à la Poësie, à l'étude des Antiquitez & des Medailles, & à celle des Langues. Il apprit l'Hebraïque, la Grecque, l'Espagnole & quelques autres. Il s'appliqua au Dessein & à la Peinture; en un mot il ne negligea rien de ce qui pouvoit lui perfectionner l'esprit.

Il crut que les voyages pouvoient aussi y contribuer, & ce fut dans ce dessein qu'il visita une partie de l'Allemagne, la France & l'Angleterre. On voit par la Relation de ses Voyages, qui sont parmi ses

B. TRIVISANO. Manuscrits, qu'il voyageoit avec plus de goût & plus de fruit qu'on ne fait ordinairement.

Il prit à vingt ans l'habit de Senateur, & son pere le maria peu de tems après; mais il n'eut de so mariage qu'un fils qui mourut à un an, & une fille, dont je parlerai plus bas.

Les preuves de sagesse & d'habileté, qu'il donna en plusieurs occasions, engagerent le Grand Conseil de *Venise* à lui donner les Charges de Podestat & de Capitaine de *Belluno*. Son tems fini, il fut mis au nombre des Juges de la Quarantie. Il auroit pû aller beaucoup plus loin dans la voye des honneurs, si un Decret du Senat, qui ordonnoit qu'on n'éleveroit à aucune Charge ceux qui auroient des parens revêtus de Benefices Ecclesiastiques, ne lui en avoit fermé la porte, parce qu'il avoit un frere, qui étoit alors Prélat à la Cour de *Rome*.

Trivisano s'en consola par l'amour qu'il avoit pour les Sciences, ausquelles cet obstacle lui donnoit

la liberté entiere de s'appliquer. B. TRI-VISANO.

Vincent Pasqualigo, Professeur en Philosophie à *Venise*, étant mort le 20. Mars 1711. il fut nommé pour remplir cette place, qui n'est jamais occupée que par des Nobles Venitiens; & il s'acquitta des obligations qu'elle lui imposoit avec une grande exactitude, tant que sa santé le lui permit.

Il mourut le 31. Janvier 1720. dans sa soixante-huitiéme année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *L'Immortalita dell' Anima, saggio delle meditazioni. In Venezia* 1699. *in*-4°.

2. *Meditazioni Filosofiche, nelle quali si versa sopra li seguenti motivi.* 1°. *Dell' esser e conoscimento che possiamo aver delle cose.* 2°. *Dell' esser massimo e assoluto, ch' e Dio.* 3°. *Che Dio abbia creato il mondo.* 4°. *Che lo diriga con provvidenza.* 5°. *Ch' egli ha conceduto all' vomo una parte immortale, ch' e l'anima. In Venezia* 1704. *in*-4°. Ce Livre est divisé en trois parties, dont la premiere contient l'examen des trois premiers points, & les deux autres renfer-

B. TRIVISANO.

ment celui des deux derniers. Ce n'est là que le premier volume de l'Ouvrage entier, qui devoit être composé de huit volumes ; mais *Trivisano* n'en a pas fait davantage.

3. On trouve à la tête de l'Ouvrage de *Louis-Antoine Muratori*, intitulé : *Riflessioni sopra il buon gusto intorno le scienze e le arti, di Lamindo Pritanio. In Venezia*, *in*-12. Une Introduction de *Trivisano*, qui a été conservée dans toutes les éditions qui se sont faites de cet Ouvrage.

4. *Cursus Philosophicus. Annus I. Venetiis* 1712. *in*-8°. *pp.* 157. Ce sont les huit premieres leçons qu'il fit à *Venise*, lorsqu'il commença à y professer.

5. *Prælectiones fundamentales. Venetiis* 1719. *in*-8°. Ce Livre est divisé en deux parties, dont la premiere contient les huit leçons du précedent, & la seconde onze autres leçons. Le P. *Jean-Marie Bettoli* Servite, publia la même année, *in*-4°. à *Venise*, un extrait de ces leçons, où l'on voit une idée du systême de *Trivisano* sur la Philosophie.

6. *Della Laguna di Venezia Trattato diviso in IV. parti. In Venezia* 1715. *in*-4°. It. *in Venezia* 1718. *in*-4°. Cette seconde édition est augmentée & beaucoup plus correcte que la premiere, qui est remplie de fautes d'impression. Au reste ce n'est là qu'un projet d'un plus grand Ouvrage que l'Auteur avoit dessein de publier sur cette matiere, mais qu'il n'a pû achever. B. TRIVISANO.

7. *Spilli, e Medaglie d'Ottone, che tenute in mano da una Giovane, o su qualsisia parte del corpo, tingonsi d'argento. Lettere due al Sign. Antonio Vallisnieri.* Inserées dans le *Journal de Venise*, to. 32. p. 384.

8. On publia en 1702. un fameux Recüeil, où l'on trouve deux Pieces qui sont de sa façon, quoiqu'elles ne portent pas son nom. Ce Recüeil est intitulé : *Anniversario celebrato con prose e versi nella morte dalli due Sposi il N. H. S. Giovanni Morosini, & la N. D. Elizabetta Maria Trivisani. In Venetia* 1702. *in*-8°. *pp.* 382. Le sujet en est trop singulier pour ne le pas rapporter ici. *Jean Morosini*, & *Elizabeth-Marie*

B. TRIVISANO. *Trivisani* fille de notre Auteur, étoient destinez à s'épouser, les peres étoient d'accord ; leur trop grande jeunesse fit differer le mariage d'un an : enfin l'on avoit fixé le jour ; mais pendant l'intervalle dont on étoit convenu, les deux amans furent attaquez d'une même maladie ; les Medecins y remarquerent les mêmes symptômes & les mêmes accidens, & leur ordonnerent les mêmes remedes, qui firent les mêmes effets sans guérir ni l'un ni l'autre. Cette conformité fit croire qu'il y avoit du maléfice ou du sortilege, & dans cette croyance les parens firent transporter la fille à *Padoue*, pour rompre l'effet du charme sur l'un ou sur l'autre. Mais la précaution ne servit de rien, & ils moururent tous deux le même jour, qui étoit précisément celui qui avoit été destiné pour leur mariage. Un autre incident redoubla encore l'attention. Sans aucun concert entre les familles, & par un pur effet du hazard, les pompes funebres de l'un & de l'autre se rencontrerent à *Ve-*

nise, & il n'en fallut pas davantage pour faire dire que leurs corps se cherchoient par sympathie, & qu'ils ne pouvoient se separer même après leur mort. Soit par la singularité de cette avanture, soit par pitié pour le triste sort de ces jeunes amans, soit par consideration pour leur famille, tous les beaux esprits d'Italie celebrerent leur mort, ou par des Discours, ou par des Vers. *Trivisano* se mit de leur nombre, mais sans vouloir se faire connoître, & composa une Dissertation Theologique sur cette mort, que l'on voit à la page 17. & une Dissertation Philosophique, qui est à l'age 115. Il refute avec beaucoup de jugement & d'esprit ceux qui attribuoient cette mort à l'homogeneité de leur Planette, à la magie, ou au sortilege; mais il n'en témoigne guéres, lorsqu'il prétend en trouver la cause dans l'anagramme de leurs noms, dont les lettres combinées marquoient qu'ils ne devoient s'unir que dans le Ciel. Le Recüeil finit par un Sonnet de *Trivisano*, qui peut faire connoître le

B. TRIVISANO.

B. TRI-VISANO.

talent qu'il avoit pour la Poësie. Il a fait outre cela un grand nombre d'Ouvrages qui n'ont jamais été imprimez, & dont on peut voir une longue liste à la suite de son Eloge dressé par l'Abbé *Jerôme Lioni* dans le *Journal de Venise*, to. 34. p. 1.

Fin du treiziéme Volume.

TABLE

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

RUCELLAI (Jean) mort en 1525. ou 1526.

NAVAGERO (André) m. le 8. Mai 1529.

VEGA (Garcilaffo de la) m. en 1536.

BOSCAN. (Jean) m. avant 1543.

PEUTINGER (Conrad) m. le 28. Decembre 1547.

ALAMANNI (Louis) m. le 18. Avril 1556.

ESPENCE (Claude d') m. le 5. Octobre 1571.

RAMUS (Pierre) m. le 25. Août 1572.

CORAS (Jean) m. le 4. Octobre 1572.

GUILANDIN (Melchior) m. le 25. Decembre 1589.

TITI (Robert) m. en 1609.

VOSSIUS (Gerard) m. le 25. Mars 1609.

VOSSIUS (Gerard-Jean) m. en 1649.

BOISSAT (Pierre de) m. le 28. Mars 1662.

SANSON (Nicolas (m. le 7. Juillet 1667.

SPINOSA (Benoît de) m. le 21. Fevrier 1677.

ORSATO (Sertorio) m. le 3. Juillet 1678.

VOSSIUS (Isaac) m. le 21. Fevrier 1689.

MOYNE (Etienne le) m. le 3. Avril 1689.

BARBIER D'AUCOUR (Jean) m. le 13. Septembre 1694.

AUBERY (Antoine) m. le 29. Janvier 1695.

TEMPLE (Guillaume m. en Janvier 1698.

MERKLINUS (George-Abraham) m. le 19. Avril 1702.

AMONTONS (Guillaume) m. le 11. Octobre 1705.

ZALUSKI (André-Chrysostome) m. le 1. Mai 1711.

SACCO (Joseph Pompée.) m. le 23. Fevrier 1718.

NIEUWENTYT (Bernard) m. le 30. Mai 1718.

TRIVISANO (Bernard) m. le 31. Janvier 1720.

Fin de la Table necrologique.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

B

Bibliothecaires.

G. J. Vossius, *Page* 1
G. A. Merklinus,

Botanique.

M. Guilandin, 87. *& suiv.*

C

Chirurgie.

G. A. Merklinus, 181

Chronologie.

. Vossius, 136. 137

Controverse.

C. d'Espence, 145. *& suiv.*

Critique.

R. Titi, 21.
E. le Moyne,
J. Vossius, 133.
J. Barbier d'Aucour,
A. Navagero,

D

Droit Canonique.

C. d'Espence, 204
A. Aubery,

Droit Civil.

J. Coras, 11. &
J. Barbier d'Aucour,

E

Ecriture Sainte.

J. Vossius, 137.
C. d'Espence, 201. &

Eloquence.

R. Titi, 34

G. J. Voſſius, 107. *& ſuiv.*
J. Barbier d'Aucour, 326
A. Navagero, 369

G

Geographie.

N. Sanſon,

Geometrie.

P. Ramus,

Grammaire Grecque.

G. J. Voſſius, 123
P. Ramus, 296

Grammaire Latine.

G. J. Voſſius, 104. *& ſuiv.*
P. Ramus, 302

Grammaire Françoiſe.

P. Ramus, 298

TABLE

H

Histoire.

G. J. Vossius, 111. 114

Histoire universelle.

G. J. Vossius, 113

Histoire Evangelique.

G. J. Vossius, 118

Histoire Ecclesiastique.

G. J. Vossius, 120
C. d'Espence, 198
A. Aubery, 307

Histoire de France.

A. Aubery, 308. *& suiv.*

Histoire d'Angleterre.

G. Temple, 169. *& suiv.*

Histoire d'Italie.

S. Orsato, 178

I.

Inscriptions.

S. Orsato, 177. 178
C. Peutinger, 336

L

L

G. J. Vossius,
G. Temple, 171
A. C. Zaluski,
A. Navagero,

Logique.

P. Ramus, 290. & *suiv.*

M.

Mathematiques.

P. Ramus, 299. 302

Medecine.

J. P. Sacco, 29
G. A. Merklinus, 181. 182

TABLE DES MATIERES.

T

Theologie Dogmatique.

G. J. Vossius. 118

V

Voyages.

A. Navagero. 373

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

Page 44. *ligne* 7. Mai *lis.* Fevrier.
P. 45. *l.* 25. *conflantis*, lis. *constantia.*
P. 192. *l.* 28. 1671. *lis.* 1571.

C. d'Epence. 201. 207
A. Navagero, 371
P. de Boissat, 395

Poësies Françoises.

J. Barbier d'Aucour, 3

Poësies Italiennes.

R. Titi,
L. Alamanni,
S. Orsato,
J. Rucellai,
A. Navagero,

Poësies Espagnoles.

J. Boscan, 376
G. de la Vega, 381

R.

Religion Chrétienne.

P. Ramus, 300

Rhetorique.

G. Vossius, 146
P. Ramus, 292

T

Theologie Dogmatique.

G. J. Vossius.

V

Voyages.

A. Navagero,

Fin de la Table des Matie

ERRATA.

Page 44. *ligne* 7. Mai *lis.* Fevı
P. 45. *l.* 25. *constantis*, lis. *con*
P. 192. *l.* 28. 1671. *lis.* 1571.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le treiziéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Octobre 1730.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT : Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes ; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dud. Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront entregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Libr. & notamment à celui du 10. Av. 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, és mains de notre très cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis 2 exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dud. Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roy en son Conseil. DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Ro des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 5 421. conformément aux anciens Reglemens mez par celui du 28 Fevrier 1723. A 1 Decembre 1726.

Signé, VINCENT, A

De l'Imprimerie de GISSEY, ruë de la vieille Bouclerie.

[redacted]